



HAL
open science

Transitivation et détransitivation dans le Caucase : description de procédés de changement de valence dans un dialecte andi

Neige Rochant

► **To cite this version:**

Neige Rochant. Transitivation et détransitivation dans le Caucase : description de procédés de changement de valence dans un dialecte andi. *Linguistique*. 2018. dumas-03183572

HAL Id: dumas-03183572

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03183572>

Submitted on 27 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License



INSTITUT NATIONAL DES LANGUES ET CIVILISATIONS ORIENTALES

Master de Sciences du Langage

Spécialité *Langage, Langues, Textes, Sociétés*

Parcours 1 - *Langues, terrains, variation, typologie*

MÉMOIRE DE RECHERCHE DE MASTER 2

présenté par

Neige Rochant

Soutenu le 6 décembre 2018

Discipline : Linguistique

Transitivation et détransitivation dans le Caucase

Description de procédés de changement de valence
dans un dialecte andi

Mémoire dirigé par :

M. Matteo De Chiara Maître de conférences, INALCO / Centre de recherche sur le monde iranien
(UMR 8041)

M^{me} Agnes Korn Chargée de recherche, CNRS : Centre de recherche sur le monde iranien
(UMR 8041)

Membres du jury :

M^{me} Christine Bonnot Professeure des Universités, INALCO / Structure et Dynamique des Langues
(UMR 8202)

M. Timur A. Maisak Directeur de recherche, Académie des Sciences de Russie : Institut de
Linguistique (Moscou)

Résumé

Cette étude a pour objet la description morphologique, syntaxique et sémantique des procédés de changement de valence du dialecte de l'andi parlé dans le village de Zilo, dans une perspective typologique et synchronique.

L'andi est une langue caucasique de l'Est à alignement ergatif. Cette langue présente une opération causative synthétique dérivant des verbes transitifs à partir de verbes de toutes les valences (qui fait l'objet de la partie II), deux suffixes dérivant des verbes intransitifs et transitifs en équipollence à partir de bases non verbales (décrits en partie III), et un phénomène de labilité extensive concernant tous les verbes transitifs (partie IV).

Ce travail se situe dans la continuité de notre mémoire de Master 1, qui portait sur la description du causatif du dialecte andi de Zilo. Nous avons développé cette première étude dans plusieurs directions en fonction de ce qui n'y avait pas été abordé : d'une part en l'étendant aux autres changements de valence, d'autre part en étudiant la causativisation sans augmentation de valence et en approfondissant le sujet de la morphologie du causatif. Or, dans la mesure où cette dernière ne s'explique pas dans le domaine de la synchronie, nous y avons cherché des explications diachroniques, explorant ce sujet au point de dépasser le cadre de ce mémoire. Cette recherche a été justifiée par le fait que la morphologie du causatif andi ne peut s'expliquer que dans une perspective comparative diachronique. Notre proposition détaillée d'explication diachronique à la morphologie du causatif est située en annexe A.

Ce travail a pour objectif de contribuer à la description et la documentation de la langue andie, ainsi que d'apporter des données à la typologie des changements de valence marqués et non marqués.

Mots-clés :

Typologie linguistique – morphosyntaxe – transitivisation – détransitivisation – causatif – équipollence – labilité – valence – andi – caucasique de l'Est – langues du Caucase

Remerciements

La réalisation de ce mémoire n'aurait pas été possible sans le concours de nombreuses personnes à qui je souhaite témoigner ici ma reconnaissance.

En premier lieu, je dois énormément à l'implication autant scientifique qu'humaine de Mme Agnes Korn, qui a été très attentive à mon travail et m'a non seulement guidée avec dévouement, diligence et précision, mais a également été un soutien moral inestimable, notamment par l'intérêt témoigné pour mes recherches actuelles et leur poursuite.

Je remercie également M. Matteo De Chiara d'avoir accepté d'être mon co-directeur, ainsi les autres membres du jury qui ont accepté d'évaluer mon travail : Mme Christine Bonnot et M. Timur Maisak. Je vous remercie particulièrement pour votre importante contribution à ma formation de jeune linguiste, car, qu'il s'agisse de linguistique russe ou caucasique, ce mémoire est aussi le fruit de ce que vous m'avez transmis et de l'intérêt que vous avez nourri chez moi pour vos domaines d'étude respectifs (je pense notamment au cours sur la détransitivation en russe de Mme Christine Bonnot en Licence 3, qui m'a fait découvrir l'aspect passionnant des changements de valence, et au séminaire andi dirigé par M. Timur Maisak). Je vous dois aussi le soutien que vous m'avez toujours apporté au cours de mes études, sans lequel je n'aurais pas pu m'orienter dans la voie que j'ai prise.

Par ailleurs, je remercie M. Timur Maisak d'avoir participé au suivi et à la correction de mon travail, ainsi que pour toutes les discussions et conseils autour de la description de l'andi.

Je remercie également M. Gilles Authier de m'avoir fait découvrir les langues du Daghestan et conseillé de m'intéresser à l'andi, puis de m'avoir guidée dans mes premières recherches sur cette langue en dirigeant mon mémoire de Master 1.

Je souhaite témoigner ma reconnaissance particulière à Hélène Gérardin d'avoir pris en charge avec tant d'implication mon initiation au terrain et à la linguistique dans le Caucase, ainsi que pour tous ses conseils de qualité, pour nos discussions, et tout simplement son intérêt pour mon travail et la confiance qu'elle m'a témoignée en me proposant la conduite d'une étude en collaboration.

Je remercie également les différentes institutions dans lesquelles j'ai reçu la formation et développé l'intérêt qui ont permis la réalisation de ce mémoire, et particulièrement tous mes enseignants de grammaire et de linguistique : l'INaLCO, l'ILPGA de l'Université Sorbonne Nouvelle, l'École Normale Supérieure de Paris,

l'Université d'État de Moscou et la Haute École d'Économie de Moscou (en particulier MM. Yuri Lander et Peter Arkadiev, qui m'ont initiée à la linguistique de terrain en Adyghée), ainsi que tous les participants du séminaire andi. J'adresse également ma reconnaissance aux personnes qui m'ont permis d'effectuer deux échanges universitaires à Moscou (Mmes Marie Stachowitsch et Svetlana Krylosova, et certainement aussi Mme Christine Bonnot) et à celles qui m'aident à obtenir mes visas pour la Russie (Mmes Nina Dobrushina et Natalia Zevakhina).

Je souhaite remercier mes co-expéditionnaires George Moroz, Aleksandra Martynova, Samira Verhees et Aigul Zakirova d'avoir toujours été à mes côtés, ainsi que pour toutes les discussions, les conseils et bons moments partagés.

J'adresse un grand merci à tous mes amis et proches qui ont activement contribué à ma motivation, en particulier à Chams Bernard, Hugo Micheron, Arthur Laisis (que je remercie par ailleurs pour sa contribution en relecture), Hélène Gérardin, ma sœur Capucine et surtout Pascal Millet, pour son aide et son soutien sans faille.

Je suis très reconnaissante à mes parents de m'avoir toujours soutenue, à tous points de vue, dans une entreprise qui a pu leur sembler parfois hasardeuse.

Enfin, je souhaite témoigner ma plus grande gratitude à tous mes consultants andis, en particulier à la famille de M. Aligadji Magomedov, pour leur précieuse collaboration. Sans leur hospitalité et leur travail dévoué, ce mémoire n'aurait pas vu le jour. Sakinat, Aligadji, Umargadji, Patimat, Qurban et Aliashab Magomedov, Patimat Israpilova, Aminat et Mariam Akhmedova, ainsi qu'à tous les autres : *бечлуха баркалла.*

Charte contre le plagiat

Je, soussignée, déclare avoir rédigé ce travail sans aides extérieures non mentionnées ni sources autres que celle qui sont citées. L'utilisation de textes préexistants, publiés ou non, y compris en version électronique, est signalée comme telle. Ce travail n'a été soumis à aucun autre jury d'examen sous une forme identique ou similaire, que ce soit en France ou à l'étranger, à l'université ou dans une autre institution, par moi-même ou par autrui. Je suis informée que mon travail est susceptible d'être contrôlé avec un logiciel destiné à cet effet, avec les conséquences prévues par la loi en cas de plagiat avéré.

Date et Signature de l'étudiant

Table des matières

Résumé i

Remerciements ii

Charte contre le plagiat iv

I Introduction 1

1 Une introduction périlinguistique 3

- 1.1 Cadre de recherche 3
- 1.2 Données généalogiques et dialectologiques 4
- 1.3 Données géolinguistiques 5
- 1.4 Données sociolinguistiques 6
- 1.5 Histoire de la description 7

2 Une introduction théorique et méthodologique 11

- 2.1 Actance et valence 11
- 2.2 Transitivity 13
- 2.3 Les changements de valence en typologie 17
- 2.4 Les changements de valence dans la famille caucasique de l'Est 21
- 2.5 Méthodologie et objectifs 23
 - 2.5.1 Corpus et données 24
 - 2.5.2 Objectifs 24
 - 2.5.3 Conventions de description 25

3 Une introduction linguistique : *Morphologie et syntaxe de la langue andie* 26

- 3.1 Morphologie 26
 - 3.1.1 Les marqueurs de genre 26
 - 3.1.2 Morphologie nominale 27
 - 3.1.2.1 Les cas grammaticaux 28
 - 3.1.2.2 Les cas spatiaux 29
 - 3.1.3 Morphologie verbale 30
 - 3.1.3.1 Les différentes classes morphosyntaxiques de bases verbales 30
 - 3.1.3.2 La flexion verbale 31
 - 3.1.3.3 L'analytisme 34
- 3.2 Syntaxe générale 35
 - 3.2.1 L'ordre des mots 35
 - 3.2.2 L'accord 36

3.3	Actance	37
3.3.1	Les constructions actanciennes de base	37
3.3.1.1	La construction transitive prototypique	38
3.3.1.2	La construction intransitive	38
3.3.1.3	La construction affective	39
3.3.2	Les autres constructions actanciennes importantes	40
3.3.2.1	Les constructions transitives étendues	40
3.3.2.1.1	Les verbes de visée	40
3.3.2.1.2	Les verbes de contact	41
3.3.2.1.3	Les verbes de transaction	42
3.3.2.1.4	Les verbes de parole	43
3.3.2.2	Les constructions génitatives	43
3.3.3	De l'emploi du marquage <i>-di</i> de l'ergatif dans une fonction instrumentale	44
3.3.4	L'omission d'actants	46
3.4	Aperçu des procédés de changement de valence en <i>andi</i> de Zilo	47

II La dérivation causative 49

4 Le causatif : une introduction typologique 51

4.1	Définition typologique du causatif	51
4.2	Les différentes formations du causatif	54
4.3	La question du marquage du causataire	55
4.4	La sémantique du causatif	56

5 La morphologie du suffixe causatif 59

5.1	La variation allomorphique du morphème causatif dans le dialecte de Zilo	59
5.2	Forme sous-jacente et allomorphes du suffixe causatif <i>zilo</i>	61
5.3	La variation libre de la forme causative des bases nasales : forme régulière vs. forme refaite	63

6 L'opération causative : syntaxe et sémantique 66

6.1	La causativisation associée à une augmentation de valence	66
6.1.1	La dérivation de verbes transitifs à partir de verbes intransitifs	67
6.1.1.1	La causativisation des verbes intransitifs simples	67
6.1.1.2	La causativisation des verbes intransitifs étendus	68
6.1.2	La dérivation de verbes transitifs trivalents à partir de verbes transitifs divalents	69
6.1.2.1	La causativisation des verbes transitifs simples	70
6.1.2.2	La causativisation des verbes ditransitifs et autres transitifs étendus	71
6.1.3	La dérivation de verbes transitifs trivalents à partir de verbes affectifs	75
6.1.4	La question du marquage casuel du causataire : comparaison et analyse	76
6.1.4.1	Le marquage du causataire intransitif	76
6.1.4.2	Le marquage du causataire transitif	77

6.1.4.3	Le marquage du causataire affectif	79
6.2	La sémantique de la dérivation causative	81
6.3	La causativisation sans augmentation de valence	84
6.3.1	La causativisation sans augmentation de valence de prédicats intransitifs	84
6.3.1.1	Restructuration actancielle : le verbe intransitif étendu <i>siri</i> 'craindre'	84
6.3.1.2	Omission du causataire : le verbe intransitif étendu <i>obi</i> 'toucher'	85
6.3.2	La causativisation sans augmentation de valence de prédicats transitifs	86
6.3.3	La causativisation sans augmentation de valence de prédicats affectifs	87
6.3.3.1	Restructuration actancielle : le verbe affectif <i>retfo</i> 'oublier'	88
6.3.3.2	Omission du causataire : le verbe affectif <i>ts'inni</i> 'savoir'	88
6.3.4	Bilan sémantique des opérations causatives sans augmentation de valence	90
6.4	La double causativisation	94
6.4.1	La double causativisation associée à une augmentation de valence double : chacun des deux causatifs augmente la valence du prédicat	94
6.4.1.1	La double causativisation de prédicats intransitifs	94
6.4.1.2	La double causativisation de prédicats transitifs	95
6.4.1.3	La double causativisation de prédicats affectifs	98
6.4.2	La double causativisation associée à une augmentation de valence simple : lorsque le second causatif n'augmente pas la valence du prédicat	98
6.4.2.1	La double causativisation augmentant une seule fois la valence de verbes intransitifs	98
6.4.2.2	La double causativisation augmentant une seule fois la valence de verbes transitifs	99
6.4.2.3	La double causativisation augmentant une seule fois la valence de verbes affectifs	99
6.4.2.4	La sémantique de la double causativisation associée à une augmentation de valence simple	100
6.4.2.4.1	Focalisation de l'acte de causation	101
6.4.2.4.2	Intensification de l'acte de causation	103
7	Le rôle du marqueur causatif dans la formation du lexique andi	106
III	Les changements de valence non dérivationnels et les dérivationnelles non directionnelles	110
8	Les alternances de valence non labiles	112
9	Les causatifs lexicaux ou supplétifs	114

10 Les verbes *t'ammi* 'forcer' et *elto* 'laisser' 115

11 Les suffixes dénominatifs équipollents :

l'inchoatif et le factitif 116

- 11.1 Définitions et repères typologiques 116
- 11.2 Productivité, distribution et sémantique des dérivations inchoative et factitive 118
 - 11.2.1 La sémantique des verbes inchoatifs 119
 - 11.2.2 La sémantique des verbes factitifs 119
- 11.3 La morphologie des verbes inchoatifs et factitifs 120
 - 11.3.1 La morphologie du suffixe inchoatif 120
 - 11.3.2 La morphologie du suffixe factitif 120
 - 11.3.3 Les propriétés morphologiques des bases dérivées au moyen des suffixes inchoatif et factitif 121
- 11.4 La syntaxe des dérivations inchoative et factitive 122

IV Les phénomènes de labilité 126

12 Définition typologique de la labilité 127

13 L'A-labilité en andi : un phénomène restreint 129

14 La P-labilité en andi : un phénomène extensif 131

- 14.1 La P-labilité dans les langues présentant la triple caractérisation typologique de Creissels 131
 - 14.1.1 L'alignement radical et la labilité faible 132
 - 14.1.2 La possibilité illimitée d'interpréter un agent non exprimé comme non spécifique 136
 - 14.1.3 La labilité préservant la structure des participants et la labilité modifiant la structure des participants 137
 - 14.1.4 Labilité faible et couverture illimitée de la labilité passive : la question du niveau d'opération de la transitivité syntaxique 137
- 14.2 L'application de tests de labilité à l'andi 141
 - 14.2.1 Une hypothèse heuristique : les verbes labiles sont en nombre limité 141
 - 14.2.2 Fonction des tests de labilité 142
 - 14.2.3 Les tests de labilité : description et résultats 143
 - 14.2.3.1 Phase préliminaire : sélection des verbes employables avec et sans terme A 143
 - 14.2.3.2 Test n°1 : l'interprétation sémantique du pronom réfléchi-intensif 145
 - 14.2.3.2.1 Description du test n°1 145
 - 14.2.3.2.2 Résultats du test n°1 146
 - 14.2.3.3 Tests n°2 et n°3 : la compatibilité avec le schéma impératif intransitif 150
 - 14.2.3.3.1 Description des tests n°2 et n°3 150
 - 14.2.3.3.2 Résultats des tests n°2 et n°3 152

14.2.3.4	Test n°4 : la compatibilité avec la construction dite de l'agent involontaire	155
14.2.3.4.1	Description du test n°4	155
14.2.3.4.1.1	La construction de l'agent involontaire	155
14.2.3.4.1.2	Un test syntaxique ou sémantique?	157
14.2.3.4.2	Résultats du test n°4	160
14.3	Conclusions pour une définition de la transitivité en andi	164
14.3.1	De la nature sémantique des tests de labilité et de leurs résultats	164
14.3.2	Confirmation de l'hypothèse de Creissels	166
14.3.3	De l'apport théorique d'une analyse syntaxique de la labilité passive et des difficultés posées par celle-ci	167
14.3.4	Élargissement des conclusions sur la transitivité andie à d'autres langues caucasiennes de l'Est	170
14.3.5	Portée de ces conclusions pour l'étude de la transitivité	171
14.3.5.1	Conséquences pour l'étude des codifications d'opposition de transitivité en diachronie	171
14.3.5.2	Conséquences pour la poursuite de l'étude de la labilité et de la transitivité en andi	173
15	Classification des verbes labiles	175
15.1	Hierarchisation des verbes labiles selon le degré de transitivité	175
15.1.1	Critère sémantique : la disponibilité de la lecture anticausative de la construction sans agent	175
15.1.2	Critère syntaxique et morphologique : la compatibilité avec les schémas impératifs transitif et intransitif	177
15.1.3	Critère syntaxique : la compatibilité avec la dérivation causative	179
15.1.4	Critère syntaxique : l'A-labilité, ou possibilité pour un verbe transitif d'être employé sans terme A dans un sens agentif	182
15.1.5	Conclusion : la hiérarchie de transitivité	185
16	Conclusions sur la labilité : labilité et lexique	187
V	Conclusion	190
VI	Annexes	193
A	La morphologie du suffixe causatif : questions de diachronie	194
A.1	Explication diachronique de la gémination des sonantes dans le paradigme verbal	194
A.1.1	Explication de la sonante géminée dans le suffixe thématique de non-passé en <i>.Vnn</i> du paradigme nasal	195
A.1.2	Explication de la sonante géminée dans les formes causatives vocaliques en <i>-oll</i>	195
A.1.3	Explication de la sonante géminée dans les formes causatives nasales en <i>-onn-</i>	197

- A.1.4 Explication de la sonante géminée dans les formes n'ayant pas de parallèle thématique en *.Vd* dans les autres dialectes haut andis 197
- A.2 La question de la forme sous-jacente historique de l'élément consonantique du morphème causatif 198
 - A.2.1 Variation(s) *l* ~ *ʎ* en andi 198
 - A.2.2 Hypothèse d'une forme sous-jacente historique en fricative /*ʎ*/ 199
 - A.2.2.1 Arguments en faveur de l'hypothèse d'une forme sous-jacente historique en fricative /*ʎ*/ 200
 - A.2.2.2 Arguments contre l'hypothèse d'une forme sous-jacente historique en fricative /*ʎ*/ 201
 - A.2.3 Quête de la forme sous-jacente historique du morphème inchoatif 202
 - A.2.4 Déduction de la consonne sous-jacente historique du morphème causatif 203
 - A.2.5 Vers une explication diachronique de la distribution morphologique du suffixe causatif 204
 - A.2.6 Conclusion sur la reconstruction de la consonne historique du morphème causatif 210
- A.3 Du statut historique du *o* initial du morphème causatif 210
 - A.3.1 Deux emplois du morphème causatif exempt de la voyelle *o* : arguments pour la reconstruction d'un marqueur causatif purement consonantique et pour l'analyse de la voyelle *o* comme un formant thématique par défaut de la base verbale 211
 - A.3.1.1 Première analyse : les formes causatives progressives en *-rallo* du dialecte de Rikvani 211
 - A.3.1.2 Seconde analyse : la causativisation des radicaux verbaux vocaliques dans le dialecte de Muni 215
 - A.3.2 Deux emplois spéciaux de l'impératif transitif : arguments pour l'analyse de l'impératif transitif en /-*o*/ comme la forme nue d'un thème par défaut de la base verbale 217
 - A.3.2.1 Première analyse : le suffixe verbal atténuatif *-ej* 218
 - A.3.2.2 Seconde analyse : l'impératif des radicaux verbaux vocaliques dans le dialecte de Muni 225
 - A.3.2.3 L'hypothèse de l'impératif historiquement non marqué comme argument en faveur d'un causatif historiquement consonantique 227
 - A.3.3 Cohérence des deux hypothèses des points de vue typologique, phonologique et comparatif 228
 - A.3.3.1 Cohérence typologique 228
 - A.3.3.2 Cohérence phonologique 229
 - A.3.3.3 Cohérence comparative historique au sein du groupe avaro-ando-tséziq 232
- A.4 Conclusions : reconstruction d'un marqueur causatif proto-andi en /-*l*/ + *ih*-/*id*- 'faire' 234
 - A.4.1 L'hypothèse d'une parenté entre marqueur causatif et morphème de pluriel 234

A.4.2	La question de la composition avec l'élément grammaticalisé <i>ihi-/id-</i> 'faire'	236
A.4.3	De la coïncidence entre la forme sous-jacente historique et la forme sous-jacente synchronique	237
B	L'origine des suffixes inchoatif et factitif	238
C	Liste des abréviations	240
D	La localisation des dialectes andis	244
D.1	La localisation des villages andis en République du Daghestan	244
D.2	La localisation des villages andis dans le district de Botlikh avec leurs nombres d'habitants	244
E	La famille des langues caucasiques de l'Est	247
F	Questionnaire de Nichols (2017) sur la réalisation des alterternances causatives	249
G	Tableaux et figures	253
H	Bibliographie	257
	Corpora	258
	Bibliographie typologique	259
	Bibliographie caucasologique	267

Première partie

Introduction

Le groupe des langues andiques demeure aujourd'hui l'un des moins documentés de la famille caucasique de l'Est. En effet, dépourvues de tout statut officiel, les langues andiques ont longtemps été considérées comme des dialectes de l'avar, langue étroitement apparentée qui se trouve être celle de l'ethnie politiquement dominante en République du Daghestan. Certaines des huit langues de la branche andique, par le hasard de l'intérêt des linguistes, ont fait l'objet de descriptions grammaticales complètes et détaillées qui méritent le statut de grammaire de référence : c'est le cas du godoberi (KIBRIK, TATEVOSOV et EULENBERG 1996) et du bagvalal (KIBRIK et al. 2001). D'autres langues andiques, comme le botlikh, l'andi, le tindi et le tchamalal, sont encore très peu connues. Cependant, la langue andie fait l'objet d'un intérêt nouveau chez un petit groupe de linguistes – de profession ou en formation – dont nous faisons partie, qui s'est donné pour objectif de combler les lacunes de sa description.

Chapitre 1

Une introduction périlinguistique

La langue andie, en andi de Zilo *ʔ^wanna-b mits’i* (Andi-INAN₁(ATR) tongue[INAN₁]), en russe андийский язык) est une langue minoritaire de Russie encore très peu documentée. Selon DIRR (1906 : II), le nom *andi* est probablement un exonyme d’origine avare. La variété andie d’où proviennent les données exploitées pour ce travail est le dialecte de Zilo (dorénavant appelé ‘andi de Zilo’ ou tout simplement ‘zilo’).

1.1 Cadre de recherche

Dans la mouvance d’une redécouverte de la langue andie par un petit groupe de linguistes moscovites en 2015, l’année 2016 a vu naître le projet d’un travail de description collaborative du dialecte andi parlé au village de Zilo, jusqu’alors non documenté. L’équipe responsable de ce projet, aujourd’hui composée d’Aleksandra S. Martynova, Georgij A. Moroz, Samira Verhees, Aigul N. Zakirova et de nous-mêmes, a effectué quatre missions de terrain depuis son initiation, la plus récente datant du mois d’août 2018.

La collecte de données sur la dérivation causative au cours de notre deuxième expédition a permis la réalisation de notre mémoire de Master 1 (soutenu en septembre 2017) sur les caractéristiques morphologiques, syntaxiques et sémantiques du causatif en andi de Zilo, sous la direction de M. Gilles Authier (EPHE). Cette étude a été approfondie et élargie aux autres changements de valence du zilo, à partir de données de première main collectées lors de nos troisième et quatrième expéditions au village de Zilo, en août 2017 et 2018. Les résultats de ce travail, qui

se situe donc dans la continuité de notre mémoire de Master 1, sont exposés dans le présent mémoire.

1.2 Données généalogiques et dialectologiques

La langue andie appartient au groupe andique de la branche daghestanaise de la famille des langues caucasiennes de l'Est (voir annexe E). Les langues andiques sont au nombre de huit : l'akhvakh, l'andi, le bagvalal, le botlikh, le godoberi, le karata, le tchamalal et le tindi. Ce groupe est étroitement apparenté à l'avar et souvent rapproché des langues tséziennes (également appelées didoïques) par la tradition caucasologique, bien que ce rattachement ne soit pas fondé avec certitude (NICHOLS 2003 : 1)¹. Ainsi, les langues andiques sont classées dans une branche appelée avaro-andique ou avaro-ando-tsézienne.

Dans chaque village de la région historique des Andis est parlé un dialecte distinct de l'andi, avec une divergence variable selon les villages. AGLAROV (2002 : 4) et CERCVADZE (1965 : 312) distinguent deux groupes dialectaux divergents : le haut andi et le bas andi. Le haut andi est parlé dans le village éponyme d'Andi et ceux d'Ashali, Chanko, Gagatli, Gunkha, Rikvani et Zilo, et le bas andi dans ceux de Muni et Kvankhidatl'. D'après nos consultants de Zilo et d'Andi, l'intercompréhension entre les deux groupes dialectaux est très faible. Aussi, l'avar est la langue communément utilisée pour la communication interdialectale². Nos données de première main issues du dialecte de Muni³ confirment une grande disparité avec les dialectes haut andis connus. Le dialecte de Kvankhidatl', cependant, d'après nos consultants de Rikvani (de source primaire) et de Muni (T. A. MAISAK, c.p., 20 octobre 2018), serait plus proche des dialectes haut andis que celui de Muni.

Les données employées pour la réalisation de cette étude ont toutes été collectées auprès de locuteurs du dialecte de Zilo au village éponyme⁴. Ce dialecte présente de nombreux traits morphologiques le distinguant des dialectes haut andis pour lesquels

1. À ce sujet, voir aussi SCHULZE (1998).

2. Nous avons eu l'occasion de repérer qu'un parler andi assimilable au dialecte d'Andi pouvait également servir de *lingua franca* entre locuteurs munis et locuteurs zilos.

3. cf. 1-5.

4. Les remarques de nature comparative s'appuient sur diverses sources qui seront mentionnées au cas par cas.

des données sont disponibles⁵. Parmi ces derniers, on notera que les dialectes d'Andi et de Gagatli sont très proches, tandis que celui de Rikvani semble le plus divergent.

1.3 Données géolinguistiques

La région historique des Andis est composée de neuf villages et de quelques hameaux s'échelonnant entre 700 et 1871 mètres d'altitude dans le district de Botlikh du Daghestan, république de la Fédération de Russie (voir annexe D). Il s'agit d'une zone de l'ouest du Daghestan proche de la frontière avec la Tchétchénie et relativement isolée. Elle se situe à environ cinq heures de route de Makhachkala (capitale du Daghestan) et est accessible en voiture ou en *marchroutka* (moyennant une correspondance à Botlikh). Aujourd'hui, d'après AGLAROV (2002 : 3), la majeure partie de la population andie vit en dehors de la région andie historique, dans d'autres villages et villes du même secteur ou de secteurs voisins dans la république.

Le nombre des locuteurs de la langue andie est difficile à déterminer avec certitude. En effet, comme les sept autres ethnies andiques, les Andis ont été recensés comme Avars entre 1959 et 1989 (AGLAROV 2002 : 3). Cette tendance persiste encore, de sorte que les recensements récents, ne concordant pas entre eux, nécessitent une interprétation critique. Si le dernier recensement national de la Fédération de Russie, qui date de 2010, indiquait un chiffre de 5 800 locuteurs de l'andi (Service fédéral des statistiques nationales (Russie) : 2010), on accordera plus de confiance à celui de 2002, qui décomptait 23 729 locuteurs (Service fédéral des statistiques nationales (Russie) : 2002). En effet, ce chiffre s'accorde d'avantage avec les estimations d'AGLAROV (2002 : 3), qui juge le nombre de la population ethnique andie à 17 000 personnes dans leur région historique et 23 000 en dehors, s'appuyant sur des décomptes issus des registres des conseils de village. La carte D.2 située en annexe D renseigne le nombre de la population de chaque village selon le recensement de 2016 (ou bien de 2010 pour certains villages, faute de données plus récentes). Au 1^{er} janvier 2017, le village de Zilo comptait 1 214 habitants (Service fédéral des statistiques nationales (Russie) : 2017). Le nombre de

5. cf. 1.5.

locuteurs du dialecte de Zilo est plus élevé, car il comporte les locuteurs exilés dans différentes villes, mais est indéterminé.

1.4 Données sociolinguistiques

La langue andie est dépourvue de tout statut officiel en Fédération de Russie et est aujourd'hui une langue menacée (classée 6b sur l'échelle EGIDS de LEWIS et SIMONS (2010) d'après SIMONS et FENNIG (2018)). Cette situation s'explique par un exode rural massif poussant les Andis vers des villes pluriethniques, où l'emploi quotidien du russe comme *lingua franca* est un facteur de rupture de transmission de la langue maternelle.

Les résultats d'une enquête sociolinguistique publiée en ligne par DOBRUSHINA, STAFEROVA et BELOKON (2018) révèlent que 100% des 157 habitants de Zilo sondés (nés entre 1827 et 2000⁶) sont locuteurs de l'andi. Selon notre expérience personnelle du village de Zilo, rien ne contredit que le dialecte zilo de la langue andie y soit la langue maternelle et la langue d'usage de tous les habitants originaires du village⁷.

Les Andis sont traditionnellement bilingues et lettrés en avar, langue littéraire utilisée comme *lingua franca* par tous les peuples andiques, qui habitent une région homogène de l'ouest du Daghestan dominée numériquement par les Avars (800 000 locuteurs d'après SIMONS et FENNIG (2018)). Par ailleurs, l'avar est enseigné à l'école en tant que « langue maternelle » officielle des Andis, ce qui s'explique par le fait que toutes les ethnies andiques sont politico-historiquement considérées comme des sous-groupes du peuple avar (cf. 1.3). À Rikvani et Zilo réunis, 97% des habitants parlent l'avar (DOBRUSHINA, STAFEROVA et BELOKON 2018).

Le russe a commencé à s'imposer comme langue véhiculaire à l'échelle de la République du Daghestan dans les années 1920-1930 (DOBRUSHINA, STAFEROVA et BELOKON 2018) et est aujourd'hui la langue de l'administration, des médias et de l'enseignement dans toute la république. Aussi, tous les Andis qui ont été à

6. La méthode de travail de DOBRUSHINA, STAFEROVA et BELOKON (2018) consiste à collecter des données aussi bien sur les habitants directement sondables que sur leurs ancêtres, en remontant aussi loin que la mémoire des descendants le permet.

7. Cependant, l'interdiction stricte de parler une autre langue que le russe dans l'enceinte de l'école a pour conséquence que les écoliers mélangent parfois le russe et l'andi en dehors de l'école.

l'école parlent également le russe. Cela se traduit par un taux de 43% de locutrices et 80% de locuteurs né(e)s avant 1980 et de 100% de locuteurs et de locutrices nés après 1980.

Les Andis sont de confession musulmane sunnite et leur langue liturgique est l'arabe littéral, qui est lu par 41% des habitants de Zilo (DOBRUSHINA, STAFEROVA et BELOKON 2018). Récemment, à l'enseignement du russe et de l'avar à l'école s'est ajouté celui de l'anglais.

1.5 Histoire de la description

Les toutes premières informations sur la langue andie sont presque uniquement lexicales et se trouvent chez GÜLDENSTÄDT (1791), KLAPROTH (1814) et von ERCKERT (1895), trois ouvrages généraux sur les langues du Caucase. En outre, de nombreux travaux comparatifs des langues caucasiques de l'Est contiennent des données en andi, essentiellement TROUBETZKOY (1922, 1929), GIGINEISHVILI (1977), BOKAREV (1981), KIBRIK et KODZASOV (1988, 1990) et ALEKSEEV (2003). On trouve également des données andies dans plusieurs travaux de comparaison des langues de la branche avaro-andique(-tsézique). Il s'agit essentiellement des ouvrages de DIRR (1909), TROUBETZKOY (1926), GUDAVA (1959, 1964), ALEKSEEV (1988) et MALLAEVA (2015), ainsi que d'articles comme celui de HARRIS (2010).

Quatre esquisses grammaticales de l'andi sont disponibles : DIRR (1906) a décrit le dialecte du village d'Andi; SULEJMANOV (1957a) le dialecte de Rikvani et SALIMOV (2010 [1968]) celui de Gagatli. La grammaire de CERCVADZE (1965), quant à elle, contient des données comparatives de tous les dialectes andis excepté celui de Gunkha. Chacun de ces travaux fournit une description phonétique et morphologique de la langue accompagnée de ressources textuelles. Les ouvrages de DIRR (1906) et de SALIMOV (2010 [1968]) comportent également des données lexicales. La grammaire de CERCVADZE (1965) contient les seules données en dialecte de Zilo existant antérieurement à notre projet de description. Il est à noter, cependant, qu'aucun des auteurs suscités ne décrivent le domaine de la syntaxe.

À cet inventaire de littérature descriptive s'ajoutent quelques articles consacrés à la langue andie, tels une esquisse grammaticale par ALEKSEEV (1999) d'après des ressources publiées, plusieurs articles de SULEJMANOV (1957b, 1962b,a, 1983) traitant de phonétique et de morphologie nominale (du dialecte de Rikvani essentiellement), ainsi qu'une esquisse grammaticale par CERCVADZE (1966) et de nombreux autres articles de cet auteur en géorgien sur des questions de phonétique, de morphologie nominale, de classes grammaticales et de dialectologie andie. On trouve également des articles traitant du lexique du dialecte andi par ALISULTANOVA (2007a,b, 2008b,a).

Enfin, si aucun dictionnaire de l'andi n'a été publié pour le moment, la thèse de candidat d'ALISULTANOVA (2009) est une ressource majeure sur le lexique du dialecte d'Andi.

D'autre part, la langue andie a été documentée au cours de quelques expéditions linguistiques de terrain organisées selon la tradition instaurée par A. E. Kibrik à la fin des années 1960. Ces expéditions, composées de professeurs et d'étudiants de la faculté de linguistique de l'Université d'État de Moscou, avaient pour objectif de documenter des langues minoritaires d'URSS et de Russie en publiant de manière collaborative des grammaires ou recueils d'articles. Parmi les vingt-quatre expéditions au Daghestan dirigées par A. E. Kibrik et S. V. Kodzasov entre 1967 et 1998, une seule eut pour objet la langue andie : il s'agit de celle de l'année 1981, au cours de laquelle fut visité, parmi d'autres villages daghestanais, le village d'Andi. Cette expédition composée de onze membres produisit plusieurs comptes-rendus, parmi lesquels sept nous sont accessibles et traitent de sujets de morphologie et de syntaxe. Ce fut seulement en 2015 qu'un groupe de linguistes moscovites, cette fois-ci envoyé par la Haute École d'Économie et dirigé par M. A. Daniel et N. R. Dobrushina, se rendit de nouveau en terre andie. Le dialecte que cette expédition mit à l'honneur est celui de Rikvani, qui a fait l'objet de cinq compte-rendus axés sur la morphologie verbale et nominale.

En 2016, après avoir fait connaissance avec les Andis et la langue andie au cours d'une première mission au Daghestan en avril, nous nous sommes rendue au mois

d'août au village de Zilo avec G. A. Moroz et A. S. Martynova, respectivement enseignant et étudiante de master à la faculté de linguistique de la Haute École d'Économie de Moscou (HSE). C'est ainsi qu'est né le projet d'écrire une grammaire du dialecte de Zilo. À ce projet s'est jointe ensuite S. Verhees, puis A. N. Zakirova, respectivement doctorante et étudiante de master à la même université. Nous nous sommes rendus ensemble à Zilo à trois reprises depuis.

Enfin, T. A. Maisak, directeur de recherche à l'Institut de Linguistique de l'Académie des Sciences de Russie à Moscou et co-auteur de la grammaire bagvalal de KIBRIK et al. (2001), s'intéresse également depuis 2015 à la langue andie (tous dialectes confondus) et concentre son activité scientifique sur elle pour les années à venir. T. A. Maisak dirige depuis le mois d'octobre 2016 un séminaire hebdomadaire sur la langue andie auquel participe notamment notre groupe de description du zilo, ainsi que M. A. Daniel, N. A. Muravyev et P. V. Rudnev.

Cette renaissance andie, formée par l'intérêt et la collaboration des personnes ci-dessus évoquées, a été officiellement financée pour l'année 2018 dans le cadre du projet de la Fondation russe pour la recherche fondamentale⁸ n°18-012-00852 « *Morfosintaksis andijskogo jazyka : opyt vnutrigenetičeskoj tipologii* [Morphosyntaxe de la langue andie dans un cadre de typologie intragénétique]» et commence à ce titre à se réaliser sous la forme de production scientifique, avec plusieurs articles sous presse ou soumis pour publication, comme MAISAK (2018a,c,d), ROCHANT (2019) et VERHEES (2018, 2019, 2020), ainsi que de nombreuses interventions lors de colloques, comme VERHEES (2016, 2017a,b), VERHEES et MOROZ (2018, 2019) VERHEES et MAISAK (2018), MAISAK (2017a,c,d, 2018b,e), ROCHANT et VERHEES (2017), ROCHANT et GÉRARDIN (2018) et ROCHANT (2019, 2018a,b).

Enfin, en ce qui concerne la valence et les changements de valence, quelques travaux ont été publiés sur la valence dans des langues andiques, notamment en akhvakh (CREISSELS 2017) et en karata (PASQUEREAU 2011). La valence et les changements de valence sont également bien décrits pour le godoberi dans la grammaire de référence de KIBRIK, TATEVOSOV et EULENBERG (1996) et pour

8. Le RFFI est un organisme national de financement de la science du gouvernement russe.

le bagvalal dans celle de KIBRIK et al. (2001). Il existe également des études à visée comparative sur le causatif dans les langues daghestanaises : MALLAEVA et ALIGADŽIEVA (2015) étudient la sémantique syntaxique du causatif dans les langues de la branche avaro-andique. HEWITT (1983) analyse la syntaxe du causatif dans un échantillon de langues de la famille caucasique de l'Est en général. NICHOLS, PETERSON et BARNES (2004) aborde la question de la causativisation dans les langues daghestanaises du point de vue des contacts linguistiques.

Chapitre 2

Une introduction théorique et méthodologique

Le cadre théorique de ce travail est celui proposé par Gilbert Lazard dans LAZARD (1994) et LAZARD (1998b), développé à partir de TESNIÈRE (1959) et poursuivi ultérieurement par CREISSELS (2006a) et CREISSELS (2006b). En raison de la divergence des notions employées et des définitions qui leur sont attribuées, aussi bien dans la littérature typologique sur la valence en général que chez les trois auteurs suscités, il convient de définir rigoureusement les notions qui seront employées dans le présent travail.

2.1 Actance et valence

LAZARD (1994 : IX) définit l'actance comme « les faits relatifs aux relations grammaticales qui s'établissent entre le prédicat verbal et les termes nominaux qui en dépendent ». La description systématique de ces faits s'appuie sur le constat fondamental que les relations grammaticales ne sont pas le « reflet pur et simple » des « relations perçues dans le monde réel » (*ibid.* : X). Autrement dit dans les termes de CREISSELS (2006a : 263), « d'un verbe à l'autre, il n'y a pas une relation simple et constante entre les propriétés formelles des termes nominaux de la phrase et les rôles sémantiques que ces comportements formels permettent de distinguer les uns des autres dans la construction d'un même verbe ». C'est pourquoi l'étude de l'actance nécessite une distinction nette entre les niveaux sémantique et syntaxique.

Sur le plan sémantique, on empruntera à LAZARD (1998b : 12) la notion de 'procès' comme désignant « toute espèce d'« état des choses » [...], action, pro-

cessus, changement d'état, ou même état ou qualité, dénoté par un prédicat ». Le procès comprend des participants, qui sont « impliqués par le sens même du prédicat verbal » (CREISSELS 2006a : 276), et des circonstances, qui « ajoutent des informations dont la nature ne dépend pas du type précis de procès signifié par le verbe » (*ibid.*). Sur le plan syntaxique, les procès sont encodés par des prédicats ; on s'intéressera plus particulièrement aux prédicats verbaux. Les participants sont encodés syntaxiquement comme actants du prédicat, qui sont définis par LAZARD (1998b : 12) comme « les éléments ou ensembles d'éléments qui représentent sur le plan morphosyntaxique les participants impliqués dans le procès exprimé par la phrase ». Les circonstances, elles, sont encodées syntaxiquement comme circonstants. Actants et circonstants entretiennent avec le prédicat des relations grammaticales de types variés qu'on associera à des rôles syntaxiques définis selon leurs propriétés de codage et de comportement (CREISSELS 2006a : 265), reflets inexacts des rôles sémantiques des participants et circonstances au sein du procès. À leur tour, les différents types d'actants et de circonstants sont définis par les rôles syntaxiques qu'ils endossent.

Nous représentons les correspondances entre les différents termes que nous emploierons dans ce travail sur les plans sémantique et syntaxique dans le tableau suivant inspiré de LAZARD (1998b : 12) modifié par GÉRARDIN (2016 : 18) :

TAB. 2.1 : Interface entre la sémantique et la syntaxe

Sémantique	Procès	Participants	Circonstances	Rôles sémantiques
Syntaxe	Verbe	Actants	Circonstants	Rôles syntaxiques

Nous emprunterons à TESNIÈRE (1959 : 238) la notion de valence, définie par LAZARD (1994 : 132) comme le nombre d'actants qu'un verbe peut régir et la construction où ils entrent, c'est-à-dire leurs rôles syntaxiques. Ainsi, nous restreignons cette notion au niveau strictement syntaxique. Avec TESNIÈRE (*ibid.*), on désignera comme 'monovalent' un verbe régissant un seul actant, 'divalent' un verbe en régissant deux et 'trivalent' un verbe en régissant trois. On notera après TESNIÈRE (*ibid.*) que la valence d'un verbe n'est pas nécessairement saturée : par

exemple, le verbe divalent *manger* peut s'employer avec un seul actant, comme dans la phrase *Pascal mange*. C'est pourquoi on distinguera la valence d'un verbe de la construction actancielle (LAZARD 1998b, 1994) qu'il emploie, considérée en elle-même indépendamment de tout verbe. Aussi, parallèlement aux verbes mono-, di- et trivalents, on parlera après LAZARD (1994) de constructions uni-, bi- et tri-actanciennes.

Les notions de valence et de construction actancielle correspondent toutes deux au terme anglais *valence pattern* de HASPELMATH et MÜLLER-BARDEY (2001). Ainsi, par exemple, un verbe divalent peut employer la construction biactancielle $\{X_{\text{NOM}}, Y_{\text{SUPER}}\}$, c'est-à-dire où l'actant X a le rôle syntaxique défini par le cas nominatif et l'actant Y le rôle défini par le cas superlocatif.

Après LAZARD (1994), nous répartirons les verbes par 'classes' selon leur valence. Or, on s'attend à ce que ces classes soient « en quelque manière corrélatives de l'organisation sémantique de l'ensemble des procès dénotés, autrement dit, que les verbes d'une même classe aient quelque chose de commun dans leur contenu sémantique » (*ibid.* : 133). Aussi, les classes de verbes plus restreintes (ou 'mineures' dans la terminologie de Lazard) seront désignées d'après la caractéristique sémantique partagée par les verbes qui la composent (p. ex. les 'verbes de visée').

2.2 Transitivité

La notion de transitivité repose sur le constat généralement établi (CREISSELS 2006a; LAZARD 1998b : 13-14; DIXON 1994; COMRIE 1978) d'une constante linguistique :

« Dans chaque langue[,] il existe un ensemble numériquement important et syntaxiquement homogène de verbes représentant une action effectuée par un agent sur un patient et construits avec deux termes nominaux représentant l'agent et le patient de cette action. Ces verbes fonctionnent comme prototype d'une classe syntaxique de verbes construits avec deux termes nominaux qui sémantiquement ne répondent pas toujours exactement à la définition de l'agent et/ou du patient (et s'en écartent même parfois de façon importante), mais présentent des comportements syntaxiques identiques à ceux de l'agent et du patient des verbes d'action prototypiques. »

(CREISSELS 2006a : 285)

On notera que les notions d'agent et de patient désignent des rôles sémantiques. Les rôles syntaxiques qui y sont associés dans la valence des verbes d'action prototypique sont appelés 'agentif' et 'patientif'. « Deux termes nominaux de la construction d'un verbe constituent un couple agentif / patientif si et seulement si leurs propriétés syntaxiques sont identiques à celle des termes représentant l'agent et le patient des verbes d'action prototypiques dans une construction où ces termes ont tous deux des propriétés typiques de termes syntaxiques nucléaires. » (CREISSELS 2006a : 285). Suivant ce même auteur, nous désignerons parfois les rôles syntaxiques d'agentif et de patientif sous les appellations respectives de '(terme) A' et de '(terme) P'. Or, CREISSELS (*ibid.* : 286) définit comme transitives les constructions « dans lesquelles figure un couple agentif / patientif, et comme intransitives celles où ce n'est pas le cas ». C'est cette définition relativement restrictive que nous adoptons dans ce travail¹.

Suivant DIXON (1994 : 120-123) et AIKHEVALD et DIXON (2000 : 3), nous distinguerons entre les constructions transitives constituées uniquement d'un couple d'actants A/P et celles qui comportent un troisième actant. Les premières seront appelées 'transitives simples' d'après FORKER (2013 : 475), et les secondes 'transitives étendues' d'après DIXON (1994 : 120-123), AIKHEVALD et DIXON (2000 : 3) et FORKER (2013 : 475). La construction transitive étendue est présentée chez ces auteurs comme synonyme de la construction appelée 'ditransitive' dans la littérature typologique et définie par MALCHUKOV, HASPELMATH et COMRIE (2010 : 2) comme mettant en relation un agentif, un patientif et un actant correspondant au rôle sémantique de destinataire (*recipient*). Cependant, dans le cas de l'andi et des langues caucasiennes de l'Est en général, qui présentent plusieurs constructions biactanciennes et triactanciennes (FEUILLET 1998), la construction ditransitive n'est qu'une construction transitive étendue parmi d'autres. Après les auteurs suscités (*ibid.*), on désignera en miroir les constructions intransitives ne comportant qu'un seul actant comme 'simples' et celles comportant plus d'un actant comme 'étendues'.

1. C'est la notion de 'transitivité syntactique', que LETUCHIY (2010 : 250) distingue de celle de valence. En effet, la définition de l'intransitivité dans le paradigme de la transitivité syntaxique inclut « les verbes intransitifs non monovalents, si aucun de leurs actants n'est un objet direct » (LETUCHIY 2010 : 250).

Par extension, on caractérisera comme transitifs (simples ou étendus) les verbes employant une construction transitive et comme intransitifs (simples ou étendus) les verbes employant une construction intransitive.

On notera que les rôles syntaxiques d'actant unique, d'agentif et de patientif sont traditionnellement placés au pôle d'une hiérarchie des rôles syntaxiques ou des actants établie sur le critère de leur degré de dépendance au verbe. Ainsi, dans la terminologie de CREISSELS (2006a), ils sont dits 'nucléaires', car plus étroitement liés au verbe que les rôles plus 'périphériques' (qui comprennent par exemple ceux d'objet indirect et d'objet oblique). La typologie de LAZARD (1994 : 79-80) caractérise les actants qui endossent les rôles 'nucléaires' de Creissels comme 'centraux' (ce qui correspond aux *core arguments* de DIXON (2000)) et les autres comme 'périphériques'. Dans notre terminologie, on parlera de rôles et d'actants nucléaires et périphériques.

Il convient également de définir la notion d'alignement. L'alignement d'une langue est traditionnellement défini comme le rapport, dans cette langue, entre le marquage de l'actant unique de la construction transitive et ceux des actants de la construction transitive (voir CREISSELS (2006a : 303-309) et LAZARD (1994 : 27-35)). Lorsque l'actant unique de la construction intransitive est marqué comme le terme A de la construction transitive, on parle d'alignement accusatif (comme en français, où le sujet de *Le chat dort* est marqué de la même façon que le terme A de *Le chat mange la souris*). Lorsqu'il est marqué comme le terme P, on parle d'alignement ergatif. Ce sont deux des types principaux d'alignement. On notera que de nombreux linguistes associent à l'alignement en propre certaines propriétés « comme des asymétries dans le marquage ou les patterns d'indexation, la coïncidence entre la forme nominale de citation et la forme utilisée dans certains emplois syntaxiques, la présence de passif ou d'antipassif, etc. » (CREISSELS 2014 : 924-925). Dans ce travail, nous nous référerons par le terme d'alignement à l'alignement en propre uniquement.

Par ailleurs, au-delà de ces notions de constructions et de verbes transitifs ou intransitifs définies dans la perspective pratique de la description, le concept

de transitivité a été abordé d'un point de vue théorique par plusieurs auteurs (notamment HOPPER et THOMPSON (1980), LAZARD (1998a) et NÆSS (2007)) comme un ensemble de propriétés (d'un verbe, d'une proposition) constituant un prototype, à partir duquel s'établit un continuum composé de divers degrés de transitivité. Dans ce paradigme où la transitivité est une notion scalaire, un verbe ou une proposition sont plus ou moins transitifs, selon leur degré de proximité au prototype transitif. Nous verrons dans la partie IV que ce paradigme est très pertinent pour le raffinement de la classification des verbes andis.

Dans ce travail, nous représenterons les constructions actanciennes au moyen de la schématisation suivante :

$$V\{X_{CAS1}, \dots\}$$

V représente un verbe, X un de ses actants, identifié par son rôle syntaxique (lui-même symbolisé par son marquage casuel). Pour désigner les actants dans cette schématisation, on adoptera la notation de COMRIE (1978 : 330-331) : on notera 'S' l'unique actant des constructions uniactanciennes, 'A' le terme agentif des constructions transitives et 'P' le terme patientif des constructions transitives. Le terme 'S' sera élargi à l'actant des constructions intransitives étendues qui est marqué de la même façon que l'actant unique des constructions intransitives simples. Nous inspirant de FORKER (2013 : 476), nous compléterons cette notation par d'autres rôles syntaxiques pertinents pour la description de l'andi : les rôles syntaxiques correspondant aux rôles sémantiques respectifs de destinataire dans la construction ditransitive (noté 'R'), d'expérient ('EXP') et de stimulus ('STIM') dans la construction affective (cf. 3.3.1.3). Les actants endossant des rôles syntaxiques plus périphériques et non prédéfinis seront, quant à eux, notés par les lettres 'X', 'Y' et 'Z'. Par exemple, une construction intransitive étendue employant un second actant au cas superlocatif pourra être notée $V\{S_{NOM}, X_{SUPER}\}^2$

2. Cette notation est un compromis entre celles qui ne nomment que les cas des actants (par exemple <ERG, NOM> ou $V(X_{ERG}, Y_{NOM})$) et ne renseignent donc pas sur la valeur des rôles syntaxiques (cf. KIBRIK, TATEVOSOV et EULENBERG (1996) et PASQUEREAU (2011)) et celles qui mélangent rôles syntaxiques et rôles sémantiques. Par exemple, FORKER (2013 : 476) note 'A' l'actant le plus agentif (sémantiquement) des constructions intransitives étendues, bien qu'il n'ait pas le même rôle syntaxique que l'agentif des constructions transitives, noté 'A' également. Nous lui préférons la notation 'S', qui aligne l'actant concerné sur celui qui présente les mêmes propriétés syntaxiques (à savoir l'actant unique de la construction intransitive simple).

2.3 Les changements de valence en typologie

Ayant défini la notion de transitivité, nous pouvons à présent penser les changements de valence dans son cadre. Ainsi que le notent AIKHENVALD et DIXON (2000 : 6), la plupart des langues présentent des procédés de dérivation verbale affectant la valence d'un verbe. Ils peuvent réduire ou augmenter le nombre de ses actants, ou encore en altérer seulement les rôles syntaxiques. Ce sont ces opérations, qui peuvent ou non être encodées morphologiquement, que nous désignons sous le terme de 'procédés de changement de valence'³. En effet, les phénomènes de changement de valence que nous décrivons dans ce travail incluent des phénomènes qui ne sont pas marqués morphologiquement (cf. partie IV).

Dans la majorité des cas, les opérations de changement de valence altèrent la configuration des actants d'un verbe en affectant sa transitivité. Ainsi, certaines opérations sont transitivantes : elles rendent transitif un verbe intransitif. D'autres sont détransitivantes : elles rendent intransitif un verbe transitif⁴.

La diversité des opérations de changement de valence existant en typologie est globalement obtenue par différentes combinaisons des quatre caractéristiques binaires suivantes :

1. Altère-t-elle le nombre d'actants d'un verbe ? Oui / Non
2. Altère-t-elle la transitivité d'un verbe ? Oui / Non
3. Effectue-t-elle une augmentation ou une réduction (de valence ou de transitivité) ? Augmentation / Réduction
4. Sur quel actant porte l'opération ? A / P

Le classement proposé ci-dessous est inspiré des typologies des changements de valence de DIXON (2000) et de HASPELMATH et MÜLLER-BARDEY (2004). Le tableau 2.2 en propose une schématisation.

3. Nous n'employons pas les notions de 'diathèse' ou de 'voix' réintroduites par TESNIÈRE (1959), dans la mesure où ces dernières sont directement liées à la morphologie dans la littérature typologique. Ainsi, LAZARD (1997) définit la diathèse comme les « changement[s] des rapports entre le verbe et les actants, comportant une modification morphologique de la forme verbale » et KULIKOV (2010) définit la voix comme « l'encodage régulier de la diathèse dans la morphologie verbale ».

4. En ce qui concerne les opérations de changement de valence qui n'altèrent pas la transitivité d'un verbe, on relèvera les opérations causatives et applicatives ajoutant respectivement un terme A ou P à une construction déjà transitive (DIXON 2000 : 13).

(a) Opérations augmentatives (de valence ou de transitivité)

Le causatif : ajoute un terme A

- Si la construction de base est intransitive \rightarrow S devient P \Rightarrow augmentation de valence + transitivation
- Si la construction de base est transitive \rightarrow l'ancien A est rétrogradé à un rôle plus périphérique, P est conservé \Rightarrow augmentation de valence sans transitivation

L'applicatif : ajoute un terme P

- Si la construction de base est intransitive \rightarrow un actant périphérique devient P, S devient A \Rightarrow transitivation sans augmentation de valence
- Si la construction de base est transitive \rightarrow un actant périphérique devient P, l'ancien P est rétrogradé à un rôle plus périphérique, A est conservé \Rightarrow restructuration sans transitivation ni augmentation de valence

(b) Opérations réductives (de valence ou de transitivité)

L'anticausatif : A est supprimé, P devient S \Rightarrow détransitivation avec réduction de valence

Le passif : A est rétrogradé à un rôle périphérique, P devient S \Rightarrow détransitivation sans réduction de valence

L'antipassif : P est supprimé, A devient S \Rightarrow détransitivation avec réduction de valence

L'antiapplicatif : P est rétrogradé à un rôle périphérique, A devient S \Rightarrow détransitivation sans réduction de valence

Le réfléchi : A et P co-référents se confondent en S. \Rightarrow détransitivation avec réduction de valence

Le réciproque : A et P non co-référents se confondent en S. \Rightarrow détransitivation avec réduction de valence

On notera que les procédés de changement de valence altérant le nombre des actants du verbe opèrent sur le plan sémantique la suppression ou l'ajout d'un participant (A ou P). Ceux qui n'altèrent pas le nombre des actants du verbe

opèrent une restructuration dans la hiérarchie pragmatique des participants (par la rétrogradation de l'un et la promotion d'un autre).

TAB. 2.2 : Les types principaux de changement de valence

Label	Transitivité des constructions		Opération	Réajustement conséquent	Altération du nombre d'actants
	de départ	d'arrivée			
Causatif	intransitive	transitive	+ A	S → P	oui ↗
	transitive	transitive	+ A ₂	A ₁ → X	oui ↗
Applicatif	intransitive	transitive	X → P	S → A	non
	transitive	transitive	X → P	P → X	non
Antiapplicatif	transitive	intransitive	P → X	A → S	non
Passif	transitive	intransitive	A → X	P → S	non
Antipassif	transitive	intransitive	P → ∅	A → S	oui ↘
Anticausatif	transitive	intransitive	A → ∅	P → S	oui ↘
Réfléchi	transitive	intransitive	P=A → S		oui ↘
Réciproque	transitive	intransitive	P+A → S		oui ↘

Parmi ces changements de valence, le causatif et l'anticausatif sont au cœur d'études récentes et en cours portant sur l'encodage des paires de verbes causal/non causal. La notion de paire causal/non causal a été introduite avec le cadre théorique développé par HASPELMATH (1993b, 2008, 2017) et HASPELMATH et al. (2014). Les verbes fonctionnant dans une paire causal/non causal désignent deux procès différant uniquement par la présence vs. absence d'un agent (qui cause le procès) dans la configuration de leurs participants. Par exemple, les verbes *casser* et *se casser* forment une paire dans laquelle le premier est le membre causal et le second le membre non causal. C'est le locus du marquage morphologique qui détermine le type de relation dans laquelle entrent les membres d'une même paire. Si c'est le

membre causal qui est marqué, la paire est encodée par causativisation. Si c'est le membre non causal, elle est encodée par anticausativisation. Si les deux membres sont marqués, ou bien, à l'inverse, si aucun des deux n'est marqué, la paire est encodée par une alternance symétrique, dite plus souvent non directionnelle. L'équipollence (où les deux membres sont marqués), le supplétisme (où les deux membres sont formés sur des racines différentes) et la labilité (où les deux membres sont non marqués, de racine et de forme identiques) sont les trois types majeurs d'alternance non directionnelle.

Tandis qu'HASPELMATH (1993b, 2008, 2017) et HASPELMATH et al. (2014) s'intéressent aux corrélations entre le type d'encodage d'une paire causal/non causal et la sémantique lexicale (surtout en rapport avec l'« échelle de spontanéité ») de ses membres, NICHOLS, PETERSON et BARNES (2004) ont ouvert un champ de recherche sur les types d'encodage privilégiés dans une langue, une famille de langues et une aire linguistique données. Le type privilégié d'encodage des paires causal/non causal est appelé 'orientation de valence' (*valence orientation*) d'une langue. Ainsi, selon cet article, il existe des langues plutôt transitivantes, « qui tendent à traiter leurs verbes intransitifs comme basiques ou simples et leurs verbes transitifs comme dérivés ou complexes » (*ibid.* : 150), des langues plutôt détransitivantes, qui font l'inverse, ainsi que des langues qui traitent à la fois les verbes intransitifs et les verbes transitifs comme dérivés, et d'autres qui les traitent tous comme non dérivés. Pour déterminer l'orientation de valence d'une langue, la méthode de NICHOLS, PETERSON et BARNES (2004) consiste à mesurer les proportions d'alternances transitivantes, détransitivantes et non directionnelles dans un échantillon représentatif de 18 paires causal/non causal (24 paires depuis NICHOLS (2017))⁵.

Par ailleurs, dans la mesure où les typologues s'intéressent davantage aux facteurs qui déterminent les moyens (privilégiés ou non) d'encodage des oppositions de transitivité qu'à leur simple description, certains se penchent depuis très récemment sur leurs évolutions diachroniques, ce dont témoigne par exemple l'organisation

5. Cet échantillon a fait ses preuves en permettant d'établir pour de nombreuses langues leurs orientations de valence qui, regroupées selon la similitude, coïncident avec des regroupements généalogiques (GRÜNTAL et NICHOLS 2017).

d'un atelier de colloque sur les stratégies de changement de valence en diachronie (CENNAMO et KULIKOV 2018) dans la continuité des quelques travaux comme CENNAMO, BARÐDAL et VAN GELDEREN (2012) et KULIKOV et LAVIDAS (2014), et d'un autre sur le thème plus spécifique de la labilité en diachronie (KULIKOV et STROŃSKI 2018). De plus, dans la continuité des travaux de Johanna Nichols sur les causes non linguistiques du développement des procédés de changement de valence (voir par exemple NICHOLS (2011a) sur les dérivations causatives du point de vue des contacts linguistiques au Daghestan, ou encore NICHOLS (2018)), un atelier de colloque sur l'orientation de valence en contact organisé par NICHOLS, GROSSMAN et GRÜNTHAL (2018) s'est donné pour but d'explorer les différentes façons dont l'orientation de valence d'une langue pouvait évoluer par contact avec d'autres, sur la base du constat que la dimension aréale joue un rôle important dans le développement des moyens d'encodage des paires causal/non causal (HASPELMATH 1993b; NICHOLS, PETERSON et BARNES 2004; KULIKOV et LAVIDAS 2014).

L'étude des changements de valence dans une langue donnée est donc cruciale non seulement pour l'identification de son propre mode de changement de valence prédominant, mais également pour l'étude de l'orientation de valence dans l'aire linguistique dans laquelle elle s'inscrit et la reconstruction de l'orientation de valence de ses ancêtres linguistiques.

2.4 Les changements de valence dans la famille caucasique de l'Est

Les langues caucasiques de l'Est ont la réputation d'être transitivantes et d'avoir une proportion bien plus élevée d'opérations causativantes que d'opérations détransitivantes (NICHOLS, PETERSON et BARNES 2004; AUTHIER 2018). Le causatif a été repéré comme la seule opération d'augmentation de valence des langues caucasiques de l'Est (KLIMOV et ALEKSEEV 1980; MALLAEVA 2015).

Le groupe andique présente une grande diversité dans la formation des procédés de changement de valence de type causatif : causatif synthétique en /-ali/ en godoberi (KIBRIK, TATEVOSOV et EULENBERG 1996 : 118-135); causatif synthétique en /-e:/

et causatif analytique avec l’auxiliaire ‘laisser / faire entrer’ en bagvalal (KIBRIK et al. 2001 : 384-394); en akhvakh, deux causatifs synthétiques, l’un en /-a(j)/ et l’autre en /-ut’/, lui-même dérivé d’un auxiliaire causatif signifiant ‘mener à terme’ (CREISSELS 2017 : 26); causatif synthétique en /-a/ en karata (PASQUEREAU 2011 : 75) et /-a:/ en tchamalal (BOKAREV 1949 : 96).

Par ailleurs, les langues andiques sont généalogiquement proches de la langue avare, très bien décrite, notamment par CHARACHIDZÉ (1981). Ce dernier décrit un causatif très transparent et donc probablement récent, qui prend tantôt la forme analytique d’un auxiliaire signifiant ‘faire’, tantôt la forme synthétique issue d’une contraction de ce dernier.

Les langues tséziqes, souvent rapprochées de l’avar et du groupe andique, présentent également des procédés causativants variés, aussi bien synthétiques qu’analytiques. Par exemple, à côté d’un causatif synthétique en -(i)l(l) commun à toutes les langues du groupe, le bejta présente aussi des constructions causatives sérielles utilisant comme auxiliaires différents verbes signifiant ‘poser’, ‘forcer’ et ‘envoyer’, ainsi qu’un causatif analytique avec un verbe auxiliaire signifiant ‘forcer’ (KHALILOVA 2017).

La richesse des procédés causativants n’implique pas une orientation de valence transitivante, mais y est associée en ce qui concerne les langues avaro-ando-tséziqes. En effet, les langues de ce groupe apparaissent comme encore plus transitivantes que les autres langues caucasiennes de l’Est en général (NICHOLS 2011a : 76)⁶, ce que NICHOLS (*ibid.* : 78) interprète comme un trait micro-aréal développé par contact avec l’avar⁷.

Cependant, des études plus précises sur les changements de valence dans des langues caucasiennes de l’Est révèlent que la situation est bien plus complexe que les typologies tant macro-aréales que micro-aréales ne le laissent paraître. Par exemple, CREISSELS (2014) a relevé des différences considérables entre les échantillons de paires causal/non causal de l’akhvakh (andique) et de l’avar, qui présente cinq

6. NICHOLS (2011a : 76) cite à ce sujet la constatation par CREISSELS (2009a) que certaines langues andiques présentent une des proportions les plus élevées de verbes causativés dans le monde.

7. En effet, NICHOLS (2018 : 9-10) montre que le contact avec des langues causativantes peut augmenter les phénomènes de causativisation.

alternances labiles de plus et quatre alternances causatives de moins que l'akhvakh. De fait, les procédés de détransitivation et la labilité ont une place non négligeable dans les langues caucasiennes de l'Est en général et notamment chez celles du groupe avaro-ando-tsézien (FORKER 2016a; AUTHIER 2018). L'avar, par exemple, présente un suffixe /-a+R/ dérivant des verbes intransitifs à sens continuatif-intensif à partir de verbes transitifs (CHARACHIDZÉ 1981 : 150-151). Toutes les langues du groupe tsézien, peut-être à l'exception du khvarchi, présentent de la flexion verbale de type réfléchi ou antipassif (voir COMRIE, KHALILOV et KHALILOVA (2015 : 551-554; 556-561) pour le bejta, van den BERG (1995 : 110-111) pour le hunzib, COMRIE (2000) pour le tsez). Le godoberi a un suffixe antipassif en -a (KIBRIK 1996 : 137). Par ailleurs, AUTHIER (2012 : 24-29) a montré que le morphème détransitivant (antipassif) de l'avar avait des réflexes en dargui et dans certaines langues tséziennes et lezguiennes, notamment de manière particulièrement claire en kryz (AUTHIER 2003 : 23-24), avec une sémantique passive et anticausative. On pensera par ailleurs à la dérivation passive-anticausative ('décausative') de l'udi au moyen du morphème -es (MAISAK 2008 : 139-141).

La distribution éparse de tels phénomènes de détransitivité dans la famille caucasienne de l'Est et leur faible productivité exclut pour AUTHIER (2012 : 30, 2018) l'hypothèse d'une acquisition par contact. Selon AUTHIER (*ibid.*), ces opérations détransitivantes ont bien plus de chance d'être récessives et héritées du proto-daghestanais que les marqueurs causativants, dans la mesure où elles sont bien moins productives et morphologiquement transparentes d'une part, et bien plus polyfonctionnelles et uniformes que ces derniers d'autre part.

La description et l'analyse microscopiques des changements de valence dans une langue caucasienne de l'Est représente donc un enjeu pour la reconstruction de la morphosyntaxe du proto-daghestanais, et notamment de son orientation actancielle.

2.5 Méthodologie et objectifs

Il convient de préciser la nature des données qui ont servi à ce travail, d'énoncer nos objectifs et d'indiquer quelques conventions de description.

2.5.1 *Corpus et données*

Le dialecte andi du village de Zilo n'avait jamais été étudié avant que notre équipe s'y employât à partir de l'été 2016. Aussi, toutes les données exploitées pour ce travail sont de première main. Elles ont été collectées par nos soins au cours de trois missions de terrain au village de Zilo effectuées en avril 2017, août 2017 et août 2018 et représentant un total de cinq semaines. Nous avons travaillé avec une trentaine de locuteurs en tout, mais nos consultants principaux sont au nombre de sept et tous de la famille proche de notre hôte Aligadji G. Magomedov.

Ce travail s'appuie pour l'essentiel sur des données élicitées par suggestion ou traduction du russe vers le dialecte de Zilo (à partir d'enquêtes composées par nos soins). Cette méthode de collecte est en effet le moyen le plus efficace de pallier rapidement l'absence totale de données. Ainsi, notre corpus de données élicitées est composé d'environ 17 800 mots. De plus, nous avons constitué une base de données des 321 lexèmes verbaux primaires de l'andi que nous avons élicités avec leur valence par traduction du russe vers le zilo.

Par ailleurs, nous avons enregistré et annoté plusieurs textes (contes, récits et textes procéduraux) afin de constituer un corpus de données produites naturellement, mais ce dernier n'a servi qu'indirectement à notre travail, compte tenu de sa rareté actuelle. Plus marginalement également, nous avons exploité quelques textes traduits en zilo à partir d'un autre dialecte de l'andi (Salimov Zilo 2016).

2.5.2 *Objectifs*

Ce travail se situe dans la continuité de notre mémoire de Master 1 consacré à la description morphologique, syntaxique et sémantique du causatif zilo. Il développe les aspects que nous n'avons pas pu aborder dans cette précédente étude et étend cette dernière aux autres procédés de changement de valence du zilo, à savoir les suffixes dénominatifs équipollents et la labilité. Nous proposons une description synchronique aussi précise que possible des changements de valence du zilo dans leurs aspects à la fois morphologiques, syntaxiques et sémantiques. L'objectif premier de ce travail est de présenter des données inédites dans un dialecte en cours de

description d'une langue elle-même très peu décrite, surtout en ce qui concerne la valence. Son second objectif est de poser les bases d'une analyse de leurs modalités d'emploi et de permettre un aperçu globale de la façon dont ils s'inscrivent dans le système de la langue. Nous espérons ainsi fournir des données exploitables pour la typologie de la valence et des changements de valence et la reconstruction des paramètres morphosyntaxiques du proto-caucasique de l'Est.

2.5.3 *Conventions de description*

Dans ce travail, conformément à la convention de description adoptée par notre groupe de descriptivistes du zilo, nous avons pris le parti d'employer une transcription conforme à l'alphabet phonétique international, à l'exception d'un seul écart : nous nous passons des ligatures sur les consonnes affriquées, car l'andi ne présente aucun *cluster* non phonologique dont il faudrait les distinguer. Si ce choix est à contre-courant de la tradition caucasologique, il est néanmoins justifié par l'absence de transcription unifiée chez cette dernière et par le souci de lisibilité pour les non-spécialistes.

En ce qui concerne la forme de citation des verbes andis, nous avons choisi la forme d'aoriste pour des raisons expliquées en 3.1.3.2.

Chapitre 3

Une introduction linguistique

Morphologie et syntaxe de la langue andie

La langue andie est une langue ergative à morphologie agglutinante présentant de nombreux traits fusionnels. Sa flexion est majoritairement suffixale.

3.1 Morphologie

3.1.1 *Les marqueurs de genre*

Comme la presque totalité des langues caucasiennes de l'Est (FORCKER 2016b : 9), la langue andie possède la catégorie du genre, qui est le plus souvent non manifeste dans les lexèmes nominaux en synchronie et s'exprime par des marques d'accord. En haut andi, les genres sont au nombre de cinq (CERCVADZE 1966 : 280), un nombre élevé par rapport à la plupart des langues voisines (les langues akhvakh, bagvalal, botlikh, godoberi, karata et les dialectes bas andis en ont trois¹), mais partagé par le tchamalal (BOKAREV 1949 : 22) et les langues tséziennes (FORCKER 2016b).

Le tableau 3.1 répertorie les marques d'accord par lesquelles ces cinq genres se manifestent. L'accord en genre s'exprime au moyen de la variation du marqueur de genre dans les mots contenant un créneau pour ce dernier². De nombreux constituants contiennent un créneau pour le marqueur d'accord en genre, qui est tantôt préfixal, suffixal ou infixal. Sa présence est systématique dans les marqueurs

1. Voir respectivement CHARACHIDZÉ (1981 : 29), MAGOMEDBEKOVA (1967 : 32), KIBRIK et al. (2001 : 64), GUDAVA (1962 : 353-354), KIBRIK, TATEVOSOV et EULENBERG (1996 : 7-8) MAGOMEDBEKOVA (1971 : 41) et CERCVADZE (1966 : 280).

2. Dans ce travail, le créneau pour la marque d'accord en genre est représenté par le symbole 'CL' par référence au terme de 'classe', que de nombreux caucasologues emploient pour ce que nous appelons ici 'genre'.

casuels de génitif masculin et d'affectif (cf. 3.1.2), ainsi que dans la base directe des démonstratifs. Sa présence est fréquente et déterminée lexicalement dans les verbes, adverbes, adjectifs et postpositions. Pour ce qui est du contrôle des marques d'accord, voir 3.2.2.

TAB. 3.1 : Les marqueurs de genre en haut andi

Genre	Abréviation	Morphèmes	
		Singulier	Pluriel
Masculin	M	<i>w</i>	
Féminin	F	<i>j</i>	
Animé	AN	<i>b</i>	<i>j</i>
Inanimé I	INAN ₁	<i>b</i>	
Inanimé II	INAN ₂	<i>r</i>	

Le système des genres de l'andi présente deux autres originalités au sein de son groupe : d'une part, alors que dans les autres langues andiques, en bas andi ainsi qu'en avar, les marqueurs de genre présentent du syncrétisme au pluriel, de sorte que le nombre de genres est moins élevé au pluriel qu'au singulier, en haut andi, c'est l'opposition de nombre qui est neutralisée, à tous les genres excepté l'animé. D'autre part, contrairement aux autres langues caucasiennes de l'Est, groupe avaro-andique compris, aucun des marqueurs ne présente d'allomorphie selon sa place dans le mot.

3.1.2 Morphologie nominale

La langue andie présente une déclinaison nominale composée de cinq cas grammaticaux et d'un système de cas spatiaux bidimensionnel (trois fois sept cas) caractéristique des langues caucasiennes de l'Est (CREISSELS 2009b). Le nominatif, caractérisé par le marquage zéro, s'exprime par la forme nue du radical. Tous les autres cas sont marqués par suffixation de morphèmes à une base différente de celle du nominatif, dite oblique. Les morphèmes casuels sont les mêmes au singulier et au pluriel, mais les bases directes et obliques varient en nombre, de sorte que le nom se décline au moyen de quatre bases différentes réparties dans le tableau 3.2 : la base directe ou nominative singulier, non marquée et donc glosée <X> (où

X correspond au radical); la base oblique singulier glosée <X>.OBL, la base directe pluriel <X>.PL et la base oblique pluriel <X>.PL.OBL³.

TAB. 3.2 : Glose des quatre bases nominales

Nombre	Base directe	Base oblique
Singulier	<X>	<X>.OBL
Pluriel	<X>.PL	<X>.PL.OBL

Les bases obliques et bases de pluriel sont formées à partir de la base directe de manière variée et non prédictible, non seulement par suffixation, mais également par variation sur le radical, d'où le choix de ne pas les segmenter.

Deux classes flexionnelles, celles de masculin et de non-masculin (NM), se distinguent par la formation de leur base oblique singulier et par une allomorphie au niveau du marqueur de génitif.

3.1.2.1 Les cas grammaticaux

Les cinq cas grammaticaux du dialecte de Zilo sont répertoriés dans le tableau 3.3, modifié d'après MARTYNOVA (2017) suivant nos remarques personnelles⁴. Ce dernier représente les deux classes flexionnelles mentionnées ci-dessus.

TAB. 3.3 : Le système des cas grammaticaux

	Masculin		non-masculin	
	SG	PL	SG	PL
Nominatif	<i>nuso</i> 'neveu'	<i>nusodul</i>	<i>berka</i> 'serpent'	<i>berkol</i>
Ergatif	<i>nusof-di</i>	<i>nusobda-di</i>	<i>berku-di</i>	<i>berka-di</i>
Génitif	<i>nusof:u-_{CL}(-ul)</i>	<i>nusobda-_{CL}(-ul)</i>	<i>berku-tti(/-tɬol)</i>	<i>berka-tti(/-tɬol)</i>
Datif	<i>nusof:u-j/-ɬu</i>	<i>nusobda-ɬu</i>	<i>berku-ɬu</i>	<i>berka-ɬu</i>
Affectif	<i>nusof:u-<CL>o</i>	<i>nusobda-<CL>o</i>	<i>berku-<CL>o</i>	<i>berka-<CL>o</i>

La variation du datif dans la déclinaison des masculins singuliers semble être libre. Le cas génitif de la même déclinaison est caractérisé par un marqueur de

3. Certains substantifs ont une base oblique identique à leur base directe, qui sera donc glosée comme cette dernière <X>.

4. Ce tableau présente le paradigme des cas grammaticaux selon l'état actuel des recherches, qui sont à ce jour inachevées.

genre, que contient également le marqueur du cas affectif. Les morphèmes entre parenthèse dans les formes de génitif sont employés en cas d'accord au pluriel. L'accord en genre et en nombre dans les deux marqueurs casuels concernés est décrit en 3.2.2.

3.1.2.2 Les cas spatiaux

Le système des cas spatiaux de l'andi est bidimensionnel, c'est-à-dire qu'il consiste en la combinaison de deux séries de marqueurs : les premiers marqueurs, que nous appelons marqueurs de localisation suivant GANENKOV (2005), sont au nombre de sept et indiquent la position par rapport au point de repère marqué. Les seconds, que nous appelons marqueurs de direction suivant COMRIE et POLINSKY (1998), sont au nombre de trois et indiquent la trajectoire par rapport au même point de repère : aucun mouvement (essif), direction vers le repère (latif) et mouvement en provenance du repère (élatif). L'essif a le marquage zéro de la base fléchie pour la localisation. L'opposition essif / latif ne concerne que les marqueurs de localisation en *-a* et se marque par la fermeture de cette voyelle (par exemple *-ʔa* (ESS) vs. *ʔo* (LAT) au superlocatif), sauf pour le marqueur illatif supplétif en *-di*. Le marqueur élatif *-ku* se suffixe au marqueur de localisation. Le tableau 3.4, adapté d'après celui de MARTYNOVA (2017) suivant nos remarques personnelles, présente le système des cas spatiaux du dialecte de Zilo pour tous les noms.

TAB. 3.4 : Le système des cas spatiaux

Localisation	Valeur	Base fléchie	Direction		
			Essif	Latif	Élatif
IN	dans	NOM	<i>-la</i>	<i>-lo/-di</i>	<i>-la-ku</i>
SUPER	sur	OBL	<i>-ʔa</i>	<i>-ʔo</i>	<i>-ʔa-ku</i>
CONT	contre (surface)	OBL		<i>-tʃu</i>	<i>-tʃu-ku</i>
APUD	près de, chez	OBL	<i>-χa</i>	<i>-χo</i>	<i>-χa-ku</i>
SUB	sous	OBL		<i>-tʃi</i>	<i>-tʃi-ku</i>
INTER	dans (contenant dense)	OBL		<i>-tʃi</i>	<i>-tʃi-ku</i>
AD	à, avec	OBL		<i>-qχi</i>	<i>-qχi-ku</i>

Chaque cas spatial est illustré par un des exemples suivants (dans l'ordre du tableau) :

- *kadil-di* (sheepfold.OBL-ILLAT) '[⇒] dans la bergerie'
- *refoba-ʔa-ku* (tree.PL.OBL-SUPER-EL) 'de sur les arbres'
- *nusof-tʃu* (nephew.OBL-CONT) 'contre les neveux'
- *nusobda-χo* (nephew.PL.OBL-APUD.LAT) '[⇒] chez les neveux'
- *ustulu-ttʃi* (table.OBL-SUB) 'sous la table'
- *hon-tti-ku* (village⁵-INTER-EL) 'du village'
- *berku-qχi* (snake.OBL-AD) 'avec le serpent'

3.1.3 Morphologie verbale

3.1.3.1 Les différentes classes morphosyntaxiques de bases verbales

Les bases verbales se divisent en deux classes morphosyntaxiques du point de vue de l'accord :

1. La classe 1 comprend les bases commençant par une voyelle et contenant un créneau pour le marqueur de genre. Elles sont de deux types :
 - a) Celles de type 1a sont de structure CL-V**base**-TAME⁶ et s'accordent également en nombre au moyen de la variation de leur voyelle initiale ou, plus rarement, par supplétisme. *p. ex. j-ik'.o* 'elle était' (ex. 1) *j-ok'.o* 'elles étaient' (2); *w-uk.u* 'il est tombé' (3), *w-uk'.u* 'ils sont tombés' (4).
 - b) Celles de type 1b, de structure CL-V**base**-TAME (marqueur de genre préfixé) ou, plus rarement, V<CL>**base**-TAME (marqueur de genre infixé), ne s'accordent pas en nombre. *p. ex. j-etsiqχ.i* 'X l'/les a louée(s)' (5); *a<w>tʃ.o* 'il(s) s'est/se sont lavé(s)' (6)
2. La classe 2 comprend les bases qui ne comportent pas de marqueur de genre. Ces dernières ne s'accordent ni en genre, ni en nombre et peuvent commencer par une consonne ou une voyelle⁷. *p. ex. qχamm.i* 'X a capturé Y(SG/PL)' (7); *halt.o* 'X a/ont refroidi' (8).

Les exemples sont glosés ci-dessous :

5. Le suffixe interlocatif s'affixe à la base oblique, mais les bases directe et oblique singulier du nom du village sont identiques.

6. V représente la voyelle initiale de la base et TAME le(s) suffixe(s) de flexion en temps-aspect-mode-évidentialité.

7. Ces bases invariables peuvent avoir une structure semblable à celle des bases variables, avec un marqueur de genre probablement pétrifié, *p. ex. bah.an* (tear.PST(AOR)) 'X a déchiré Y'.

Classe 1a : accord en genre et en nombre

- | | |
|---|--|
| (1) <i>j-ik'.o</i>
F-be.PST(AOR)
'elle était' | (2) <i>j-ok'.o</i>
F-PL\be.PST(AOR)
'elles étaient' |
| (3) <i>w-uk.u</i>
M-fall.PST(AOR)
'Il est tombé.' | (4) <i>w-uk'.u</i>
M-fall.PL.PST(AOR)
'Ils sont tombés.' |

Classe 1b : accord en genre uniquement

- | | |
|---|---|
| (5) <i>j-ets:iqχ.i</i>
F-praise.PST(AOR)
'X l'/les a louée(s).' | (6) <i>a<w>tf.o</i>
wash<M>.PST(AOR)
'Il(s) s'est/se sont lavé(s).' |
|---|---|

Classe 2 : pas d'accord

- | | |
|--|---|
| (7) <i>qχamm.i</i>
capture.PST(AOR)
'X a capturé Y(SG/PL)' | (8) <i>halt.o</i>
cool_off.PST(AOR)
'X a/ont refroidi.' |
|--|---|

3.1.3.2 La flexion verbale

Les bases verbales présentent une variation thématique. Il existe deux thèmes, le thème de passé et le thème de non-passé, qui se forment de manière suffixale et seront ici séparés de la base du verbe par le caractère ' : à la fois dans la ligne de glose et dans le texte andi⁸.

Selon un critère purement lexical⁹, certaines bases verbales n'ont qu'un thème de passé, formé au moyen d'un suffixe thématique uniquement vocalique <V>. Les autres verbes forment leurs thèmes de passé et de non-passé au moyen de suffixes en voyelle suivie de la nasale /n/, schématisés <Vn>. Cette différence, qui fonde deux classes de bases verbales, a des répercussions sur la réalisation phonologique et,

8. Ce caractère de segmentation a été choisi sur les conseils de T. A. Maisak. Le défi posé par les suffixes thématiques pour la glose consiste en la spécificité de leur statut : ils sont segmentables tout en n'étant pas tout à fait des morphèmes à part entière, mais plutôt des submorphes. Utilisé dans la ligne de glose, le caractère du point honore le statut submorphématique du suffixe thématique en le séparant partiellement de la base à l'instar des éléments non segmentables. Utilisé dans le texte andi, le point souligne la différence avec les éléments non segmentables.

9. Néanmoins, ce critère est certainement corrélé à une différence phonologique en diachronie.

plus sporadiquement, morphologique, des suffixes de temps-aspect-mode-évidentialité (TAME)¹⁰.

Le verbe est fléchi en temps, aspect, mode et évidentialité. La flexion synthétique en TAME est exclusivement suffixale et peut s'échelonner sur plusieurs créneaux. Le premier créneau suffixal de TAME est accolé tantôt à la base verbale athématique, tantôt à un thème déterminé, passé ou non-passé, selon une distribution complémentaire conditionnée à la fois par la classe morpho-phonologique de la base et la zone du paradigme concernée. La structure morphologique d'un verbe est ainsi schématisée :

(CL-)radical(.TH)-TAME(-TAME)

Exemples :

- | | |
|---|--|
| <p>(9) <i>r-oqχ'.onn-ij</i>
 INAN₂-close.PST-PF
 'X a ouvert Y.'</p> | <p>(10) <i>k'amm.i-rado</i>
 eat.PST-PROG
 'X est en train de manger Y.'</p> |
| <p>(11) <i>r-utł-e</i>
 INAN₂-say-HAB
 'X dit Y.'</p> | <p>(12) <i>tł'iχ.inn-u</i>
 fall_asleep.NPST-INF
 'S'endormir.'</p> |

Le tableau 3.5 recense les principales formes du paradigme verbal synthétique d'une base vocalique, *rutłi* 'dire', et d'une base nasale, *tł'iχon* 's'endormir', classées selon le thème fléchi en ordonnée. On notera que le thème de passé a été nommé ainsi parce que tous les morphèmes flexionnels associés au temps du passé s'y affixent, mais quelques uns des suffixes associés au présent s'y accolent également (comme le progressif).

10. En effet, les thèmes en nasale provoquent des assimilations avec le segment suivant. Par ailleurs, le paradigme verbal présente une allomorphie au niveau du suffixe d'infinitif conditionnée par la classe morpho-phonologique de la base. Pour une illustration de ces phénomènes, cf. tableau 3.5.

TAB. 3.5 : Paradigme des formes verbales synthétiques de base modifié d'après
 VERHEES (2017c) et VERHEES (c.p. 03.2017)

		Base vocalique	Base nasale
		<i>rutł-</i> 'dire'	<i>tł'ix-</i> 's'endormir'
		Thème PST <i>rutł.i-</i> [base.PST(V)]-TAME	Thème PST <i>tł'ix.on-</i> [base.PST(V ₁ n)]-TAME
Aoriste		<i>rutł.i</i>	<i>tł'ix.on</i>
	NEG	<i>rutł.i-su</i>	<i>tł'ix.on-su</i>
Parfait Converbe PST		<i>rutł.i-j</i>	<i>tł'ix.onn-ij</i>
	NEG	<i>rutł.i-j-su</i> <i>rutł.i-tf'igu</i>	<i>tł'ix.onn-ij-su</i> <i>tł'ix.on-tf'igu</i>
Participe PST/IMP ITR		<i>rutł.i-b(-ul)</i>	<i>tł'ix.o-m(-ul)</i>
	NEG	<i>rutł.i-su-b(-ul)</i>	<i>tł'ix.on-su-b(-ul)</i>
Progressif		<i>rutł.i-r/-rado/-rallo</i>	<i>tł'ix.o-mado/-mallo</i>
	NEG	<i>rutł.i-r/rado/rallo-su</i>	<i>tł'ix.o-mado/-mallo-su</i>
		Base athématique <i>rutł-</i> [base]-TAME	Thème NPST <i>tł'ix.in-</i> [base.NPST(V ₂ n)]-TAME
Habituel		<i>rutł-e</i>	<i>tł'ix.inn-e</i>
	NEG	<i>rutł-e-su</i>	<i>tł'ix.inn-e-su</i>
Infinitif		<i>rutł-eri</i>	<i>tł'ix.inn-u</i>
	NEG	<i>rutł-eri-su</i> <i>rutł-e-su-ri</i>	<i>tł'ix.inn-u-su</i>
Futur/participe NPST		<i>rutł-ija</i>	<i>tł'ix.inn-ija</i>
	NEG	<i>rutł-esxa</i>	<i>tł'ix.inn-esxa</i>
		Base athématique	
Impératif TR		<i>rutł-o</i>	<i>q'abf-on</i> 'cligner'

Nous avons choisi comme forme de citation des verbes le thème de passé nu (ou forme d'aoriste). En effet, il présente l'avantage d'être à la fois la forme du

paradigme la moins marquée morphologiquement et la plus informative possible. En effet, Il est riche d'information aussi bien morpho-phonologique que lexicale, renseignant à la fois sur la classe morpho-phonologique de la base (vocalique ou nasale) et la nature de la voyelle thématique de passé (qui est un trait lexical).

3.1.3.3 L'analytisme

Le paradigme verbal de l'andi comporte également de nombreuses formes analytiques, recensées dans le tableau 3.6. Leur inventaire est issu de la combinaison d'une forme finie pouvant varier entre le converbe de passé, le progressif, l'habituel et le futur, et d'un auxiliaire pouvant être à l'aoriste, au parfait ou au futur. L'auxiliaire le plus productif est le verbe CL-*ik'o* 'être'. Cependant, on notera l'usage possible d'un autre auxiliaire, le verbe CL-*ibi*, uniquement à la forme d'aoriste. Ce dernier signifie dans sa forme lexicale 'se tenir debout', mais est synonyme de l'auxiliaire CL-*ik'o* dans sa forme grammaticalisée¹¹.

Ainsi, en combinaison avec un auxiliaire à la forme d'aoriste, un auxilié au converbe passé donne un plus-que-parfait, un auxilié au progressif un imparfait (ou imperfectif), un auxilié à l'habituel un habituel dans le passé, et un auxilié au futur un irréel. Associées à un auxiliaire à la forme de parfait, toutes ces formes d'auxilié donnent le même produit avec une nuance d'évidentialité indirecte. Enfin, en combinaison avec un auxiliaire à la forme de futur, le produit est le même avec une nuance d'incertitude.

11. Pour une discussion de la grammaticalisation du verbe CL-*ibi* 'se tenir debout' en copule de passé et auxiliaire, voir ROCHANT et VERHEES (2017).

TAB. 3.6 : Paradigme verbal des formes verbales analytiques, modifié d'après VERHEES (2017c) et VERHEES (c.p., mars 2018)

		Auxiliaire		
		Aoriste CL- <i>ik'o</i> CL- <i>isi</i>	Parfait CL- <i>ik'oj</i>	Futur CL- <i>ik'uja</i>
CVB.PST	<i>rutlij</i>	<i>rutlij</i> CL- <i>isi</i> CL- <i>ik'oj</i> Plus-que-parfait	+indirect	+incertitude
PROG	<i>ruttir</i>	Imparfait	+indirect	+incertitude
HAB	<i>rutle</i>	Habituel Passé	+indirect	+incertitude
FUT	<i>rutlija</i>	Irréel	+indirect	+incertitude

Par ailleurs, du point de vue du lexique, l'andi présente un inventaire relativement réduit de locutions verbales.

3.2 Syntaxe générale

Dans cette section, nous décrivons les principaux aspects de la syntaxe andie.

3.2.1 L'ordre des mots

Si aucune étude n'a été menée concernant l'ordre des mots en andi, il est néanmoins possible d'affirmer d'après les données disponibles que l'ordre des constituants externe est très flexible (tous les ordres attestés), qu'il n'a pas de rôle dans l'expression de la construction actancielle, mais seulement un rôle pragmatique. Par ailleurs, il est probable que l'ordre non-marqué soit SOV, comme dans la plupart des langues caucasiennes de l'Est (FORKER et BELYAEV 2016 : 1). Pour ce qui est de l'ordre des constituants interne, CERCVADZE (1965 : 369-370) note pour le dialecte d'Andi une direction centripète (déterminant-déterminé, ou encore dépendant-tête). Cette description semble s'appliquer au dialecte de Zilo.

3.2.2 L'accord

Au sein du syntagme nominal, l'accord est contrôlé par la tête de celui-ci. Ainsi, les dépendants (adjectifs, numéraux, démonstratifs, noms au génitif, participes) s'accordent à leur tête en nombre, ainsi qu'en genre s'ils contiennent un créneau de marqueur de genre, mais pas en cas.

L'exemple 13 fournit des cas d'accord du marqueur de génitif avec la tête du syntagme :

- (13) a. *di-b* *tfunk'a*
 I.OBL-INAN₁(GEN) leg[INAN₁]
 'Ma jambe'
- b. *dada-b-ul* *k^wentt'adul*
 Dad-INAN₁(GEN)-PL_i pitchfork[INAN₁].PL_i
 'les fourches de mon grand-père' (*Le Teigneux* 2017)
- c. *homolovada-b* *gedu*
 friend[M].PL.OBL-INAN₁(GEN) cat[INAN₁]
 'Le chat de mes amis'

Les exemples 14 à 16 fournissent des cas d'accord de démonstratif¹² (ex. 14), d'adjectif (15) et de participe (16) avec la tête du syntagme :

- (14) *hene-r* *χutfa* (15) *fu-b* *ħal*
 DEM-INAN₂ book[INAN₂] good-INAN₁ state[INAN₁]
 'Ce livre.' 'Bon état.'
- (16) *b-ots'.i-b-ul* *panqχ'ol*
 INAN₁-PL \fill.PST-PTCP.PST-PL bread[INAN₁].PL
 'Pains fourrés.'

12. SALIMOV (2010 [1968] : 144-149) recense 26 démonstratifs dans le dialecte de Gagatli et décrit très sommairement la sémantique de chacun. Néanmoins, à défaut de connaître le nombre et la sémantique des démonstratifs du dialecte de Zilo, nous avons choisi de les gloser tous de manière identique (DEM). Les démonstratifs ont une fonction aussi bien déictique qu'anaphorique. On notera qu'il n'existe pas de pronom personnel de troisième personne en andi et que les références aux personnes extérieures à l'acte d'énonciation se font au moyen de divers démonstratifs employés comme pronoms.

Hors du syntagme nominal, l'accord se fait systématiquement avec l'actant au nominatif (S/P) de la proposition. Tout constituant contenant un marqueur de genre (verbes, adverbes, noms au cas affectif, postpositions) s'accorde en genre avec ce dernier, et certains constituants sélectionnés lexicalement s'accordent aussi ou seulement en nombre.

Le verbe ne s'accorde jamais en personne.

3.3 Actance

La langue andie a un alignement strictement ergatif, ce qui se manifeste par les marqueurs casuels et, le cas échéant, l'accord dans le verbe, qui est systématiquement contrôlé par l'actant au nominatif.

- (17) a. *den-ni χam* *b-as.on.*
 I-ERG fabric[INAN₁][NOM] INAN₁-measure.PST(AOR)
 'J'ai mesuré le tissu.'
- b. *tɰurtɰa* *r-uts'o-j.*
 butter[INAN₂][NOM] INAN₂-melt.PST-PF
 'Le beurre a fondu.'

Dans l'exemple 17, le terme patientif *χam* de la construction 17a et l'actant unique *tɰurtɰa* de la construction intransitive 17b sont marqués de la même façon : ils portent le cas nominatif et contrôlent la marque d'accord en genre préfixée au verbe.

3.3.1 Les constructions actanciennes de base

Si nous considérons avec LAZARD (1994 : 132) que la valence d'un verbe consiste dans « le nombre des actants qui peuvent être en rapport spécifique avec lui » et « la construction où ils entrent » (cf. 2.1), alors on peut établir une répartition des verbes selon leur valence, c'est-à-dire la construction actancielle qu'ils emploient. Ce que nous appelons les constructions actanciennes de bases (avec COMRIE, KHALILOV et KHALILOVA (2015 : 541)) sont celles que LAZARD (1994 : 134) définit comme les classes de verbes « dominantes » ou « majeures » dans une langue.

Le dialecte andi de Zilo présente trois constructions actanciennes de base : intransitive, transitive et affective.

3.3.1.1 La construction transitive prototypique

Dans la construction transitive prototypique, définie dans le cadre théorique établi par HOPPER et THOMPSON (1980) et NÆSS (2007) (chez qui la notion de transitivité est conçue comme graduelle et multifactorielle), l'agentif (ou terme A) est marqué au cas ergatif, tandis que le patientif (ou terme P) est marqué au cas nominatif¹³ :

$V\{A_{\text{ERG}}, P_{\text{NOM}}\}$

CL-*iχi* 'prendre', *k'ammi* 'eat', *rutl'i* 'dire' sont des exemples de verbes transitifs.

- (18) *alihadzi-di refa qχuqχ.an.*
 PN-ERG wood[INAN₂][NOM] saw.PST(AOR)
 'Aligadji a scié le bois.'

- (19) *wofu-di j-otsi j-etsiqχ.i.*
 boy.OBL-ERG F-sibling[NOM] F-praise.PST(AOR)
 'Le garçon a fait l'éloge de sa sœur.'

Dans les exemples 18 et 19, l'agentif est au cas ergatif; le patientif est au cas nominatif et contrôle donc la marque d'accord en genre préfixée au radical verbal *-etsiqχ-*.

3.3.1.2 La construction intransitive

Quelle que soit la classe sémantique du verbe, stative ou dynamique, agentive ou non, l'actant unique (ou sujet) de la construction intransitive est marqué par le cas nominatif et contrôle la marque d'accord sur les verbes et éventuels autres constituants qui possèdent un créneau pour celle-ci.

La construction intransitive peut être schématisée comme suit :

$V\{S_{\text{NOM}}\}$

Les verbes *tibi* 'sauter', CL-*it'fo* 'mourir', CL-*uʔon* 'aller', *ħalt'un* 'travailler', *zarχu* 'geler', CL-*ibi* 'être debout' et CL-*iko* 'brûler' sont des exemples de verbes intransitifs.

13. Avec AUTHIER (2009), CREISSELS (2009c) et KIBRIK, TATEVOSOV et EULENBERG (1996), nous emploierons dans ce travail le terme de nominatif et non d'absolutif, car ce cas correspond à la forme de citation et à la forme non marquée du paradigme nominal.

V{EXP_{AFF}, STIM_{NOM}}

- (24) *hegefu-<j>o* *dziʔ-e* *j-iʔ.i* *baħara-j.*
 DEM.OBL.M-AFF<F> love-HAB F-stand.PST(AOR) betrothed-F[NOM]
 ‘Il aimait sa fiancée.’

Dans l'exemple 24, l'expérient du verbe 'aimer' (à l'habituel dans le passé, exprimé par une forme analytique) est un pronom démonstratif au cas affectif, et le stimulus 'fiancée' est au nominatif. C'est l'actant nominatif qui contrôle les marques d'accord hors du syntagme nominal. Il est de genre féminin dans cette construction, c'est pourquoi le marqueur infixé au morphème de cas affectif dans le démonstratif *hegefu-<j>o* et le marqueur préfixé à l'auxiliaire *-iʔ.i* sont féminins.

- (25) *ħadizati-o* *anʔ.i* *qħuj.*
 PN-AFF<INAN₁> hear.PST(AOR) noise[INAN₁][NOM]
 ‘Khadijat a entendu un bruit.’

Dans l'exemple 25, l'expérient du verbe 'entendre' est un nom propre au cas affectif, et le stimulus 'bruit' est au nominatif. Ce dernier contrôle la marque d'accord infixée au morphème de cas affectif.

3.3.2 Les autres constructions actanciennes importantes

Dans cette section, nous examinons d'une part certaines classes actanciennes que LAZARD (1994 : 135) appelle 'mineures' employant des constructions transitives étendues, d'autre part des constructions qui ne se plient pas à ce schéma.

3.3.2.1 Les constructions transitives étendues

3.3.2.1.1 Les verbes de visée

LAZARD (1994 : 150) définit les verbes de visée comme les verbes désignant des « actions orientées en direction d'un objet sans nécessairement l'atteindre et l'affecter ». En andi, les verbes de visée emploient une construction intransitive étendue dans laquelle l'objet visé, ou destination, est marqué au cas superessif ou superlatif (selon les lexèmes), ainsi que l'illustre le schéma suivant :

V{S_{NOM}, X_{SUPER}}

Les verbes *antfi* ‘écouter’, *urbun* ‘penser’ et *bužu* ‘croire’ sont des exemples de verbes de visée.

- (26) *qχ'urban urb.u-mado enfiu-b=gu onfi=lo*
 PN[NOM] think.PST-PROG RFL.OBL.M-INAN₁(GEN)=EMPH then=ADD
b-ik'-uja-l-ʔo.
 INAN₁-be-PTCP.NPST-OBL-SUPER.LAT
 ‘Qurban pense à son futur.’

Dans l'exemple 26, l'agentif ‘Qurban’¹⁴ est au cas nominatif. Le rôle de destination est rempli par une forme de participe non-passé du verbe ‘être’ signifiant ‘futur’ et fléchi au cas superlatif.

3.3.2.1.2 Les verbes de contact

Les verbes de contact emploient une construction transitive étendue dans laquelle l'agentif est marqué au cas ergatif, la surface au cas superessif et l'instrument au cas nominatif, ainsi qu'illustré par le schéma suivant :

V{A_{ERG}, P_{NOM}, X_{SUPER}}

En vertu de cette construction, communément employée par les verbes de contact parmi les langues caucasiques de l'Est (NICHOLS 1984 : 188, 2011b : 467-470, 476) on ne frappe pas ‘sur une surface avec un bâton’ comme en français, mais on frappe ‘un bâton sur une surface’. Cela est illustré par l'exemple 27 :

- (27) *hegef-di motfif-ʔa dʒab.i*
 DEM.OBL.M-ERG child.OBL.M-SUPER[ESS] beat.PST(AOR)
hints'o.
 stone[INAN₁][NOM]
 ‘Il a jeté [lit. ‘frappé’] une pierre sur l'enfant.’

L'actant nominatif est omis dès lors qu'il ne désigne pas un instrument mais un objet interne, comme une ‘frappe’ dans la construction 28.

14. La prononciation à l'avare [*qχ'urban*] du prénom arabe *Qurban* signifiant ‘offrande, sacrifice’ est propre à l'idiolecte de notre famille principale de consultants. En andi de Zilo, ce prénom se dit normalement *Urman*.

- (31) *aliashab-di χutfa itf.i qχ'urban-χo.*
 PN-ERG book[INAN₂][NOM] give.PST(AOR) PN-APUD.LAT
 'Aliashab a prêté un livre à Qurban.'

Dans l'exemple 31, le troisième actant 'Qurban' est au cas apudlatif et remplit la fonction de récipiendaire temporaire du verbe 'donner'.

3.3.2.1.4 Les verbes de parole

Les verbes de parole emploient une construction transitive étendue dans laquelle l'allocutaire est marqué au cas adlocatif (pour lequel l'essif et le latif sont morphologiquement indifférenciés) :

$V\{A_{\text{ERG}}, P_{\text{NOM}}, X_{\text{AD}}\}$

Les verbes *rutli* 'dire' et *rats'in* 'questionner' sont les seuls verbes de parole que nous avons identifiés. Leur construction est illustrée par l'exemple 32.

- (32) *den-ni du-qχi baba=χo j-i?-ija*
 I-ERG thou.OBL-AD Mum[F][NOM]=QUOT F-arrive-FUT
ifi<j>a.
 at_home.LAT<F>
 'Je t'ai dit que maman allait rentrer à la maison.'

3.3.2.2 Les constructions génitiales

Les constructions génitiales, où le sujet logique (en opposition au sujet grammatical) est marqué au cas génitif, sont utilisées avec au moins deux types de prédicats. Tout d'abord, la possession prédicative en *andi* emploie une construction existentielle et plus précisément oblique de type génitif, appelé 'possessif génitif'. Dans ce type de possession prédicative, le possesseur est exprimé en tant que modifieur du groupe nominal sujet de la construction existentielle¹⁶. Cette construction est illustrée pour l'*andi* dans l'exemple 33.

16. D'après la classification de STASSEN (2013), ce type de possession prédicative est le plus rare des cinq types majeurs en typologie, et celui qui prévaut dans les langues caucasiennes de l'Est. L'arménien (*ibid.*) et le turc (LEWIS 1967 : 245-247) emploient également ce type de possession prédicative.

- (33) *Ali-b* *dzi* *mafina*.
 PN-INAN₁(GEN) COP.PRS car[INAN₁][NOM]
 ‘Ali a une voiture.’ [lit. ‘Une voiture est d’Ali’]

Par ailleurs, le génitif est également employé comme marqueur du sujet logique dans la construction du verbe *CL-αχο* ‘échoir’ employé dans le sens de ‘vendre’¹⁷. Cela est illustré par l’exemple 34.

- (34) *Aħmadi-r-ul* *ħetf’ink’ol* *r-αχ.o-j*.
 PN.OBL-INAN₂(GEN)-PL corn[INAN₂].PL[NOM] INAN₂-end_up.PST-PF
 ‘Ahmed a vendu le maïs.’ [lit. ‘Le maïs d’Ahmed a échu.’]

3.3.3 De l’emploi du marquage *-di* de l’ergatif dans une fonction instrumentale

Le marquage *-di* correspondant au cas ergatif est également employé pour marquer des participants au rôle sémantique attribuable au domaine de la force (dans un sens suffisamment élargi pour accueillir le rôle de contenu). Dans les exemples 35 et 36, les termes respectifs *refimadi* et *darudodi* ont le rôle de force (par laquelle le divan vieillit, par laquelle le voisin est mort).

- (35) *divan refima-di* *t’irαχ.u-j*.
 sofa year.PL.OBL-INST get_old.PST-PF
 ‘Le canapé s’est usé avec les années.’
- (36) *t’ulu darudo-di* *maduhal* *w-utf’.o*.
 bad medicine.OBL-INST neighbour[M][NOM] M-die.PST(AOR)
 ‘Le voisin est mort à cause d’un mauvais médicament.’

Comme l’illustre l’exemple 37, le cas en *-di* marque les groupes nominaux désignant un contenu dont le patientif est empli ou chargé.

- (37) *třongol* *ħen-di* *b-its’.i*.
 basin[INAN₁][NOM] water-INST INAN₁-fill.PST(AOR)
 ‘La bassine s’est remplie d’eau.’

17. L’emploi du génitif comme sujet logique de constructions non existentielles est également décrit pour le turc (altaïque) d’après LEWIS (1967 : 245–247) et le bezhta (tséziq, caucasique de l’Est) d’après COMRIE, KHALILOV et KHALILOVA (2015 : 544).

Ce cas est aussi employé pour marquer les compléments circonstanciels de durée (traduits par la préposition ‘pendant’ en français).

Les emplois du cas en *-di* pour marquer une force (entre autres) et pour marquer un agent semblent syntaxiquement distincts : les agents marqués par le cas en *-di* semblent traités comme des actants et plus précisément comme des sujets, et les forces marquées par le cas en *-di* comme des circonstants. Cette remarque se déduit de deux éléments.

- Le premier argument est pragmatique : la position non marquée des agents en *-di* dans la phrase est la première position, tandis que celle des forces marquées par le cas *-di* semble être la deuxième position. Or, l’andi est a priori une langue SOV (cf. 3.2.1). Dans la construction 38a avec le verbe intransitif *CL-eza* ‘brûner’, par exemple, le substantif *miti* ‘soleil’ au cas en *-di* désignant une force est placé en seconde position. Le placer en première position (38b) produit un énoncé au sens incertain hors contexte, dans la mesure où cette position est pragmatiquement marquée pour cet élément.
- Le second actant est sémantico-syntaxique : les verbes strictement intransitifs, c’est-à-dire ceux qui ne sont compatibles avec un terme agentif que dans leur forme causativée (cf. exemple 39a), sont compatibles dans leur forme simple avec un terme marqué par le cas *-di* si ce dernier est inanimé, c’est-à-dire s’il désigne une force (cf. exemple 39b).

- (38) a. *den mitir-di j-ez.a.*
 I sun.OBL-INST F-brown.PST(AOR)
 ‘J’ai bronzé au soleil.’
- b. *?mitir-di den j-ez.a.*
 sun.OBL-INST I F-brown.PST(AOR)
 ‘Au soleil, j’ai bronzé.’
- (39) a. *tufmanf-di maduhal *w-utʃ.o /*
 enemy.OBL-ERG neighbour[M][NOM] M-die.PST(AOR)
^{OK}*w-utʃ-oł.i.*
 M-die-CAUS.PST(AOR)
 ‘L’ennemi a fait mourir le voisin.’

- b. *t'ulu darudo-di* *maduhal* *w-utf'.o.*
 bad medicine.OBL-INST neighbour[M][NOM] M-die.PST(AOR)
 'Le voisin est mort à cause d'un mauvais médicament'

Ainsi, certains verbes marquent leur participant au rôle de force par le marquage *-di*, mais en y associant un rôle syntaxique de circonstant et non d'actant. Les verbes concernés ne constituent donc pas de classe actancielle spécifique. Si le marquage *-di* de circonstants et d'actants correspond probablement à un seul et même cas en diachronie (voir paragraphe suivant), on le considérera néanmoins comme la forme syncrétique de deux cas différents en raison de la différence syntaxique des rôles marqués : le cas ergatif et un cas qu'on nommera instrumental, par tradition.

En effet, CERCVADZE (1965 : 244-247 & 266-269) cité par HEWITT (1983 : 173-174) parle de ce phénomène en attribuant au cas ergatif de l'andi une fonction secondaire instrumentale. Le marquage du rôle instrumental par le cas ergatif est très fréquent dans les langues caucasiennes de l'Est, et surtout avaro-andiques, qui n'ont pas de cas instrumental consacré (KIBRIK 2003 : 89; DANIEL et GANENKOV 2008 : 21-22)¹⁸.

Dans le dialecte de Zilo, néanmoins, le rôle proprement instrumental ne peut être marqué que par le cas adlocatif (cf. exemple 40).

- (40) *Batuli-di* *haqχ'u* *k^wanor-ijd.i* *tʃiraqχu-qχi /*
 Batuli-ERG room[INAN₁][NOM] bright.OBL-FCT.PST(AOR) lamp.OBL-AD
 **tʃiraqχu-di.*
 lamp.OBL-INST
 'Batuli a éclairé la pièce avec la lampe.'

3.3.4 L'omission d'actants

L'omission d'un actant est très fréquente en andi. Elle peut avoir lieu dès lors que l'identité du référent est évidente pour les interlocuteurs de par le contexte d'énonciation, remplissant ainsi une fonction anaphorique. L'omission du terme agentif peut également être sujette à une interprétation non spécifique, dite aussi

18. C'est le cas, par exemple, en karata (PASQUEREAU et KHALIDOVA 2017 : 2), en akhvakh (CREISSELS 2009c : 3), en godoberi (KIBRIK, TATEVOSOV et EULENBERG 1996 : 113) et en avar (CHARACHIDZÉ 1981 : 37).

‘arbitraire’ (‘arbitrary’ dans la terminologie de CREISSELS (2014)), ce qui est illustré par l'exemple 41.

- (41) \emptyset *jofi* *qɣamm.i*
 A \emptyset (ERG) girl[F][NOM] capture.PST(AOR)
 ‘ \emptyset a capturé la fille → La fille a été capturée par quelqu’un.’

L'exemple 41 montre que l'omission d'agent interprétée comme non spécifique se traduit aisément en français par une tournure passive.

S'il ne reçoit pas une lecture anaphorique, un terme P omis peut être interprété comme l'objet typiquement associé au verbe de la construction (cf. exemple 42). L'omission d'un terme P avec une interprétation non spécifique est perçue comme correcte en élicitation, mais un patient non spécifique sera plus volontiers traduit par *dan* ‘chose’. L'omission interprétée comme non spécifique de l'actant unique d'une construction (qu'on traduirait en français par une construction du type ‘quelqu'un dort’), quant à elle, a été rejetée en élicitation par nos consultants¹⁹.

- (42) *jofu-di* *itloqxi* *b-aʔ.i-r*.
 girl.OBL-ERG silently read.PST(AOR)
 ‘La fille lit en silence.’

3.4 Aperçu des procédés de changement de valence en *andi de Zilo*

L'*andi* présente deux procédés transitivants. Dans la deuxième partie de ce travail, nous décrivons la première de ces opérations, qui est un suffixe causatif permettant d'augmenter la valence d'un verbe en ajoutant dans sa structure un agent au rôle syntaxique d'agentif.

La seconde opération transitivante est prise en charge par un suffixe dénominatif à sens factitif, en équipollence avec un suffixe dénominatif détransitivant à sens inchoatif. Les marqueurs factitif et inchoatif dérivent à partir de bases non verbales des verbes signifiant respectivement ‘rendre X’ (comme le français *attrister*) et

19. À titre de comparaison, l'omission non spécifique du terme P ou de l'actant unique est possible en lezghien (lezgouique, caucasique de l'Est) d'après HASPELMATH (1993a : 287–289), mais elle rare dans le premier cas.

‘devenir X’ (*s’attrister*), où le contenu de X correspond au sens de la base. Ces deux dérivations sont décrites en troisième partie.

Il n’existe aucun autre procédé détransitivant marqué en andi de Zilo. La labilité joue donc un rôle essentiel dans la rétrogradation et la suppression de participants. Elle fait l’objet de la quatrième partie.

La réflexivité et la réciprocité sont exprimées au moyen de pronoms spécialisés ou par l’usage intransitif d’un verbe labile.

La rétrogradation pragmatique de l’agentif (exprimée en français par la voix passive, p. ex. ‘la souris a été mangée *par le chat*’) s’exprime par un ordre des constituants et une intonation marqués. Quant à l’expression des agents arbitraires ou non spécifiques (‘la souris a été mangée [s.e. ‘par un agent non spécifique’]), elle est prise en charge par la simple omission du terme A_{ERG} de la construction actancielle du verbe (exemple 41).

La suppression de l’agent (qui correspond à des procès qu’on peut qualifier d’‘anticausatifs’ par extension au domaine sémantique du terme syntaxique consacré) est exprimée par l’usage intransitif d’un verbe labile.

En effet, tous les verbes transitifs sont susceptibles d’être employés intransitivement en ne conservant que leur actant patientif dès lors que leur agentif est coréférent au patientif (procès réfléchis ou réciproques), non spécifique (procès passifs) ou absent (procès anticausatifs). On peut donc considérer que tous les verbes transitifs sont sujets à la P-labilité (ou labilité préservant le patient).

Enfin, la suppression sémantique du patient (associée à des procès qu’on peut qualifier d’‘antipassifs’ par extension de cette notion syntaxique au domaine sémantique) est exprimée par l’usage intransitif de rares verbes A-labiles (ou verbes labiles préservant l’agent).

L’andi ne présente aucune dérivation applicative ou antiapplicative.

Deuxième partie

La dérivation causative

Le causatif, un procédé d'augmentation de valence consistant à ajouter dans une construction prédicative un terme A (voir 2.3), est la principale opération transitivante de l'andi, aussi bien que le procédé de dérivation verbale le plus important dans cette langue. Capable de dériver des verbes à partir de n'importe quelle base verbale, il se distingue aussi par une morphologie complexe et joue un rôle majeur dans la formation du lexique andi. Après un point sur la catégorie du causatif en typologie (chapitre 4), nous proposons une description morphologique du causatif andi dans le chapitre 5, une description syntaxique et sémantique dans le chapitre 6, ainsi qu'un aperçu de son rôle dans le lexique de la langue andie dans le chapitre 7. Par ailleurs, nous proposons une analyse diachronique de la morphologie du suffixe causatif en annexe A.

Chapitre 4

Le causatif : une introduction typologique

D'après KULIKOV (2001 : 888), le causatif est l'une des catégories de dérivation verbale les plus fréquentes en typologie. C'est par ailleurs une catégorie complexe au croisement de la morphologie, de la syntaxe, de la sémantique et de la lexicologie. Aussi, les définitions apportées par ces domaines de la grammaire ne regroupent pas toutes les mêmes phénomènes. Il est donc nécessaire de désambiguïser la notion de causatif en clarifiant toutes les interprétations auxquelles elle est sujette, ainsi que de préciser quelle définition a été retenue pour guider notre étude du causatif dans la langue andie. Par ailleurs, la catégorie du causatif est très diverse des points de vue morphologique et sémantique. Aussi, nous proposons un aperçu des différents types morphologiques et sémantiques attestés en typologie.

4.1 Définition typologique du causatif

La façon la plus classique de définir le causatif est de le comprendre avec COMRIE (1985 : 323) comme une opération dérivationnelle d'augmentation de valence qui instaure entre la construction de base et la construction dérivée un rapport décrit comme suit :

«[...] the basic verb forms a sentence that describes some situation; the derived verb has a different subject, and the sentence with the derived verb indicates that the referent of this new subject brings about (or, more weakly, fails to prevent) the situation described by the sentence that contains the basic verb. »

Pour illustrer cette définition, nous empruntons un exemple en langue touvine (altaïque) à KULIKOV et JOHANSON (1998) (cité par HASPELMATH (2008 : 5)) :

- (1) a. *ool doŋ-gan.*
boy freeze-PST
'Le garçon a gelé.'
- b. *ašak ool-du doŋ-ur-gan.*
old_man boy-ACC freeze-CAUS-PST
'Le vieil homme a fait geler le garçon.'

Dans l'exemple 1, la phrase 1a est la construction de base et la phrase 1b une construction dérivée au moyen d'un causatif morphologique suffixal. On remarque une réorganisation de la structure actancielle avec l'introduction d'un terme A, le 'vieil homme', et la transformation du sujet initial 'garçon' en terme P à l'accusatif.

Le problème d'une définition du causatif comme procédé dérivationnel est posé par les causatifs dits lexicaux. En effet, une telle définition impose de considérer les verbes simples russes *kormit'* 'nourrir' ou *ubivat'* 'tuer' comme des causatifs supplétifs dans une langue où la dérivation causative n'existe pas, ou bien élimine ces verbes de son champ de description. De plus, les causatifs lexicaux posent problème même pour les langues qui connaissent la dérivation causative, comme le français (avec l'auxiliaire *faire*). En effet, lorsque SONG (2001 : 260) décrit le causatif lexical comme impliquant la supplétion, il note qu'« il n'y a pas de similarité formelle entre le verbe de base et son corrélat causatif ». Nous reprenons alors la question que pose HASPELMATH (2008 : 1) : en quel sens le verbe de base est-il basique et le corrélat causatif non basique ? En français, pourquoi *tuer* serait-il le dérivé de *mourir* et non l'inverse ?

C'est pourquoi on pourra préférer une définition syntaxique plus large typologiquement, qui n'implique pas la relation asymétrique de dérivation et qu'on trouve chez le même auteur dix ans auparavant, COMRIE (1974 : 2) :

« If the non-causative verb has a valency n (takes n arguments), then its causative equivalent will normally take $n + 1$ arguments, since in addition to the arguments of the non-causative verb, the causative verb also includes reference to the causer of the action. »

Cependant, HASPELMATH (2008 : 1) propose une autre solution. Celle-ci consiste à l'inverse à réduire le champ d'action de la définition du causatif : remplaçant

la paire ‘verbe de base - verbe causatif’ par la paire ‘verbe simple - verbe causal’ (en anglais *plain verb* et *causal verb*), Martin Haspelmath propose les définitions suivantes :

« A causal verb is a verb denoting a situation containing a causing subevent and a resulting situation. A plain verb in a plain/causal pair is the verb denoting only the resulting situation of the causal verb. [...] Causative = overtly coded causal (e.g. *wañu-chi-* ‘kill’ [formé sur *wañu-* ‘die’]). »

Sans faire intervenir la notion de dérivation, Haspelmath donne donc une définition sémantico-morphologique restrictive du causatif excluant les causatifs dits lexicaux (ou supplétifs) comme le français *tuer* (par rapport à *mourir*). En effet, les causatifs lexicaux ne sont pas marqués morphologiquement comme causatifs (cf. 4.2).

Les problèmes énoncés ci-dessus ne se posent pas nécessairement pour cette étude spécifique, puisque, d’une part, l’andi connaît de la dérivation causative marquée morphologiquement et, d’autre part, présente un nombre suffisamment restreint de verbes causaux non marqués pour qu’ils puissent sans grand risque être considérés comme des causatifs lexicaux ou supplétifs (traités en 9). Nous nous permettons donc pour ce travail de rétablir la définition initiale par COMRIE (1985 : 323) qui pose le causatif comme équivalent de la dérivation causative, tout en gardant à l’esprit que cette définition n’est pas valable universellement.

Dans la construction causative, l’actant nouvellement introduit par la dérivation causative est appelé causateur (en anglais *Causer*) et, d’après DIXON (2000 : 30), « réfère à quelqu’un ou quelque chose (qui peut être un événement ou un état) qui commence ou contrôle l’activité », ce qui définit la « fonction syntaxico-sémantique de A (le sujet transitif) ». Dans la terminologie de COMRIE (1974 : 2), le causateur est le « sujet-matrice » de la construction.

Le terme S ou le terme A de la construction de base, quant à lui, acquiert un nouveau rôle syntaxique dans la construction causative. Il est le participant sur lequel agit le causateur et donc le « sujet enchassé » du « verbe enchassé » (*ibid.*) désignant l’action causée ou l’état résultant. Ce participant est défini comme le causataire de la construction (en anglais *Causee*).

On notera que la terminologie de CHARACHIDZÉ (1981 : 127) distingue, en vertu de leurs syntaxes différentes, l'opération qui dérive un prédicat trivalent ou tétravalent à partir d'un prédicat divalent ou trivalent, qu'il appelle 'factitif', de l'opération qui dérive un prédicat divalent à partir d'un prédicat monovalent, qu'il appelle 'causatif'. Cependant, la plupart des ouvrages typologiques sur lesquels nous nous appuyons ne font pas cette distinction terminologique. AIKHENVALD et DIXON (2000 : 13), par exemple, emploient indistinctement le terme de 'causatif' : « si une langue a de la dérivation causative, alors elle s'applique toujours au verbes intransitifs. Dans certaines langues, [...] la dérivation causative s'applique aussi aux verbes transitifs. ». Aussi, nous ne faisons pas non plus de distinction dans ce travail. En effet, les deux opérations que CHARACHIDZÉ (1981 : 127) distingue sont prises en charge par un seul et même marqueur morphologique dans le verbe. Cette identité morphologique justifie selon nous de les traiter comme deux versions syntaxiques d'une même opération consistant à ajouter un agent dans une construction actancielle prédéfinie dont dépend directement la structure actancielle de la construction causative dérivée.

4.2 Les différentes formations du causatif

Il existe plusieurs procédés de formation du causatif :

- le causatif morphologique ou synthétique, c'est-à-dire formé au moyen d'un morphème spécial affixé au prédicat. Nous illustrons ce procédé par un exemple du babungo (Niger-Congo) extrait de SCHAUB (1985 : 211) (cité par HASPELMATH et MÜLLER-BARDEY (2001 : 11)) :

- (2) a. *nw nùì táa nùì.*
he enter in house
'Il est entré dans la maison.'
- b. *m nùì-s nw táa nùì.*
I enter-CAUS him in house
'Je l'ai fait entrer dans la maison.'

Ici, le suffixe *-s* déclenche la dérivation causative, introduisant le causateur 'je'.

- Le causatif analytique ou périphrastique, c'est-à-dire formé avec un auxiliaire, par exemple en français le verbe *faire* dans la phrase *Pascal a fait venir son frère*, ou en anglais le verbe *let* dans la phrase *Let me speak*.
- Le causatif lexical ou supplétif, qui consiste à employer une racine différente de celle du corrélat non causal, par exemple le verbe français *tuer* par rapport au verbe *mourir*.

4.3 La question du marquage du causataire

D'après COMRIE (1985 : 342), toute dérivation causative, qu'elle s'applique à des verbes transitifs, intransitifs ou ditransitifs, implique un réajustement du sujet déjà présent dans la construction de base du fait qu'elle introduit un nouveau sujet et qu'il ne peut exister plus d'un sujet dans une même construction. Or, ce réajustement du sujet de la construction de base en tant que causataire dans la construction causative se fait d'après Comrie selon la hiérarchie reproduite ainsi :

Sujet > Complément d'objet direct > Complément d'objet indirect > Objet oblique

Quelle que soit la valence initiale du verbe causativé, le causataire a tendance à occuper « la position la plus haute de la hiérarchie qui ne soit pas déjà remplie par un autre actant du verbe causatif. », ce que nous comprenons comme la position vacante la plus élevée dans la hiérarchie après le sujet introduit par l'opération causative. COMRIE (*ibid.*) illustre cela par le tableau reproduit en figure 4.1. Ce tableau montre comment les actants déjà présents dans la construction de base (intransitive, monotransitive ou ditransitive) se réajustent suite à l'introduction d'un nouveau sujet par la dérivation causative. Une construction intransitive ne comporte qu'un seul actant, en position de sujet. Le nouveau sujet introduit par la dérivation causative provoque sa rétrogradation minimale, de sorte qu'il occupe la plus haute place vacante dans la hiérarchie, celle d'objet direct (DO).

Le verbe transitif, lui, comporte un sujet et un objet direct. L'introduction d'un nouveau sujet par la dérivation causative provoque la rétrogradation minimale du

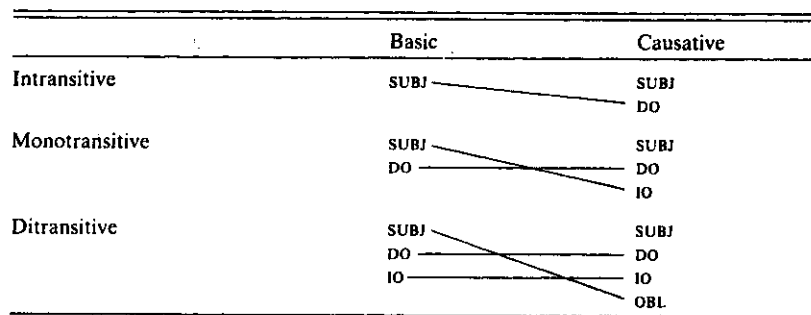


FIG. 4.1 : Relations typiques entre verbe simple et verbe causatif selon COMRIE (1985 : 342)

sujet, qui est le seul à être rétrogradé dans la construction causative. Le sujet de la construction de base acquiert donc la position d'objet indirect dans la construction causative, car c'est la position restante la plus élevée.

Selon le même principe, le sujet d'une construction ditransitive se retrouve dans la position d'objet oblique dans la construction causative.

Nous verrons en 6.1.4 dans quelle mesure la proposition de Comrie s'applique au système andi.

4.4 La sémantique du causatif

Les types sémantiques de causatif existant en typologie ont été décrits avec le plus de précision par NEDJALOV et SIL'NICKIJ (1969 : 28-35), SHIBATANI (1975 : 40-72) et DIXON (2000 : 61-74). Tout d'abord, on notera après NEDJALOV et SIL'NICKIJ (*ibid.*) que le procès causatif se caractérise par un 'lien de causation' qui connecte deux sous-procès : le procès 'causant', aussi appelé 'Antécédant', et l'état causé, aussi appelé 'Conséquent'.

Nous relevons avec KULIKOV (2001 : 891-893) et NEDJALOV et SIL'NICKIJ (1969 : 28-35) les paramètres sémantiques pertinents pour l'analyse sémantique des causatifs, c'est-à-dire ceux qui peuvent discriminer entre des morphèmes causatifs distincts dans certaines langues. Les notions définies dans cette section seront utilisées pour décrire la sémantique du causatif (6.2).

Factitif vs. permissif : lors d'une causation factitive, la « source primaire du changement » (NEDJALOV et SIL'NICKIJ 1969 : 28) est le causateur (c'est

lui qui a l'initiative du procès ou qui en est la cause). Lors d'une causation permissive, c'est le causataire qui est la source primaire du changement, et le causateur ne fait alors que lui permettre de le réaliser. L'anglais présente une opposition de la sorte entre les auxiliaires 'make' (factitif) et 'let' (permissif).

Direct vs. indirect : lors d'une causation directe (*contactive* chez NEDJALOV et SIL'NICKIJ (1969), *manipulative* chez SHIBATANI (1975)), « le causateur manipule le causataire de sorte à faire advenir le procès causé » (KULIKOV 2001 : 892). Lors d'une causation indirecte ('distante' chez NEDJALOV et SIL'NICKIJ (1969), *directive* chez SHIBATANI (1975 : 31–38)), « le causateur et l'état causé ne sont pas directement connectés, et le causataire présente de plus ou moins de libre-arbitre dans la réalisation ou non de l'état causé » (NEDJALOV et SIL'NICKIJ 1969 : 28). Cette opposition peut être illustrée en français par les énoncés *Il m'a fait tomber* (causation directe) et *Il m'a obligée à tomber* (causation indirecte). D'après DIXON (2000 : 67), le hindi (indo-européen) présente une opposition de directivité entre les suffixes causatifs *-a*, qui exprime une causation directe, et *-va*, qui exprime une causation indirecte.

Coercitif vs. curatif : dans certaines langues comme le finnois (ouralien) (PEN-NANEN 1986), il existe un marqueur spécifique pour exprimer une causation curative, c'est-à-dire réalisée au moyen d'un demande ('demander à quelqu'un de faire quelque chose'), par opposition à ce que nous appellerons ici 'coercitif' ('forcer quelqu'un à faire quelque chose').

Degré de participation du causateur au procès : certaines langues, comme le guarani (tupi), ont un marqueur causatif spécifique pour exprimer les causations où le causateur participe à la réalisation du procès en aidant le causataire. Il peut être justifié de considérer ce sens 'assistif' (KULIKOV 2001) comme un sous-type de causatif du fait qu'il est exprimé par le marqueur causatif ordinaire dans de nombreuses langues, par exemple en kabarde (caucasique de l'Ouest) (ROCHANT 2016). Cependant, il est possible de le considérer également comme un des sens non proprement causatifs qui peuvent être pris en charge par les marqueurs causatifs.

Intentionnel vs. accidentel : cette opposition concerne l'agentivité du causateur.

Si le causateur atteint le résultat de la causation intentionnellement (comme *Il a tué quelqu'un intentionnellement*), on parle de causation intentionnelle. À l'inverse, on parle de causation accidentelle (comme *Il a tué une fourmi par mégarde*). Selon DIXON (2000 : 70), cette opposition est par exemple attestée dans les marquages causatifs du chrau (austroasiatique).

Selon NEDJALKOV et SIL'NICKIJ (1969 : 28-29), l'opposition sémantique fondamentale pour la catégorie du causatif est l'opposition permissif vs. factitif. Les marqueurs causatifs ne connaissant pas cette opposition sont caractérisés comme ayant une sémantique globale (NEDJALKOV et SIL'NICKIJ 1969 : 29).

Par ailleurs, il convient de relever un paramètre sémantique important identifié par SONG (2001) : l'implicativité. Une causation implicative signifie que le sous-procès causant et l'état causé sont en relation d'implication : affirmer que la causation a eu lieu implique qu'elle a atteint son résultat (l'état causé). Ainsi, la causation est implicative dans la construction française *Il l'a fait tomber*, dans la mesure où il n'est pas possible d'y ajouter *Mais il n'est pas tombé*. Lors d'une causation non implicative, en revanche, la vérité de l'état causé n'est pas nécessairement vérifiée. Cette opposition ne distingue pas des marqueurs causatifs différents dans une même langue mais plutôt les marqueurs causatifs de langues différentes. D'après LETUČIJ (2009 : 391), les causatifs synthétiques sont le plus souvent implicatifs aux temps du passé, ce qui est moins le cas pour les causatifs analytiques.

Chapitre 5

La morphologie du suffixe causatif

La morphologie du causatif andi se caractérise par des variations allomorphiques complexes dont nous présentons dans ce chapitre une description et une analyse synchronique. Cependant, il n'est pas possible de rendre compte de tous ces phénomènes sur le plan strictement synchronique. Aussi, nous en proposons une explication diachronique argumentée et détaillée en annexe A.

Cette partie est consacrée exclusivement aux données du dialecte de Zilo. En effet, l'allomorphie du marqueur causatif dans les autres dialectes haut andis diffère légèrement par rapport à celui de Zilo. Aussi, nous avons choisi de ne pas la traiter ici afin d'éviter toute confusion. Elle est néanmoins décrite et partiellement analysée en annexe A dans le cadre de la résolution de certaines questions diachroniques. Les autres caractéristiques morphologiques du causatif qui seraient propres à d'autres dialectes andis ne sont pas décrites non plus dans ce travail¹.

5.1 La variation allomorphique du morphème causatif dans le dialecte de Zilo

Le causatif zilo est un suffixe verbal qui se présente sous diverses réalisations : [-oll] et [-oɬ] en cas d'affixation à une base vocalique, [-onn] et [-onɬ] en cas d'affixation à une base nasale.

Comme le suffixe d'impératif, le causatif s'accroche directement à la base athématique du verbe. Il forme lui-même une nouvelle base verbale fléchie en TAME, dite

1. Par exemple, le morphème causatif du dialecte d'Andi s'accorde en nombre avec le terme P de la construction (CERCVADZE 1966 : 268). Cependant, la complexité morphologique de ce phénomène nécessite une description et analyse détaillées qui dépassent le cadre de ce mémoire. Aussi, nous laissons ce travail pour de futures recherches.

causative, qui est de type vocalique, c'est-à-dire qu'elle ne peut se décliner que sous deux formes : thématique de passé au moyen d'un suffixe purement vocalique, et athématique (cf. 3.1.3). Son thème de passé, alors qu'il varie lexicalement pour les bases verbales non dérivées, a systématiquement la forme *-i*. Nous comparons la structure du verbe causativé à celle du verbe simple dans le schéma 5.1, et l'illustrons dans l'exemple 1 :

Verbe simple : (CL)-[*radical*](.TH)-TAME

Verbe causativé : (CL)-[*radical*]-CAUS(.TH)-TAME

FIG. 5.1 : Structure des verbes simple et causativé

- (1) *b-ik'-oł.i-j.*
INAN₁-be-CAUS.PST-PF
'[X] a posé [Y].'

La variation allomorphique du suffixe causatif peut être détaillée de la manière suivante :

1. En cas de base vocalique (non nasale) :
 - Le suffixe causatif a la forme [-*oł*] dans les formes au thème de passé, c'est-à-dire lorsqu'il est suivi du suffixe thématique de passé en *.i*.
 - Le suffixe causatif a la forme [-*oll*] dans tous les autres contextes.
2. En cas de base nasale :
 - Le suffixe causatif a la forme [*onł*] dans les formes au thème de passé, c'est-à-dire lorsqu'il est suivi du suffixe thématique de passé en *.i*.
 - Le suffixe causatif a la forme [-*onn*] dans tous les autres contextes.

Le tableau 5.1 représente les paradigmes basique et dérivé d'un verbe de chaque conjugaison (vocalique et nasale). Ne sont incluses que les formes nécessaires à la compréhension de la morphologie verbale².

2. Pour une description du paradigme verbal en général, voir section 3.1.3.2. On rappellera que seule la conjugaison des bases nasales comporte un thème non passé.

TAB. 5.1 : Le paradigme des verbes causatifs en andi de Zilo

Valeur	base vocalique : CL-ik ^w - ‘être’		base nasale : CL-ik- ‘manger’	
	[- CAUS]	[+ CAUS]	[- CAUS]	[+ CAUS]
	Thème passé (.PST)			
AOR	CL-ik'.o	CL-ik'oł.i	CL-ik.on	CL-ik-onł.i
PF	CL-ik'.o-j	CL-ik'oł.i-j	CL-ik.onn-ij	CL-ik-onł.i-j
PROG	CL-ik'.o-rado	CL-ik'oł.i-rado	CL-ik.o-mado	CL-ik-onł.i-rado
	base athématique		Thème non-passé (.NPST)	base athématique
HAB	CL-ik ^w -e	CL-ik'-oll-e	CL-ik.unn-e	CL-ik-onn-e
INF	CL-ik ^w -eri	CL-ik'-oll-u	CL-ik.unn-u	CL-ik-onn-u
FUT	CL-ik'-uja	CL-ik'-oll-ija	CL-ik.unn-ija	CL-ik-onn-ija
IMP(TR)	rutł-o ‘dis’	CL-ik'-oll-o	base athématique arχ-on ‘ouvre’	CL-ik-onn-o

5.2 Forme sous-jacente et allomorphes du suffixe causatif zilo

Il convient de noter qu'il est impossible de rendre compte de toutes les composantes de la variation allomorphique du morphème causatif zilo en restant dans un cadre descriptif strictement synchronique. Il est donc impossible de déterminer la véritable forme sous-jacente du morphème causatif uniquement selon des critères synchroniques. Néanmoins, compte tenu de la nécessité pratique d'élire une forme sous-jacente pour ce morphème — ne serait-ce que pour disposer d'une forme de citation —, nous proposons d'en déterminer une de manière partiellement conventionnelle selon un critère distributionnel.

Les allomorphes en latérale fricative ([oł] et [onł]) ne se produisent que dans un seul contexte morpho-phonologique : lorsque le causatif précède le suffixe thématique de passé (en .i). À l'inverse, le suffixe causatif se réalise systématiquement en sonante géminée dans tous les autres contextes, qui sont plus variés morpho-phonologiquement, ainsi que le montre le tableau 5.1. En vertu de ce déséquilibre, nous supposons que la réalisation en latérale fricative -ł est conditionnée par le contexte spécifique de la position devant le suffixe thématique de passé (en .i). On notera que cette distribution n'est conditionnée par aucune règle morphologique

ou phonologique active en synchronie. La décision d'écarter les formes en latérale fricative dans la détermination de la forme sous-jacente du morphème causatif est donc conventionnelle : si elle repose sur un critère distributionnel, elle n'est toutefois pas justifiée au sein du système morfo-phonologique synchronique du zilo.

Cependant, c'est en vertu d'une règle morfo-phonologique synchronique du zilo que les formes en sonante géminée ([*oll*] et [*onn*]) doivent également être considérées comme des réalisations secondaires. En effet, d'après le tableau 5.2, le suffixe causatif est réalisé de manière géminée lorsqu'il est suivi d'un autre morphème que le suffixe thématique de passé en *.i*. Or, le tableau 5.1 montre qu'il n'est pas le seul morphème en sonante du paradigme verbal à se réaliser de manière géminée. Les autres morphèmes concernés sont les suffixes thématiques de passé et de non-passé du paradigme nasal (p. ex. *CL-ik.onn-ij*, *CL-ik.unn-u*) lorsque ces derniers sont suivis d'une voyelle.

Cette réalisation de surface en sonante géminée est conditionnée synchroniquement par une règle morfo-phonologique fonctionnant uniquement dans le domaine verbal en vertu de laquelle les sonantes situées à la fois en finale de morphème et en position intervocalique sont réalisées de manière géminée³. Cette règle concerne également les radicaux verbaux, chez lesquels une sonante finale n'existe jamais sous forme simple, p. ex. [*k'amm.i*] (eat.PST) comme réalisation de /*k'am.i*/, [*qxell.i*] (scratch.PST) comme réalisation de /*qxel.i*/. Ainsi, nous suggérons que la réalisation en sonante géminée est conditionnée par un contexte spécifique.

3. Dans le domaine nominal, s'il est fréquent que les sonantes en position intervocalique soient géminées, elle peuvent souvent être prononcées aussi de manière simple, comme dans les mots [=*bolo*] / [=*bollo*] (particule conditionnelle) ou [*elo*] / [*ello*] 'crème aigre, beurre'. Il existe également des noms dans lesquels la sonante intervocalique est toujours prononcée de manière simple, comme *ila* 'mère', *Ali* (prénom) ou *Zilur* 'Zilo'. Par ailleurs, nous avons trouvé un seul contexte d'occurrence de sonante à la fois en position intervocalique et finale de morphème dans le domaine nominal : il s'agit des verbes factitifs dérivés à partir de bases nominales en sonante finale, comme *reerts'om-ijd.i* 'rendre propre' à partir de *reerts'om* 'propre', *ruhunn-ijd.i* 'apprendre (quelque chose à quelqu'un)' à partir de *ruhun* 'habitué' et *bat'ol-ijd.i* à partir de *bat'ol* (distinctly.PL). Dans ces verbes, la finale de la base nominale se trouve en position finale de morphème intervocalique. Or, si les deux verbes factitifs dérivés à partir d'une base en *n* final que nous avons trouvés géminent ce dernier, ce n'est pas le cas des autres factitifs dérivés à partir d'une base en sonante finale. Notamment, tous les factitifs formés sur des bases au pluriel en *-ol* (p. ex. *bat'ol-ijd.i*, *badol-ijd.i*) semblent avoir un *l* simple devant le suffixe factitif. Or, ces verbes spécifiques offrent un exemple contrastif éloquent par rapport aux verbes causatifs, qui, eux, ne peuvent jamais se réaliser en *l* simple.

5.3 La variation libre de la forme causative des bases nasales : forme régulière vs. forme refaite

Aucune des réalisations allomorphiques du suffixe causatif n'est donc éligible en tant que forme sous-jacente. Compte tenu de la règle de gémiation des sonantes énoncée précédemment, nous proposons une forme sous-jacente en sonante simple : aux réalisations vocaliques du suffixe causatif une forme sous-jacente */-ol/*, et à ses réalisations nasales une forme sous-jacente */-onl/*. Compte tenu de la distribution régulière du trait de nasalité chez les suffixes verbaux en fonction de la nasalité sous-jacente de la base verbale (cf. 3.1.3.2), il est permis de supposer le processus sous-jacent *//-ol//* → */-ol/* en cas de base vocalique et *//-ol//* → */-onl/* en cas de base nasale.

Nous proposons donc un morphème causatif de forme sous-jacente *//-ol//* aux deux formes sous-jacentes 'intermédiaires' dépendant du trait de nasalité de la base⁴ — */ol/* et */onl/* — qui ont chacune une réalisation en latérale fricative et une réalisation en sonante gémifiée en distribution complémentaire détaillée dans le tableau du paradigme 5.1 ainsi que dans le tableau 5.2, qui représente les différentes réalisations du suffixe causatif.

TAB. 5.2 : Réalisations phonétiques du suffixe causatif

F. sous-jacente	Base	F. sous-jacente intermédiaire	Contexte	Réalisation
<i>//-ol//</i>	vocalique	→ <i>/-ol/</i>	thème PST	→ [-oɫ]
			autres	→ [-oll]
	nasale	→ <i>/-onl/</i>	thème PST	→ [-onɫ]
			autres	→ [-onn]

5.3 La variation libre de la forme causative des bases nasales : forme régulière vs. forme refaite

La forme causative des verbes en base nasale dont à la fois le thème de passé et le thème de non-passé sont en une autre voyelle que *o* (p. ex. PST *baɣar.un-*, NPST *baɣar.un-* 'commencer') est sujette à une variation libre entre la réalisation attendue en [-onɫ] suffixée à la base athématique et une forme refaite sur le thème de passé ou de non-passé au moyen de la réalisation vocalique [-oɫ] du suffixe

4. C'est-à-dire que le suffixe causatif, affixé directement à la base athématique, prend en charge le trait de nasalité ailleurs exprimé par les suffixes thématiques de passé ou non-passé.

causatif. Par exemple, le verbe *bazarun* ‘commencer’ forme son causatif soit de manière régulière en *bazaronti*, soit par réfection en *bazarunnoti*. Le verbe CL-*erhan* (NPST CL-*erhan-*) ‘se réjouir’ forme son causatif en CL-*erhonti* ou en CL-*erhannoti*. Le verbe *rats’in* (NPST *rats’in-*) ‘demander’ forme son causatif en *rats’onti* ou en *rats’innoti*.

Il semblerait que les formes refaites en *.Vnnoti* soient plus souvent produites que les formes attendues en *-onti*.

On notera que les bases sujettes à une alternance thématique PST *.on* / NPST *.Vn* n’ont pas de forme refaite de causatif : d’une part, les causatifs en *-onnoti* issus de verbes au thème de passé en *.on* ont une sémantique de double causatif (cf. 6.4.2.4) et sont donc à interpréter comme tels. D’autre part, ces verbes ne peuvent pas former de causatif à partir de leur base de non-passé. Par exemple, la forme *CL-*i?innoti*, formée à partir de la base de non-passé CL-*i?in-*, n’existe pas. L’absence de forme refaite de causatif dans le paradigme de ces verbes peut s’expliquer par le simple fait qu’un de leurs thèmes est en *.on*, ce qui rendrait non nécessaire la réfection.

Nous n’avons pas pu déterminer si la forme refaite de causatif en *.Vnnoti* était formée sur le thème de passé ou sur le thème de non-passé de verbes concernés, car il n’a pas été trouvé de verbe dont les thèmes de passé et de non-passé seraient à la fois différents et tous deux formés au moyen d’une autre voyelle que *o*. En effet, les verbes en base nasale qui utilisent des voyelles différentes pour former leur thème de non-passé et leur thème de passé (p. ex. PST CL-*i?on-* ‘aller’, NPST CL-*i?in-*) ont toutes un thème de passé en *.on*.

Nous ne disposons donc dans notre base de données ni de base nasale dont les thèmes alterneraient entre deux voyelles autre que *.o*, ni de base nasale à thème de non-passé en *.o* qui formerait son thème de passé à partir d’une autre voyelle.

La découverte de bases alternant entre les thèmes PST *.Vn* / NPST *.on* formant un causatif à partir de leur thème de passé serait à même de prouver que les causatifs refaits sont formés sur le thème de passé. À l’inverse, s’il s’avérait qu’une telle alternance n’existait pas ou n’était pas associée à l’existence d’un causatif

5.3 *La variation libre de la forme causative des bases nasales : forme régulière vs. forme refaite*

refait dans le paradigme des verbes concernés, la réfection du causatif pourrait être interprétée comme une conséquence de l'absence de toute voyelle *-o* dans le paradigme simple d'une base nasale, à cause de laquelle la présence idiosyncratique d'une voyelle *-o* à la forme causative serait perçue comme dissonante. Demeurerait alors la question du thème sélectionné pour la réfection du causatif.

La découverte de bases présentant une alternance $PST .V_1n / NPST .V_2n$ serait probante pour déterminer à partir de quelle base la forme de causatif est refaite. À l'inverse, s'il s'avérait que de telles alternances n'existent pas, l'indétermination du thème à partir de laquelle est formé le causatif refait ne poserait pas de problème. En effet, on considérerait alors que la forme causative refaite est formée sur le seul et unique thème du verbe afin d'harmoniser le paradigme de ce dernier. Au stade du recensement du lexique verbal andi, c'est cette dernière conclusion qui doit être adoptée.

Chapitre 6

L'opération causative : syntaxe et sémantique

De même que le marqueur */-ali/* du godoberi (KIBRIK 1996 : 118), le causatif synthétique en */-ol/* du dialecte andi de Zilo est extrêmement productif : il peut causativer virtuellement n'importe quel verbe indépendamment de sa sémantique et de sa valence. Cependant, cet opérateur dérivationnel ne peut s'appliquer qu'à des verbes, contrairement à certaines langues où le marqueur causatif est aussi utilisé pour dériver des verbes à partir de bases adjectivales, comme le suffixe *-e:* du bagvalal (DANIEL' et al. 2001 : 192), ou nominales, comme le suffixe *-ēn* du moyen perse (KORN 2013).

La dérivation causative typique en andi consiste à augmenter la valence d'un verbe en y ajoutant un terme A. Les mécanismes syntaxiques de cette dérivation sont décrits en section 6.1 et une description sémantique de ces constructions est proposée en section 6.2. Par ailleurs, le causatif peut aussi s'appliquer à un verbe sans en augmenter la valence, ce qui fait l'objet de la section 6.3. Enfin, le causatif est sujet à la récursivité, ce qui peut être associée à une augmentation de valence double ou à une augmentation de valence simple. Ces phénomènes sont décrits en section 6.4.

6.1 La causativisation associée à une augmentation de valence

Le causatif peut augmenter la valence de tout verbe, qu'il soit intransitif, transitif ou affectif. Nous commencerons par les verbes intransitifs, car c'est l'ordre logique

de l'implication universelle n°6 énoncée par HASPELMATH (2017 : 7) : « Si une langue a des causatifs synthétiques issus de verbes transitifs, alors elle a également des causatifs synthétiques issus de verbes intransitifs. » Ainsi, aucune dérivation causative synthétique ne peut s'appliquer à des verbes transitifs sans s'appliquer à des verbes intransitifs. Il est donc plus logique de traiter les verbes intransitifs avant les verbes transitifs.

6.1.1 La dérivation de verbes transitifs à partir de verbes intransitifs

Nous traiterons successivement les verbes dits 'intransitifs simples', qui sont monovalents, et les verbes 'intransitifs étendus', qui se construisent avec un deuxième actant à un cas spatial.

6.1.1.1 La causativation des verbes intransitifs simples

Lors de la causativation d'un verbe intransitif simple, le causateur se met au cas ergatif et le causataire reste au nominatif, de sorte que la construction produite est identique à celle d'un verbe transitif non dérivé :

$$V\{\text{S}_{\text{NOM}}\} \rightarrow V\{\text{A}_{\text{ERG}}, \text{P}_{\text{NOM}}\}^1$$

Cette situation est typologiquement courante. En effet, selon DIXON (2000 : 46), « Dans la grande majorité des langues, chaque construction causative est similaire à un type de proposition non causative existant. »

- (1) a. *ritł'i* *zarχ.u-j.*
meat[INAN₁][NOM] freeze.PST-PF
'La viande a gelé.'
- b. *zadaj-di ritł'i* *zarχ-oł.i-j.*
PN-ERG meat[INAN₁][NOM] freeze-CAUS.PST-PF
'Zadaj a congelé la viande.'

Dans l'exemple 1, l'actant unique *ritł'i* 'viande' est transformé en patient lors de la causativation. Il conserve le cas nominatif. Le causateur *zadaj-di* est introduit au cas ergatif.

1. Pour la symbolisation des rôles syntaxiques dans les schémas de valence, voir 2.2.

- (2) a. *den j-ek'uʔ-o.*
 I[NOM] F-CRY-HAB
 'Je pleure.'
- b. *k'ontfu-di den j-ek'uʔ-oʔ.i-r.*
 onion.OBL-ERG I[NOM] F-CRY-CAUS.PST-PROG
 'L'oignon me fait pleurer.'

Dans l'exemple 2, le causataire du verbe intransitif causativé est le pronom de première personne du singulier à la forme nominative. Le causateur est le substantif signifiant 'oignon' au cas ergatif.

Tous les verbes intransitifs sont sujets à la causativation quelle que soit leur sémantique. Ainsi, les verbes intransitifs agentifs sont aussi facilement causativables que les verbes intransitifs inagentifs, voir le verbe *helli* 'courir' dans l'exemple 3.

- (3) a. *qχ'urban zir~zi<r> zubu hell-e.*
 PN[NOM] DISTR~RFL<INAN₂> day[INAN₂][NOM] run-HAB
 'Qurban court tous les jours.'
- b. *utfitɬ-di motʔil hell-oll-e.*
 teacher.OBL-ERG child.PL[NOM] run-CAUS-HAB
 'Le professeur fait courir les enfants.'

6.1.1.2 La causativation des verbes intransitifs étendus

La causativation des verbes intransitifs étendus ne se distingue pas syntaxiquement de celle des verbes intransitifs simples. C'est-à-dire que l'ajout d'un agent dans la structure actancielle d'un verbe intransitif étendu se traduit par la simple adjonction d'un terme A à la construction. Aussi, tous les actants de la construction intransitive (un terme S au nominatif et un participant à un cas spatial) conservent leur cas dans la construction causative.

Par exemple, le deuxième actant des verbes intransitifs étendus qui correspondent à ceux que Lazard appelle 'verbes de visée' (LAZARD 1994) est au superessif ou au superlatif et remplit le rôle de destination.

- (4) a. *den buʒ.u w-otsʔu-ʔo*
 I[NOM] believe.PST(AOR) M-sibling.OBL-SUPER.LAT
 'J'ai cru [mon] frère.'

- b. *den w-otsu-di buz-ol.i-j χabar-ʔo*
 I[NOM] M-sibling.OBL-ERG believe-CAUS.PST-PF story-SUPER.LAT
 ‘[Mon] frère m’a fait croire à [son] histoire.’

Dans l'exemple 4, l'actant qui remplit le rôle de destination est marqué par le cas superlatif dans la construction de base 4a comme dans la construction causative 4b. L'actant nominatif conserve également son cas dans la construction causative. Dans la phrase 4b se trouve un actant supplémentaire, le causateur *wotsu-di*, marqué par le cas ergatif.

L'exemple 5 illustre le cas de la causativation d'un verbe intransitif divalent à la structure $V\{A_{\text{NOM}}, X_{\text{INTER}}\}$, dont l'actant le plus agentif (S) est au nominatif et l'actant marqué par le cas spatial interlocatif remplit un rôle spatial.

- (5) a. *turtla a<r>ʒ.o turti-tti.*
 butter[INAN₂][NOM] mix<INAN₂>.PST(AOR) nut/seed_butter-INTER
 ‘Le beurre s’est mélangé au beurre de noix.’
- b. *den-ni turtla a<r>ʒ-ol.i-j*
 I-ERG butter[INAN₂][NOM] mix<INAN₂>-CAUS.PST-PF
turti-tti.
 nut/seed_butter-INTER
 ‘J’ai mélangé le beurre au beurre de noix.’

Dans l'exemple 5, l'actant qui remplit le rôle de destination est marqué par le cas interlocatif dans la construction de base 5a comme dans la construction causative 5b. L'actant nominatif conserve également son cas dans la construction causative. Dans la phrase 5b se trouve un actant supplémentaire, le causateur *den-ni*, marqué au cas ergatif.

6.1.2 La dérivation de verbes transitifs trivalents à partir de verbes transitifs divalents

L'andi fait partie comme l'avar des langues dont le causatif peut s'appliquer aux verbes transitifs. La causativation des verbes transitifs est non seulement productive en élicitation, mais se retrouve également dans les énoncés produits naturellement par les locuteurs. En effet, nous avons eu l'occasion d'en entendre dans les conversations des locuteurs entre eux, par exemple le verbe *CL-ufoti* ‘faire

blanchir', causatif du verbe *CL-ufo* '(peindre), blanchir'. Cette productivité n'est pas partagée par toutes les langues pouvant causativer les verbes transitifs. En akhvakh, par exemple, CREISSELS (2017 : 27) a trouvé très peu de prédicats causatifs issus de verbes transitifs dans des textes spontanés, bien que les locuteurs en produisent en élicitation. Creissels en conclut que « l'akhvakh semble ne pas avoir de manière conventionnelle d'exprimer la causation avec les verbes transitifs » (*ibid.*).

6.1.2.1 La causativisation des verbes transitifs simples

Les causatifs issus de prédicats transitifs marquent leur causateur à l'ergatif et leur causataire (qui correspond à l'agent de la construction initiale) au cas affectif. Le terme P de la construction initiale conserve son marquage nominatif dans la construction causative. Cette dernière est illustrée par le schéma suivant :

$$V\{A_{\text{ERG}}, P_{\text{NOM}}\} \rightarrow V\{C\text{-eur}_{\text{ERG}}, C\text{-aire}_{\text{AFF}}, P_{\text{NOM}}\}$$

Les phrases 6 et 7 sont des exemples de prédicats causatifs issus de verbes transitifs simples. Les exemples 6c et 7c montrent que l'andi n'autorise pas la conservation du marquage ergatif du causataire transitif, contrairement à certaines langues apparentées, comme l'agul, une langue du groupe lezguique (DANIEL, MAISAK et MERDANOVA 2012 : 60)². Ainsi la construction $V\{C\text{-eur}_{\text{ERG}}, C\text{-aire}_{\text{ERG}}, P_{\text{NOM}}\}$ n'existe pas.

- (6) a. *motʃif-di ingur k'amm.i*
 child.OBL-ERG window[INAN₁][NOM] eat.PST(AOR)
 'L'enfant a mangé du chudu [lit. 'une fenêtre']'
- b. *di-o sakinati-di panqχol*
 I.OBL-AFF<INAN₁> PN-ERG bread[INAN₁].PL[NOM]
k'amm-oł.i
 eat-CAUS.PST(AOR)
 'Sakinat m'a servi [lit. 'fait manger'] du pain.'
- c. **den-ni sakinati-di panqχol k'amm-oł.i*
 I-ERG PN-ERG bread[INAN₁].PL[NOM] eat-CAUS.PST(AOR)
 #'Sakinat m'a servi du pain.'

2. Cependant, en agul, c'est un causatif analytique qui autorise le marquage ergatif du causataire analytique.

- (7) a. *muħazirati-di* *ħadil-di* *j-aqħ.i*
 PN.OBL-ERG sheepfold.OBL-ILLAT AN.PL-push_inside.PST(AOR)
ħajmanol.
 sheep[AN].PL[NOM]
 ‘Mugajirat a poussé les moutons dans la bergerie.’
- b. *den-ni muħazirati- <j>o* *ħadil-di*
 I-ERG PN.OBL-AFF<AN.PL> sheepfold.OBL-ILLAT
j-aqħ-oł.i *ħajmanol.*
 AN.PL-push_inside-CAUS.PST(AOR) sheep[AN].PL[NOM]
 ‘J’ai obligé Mugajirat à pousser les moutons dans la bergerie.’
- c. *den-ni *muħazirati-di* *ħadil-di*
 I-ERG PN.OBL-ERG sheepfold.OBL-ILLAT
j-aqħ-oł.i *ħajmanol.*
 AN.PL-push_inside-CAUS.PST(AOR) sheep[AN].PL[NOM]
 #‘J’ai obligé Mugažirat à pousser les moutons dans la bergerie.’

6.1.2.2 La causativation des verbes ditransitifs et autres transitifs étendus

L’objet indirect des verbes ditransitifs conserve le cas datif dans la construction causative, ce qui est illustré par l’exemple 8

- (8) a. *den-ni homoloħil-ħu* *ħutfa* *itf:i.*
 I-ERG friend.OBL.NM-DAT book[INAN₂][NOM] give.PST(AOR)
 ‘J’ai offert un livre à [mon] amie.’
- b. *ila+ħimal-di* *di-<r>o* *homoloħil-ħu*
 mother+father.OBL-ERG I-AFF<INAN₂> friend.OBL.NM-DAT
ħutfa *itf:-oł.i.*
 book[INAN₂][NOM] give-CAUS.PST(AOR)
 ‘[Mes] parents m’ont fait offrir un livre à [mon] amie.’

La plupart des autres verbes transitifs étendus sont également sujets à la causativation sur le même modèle que les verbes transitifs simples, à savoir par ajout d’un agent à l’ergatif et rétrogradation du terme A initial à la position de causataire affectif. L’actant à un cas spatial conserve son marquage initial dans la construction causative.

L’exemple 9 illustre les cas de causativation d’un verbe transitif étendu avec un troisième actant à l’apudlatif, ou verbe de transaction temporaire.

- (9) a. *aliashab-di χutfa itf:i qχ'urban-χo*
 PN-ERG book[INAN₂][NOM] give.PST(AOR) PN-APUD.LAT
 'Aliashab a donné un livre à Qurban.'
- b. *imu-di aliashabʃu-<r>o χutfa*
 father.OBL-ERG PN.OBL-AFF<INAN₂> book[INAN₂][NOM]
itf-oł.i qχ'urban-χo
 give-CAUS.PST(AOR) PN-APUD.LAT
 'Le père a forcé Aliashab à donner un livre à Qurban.'

Le schéma suivant et l'exemple 10 illustrent les cas de causativisation de verbes transitifs étendus avec un troisième actant à l'adlocatif (construction qu'emploient notamment les verbes de parole).

$$V\{A_{\text{ERG}}, P_{\text{NOM}}, X_{\text{AD}}\} \rightarrow V\{C\text{-eur}_{\text{ERG}}, C\text{-aire}_{\text{AFF}}, P_{\text{NOM}}, X_{\text{AD}}\}$$

- (10) a. *milita-di hegef-qχi danol rats':in.*
 police-ERG DEM.OBL.M-AD thing[INAN₁].PL ask.PST(AOR).
 'La police l'a interrogé.'
- b. *di-o rats':-onł.i aminati-qχi brasleti*
 I.OBL-AFF<INAN₁> ask-CAUS.PST(AOR) PN.OBL-AD bracelet
tʃom-qχi = bollo.
 how_much-AD=INDEF
 'Quelqu'un m'a demandé de demander à Aminat combien coûtait son bracelet.'

Les verbes de contact avec un troisième actant au superlocatif désignant une destination (*obbadi* 'embrasser') ou un patient (*dzabi* 'frapper') omettent leur actant nominatif lorsque celui-ci désigne un objet interne (cf. 3.3.2.1.2), ce qui est illustré par le schéma suivant :

$$V\{A_{\text{ERG}}, \emptyset[P_{\text{NOM}}], X_{\text{SUPER}}\}$$

La causativisation de ces verbes se fait de la même façon que pour les autres verbes transitifs étendus : l'actant nominatif reste omis, ainsi que l'illustre le schéma suivant et l'exemple 11. Dans ce dernier, l'objet interne désignant le 'baiser' est absent formellement, mais syntaxiquement identifiable comme actant nominatif omis.

$$V\{A_{\text{ERG}}, \emptyset[P_{\text{NOM}}], X_{\text{SUPER}}\} \rightarrow V\{C\text{-eur}_{\text{ERG}}, C\text{-aire}_{\text{AFF}}, \emptyset[P_{\text{NOM}}], X_{\text{SUPER}}\}$$

- (11) a. *baba-di χadizati-ʔa obbad.i-rado.*
 Mum-ERG PN.OBL-SUPER kiss.PST-PROG
 ‘Maman embrasse Khadijat.’
- b. *baba-di j-otsu- o χadizati-ʔa*
 Mum-ERG F-sibling.OBL-AFF<INAN₁> PN.OBL-SUPER.ESS
obbad-oʔ.i-rado.
 kiss-CAUS.PST-PROG
 ‘Maman laisse [sa] sœur embrasser Khadijat.’

Le verbe transitif étendu CL-*uχi* ‘enlever’ s’emploie régulièrement avec un troisième actant désignant une provenance marqué à un cas spatial prolongé du suffixe élatif. Dans les exemples 12a et 12b, par exemple, la provenance est marquée par le cas superélatif³.

- (12) a. *χadizati-di roʔolol b-uχi.u-j hiʔa-ku.*
 PN-ERG clothing.PL[NOM] INAN₁-take_off.PL.PST-PF above-EL
 ‘Khadijat s’est déshabillée.’ [lit. ‘Khadijat a enlevé les vêtements du dessus.’]
- b. *baba-di χadizati-ʔa-ku roʔolol*
 Mum-ERG PN.OBL-SUPER-EL clothing[NOM].PL[NOM]
b-uχi.u-j.
 INAN₁-take_off.PL.PST-PF
 ‘Maman a déshabillé Khadijat.’ [lit. ‘Maman a enlevé les vêtements de sur Khadijat.’]

L’actant indiquant la provenance est omis lorsqu’il est coréférent avec le terme A, comme dans l’exemple 13 :

- (13) *den-ni b-uχi awʔara.*
 I-ERG INAN₁-take_off.PST hat[INAN₁][NOM]
 ‘J’ai enlevé [mon] chapeau.’ [lit. ‘J’ai enlevé le chapeau [de sur moi-même.’]]

Or, le causatif dérivé à partir du verbe CL-*uχi* ‘enlever’ peut marquer son causataire soit selon le schéma standard au cas affectif (cf. exemple 14a), soit de manière idiosyncratique au cas superélatif (exemple 14b). C’est ce dernier qui est le plus souvent produit en élicitation, bien qu’il crée une interprétation ambiguë

3. On notera que le verbe CL-*uχi* a une forme supplétive de pluriel en CL-*uχu*.

de l'actant superélatif comme causataire (i) et comme provenance non co-référente avec le causataire (ii).

- (14) a. *den-ni wofu- o aw?ara*
 I-ERG boy.OBL-AFF<INAN₁> hat[INAN₁][NOM]
b-uχ-oł.i
 INAN₁-take_off-CAUS.PST(AOR)
 'J'ai fait enlever au garçon [son] chapeau.'
- b. *den-ni wofu-?a-ku aw?ara*
 I-ERG boy.OBL-SUPER-EL hat[INAN₁][NOM]
b-uχ-oł.i
 INAN₁-take_off-CAUS.PST(AOR)
 (i) 'J'ai fait enlever son chapeau au garçon.'
 (ii) 'J'ai fait enlever [par quelqu'un] son chapeau au garçon.'
 lit. 'J'ai fait enlever le chapeau de sur le garçon.'

La lecture primaire (i) implique une co-référence entre le causataire et la provenance (qui renvoient tous deux au 'garçon'). La lecture secondaire (ii) implique deux référents différents pour le causataire (non spécifique) et la provenance (le 'garçon'). Notre interprétation du marquage idiosyncratique du causataire du verbe *CL-uχi* 'enlever' est la suivante : étant donné que l'identité entre le porteur de chapeau et le 'retireur' de chapeau correspond à la situation la plus courante, il n'est pas nécessaire d'exprimer simultanément les deux termes qui représentent ces deux participants identiques. Or, la syntaxe de l'andi permet d'omettre l'un ou l'autre de ces termes. Cependant, si le terme affectif exprimant le causataire est omis, le terme superélatif ne peut être un pronom réfléchi, car son référent, le causataire, ne serait alors pas identifiable. C'est donc le terme superélatif qui prend en charge la référence au causataire en l'absence d'expression formelle de ce dernier.

La préférence des locuteurs pour l'énoncé dans lequel le causataire est à la fois omis et exprimé par le terme dénotant la provenance co-référente peut être rapprochée de la construction vue en 3.3.2.2 où l'agent du verbe 'vendre' co-référent du possesseur de l'objet vendu n'est exprimé qu'en sa qualité de possesseur par un

la seule modification formelle associée à la causativisation consiste en l'introduction d'un causateur au cas ergatif :

$V\{EXP_{AFF}, STIM_{NOM}\} \rightarrow V\{C-erg_{ERG}, C-aire_{AFF}, P_{NOM}\}^4$

- (16) a. *hegeʃu-⟨j⟩o dʒiʔ-e j-iβ.i baħara-j.*
 DEM.OBL-AFF<F> like-HAB F-stand.PST(AOR) betrothed-F
 'Il aimait sa fiancée.'
- b. *ila+imal-di hegeʃu-⟨j⟩o dʒiʔ-oʔ-i*
 mother+father.OBL-ERG DEM.OBL-AFF<F> like-CAUS.PST(AOR)
baħara-j.
 betrothed-F
 'Ses parents l'ont fait aimer sa fiancée.'
- (17) a. *qχ'urbani-⟨b⟩o ts'inn-e darsi.*
 PN.OBL-AFF<INAN₁> know-HAB lesson[INAN₁][NOM]
 'Qurban connaît la leçon.'
- b. *Dada-di ts'inn-oʔ.i darsi*
 Dad-ERG know-CAUS.PST(AOR) lesson[INAN₁][NOM]
qχ'urbani-⟨b⟩o.
 PN.OBL-AFF<INAN₁>
 'Papa a appris la leçon à Qurban.'

6.1.4 La question du marquage casuel du causataire : comparaison et analyse

Dans certaines langues, comme l'agul (DANIEL, MAISAK et MERDANOVA 2012), à côté du marquage standard du causataire existe un marquage non standard. Dans le dialecte andi de Zilo, cependant, le seul marquage non standard du causataire ayant été observé à ce jour concerne uniquement les verbes transitifs CL-*uχo* 'enlever' et CL-*iχo* 'prendre' (cf. 6.1.2.2). Dans cette section, nous abordons le sujet du marquage du causataire pour chaque type de construction causative andie dans un cadre typologique.

6.1.4.1 Le marquage du causataire intransitif

Dans certaines langues, le causataire des causatifs issus de verbes intransitifs (dorénavant 'causataire intransitif') peut être marqué par d'autres cas parallèlement

4. Pour une discussion de l'interprétation syntaxique de cette construction, voir 6.1.4.3.

à la construction nominative non marquée. En agul, par exemple, certains causataires intransitifs et transitifs peuvent être marqués par le cas apudessif, ce qui exprime une sémantique spécifique où le causataire n'est pas aussi agentif que ses propriétés intrinsèques ne le permettent (DANIEL, MAISAK et MERDANOVA 2012 : 101). En andi de Zilo, aucun causatif issu de verbe intransitif ne présente de marquage non standard du causataire, qui est systématiquement au nominatif.

Par ailleurs, la structure syntaxique du prédicat causatif issu d'un verbe intransitif en andi de Zilo est en accord avec le modèle de COMRIE (1985 : 342) décrit en 4.3, puisque le causataire intransitif a la position d'objet direct au cas nominatif, la position la plus haute possible après celle du sujet, occupée par le causateur de la construction.

6.1.4.2 Le marquage du causataire transitif

En revanche, l'andi ne suit pas le modèle de COMRIE (1985 : 342) en ce qui concerne le marquage des causataires transitifs. Suivant Comrie, le causataire transitif devrait occuper le rang de complément d'objet indirect, étant donné que ceux de sujet et de complément d'objet direct sont déjà occupés respectivement par le causateur et le patient de la construction. Or, le causataire transitif est marqué par le cas affectif, non pas comme un complément d'objet indirect (caractérisé par le marquage datif), mais comme un expérient. COMRIE (1974 : 19 *et sq.*) admet que ce schéma typologique connaît beaucoup d'exceptions, qui correspondent soit à des cas de ce qu'il appelle *extended demotion* ('rétrogradation étendue'), lorsque le causataire est rétrogradé au rang d'objet oblique au lieu d'objet indirect, soit à des cas de *syntactic doubling* ('redoublement syntaxique'), lorsque la construction présente deux actants en position de sujet. Le cas affectif, qui n'a pour unique autre fonction que de marquer l'expérient des verbes affectifs, pourrait être considéré comme un marquage oblique.

La proposition de HEWITT (1983 : 190–194) peut également apporter une explication à ce phénomène. Selon cet article traitant du causatif dans les langues caucasiennes de l'Est, le cas affectif de l'andi peut être soit le cas marqué de l'objet

indirect (en opposition avec le datif, qui serait le cas non marqué), soit le cas marqué du sujet (en opposition avec le nominatif). Hewitt ne décide pas pour l'une ou pour l'autre de ces hypothèses, faute de données permettant de savoir si l'actant affectif des constructions affectives en *andi* correspond grammaticalement à un objet indirect ou à un sujet.

Si l'actant à l'affectif des verbes affectifs remplissait la fonction grammaticale d'objet indirect, alors le cas affectif serait le cas marqué de l'objet indirect, et l'*andi* serait semblable aux nombreuses langues caucasiennes de l'Est qui marquent leur causative à un cas locatif (que Hewitt interprète comme cas marqué de l'objet indirect). L'*andi* ne ferait alors pas exception au modèle de Comrie, puisque le causatif transitif occuperait la position vacante la plus haute dans la hiérarchie des actants. Si, en revanche, l'actant à l'affectif des verbes affectifs remplissait la fonction grammaticale de sujet, alors le cas affectif serait le cas marqué du sujet, et l'*andi* serait donc semblable au *kubachi* (*darguique*), qui marque son causatif transitif à l'*ergatif*, de sorte que le prédicat causatif issu d'un verbe transitif aurait deux actants marqués à l'*ergatif* : le causateur et le causatif. L'*andi* représenterait alors un cas de 'redoublement syntaxique', comme l'*agul* (DANIEL, MAISAK et MERDANOVA 2012 : 60).

L'emploi de tests de subjectivité pour résoudre cette question sont à considérer pour de futures recherches. Par exemple, le test des propositions adverbiales consiste à vérifier si l'actant dont on souhaite tester la subjectivité dans une proposition principale contrôle ou non le sujet d'une proposition adverbiale. Il est notamment utilisé pour vérifier la subjectivité du causatif des verbes causatifs du japonais chez MATSUMOTO (1992) et du français chez LOVSTRAND (2009). Or, ce test semble applicable en *andi* dans la mesure où un des *converbes* généraux de l'*andi*, le *converbe* 'aoriste', est restreint sur le plan de la co-référence avec le sujet du verbe principal : d'après VERHEES (2019), son sujet est obligatoirement co-référent avec ce dernier⁵ Cependant, le test du contrôle de la réflexivité, un autre test de

5. Cela n'est pas un trait fréquent dans les langues caucasiennes de l'Est, qui, la plupart du temps, ne présentent pas de contrainte sur la co-référence ou la référence disjointe des propositions *converbiales* : pour le *hinukh*, voir FORKER (2013 : 574), pour le *lezghien* HASPELMATH (1995), pour l'*akhvakh* CREISSELS (2010) et pour les langues *tséziennes* en général COMRIE, FORKER et KHALILOVA (2012).

subjectivité fréquemment utilisé, n'est pas applicable dans la mesure où, d'après nos notes de terrain personnelles, tous les actants d'un verbe (et même ses circonstants) sont capables de contrôler les pronoms réfléchis⁶.

6.1.4.3 Le marquage du causataire affectif

On remarquera que toutes les langues qui ont un schéma actanciel affectif dans lequel l'expérient est marqué par un cas spécifique ne marquent pas nécessairement le causataire affectif au même cas⁷.

Étant donné que le même et unique participant qui correspond à l'expérient dans les constructions affectives et au causataire dans les constructions causatives issues de verbes affectifs est marqué au cas affectif dans ces deux rôles, il peut sembler que les verbes affectifs soient causativés par simple ajout d'un agent ergatif dans leur structure actancielle, sans aucune autre modification syntaxique.

Néanmoins, ainsi que nous l'a fait remarquer T. A. Maisak (c.p., 20 octobre 2018), il n'est pas possible de savoir si le marquage du causataire affectif au cas affectif est dû à la transformation de l'expérient en causataire lors de l'opération causative ou au contraire à la conservation de son statut syntaxique d'expérient. En effet, le schéma actanciel $V\{C\text{-eur}_{\text{ERG}}, C\text{-aire}_{\text{AFF}}, P_{\text{NOM}}\}$ existe pour les prédicats causatifs issus de verbes transitifs (cf. 6.1.2.1). Il serait donc envisageable d'avoir un schéma sur le même modèle pour les prédicats causatifs issus de verbes affectifs :

$$V\{EXP_{\text{AFF}}, STIM_{\text{NOM}}\} \rightarrow V\{C\text{-eur}_{\text{ERG}}, C\text{-aire}_{\text{AFF}}, P_{\text{NOM}}\}$$

Cependant, dans la mesure où le cas affectif est déjà le marquage de l'expérient des constructions affectives, il est également possible d'interpréter la causativation des verbes affectifs sur le modèle des causatifs issus de verbes intransitifs (cf.

6. On notera par ailleurs que le lien entre subjectivité et contrôle de la réflexivité a été remis en cause par HASPELMATH (2001 : 72) et WIEMER (2006 : 287).

7. À titre de comparaison, l'expérient est marqué par le cas affectif en *-ra* en godoberi (andique, cf. annexe E). On notera que ce marqueur est très probablement un cognat du marqueur affectif andi en *<CL>o*, dans la mesure où le *-o* andi a des correspondances régulières en *-a* en godoberi et le *r* du marqueur godoberi *-ra* s'interprète aisément comme marqueur de genre pétrifié. Or, en godoberi, le causataire affectif peut être marqué soit à l'affectif, soit au contélatif, cas consacré au marquage du causataire transitif (KIBRIK 1996 : 120). Kibrik interprète ce phénomène comme une manifestation du traitement des verbes affectifs comme quasi-transitifs en godoberi.

6.1.1.1), où la seule modification (formelle, possiblement aussi syntaxique) consiste en l'ajout d'un terme A :

$$V\{EXP_{AFF}, STIM_{NOM}\} \rightarrow V\{A_{ERG}, EXP_{AFF}, STIM_{NOM}\}$$

Nous n'avons pas trouvé de solution à ce problème pour le moment.

6.2 La sémantique de la dérivation causative

Comme l'a montré la diversité des exemples dans les chapitres précédents, le causateur comme le causataire peuvent être animés et agentifs aussi bien qu'inanimés ou inagentifs.

Par ailleurs, le causatif synthétique du dialecte de Zilo peut avoir une sémantique factitive aussi bien que permissive (cf. 4.4), ce qui en fait un causatif à sémantique globale d'après XOLODOVIČ (1969 : 30). L'andi s'oppose en cela aux langues dans lesquelles les sens factitif et permissif sont répartis entre différents morphèmes causatifs, comme en français entre les auxiliaires causatifs *faire* et *laisser*, respectivement factitif et permissif. Ainsi, dans l'exemple 18, le causatif a une valeur factitive, puisque le causateur a l'initiative de l'action causée, et coercitive, puisqu'il agit sur le causataire en lui donnant un ordre.

- (18) *hegef-di* *hartʃ-onł.i* *kino*
 DEM.OBL.M-ERG watch-CAUS.PST(AOR) film[INAN₁][NOM]
j-etsu- o.
 F-sibling.OBL-AFF<INAN₁>
 'Il a forcé sa sœur à regarder un film.'

Le causatif peut également exprimer une demande du causateur plutôt qu'un ordre (exemple 19). Il s'agit d'une sémantique factitive, mais curative et non coercitive (cf. 4.4).

- (19) *den-ni du- o* *torʔo* *famm-oł.i*.
 I-ERG thou.OBL-AFF<INAN₁> ball[INAN₁][NOM] throw-CAUS.PST(AOR)
 'Je t'ai demandé de jeter le ballon.'

Dans l'exemple 20, en revanche, le causatif a un sens permissif. C'est le causataire 'chevaux' qui a l'initiative de l'action. Le causateur n'agit qu'en seconde instance pour empêcher l'action de se réaliser. Il s'agit en effet d'un causatif permissif associé à un prohibitif. Le causateur ne permet pas au causataire d'effectuer l'action dont il a eu l'initiative.

6.3 La causativisation sans augmentation de valence

AIKHENVALD (2011) a relevé que dans de nombreuses langues, le causatif s'appliquait à des verbes, le plus souvent transitifs, mais parfois également intransitifs, sans en augmenter la valence. À défaut d'ajouter un terme A dans la structure du verbe, le causatif y ajoute alors une valeur sémantique non causative qui varie, selon AIKHENVALD (2011 : 101), entre les paramètres suivants :

1. Augmentation de l'effort manipulatif, de la volition ou du contrôle de A
2. Action intensive ou itérative
3. Modification complète, multiplicité ou largeur de P

En andi, le causatif peut s'appliquer à des verbes intransitifs, transitifs et affectifs sans en augmenter la valence. Dans cette section, nous décrivons les différentes modalités des constructions causatives sans augmentation de valence en traitant successivement les verbes intransitifs, transitifs et affectifs. En 6.3.4, nous proposons une conclusion sur la sémantique des constructions causatives sans augmentation de valence.

6.3.1 La causativisation sans augmentation de valence de prédicats intransitifs

Certains verbes intransitifs peuvent être causativés sans augmentation de valence, selon des modalités différentes. Il peut s'agir d'une restructuration actancielle ou de l'omission du causataire.

6.3.1.1 Restructuration actancielle : le verbe intransitif étendu *siri* 'craindre'

Le verbe *siri* 'craindre' est un verbe intransitif étendu se construisant avec un actant nominatif marquant l'expérient et un actant contélatif marquant le stimulus :

$$V\{S_{\text{NOM}}, X_{\text{CONT.EL}}\}^8$$

La causativisation de ce verbe s'opère par restructuration actancielle sans augmentation de valence : le stimulus est promu au rôle syntaxique d'agentif à l'ergatif, tandis que l'expérient devenu patientif conserve le cas nominatif⁹.

8. Pour la symbolisation des rôles syntaxiques dans les schémas de valence, voir 2.2.

9. On trouve une situation similaire en akhvakh décrite par CREISSELS (2017 : 28).

$$V\{S_{\text{NOM}}, X_{\text{CONT.EL}}\} \rightarrow V\{A_{\text{ERG}}, P_{\text{NOM}}\}$$

- (24) a. *muradi sir.i misiχ^warda-tʃu-ku.*
 PN[M][NOM] fear.PST(AOR) spider.PL.OBL-CONT-EL
 ‘Murad a peur des araignées.’
- b. *ʔotʃʉdo-tʃu-ku jofi sir.i-j*
 noise.OBL.PL-CONT-EL girl[F][NOM] fear.PST(AOR)-PF
 ‘La fille a pris peur à cause du bruit.’
- c. *ʔotʃʉ-di sir-oʔ.i-j jofi*
 noise.ERG fear-CAUS.PST(AOR)-PF girl[F][NOM]
 ‘Le bruit a effrayé la fille.’

Les phrases 24a et 24b sont des exemples d’emploi non causatif du verbe ‘avoir peur’. Les expérientes ‘Murad’ et ‘fille’ sont au nominatif et les stimulus ‘araignées’ et ‘bruits’ au contélatif. Dans la construction causative de la phrase 24c, le stimulus est passé au cas ergatif, le sujet reste au nominatif, et aucun actant n’a été introduit.

La causativisation sans augmentation de valence du verbe *siri* ‘avoir peur’ opère donc une agentivisation du stimulus.

6.3.1.2 Omission du causataire : le verbe intransitif étendu *obi* ‘toucher’

Le verbe *obi* ‘toucher’ est un verbe intransitif étendu de structure $V\{A_{\text{NOM}}, X_{\text{SUPER}}\}$ où le participant le plus agentif (le ‘toucheur’) est marqué comme S au nominatif et le participant le plus patientif (le ‘touché’) est au superessif (cf. exemple 25).

- (25) *den ob.i r-ekʔ.u-b*
 I[NOM] touch.PST(AOR) INAN₂-become_hot.PST-PTCP.PST
tʃajnikʉu-ʔa.
 teapot[INAN₂].OBL-SUPER
 ‘J’ai touché la théière brûlante.’

Or, le micro-rôle sémantique de ‘toucheur’ peut logiquement aussi bien être rempli par une entité animée dotée d’un corps (exemple 25) que la partie du corps spécifique avec laquelle l’objet est touché (exemple 26a). Causativée, une construction où le ‘toucheur’ est une partie du corps (ou un instrument) présente donc une

répartition des rôles sémantiques idiosyncratique, où l'agent (causateur) 'fait toucher le patient par une partie du corps' (le causataire) : voir exemple 26b.

- (26) a. *reʔa* *ob.i*
 hand[INAN₂][NOM] touch.PST(AOR)
r-ekʔ.u-b *tʃajnikʔu-ʔa.*
 INAN₂-become_hot.PST-PTCP.PST teapot[INAN₂].OBL-SUPER
 'La main a touché la théière brûlante.'
- b. *den-ni reʔa* *ob-oʔ.i*
 I-ERG hand[INAN₂][NOM] touch-CAUS.PST(AOR)
r-ekʔ.u-b *tʃajnikʔu-ʔa.*
 INAN₂-become_hot.PST-PTCP.PST teapot[INAN₂].OBL-SUPER
 'J'ai touché de la main la théière brûlante.'

Cette spécificité sémantique du causatif du verbe *obi* 'toucher' explique la possibilité pour ce verbe de former un causatif sans augmenter de valence. En effet, l'omission du causataire de la construction causative (exemple 27a) produit un énoncé à la même structure des participants que la construction simple (exemple 27b).

- (27) a. *den du-ʔa ob.i.*
 I[NOM] thou.OBL-SUPER touch.PST(AOR).
 'Je t'ai touché.'
- b. [- *im-di di-ʔa ob.i-j?*]

-den-ni du-ʔa ob-oʔ.i.
 I-ERG thou.OBL-SUPER touch-CAUS.PST(AOR).
 '[Qui m'a touché?] 'C'est moi qui t'ai touché.'

Or, l'énoncé causatif n'est pas interprété comme tout à fait synonyme par les locuteurs : l'agent *y* est interprété comme focalisé. En effet, cet énoncé serait employé dans la réponse à une question portant sur l'identité de l'agent.

6.3.2 La causativisation sans augmentation de valence de prédicats transitifs

Lorsque le causatif est appliqué à certains verbes transitifs dont la sémantique implique un mouvement (le plus souvent appliqué à un objet avec une intensité ou

efficacité variable), on peut obtenir des constructions dans lesquelles aucun agent supplémentaire n'est introduit et où aucune redistribution des actants ne se produit. Ces constructions causatives sans augmentation de valence sont donc biactanciennes et ne se distinguent pas des constructions biactanciennes non causatives par leur nombre d'actants.

Dans l'exemple 28b, le verbe causatif formé à partir du verbe transitif 'tirer' est divalent et signifie 'déboîter'. Aucune différence syntaxique n'est observée entre la phrase 28a et l'interprétation (i) de la phrase 28b : le nombre et le marquage des actants est identique. On notera que cette même phrase peut recevoir une interprétation (ii) où le prédicat est trivalent et signifie 'faire tirer [par un tiers]', c'est-à-dire où le causatif implique une augmentation de valence.

- (28) a. *toχturf-di di-r re?a*
 doctor.OBL-ERG I.OBL-INAN₂(GEN) arm[INAN₂][NOM]
tʰann.i
 pull.PST(AOR)
 'Le médecin a tiré mon bras.'
- b. *toχturf-di di-r re?a*
 doctor.OBL-ERG I.OBL-INAN₂(GEN) arm[INAN₂][NOM]
tʰann-oʔ.i
 pull-CAUS.PST(AOR)
 (i) 'Le médecin m'a déboîté le bras.'
 (ii) 'Le médecin m'a fait tirer le bras [par quelqu'un].'

6.3.3 La causativation sans augmentation de valence de prédicats affectifs

Comme pour les verbes intransitifs, certains verbes affectifs peuvent également être causativés sans augmentation de valence. FORKER (2017 : 13) décrit ce phénomène comme courant dans les langues caucasiennes de l'Est. En hinukh (FORKER 2013 : 512) et en kryz (AUTHIER 2009 : 243), les mêmes verbes affectifs que l'andi, 'oublier' et 'savoir', sont concernés par la causativation sans augmentation de valence, mais ces auteurs les traitent de manière identique. Or, nous y distinguons pour notre part deux mécanismes différents (les mêmes que pour les verbes intransitifs) : la restructuration actancielle d'une part et l'omission du causataire d'autre part.

6.3.3.1 Restructuration actancielle : le verbe affectif *retfjo* 'oublier'

Le verbe *retfjo* 'oublier' est un verbe affectif. Sa structure actancielle est illustrée par l'exemple 29a.

L'exemple 29b montre que ce verbe peut être causativé de manière classique avec augmentation de valence, et l'exemple 29c montre qu'il peut être causativé sans augmentation de valence par restructuration actancielle. Lors d'une telle opération, l'expérient de la construction de base n'est pas promu au rôle de causataire mais de causateur ergatif. Le terme P de la construction de base reste inchangé dans la construction causative. Cette dernière est donc divalente. Cette opération est schématisée comme suit :

$$V\{EXP_{AFF}, STIM_{NOM}\} \rightarrow V\{A_{ERG}, P_{NOM}\}$$

- (29) a. *di- o* *he-b* *χabar*
 IOBL-AFF<INAN₁> DEM-INAN₁ story[INAN₁][NOM]
retf.o.
 forget.PST(AOR)
 'J'ai oublié cette histoire.'
- b. *men-ni* *di- o* *darsi*
 YOU-ERG IOBL-AFF<INAN₁> lesson[INAN₁][NOM]
retf-oł.i.
 forget-CAUS.PST(AOR)
 'Tu m'as fait oublier la leçon.'
- c. *den-ni* *he-b* *χabar* *retf-oł.i*
 I-ERG DEM-INAN₁ story[INAN₁][NOM] forget-CAUS.PST(AOR)
 'J'ai oublié cette histoire.' [c'est-à-dire : 'je ne veux pas m'en souvenir.']

Les constructions 29a et 29c se distinguent sémantiquement : la construction non causative exprime un oubli involontaire et la construction causative un oubli volontaire. Le causatif opère donc une agentivation de l'expérient.

6.3.3.2 Omission du causataire : le verbe affectif *ts'inni* 'savoir'

Le verbe *ts'inni* 'savoir' est, comme *retfjo* 'oublier', un verbe affectif pouvant être causativé sans augmentation de valence. Néanmoins, le mécanisme permettant ce phénomène est différent pour ce verbe, puisque dans son cas, cela est dû non pas

à une restructuration actancielle, mais à l'omission du causataire, comme pour le verbe intransitif *obi* 'toucher'.

Ainsi, l'alternance causative du verbe *ts'inni* 'savoir' peut être schématisée comme suit :

$$V\{\text{EXP}_{\text{AFF}}, \text{STIM}_{\text{NOM}}\} \rightarrow V\{\text{CAUS-er}_{\text{ERG}}, \emptyset[\text{CAUS-aire}_{\text{AFF}}], \text{STIM}_{\text{NOM}}\}$$

Les emplois du verbe *ts'inni* 'savoir' dans sa forme simple et de son causatif *ts'innoti* avec augmentation de valence sont illustrés dans les exemples 3a à 3c. Ce causatif est lexicalisé dans plusieurs sens différents : il peut signifier 'enseigner' (cf. exemple 3b) ou 'ordonner' (exemple 3c). On notera que dans ce dernier sens, le causataire n'est pas marqué de manière standard (à l'affectif) mais prend le cas adlocatif, qui est le marquage typique des destinataires des verbes de paroles¹⁰.

- (30) a. *qχ'urbani- o ts'inn-e darsi.*
 PN.OBL-AFF<INAN₁> know-HAB lesson[INAN₁][NOM]
 'Qurban connaît la leçon.'
- b. *Pat'imati- o Nezil-di ts'inn-oł.i*
 PN.OBL-AFF<INAN₁> PN.OBL-ERG know-CAUS.PST(AOR)
frantsijal-tti mits'i.
 French-GEN tongue[INAN₁][NOM]
 'Neige a appris le français à Patimat.'
- c. *[b-iχ-oł.i surati = lo*
 INAN₁-stand-CAUS.PST(AOR) picture[INAN₁][NOM]=ADD
kawo-?a = lo] hel-?a tama?a-ł.i-r
 door.OBL-SUPER=ADD DEM.OBL.NM-SUPER strange-INCH.PST-MSD
džid.i-b-ul adam en-χo
 do.PST-PTCP.PST-PL people[NOM] RFL.OBL.NM-APUD
w-otf-on = bodu ts'inn-oł.i-j hegel-di
 M-PL \bring-IMP(TR)=QUOT know-CAUS.PST-PF DEM.OBL.NM-ERG
qχarawulf-qχi.
 guard.OBL-AD
 '[Ayant accroché le tableau à la porte,] elle ordonna à la garde de lui
 amener tous ceux qui s'en étonneraient.' (Salimov Zilo 2016 : *La mère
 et le fils*)

10. Ce marquage idiosyncratique du causataire témoigne de la lexicalisation de ce verbe comme verbe de parole : voir chapitre 7.

Les exemples 31a et 31b montrent que le même verbe *ts'inni* 'savoir' peut être causativé sans augmentation de valence dans le sens strictement agentif du verbe français 'apprendre' (excluant les emplois comme 'apprendre une nouvelle'). Dans cette construction, l'expérient affectif du verbe simple est promu au rôle de causateur ergatif. Le terme nominatif reste inchangé. Le causataire, qui devrait apparaître au cas affectif, est omis du fait de sa coréférence avec le causateur : comme en français, l'andi ne dit pas 'X s'apprend Y' (qui est une tournure marquée en français), mais 'X apprend Y'. En conséquence, cet emploi causatif du verbe *ts'inni* conserve la valence du verbe de base. Dans la mesure où ce causatif signifie 'acquérir un savoir ou une information au terme d'un effort', il peut être considéré comme une version conative-intensive du verbe à partir duquel il est dérivé, ou bien tout simplement comme une version agentive de ce dernier.

- (31) a. *Pat'mati-di ts'inn-oł.i-j frantsijal-tti*
 PN-ERG know-CAUS.PST-PF France.OBL-GEN
mits'i
 tongue[INAN₁][NOM]
 'Patimat a appris le français.'
- b. *den-ni ts'inn-oł.i-j toxturfu-b*
 I-ERG know-CAUS.PST-PF doctor.OBL-INAN₁(GEN)
misa.
 place[INAN₁][NOM]
 'J'ai pris connaissance de l'adresse du médecin.'

6.3.4 Bilan sémantique des opérations causatives sans augmentation de valence

Tous les cas de causativisation sans augmentation de valence sont associés à une sémantique qu'on peut rapporter au domaine du causatif. En effet, l'opération causative est supposée introduire, d'un point de vue syntaxique, un terme A dans la construction, et d'un point sémantique, un participant agentif dans le procès. Or, dans tous les cas où l'opération causative a une action syntaxique non standard (puisque'elle introduit un terme A sans augmenter la valence de la construction), son action sémantique est effective : elle augmente l'agentivité du participant marqué comme causateur.

Dans les cas où le procès initial ne comporte pas d'agent, cette augmentation d'agentivité promeut un participant non agentif au rôle d'agent : le stimulus dans le cas du verbe intransitif *siri* 'avoir peur' (exemple 24), l'expérient dans le cas des verbes affectifs *retf:o* 'oublier' (exemple 29) et *ts'inni* 'savoir' (exemple 31a).

Dans les autres cas, où le procès comprend déjà un agent, le causatif emphatise ou focalise son agentivité. C'est le cas pour verbe intransitif agentif *obi* 'toucher' (exemple 6.3.1.2), ainsi que pour tous les verbes transitifs concernés par la causativation sans augmentation de valence (vraisemblablement les verbes dénotant un mouvement). Ainsi, dans l'exemple 28, le causatif sans augmentation de valence du verbe *t'anni* 'tirer' signifie 'déboîter', ce que l'on peut comprendre comme une version intensive de l'action de 'tirer'.

Un autre exemple est offert par le verbe transitif *rajtfo* 'découdre' (phrase 32a). Dans la phrase 32b, sa forme causative divalente signifie 'découdre (détricoter) entièrement'.

- (32) a. *den-ni gurdo rajtfo.*
 I-ERG shirt[INAN₁][NOM] unstitch.PST(AOR).
 'J'ai décousu la chemise.' [c'est-à-dire : il en reste au moins des morceaux.]
- b. *den-ni gurdo rajtfo-ɔ̄.i.*
 I-ERG shirt[INAN₁][NOM] unstitch-CAUS.PST(AOR).
 'J'ai entièrement décousu la chemise.' [c'est-à-dire : il ne reste plus que du fil.]

Dans les deux cas de causativation sans augmentation de valence illustrés par les exemples 28 et 32, l'action désignée par le causatif est perçue comme exécutée assez intensément pour que le patient en soit complètement modifié, quand la forme simple implique une modification plus légère de ce dernier : 'déboîter' implique une modification plus grande du patient que 'tirer', de même que 'découdre entièrement' par rapport à 'découdre'. Comme les verbes *t'anni* et *rajtfo*, le verbe *turi* 'secouer' peut également former un causatif sans augmentation de valence avec une sémantique

intensive. Le procès que désigne ce dernier est perçu comme exécuté jusqu'à une modification sensible du patient.

Or, la modification du patient est une des propriétés sémantiques essentielles du verbe d'action prototypique (NÆSS 2007). Un participant ne peut avoir le rôle sémantique d'agent que s'il modifie sensiblement et durablement un patient. C'est pourquoi la sémantique intensive de ces causatifs sans augmentation de valence est à rapprocher de la valeur initiale du causatif. Comme opération sémantico-syntaxique, le causatif introduit un agent (sémantique et syntaxique) dans une construction. Lorsqu'une construction comporte déjà un terme agentif, comme c'est le cas des constructions transitives, l'opération causative peut remplir uniquement son rôle sémantique en conférant à ce participant plus d'agentivité sémantique.

Pour d'autres verbes de mouvement ou de contact physique concernés par la causativisation sans augmentation de valence, l'augmentation d'agentivité peut se traduire sur le plan pragmatique. Les locuteurs présentent la forme simple et la forme causative divalente comme synonymes, mais employées dans des contextes légèrement différents : la forme simple (cf. exemple 33a) est présentée comme la forme neutre et la forme causative comme la forme marquée, employée dans les réponses aux questions portant sur l'identité de l'agent, et par là sur son agentivité (cf. exemple 33b). Ainsi, la forme causative serait employée pour focaliser l'agent et donc son agentivité dans le procès exprimé.

- (33) a. *Jusupi-di hark'u qχ'abf.un.*
 PN.OBL-ERG eye[INAN₁][NOM] blink.PST(AOR).
 'Jusup a cligné de l'œil.'
- b. *Jusupi-di hark'u qχ'abf-onŋ.i.*
 PN.OBL-ERG eye[INAN₁][NOM] blink-CAUS.PST(AOR).
 '[Qui a cligné de l'œil?] 'C'est Jusup qui a cligné de l'œil.'

Le verbe *qχ'abfun* 'cligner' de l'exemple 33 est transitif (et sélectionne 'l'œil' comme terme P). Sa forme causative peut n'impliquer aucune augmentation de valence. L'identité de l'agent, et donc son agentivité, est alors interprétée comme focalisée.

D'autres verbes transitifs, comme *x^waɔun* 'agiter', accordent aussi cette valeur pragmatique à leur causatif sans augmentation de valence. C'est également le cas du verbe intransitif agentif *obi* 'toucher' (cf. exemple 6.3.1.2).

Ainsi, la sémantique de la causativation sans augmentation de valence en andi consiste en l'agentivation du participant marqué comme causateur, par augmentation de sa volition (comme pour les verbes *ts'inn-oti* 'apprendre' et *sir-oti* 'effrayer'), par intensification de l'action corrélée à une modification plus grande du patient (comme pour les verbes *tl'ann-oti* 'déboîter') ou par focalisation de son agentivité (comme pour *ob-oti* 'toucher' et *qχ'abf-onɬi* 'cligner'). La plupart des paramètres sémantiques de la causativation sans augmentation de valence en typologie (AIKHENVALD 2011 : 101) sont donc présents dans le causatif andi (voir introduction à la section 6.3) : « augmentation de l'effort manipulatif, de la volition ou du contrôle de A », « action intensive » et « modification complète » de P. Les paramètres sémantiques absents du causatif andi sans augmentation de valence sont l'itérativité de l'action et la multiplicité ou la largeur de P. On notera que l'agentivation pragmatique de l'agent par focalisation de son identité ne fait pas partie des paramètres sémantiques du causatif sans augmentation de valence énoncés par AIKHENVALD (2011).

6.4 La double causativisation

Le suffixe causatif *andi* est sujet à la récursivité, ce qui est commun pour une langue agglutinante (KULIKOV 2001 : 893). En typologie, il est aussi typique pour les doubles causatifs d'exprimer une double chaîne de causation (à deux causateurs) que d'exprimer une chaîne de causation simple (à causateur unique) avec une sémantique spéciale (*ibid.*). Lorsque le deuxième causatif n'introduit pas de nouvel actant, le nombre d'actants est identique à celui des constructions causatives simples, mais la sémantique de telles constructions est différente de celle de la construction causative simple (voir 6.4.2.4), de la même manière que le causatif simple sans augmentation de valence (voir 6.3.4).

En *andi*, la double causativisation peut aussi bien exprimer des chaînes de causation double que des chaînes de causation simple avec une sémantique spéciale. Dans les deux cas, elle est autorisée aussi bien lorsqu'elle est appliquée à des verbes intransitifs qu'à des verbes transitifs. Cependant, l'expression de chaînes de causation double est limitée en ce qui concerne les prédicats de base transitifs (voir 6.4.1.2), de sorte que les constructions autour de prédicats transitifs doublement causativés sont le plus souvent triactanciennes et non quadriactanciennes, et expriment une nuance sémantique par rapport aux causatifs simples au même nombre d'actants (voir 6.4.2.4).

6.4.1 La double causativisation associée à une augmentation de valence double : chacun des deux causatifs augmente la valence du prédicat

Tout prédicat peut vraisemblablement être causativé deux fois avec une double augmentation de valence.

6.4.1.1 La double causativisation de prédicats intransitifs

Les doubles causatifs issus de verbes intransitifs ont une structure identique aux causatifs simples issus de verbes transitifs, ce qui est illustré par l'exemple 34.

(34) *bužu* ITR 'croire'

- a. *den buʒ.u w-otsu-ʔo.*
 I[NOM] believe.PST(AOR) M-sibling.OBL-SUPER.LAT
 ‘J’ai cru [mon] frère.’
- b. *sehrutf-di buʒ-oʔ.i adam.*
 magician.OBL-ERG believe-CAUS.PST(AOR) people[NOM]
 ‘Le magicien a trompé les gens.’ [lit. ‘Le magicien a fait croire aux gens.’]
- c. *den-ni men wofu-<w>o buʒ-oll-oʔ.i.*
 I-ERG thou[NOM] boy.OBL-AFF<M> believe-CAUS-CAUS.PST(AOR)
 ‘Je t’ai trompé par le truchement du garçon.’ [lit. ‘Je t’ai fait croire par le garçon.’]

Cependant, nous n’avons pour le moment aucun exemple de double causatif issu de verbe intransitif qui ne soit pas interprétable comme la causativation d’un causatif lexicalisé. En effet, le causatif *buʒoʔi* issu du verbe *buʒu* ‘croire’ a un sens légèrement dérivé par rapport à ce dernier, puisqu’il signifie ‘tromper’. En vertu de cette sémantique dérivée, nous l’interprétons comme un causatif lexicalisé.

6.4.1.2 La double causativation de prédicats transitifs

Les doubles causatifs issus de verbes transitifs existent, mais ne peuvent pas exprimer leurs deux causataires à la fois, ce qui est illustré par l’exemple 35c, dans lequel seul le premier causataire est exprimé. Le causataire omis (interprété comme le second causataire dans la chaîne de causation) reçoit une lecture soit anaphorique, soit non spécifique.

- (35) CL-*ufo* TR ‘enduire’
- a. *hell.i-j, Abdulla, qχ’en*
 run.PST-CVB.PST PN wall[INAN₁][NOM]
b-uf-o.
 INAN₁-smear-IMP(TR)
 ‘Va, Abdulla, repeindre le mur.’ [lit. ‘ayant couru, repeints le mur’]

- b. *hell.i-j, Abdulla, jofu-o*
 run.PST-CVB.PST PN girl.OBL-AFF<INAN₁>
qx'en b-uf-oll-o.
 wall[INAN₁][NOM] INAN₁-smear-CAUS-IMP(TR)
 'Va, Abdulla demander à [ta] fille de repeindre le mur.' [lit. 'ayant couru, fais repeindre le mur à la fille']
- c. *hell.i-j, Abdulla, jofu-o*
 run.PST-CVB.PST PN girl.OBL-AFF<INAN₁>
qx'en b-uf-oll-oll-o.
 wall[INAN₁][NOM] INAN₁-smear-CAUS-CAUS-IMP(TR)
 'Va [lit. 'ayant couru'], dire à [ta] fille de faire repeindre le mur [par quelqu'un (non spécifique)] / de [lui (anaphorique)] faire repeindre le mur.'

L'exemple 36 montre que l'expression du deuxième causataire n'est possible ni au cas affectif, ni au cas nominatif.

(36) *rajtfo* TR 'découdre'

- a. *den-ni gurdo rajtfo.*
 I-ERG shirt[INAN₂][NOM] unstitch.PST(AOR)
 'J'ai décousu la chemise.'
- b. *den-ni du-<r>o gurdo*
 I-ERG thou.OBL-AFF<INAN₂> shirt[INAN₂][NOM]
rajtfo-ol.i.
 unstitch-CAUS.PST(AOR)
 'Je t'ai fait découdre la chemise.'
- c. *den-ni du-<r>o gurdo*
 I-ERG thou.OBL-AFF<INAN₂> shirt[INAN₂][NOM]
rajtfo-oll-ol.i.
 unstitch-CAUS-CAUS.PST(AOR)
 'Je t'ai fait faire découdre la chemise [par quelqu'un].'
- d. *den-ni du-<r>o *jofi gurdo*
 I-ERG thou.OBL-AFF<INAN₂> girl[F][NOM] shirt[INAN₂][NOM]
rajtfo-oll-ol.i.
 unstitch-CAUS-CAUS.PST(AOR)
 'Je t'ai fait faire découdre la chemise #par la fille.'

- b. *den-ni men t'amm.i jofu-o*
I-ERG thou[NOM] put.PST(AOR) girl.OBL-AFF<INAN₁>
derzik'a b-ez-oll-u.
pumpkin[INAN₁][NOM] INAN₁-fry-CAUS-INF
'Je t'ai forcé à faire frire le potiron par la fille.'

Nous n'avons pas repéré pour le moment de double causatif (impliquant une double augmentation de valence) issu de verbe transitif dans la production naturelle des locuteurs.

6.4.1.3 La double causatification de prédicats affectifs

Nous n'avons pas d'exemple de double causatification de prédicat affectif associé à une augmentation de valence. Les cas de causatification sans augmentation de valence sont traités en 6.4.2.3.

6.4.2 *La double causatification associée à un augmentation de valence simple : lorsque le second causatif n'augmente pas la valence du prédicat*

La double causatification de l'andi de Zilo est ambiguë dans la mesure où elle peut ou non impliquer une double augmentation de valence. Nous avons illustré le premier cas en 6.4.1. Les situations nécessitant d'exprimer la présence de deux causataires (ou causateurs) étant rares, la double causatification de verbes transitifs est le plus souvent employée et interprétée comme augmentant une seule fois la valence du verbe, comme la causatification simple. Les verbes intransitifs et affectifs peuvent eux aussi être causativés deux fois en n'augmentant qu'une seule fois leur valence. Le deuxième suffixe causatif est donc susceptible, voire prédisposé à ne pas augmenter la valence du verbe.

6.4.2.1 La double causatification augmentant une seule fois la valence de verbes intransitifs

La double causatification de verbe intransitif associée à une augmentation de valence simple est illustrée par l'exemple 38 :

- (38) a. *w-otsi* *hon-t̥i* *w-uʔ.on*.
 M-sibling[NOM] village-INTER M-go.PST(AOR)
 ‘[Mon] frère est allé au village.’
- b. *den-ni w-otsi* *hon-t̥i* *w-uʔ-onʔ.i*.
 I-ERG M-sibling[NOM] village-INTER M-go-CAUS.PST(AOR)
 ‘J’ai envoyé [mon] frère au village.’
- c. *den-ni w-otsi* *hon-t̥i* *w-uʔ-onn-ʔ.i*.
 I-ERG M-sibling[NOM] village-INTER M-go-CAUS-CAUS.PST(AOR)
 ‘J’ai forcé / demandé à [mon] frère d’aller au village.’

La différence sémantique entre le causatif simple et le causatif double est discutée en 6.4.2.4.

6.4.2.2 La double causativation augmentant une seule fois la valence de verbes transitifs

La double causativation de verbes transitifs associée à une augmentation de valence simple est illustrée par l'exemple 39 :

- (39) a. *den-ni hints'u* *rifd.i*.
 I-ERG door[INAN₂][NOM] lock.PST(AOR)
 ‘J’ai fermé la porte.’
- b. *den-ni hints'u* *rifd-ʔ.i*.
 I-ERG door[INAN₂][NOM] lock-CAUS.PST(AOR)
 ‘J’ai fait fermer la porte.’
- c. *den-ni hints'u* *rifd-oll-ʔ.i*.
 I-ERG door[INAN₂][NOM] lock-CAUS-CAUS.PST(AOR)
 ‘J’ai donné l’ordre / demandé à quelqu’un de fermer la porte.’

6.4.2.3 La double causativation augmentant une seule fois la valence de verbes affectifs

La double causativation de verbes affectifs associée à une augmentation de valence simple est illustrée par l'exemple 40 :

- (40) a. *di-o* *darsi* *retfi-ʔ.i*.
 IOBL-AFF<INAN₁> lesson[INAN₁][NOM] forget-CAUS.PST(AOR)
 ‘J’ai oublié la leçon.’

- b. *j-otsu-di* *di-o* *darsi*
 F-sibling.OBL-ERG I.OBL-AFF<INAN₁> lesson[INAN₁][NOM]
retʃi-ot̩.i
 forget-CAUS.PST(AOR)
 'Ma sœur m'a fait oublier la leçon.'
- c. *j-otsu-di* *di-o* *darsi*
 F-sibling.OBL-ERG I.OBL-AFF<INAN₁> lesson[INAN₁][NOM]
retʃi-oll-ot̩.i
 forget-CAUS-CAUS.PST(AOR)
 'C'est à cause de ma sœur que j'ai oublié la leçon.'

6.4.2.4 La sémantique de la double causativation associée à une augmentation de valence simple

La sémantique spéciale apportée par le deuxième causatif à défaut d'introduire un deuxième causateur dans la construction peut varier, selon KULIKOV (1993 : 128–134), entre les paramètres suivants :

- l'intensivité ou coercitivité, comme en oromo (couchitique)
- l'itérativité, comme en touvain (altaïque)
- la pluralité des participants, comme en kali'na (caribe)
- l'indirectivité (en opposition à un causatif simple direct), comme en komi-zyriène (ouralique)
- la permissivité, comme en evenki (altaïque)
- l'assistivité, comme en finnois
- la curativité, comme cashibo (pano-tacanane)

Les traits sémantiques typologiques pertinents pour la description sémantique de la double causativation exprimant une chaîne de causation simple en andi sont ceux de l'intensivité et de l'indirectivité. Cependant, le trait commun à tous les énoncés concernés ne peut se définir qu'en dehors de la typologie de KULIKOV (*ibid.*) : en andi, lorsqu'il n'augmente pas la valence du verbe, le deuxième causatif est associé à une augmentation de l'agentivité du causateur (comme la causativation simple sans augmentation de valence, voir 6.3.4), ce qui se traduit soit sur le plan pragmatique par une focalisation de l'acte de causation (envisagé comme sous-procès distinct du procès), soit sur le plan sémantique par son intensification.

6.4.2.4.1 Focalisation de l'acte de causation

Dans un procès causatif, on peut identifier deux sous-procès (NEDJALCOV et SIL'NICKIJ 1969 : 28–35) : l'un est le procès causant, c'est-à-dire l'acte de forcer (ou d'autoriser) du causateur, l'autre est l'état causé, c'est-à-dire le résultat de l'action effectuée par le causataire (sous l'influence ou à l'initiative du causateur). L'augmentation de l'agentivité du causateur peut tout d'abord se traduire par la focalisation du premier sous-procès, celui représentant l'acte de causation par le causateur.

C'est ce que nous voyons dans les exemples 38, 39 et 40 : les trois énoncés 38b, 39b et 40b contenant un causatif simple décrivent de manière neutre un procès à deux ou trois participants, tandis que dans les énoncés à causatif double, l'acte de causation (ou le procès d'obliger, de 'demander' ou d'être la cause de quelque chose) est en focus. Les exemples 41, 42, 43 et 44 fournissent d'autres illustrations de ce phénomène. On notera que les locuteurs distinguent toujours l'énoncé à causatif simple de l'énoncé à causatif double comme une version neutre ou moins précise de la description des faits.

- (41) a. *baba-di* *Xadizati-<r>o* *ħetʃ'ink'a*
 Mum-ERG Khadizhat.OBL-AFF<INAN₂> corn[INAN₂][NOM]
k'amm-oł.i
 eat-CAUS.PST(AOR)
 'Maman a fait manger (dit de manger / donné à manger) du maïs à Khadijat.'
- b. *baba-di* *Xadizati-<r>o* *ħetʃ'ink'a*
 Mum-ERG Khadizhat.OBL-AFF<INAN₂> corn[INAN₂][NOM]
k'amm-oll-oł.i
 eat-CAUS-CAUS.PST(AOR)
 'Maman a dit (demandé ou ordonné) à Khadijat de manger du maïs.'

Dans l'exemple 41b, la focalisation du procès causant opérée par le deuxième causatif se traduit par une causation explicitement indirecte. Le causatif simple (41a), quant à lui, exprime une causation qui peut être directe ('donner à manger') aussi bien qu'indirecte ('dire de manger').

- (42) a. *den-ni wofo ufkulu-ʔa-kru w-ed:-oł.i*
 I-ERG boy[M][NOM] school.OBL-SUPER-EL M-leave-CAUS.PST(AOR)
ʒełal.
 today
 'J'ai fait rester mon fils à la maison [lit. 'J'ai fait laisser mon fils en dehors de l'école'] aujourd'hui.'
- b. *den-ni wofo ufkulu-ʔa-kru*
 I-ERG boy[M][NOM] school.OBL-SUPER-EL
w-ed:oll-oł.i ʒełal.
 M-leave-CAUS-CAUS.PST(AOR) today
 'J'ai obtenu la permission [p. ex. du directeur] de garder mon fils à la maison aujourd'hui.' [p. ex. réponse à la question de professeur : 'Pourquoi votre fils n'est pas venu à l'école aujourd'hui?']

Dans l'exemple 42b, la focalisation du procès causant opérée par le deuxième causatif se traduit directement sur le plan pragmatique : c'est l'acte de causation, c'est-à-dire le fait que la permission de faire l'action ait été donnée, qui est en focus dans la phrase. Le causatif simple de la phrase 42a, quant à lui, exprime une description neutre des faits.

- (43) a. *j-ots:u-di w-ots:i w-ek'u?-oł.i*
 F-sibling.OBL-ERG M-sibling[NOM] M-cry-CAUS.PST(AOR)
 'La fille a fait pleurer son frère.'
- b. *j-ots:u-di w-ots:i w-ek'u?-oll-oł.i*
 F-sibling.OBL-ERG M-sibling[NOM] M-cry-CAUS-CAUS.PST(AOR)
 'La fille a fait quelque chose jusqu'à faire pleurer son frère.'

Dans l'exemple 43b, la focalisation du procès causant opérée par le deuxième causatif se traduit directement sur le plan pragmatique : c'est l'acte de causation, c'est-à-dire l'action de la fille qui a provoqué les pleurs de son frère, qui est en focus dans la phrase. Le causatif simple de la phrase 43a, quant à lui, exprime une description neutre des faits.

Très souvent, l'intensivité de l'acte de causation est interprétée dans le sens de l'injonctivité, qui est un mode de causation à la fois factitif, coercitif et indirect (voir exemples 46b et 47b). Il s'oppose en cela à la sémantique globale du causatif simple (voir 6.2), qui peut avoir un sens factitif (cf. exemple 18) aussi bien que permissif (20), coercitif (exemple 18) aussi bien que curatif (19) et exprimer une causation directe (exemple 21a) aussi bien qu'indirecte (21b).

L'exemple 46 illustre l'opposition entre le causatif double et le causatif simple sur le plan de la coercitivité (non précisé vs. coercitif).

- (46) a. *imu-di* *w-ots:u-χo* *χutfa*
 father.OBL-ERG M-sibling.OBL-AD.LAT book[INAN₂][NOM]
itf-oł.i *w-ots:u-<r>o.*
 give-CAUS.PST(AOR) M-sibling.OBL-AFF<INAN₂>
 'Le père a dit (demandé / obligé) à son fils de donner le livre à son frère.'
- b. *imu-di* *w-ots:u-χo* *χutfa*
 father.OBL-ERG M-sibling.OBL-AD.LAT book[INAN₂][NOM]
itf-oll-oł.i *w-ots:u-<r>o.*
 give-CAUS-CAUS.PST(AOR) M-sibling.OBL-AFF<INAN₂>
 'Le père a obligé son fils à donner le livre à son frère [comme il ne voulait pas le faire].'

L'exemple 47 illustre l'opposition entre le causatif double et le causatif simple par le paramètre de la directivité de la causation (non précisé vs. nécessairement indirecte).

- (47) a. *w-ots:u-di* *di-o* *padamil*
 M-sibling.OBL-ERG I.OBL-AFF<INAN₁> socks[INAN₁].PL[NOM]
b-os-onł.i.
 INAN₁-PL \find-CAUS.PST(AOR)
 '[Mon] frère m'a fait (obligé / aidé à) trouver les chaussettes.'
- b. *w-ots:u-di* *di-o* *padamil*
 M-sibling.OBL-ERG I.OBL-AFF<INAN₁> socks[INAN₁].PL[NOM]
b-os-onn-oł.i.
 INAN₁-PL \find-CAUS-CAUS.PST(AOR)
 '[Mon] frère m'a obligé à trouver les chaussettes.'

Dans l'exemple 47a, la causation peut être interprétée comme directe, où le causataire trouve les chaussettes de par la participation directe du causateur dans le procès (d'où la traduction 'aider'), ou bien comme indirecte, où le causataire exécute le procès à l'initiative du causateur sans que soit indiqué si ce dernier y participe. Dans l'exemple 47b, la causation ne peut être interprétée que comme indirecte, puisqu'elle exprime nécessairement une injonction.

Chapitre 7

Le rôle du marqueur causatif dans la formation du lexique andi

Dans le dialecte zilo de la langue andi, une partie importante des verbes transitifs est formée par causativisation synthétique de verbes intransitifs¹.

La lexicalisation de verbes causatifs est visible au déplacement sémantique qui s'opère par rapport à leurs corrélats non causatifs. Par exemple, le causatif du verbe 'comprendre' est lexicalisé dans le sens d'expliquer' (exemple 1). Le causatif du verbe 'entendre' est lexicalisé dans le sens d'annoncer' (2).

- (1) a. *χadizati-o* *darsi*
 PN.OBL-AFF<INAN₁> lesson[INAN₁][NOM]
b-itʃː.un-su
 INAN₁-understand.PST(AOR)-NEG
 'Xadijat n'a pas compris la leçon.'
- b. *den-ni χadizati-o* *darsi*
 I-ERG PN.OBL-AFF<INAN₁> lesson[INAN₁][NOM]
b-itʃː-onʔ.i-rado
 INAN₁-understand-CAUS.PST-PROG
 'J'explique la leçon à Xadijat.'
- (2) a. *χadizati-o* *anʔ.i* *qχuj.*
 PN.OBL-AFF<INAN₁> hear-PST(AOR) noise[INAN₁][NOM]
 'Xadijat a entendu un bruit.'
- b. *χan-ʔo* *zi-j* *j-otʃː.o-j=ʋodu* *jofik^wa= dan*
 king-FUNC RFL-F F-choose-PST-PF=QUOT woman=?
anʔ-oʔ.i [...]]
 hear-CAUS.PST(AOR)
 'Elle leur annonça qu'elle avait été élue reine, bien qu'elle fût une femme.' (Salimov Zilo 2016 : *La mère et le fils*)

Les emplois du verbe *ts'inni* 'savoir' dans sa forme simple et de son causatif *ts'innoti* avec augmentation de valence sont illustrés dans les exemples 3a à 3c. Ce causatif est lexicalisé dans plusieurs sens différents : il peut signifier 'enseigner' (cf. exemple 3b) ou 'ordonner' (exemple 3c). On notera que dans ce dernier sens, le causataire n'est pas marqué de manière standard (à l'affectif) mais prend le cas adlocatif, qui est le marquage typique des destinataires des verbes de parole. Ce

1. On notera le même phénomène en hinukh d'après FORKER (2013 : 483) et en akhvakh d'après CREISSELS (2014).

marquage idiosyncratique du causataire témoigne de la lexicalisation de ce verbe comme verbe de parole.

- (3) a. *qχ'urbani- o* *ts'inn-e* *darsi.*
 PN.OBL-AFF<INAN₁> know-HAB lesson[INAN₁][NOM]
 'Qurban connaît la leçon.'
- b. *pat'imati- o* *nezil-di* *ts'inn-oł.i*
 PN.OBL-AFF<INAN₁> PN.OBL-ERG know-CAUS.PST(AOR)
frantsijal-tłi *mits'i.*
 France.OBL-GEN tongue[INAN₁][NOM]
 'Neige a appris le français à Patimat.'
- c. *[b-iš-oł.i* *surati = lo*
 INAN₁-stand-CAUS.PST(AOR) picture[INAN₁][NOM]=ADD
kawo-ʔa = lo] *hel-ʔa* *tamafa-ł.i-r*
 door.OBL-SUPER=ADD DEM.OBL.NM-SUPER strange-INCH.PST-MSD
džid.i-b-ul *adam* *en-χo*
 do.PST-PTCP.PST-PL people[NOM] RFL.OBL.NM-APUD
w-otf-on = kodu *ts'inn-oł.i-j* *hegel-di*
 M-PL \bring-IMP(TR)=QUOT know-CAUS.PST-PF DEM.OBL.NM-ERG
qχarawulf-qχi.
 guard.OBL-AD
 'Ayant accorché [son] portrait, elle ordonna à la garde de faire paraître devant elle tous ceux qui s'en étonneraient.' (Salimov Zilo 2016 : *La mère et le fils*)

La lexicalisation de verbes causatifs peut être visible non seulement aux déplacements sémantiques et au marquage de leurs actants, mais également dans un autre aspect de leur sémantique. En effet, nous avons vu que le causatif andi était implicatif (6.2), c'est-à-dire qu'il impliquait la réalisation effective de l'état causé, de sorte que les énoncés du type 'X a fait faire [aoriste] Z à Y, mais Y n'a pas fait Z' ne sont pas grammaticaux. Cependant, nous avons au moins un exemple de verbe causatif non implicatif. Il s'agit du causatif *bitf'onłi* 'expliquer' formé sur le verbe affectif *bitf'un* 'comprendre'. Nous voyons qu'il est non implicatif au fait que le sous-procès désignant l'état causé de 'comprendre' peut être nié dans une proposition suivant l'énoncé prédicatif formé autour du verbe causatif *bitf'onłi* 'expliquer (faire comprendre)' à la forme aoriste. Cela est illustré par l'exemple 4.

Troisième partie

Les changements de valence non dérivationnels et les dérivations non directionnelles

À côté du marqueur causatif *andi*, qui opère un changement de valence dérivationnel, transitivant et directionnel (voir 2.3 pour la distinction entre alternances directionnelles et non directionnelles), l'*andi* a également des opérations de changement de valence qui ne présentent pas ces trois caractéristiques. Les unes changent la valence d'un verbe de manière non directionnelle et sans en affecter la transitivité : il s'agit des alternances de valence non labiles, appelées ainsi car elles n'affectent pas la transitivité du verbe. Elles sont décrites dans le chapitre 8. D'autres sont des changements de valence non dérivationnels affectant la transitivité d'un verbe : il s'agit des alternances causatives lexicales ou supplétives, qui sont décrites dans le chapitre 9. Les dernières sont des dérivations non directionnelles affectant la transitivité d'un verbe : il s'agit des suffixes inchoatif et factitif en paire équipolente, qui sont décrits dans le chapitre 11. La question du statut des verbes *t'ammi* 'forcer' et *elto* 'permettre' est traitée dans le chapitre 10.

Chapitre 8

Les alternances de valence non labiles

Quelques verbes zilos présentent une alternance de valence non marquée que nous ne pouvons pas qualifier de labile dans la mesure où elle n'affecte pas leur transitivité. En effet, les verbes concernés emploient deux constructions différentes où un terme A est toujours présent. Il s'agit donc de deux constructions transitives, simples ou étendues. Nous avons trouvé un verbe d'emplissement dans ce cas, le verbe *CL-ufo* 'enduire'. Les verbes d'emplissement sont fréquemment sujets à des alternances de valence en typologie (YEON 1993 : 117)¹. Dans l'exemple 1, le terme P désigne la matière dont on enduit, le 'beurre', tandis que l'objet enduit, le 'pain', est marqué à un cas spatial, le superessif. Dans l'exemple 1b, c'est le terme P, le 'mur', qui désigne l'objet enduit. La matière dont on enduit est marquée au cas adessif, qui sert à marquer les instruments en zilo.

- (1) a. *den-ni kan-ʔa el b-uf.o.*
I-ERG bread-SUPER butter[INAN₁][NOM] INAN₁-smear.PST(AOR)
'J'ai étalé le beurre sur le pain.'
- b. *den-ni b-uf.o qχen halts'al-qχi.*
I-ERG INAN₁-smear.PST(AOR) wall[INAN₁][NOM] white.OBL-AD
'J'ai peint le mur en blanc.'

Le verbe *dzabi* présente également une alternance digne de notre attention. Ce verbe de contact marque son patient à un cas spatial, le superessif, tandis que le terme P désigne l'instrument de l'action, ou bien un objet interne ('une frappe') non réalisé (cf. 3.3.2.1.2). Dans cet emploi, illustré par les phrases 2a et 2b, ce verbe

1. On reprendra l'exemple de l'anglais chez MORAVCSIK (1978 : 248) (citée par YEON (1993 : 117)) : *John smeared paint on the wall / John smeared the wall with paint.*

signifie ‘frapper’. Dans son deuxième emploi, illustré par la phrase 2c, le verbe *dzabi* sélectionne son terme P dans le rôle de patient et signifie ‘tuer’.

- (2) a. *hegef-di* *motʃif-ʔa* *dzab.i*
 DEM.OBL-ERG child.OBL-SUPER beat.PST(AOR)
 ‘Il a frappé le garçon.’ [lit. ‘Il a frappé sur le garçon’]
- b. *hegef-di* *motʃif-ʔa* *dzab.i* *hints'o.*
 DEM.OBL-ERG child.OBL-SUPER beat.PST(AOR) stone[INAN₁][NOM]
 ‘Il a envoyé une pierre sur le garçon.’ [lit. ‘Il a frappé une pierre sur le garçon’]
- c. *hegef-di* *motʃi* *dzab.i*
 DEM.OBL-ERG child[NOM] beat.PST(AOR)
 ‘Il a tué le garçon.’

Chapitre 9

Les causatifs lexicaux ou supplétifs

Un causatif dit lexical ou supplétif est un verbe causal formé sur une racine différente de son corrélat non causal dans la paire qu'ils forment (voir 2.3 et 4.2). Par exemple, le verbe français *tuer* peut être considéré comme le causatif lexical du verbe *mourir*. L'andi présente un nombre très limité de causatifs lexicaux. En effet, de nombreux verbes transitifs sont formés par causativisation (voir 7). Or, les verbes transitifs restants, qui sont non dérivés, ont pour la plupart un emploi intransitif non causal, c'est-à-dire qu'ils sont productivement labiles (voir cf. 14). Les seuls verbes transitifs non dérivés sans emploi non causal productif que nous avons identifiés sont énumérés dans la liste suivante :

- *b-etitelto*, 'faire aller' (*puskatʃ* en russe), employé dans de nombreux sens, notamment 'conduire' et 'faire passer', employé comme causatif supplétif de *CL-uʔon* 'aller' ;
- *rejʔo CL-uχ.i* (yard-SUPER.LAT CL-take_off.PST(AOR)), littéralement 'enlever dehors', employé dans les sens de 'faire sortir' et 'éloigner' comme causatif supplétif de *rejʔo CL-utʃi* 's'éloigner' (littéralement 'devenir dehors').
- *rejʔo CL-utʃi*, également employé comme causatif supplétif de *rejʔo CL-utʃi* 's'éloigner'

Une étude plus approfondie des causatifs lexicaux pourrait permettre d'en identifier d'autres et de comprendre les rapports et différences avec les causatifs marqués.

Chapitre 10

Les verbes *t'ammi* 'forcer' et *elto* 'laisser'

L'andi présente deux verbes, *t'ammi* 'poser' et *elto* 'envoyer', qui ont comme sens secondaires respectifs 'forcer (quelqu'un à faire quelque chose)' et 'laisser (quelqu'un faire quelque chose)'. Dans ces constructions, le verbe désignant l'action causée se met à l'infinitif.

Cependant, ces dérivations sémantiques ne sont pas suffisantes pour qu'ils soient considérés comme des auxiliaires causatifs. De plus, ces verbes sont très peu présents dans nos données élicitées. Le plus souvent, les constructions russes formées sur le verbe *zastavit'* 'forcer' sont traduites par un verbe causativé au moyen du suffixe *-ol* par nos consultants¹. Cependant, dans la traduction de constructions russes exprimant une causation permissive formées sur le verbe *dat'* '(donner), permettre' (comme *daj mne podumat'* 'laisse-moi réfléchir'), le verbe *elto* 'envoyer, laisser' sera plus souvent utilisé afin de préciser la modalité permissive de la causation².

Déterminer si les verbes *t'ammi* et *elto* sont des auxiliaires nécessiterait d'employer des tests spécifiques (consistant, par exemple, à vérifier la place de la négation). Dans la mesure où nous nous sommes concentrée sur les procédés de transitivation et de transitivation les plus saillants de la langue andie, cette question dépasse le cadre de notre étude.

1. D'après notre expérience personnelle de terrain, il est bien plus facile d'obtenir des causatifs synthétiques en élicitation dans la langue andie que dans la langue kabarde, une langue polysynthétique de la famille caucasique de l'Ouest présentant aussi un affixe causatif très productif et polysémique.

2. Le russe n'a pas de dérivation causative. L'élicitation de causatifs à partir du russe pose donc toujours le problème de la « surprécision » sémantique des verbes *zastavit'* 'obliger' et *dat'* 'permettre'.

Chapitre 11

Les suffixes dénominatifs équipollents : l'inchoatif et le factitif

Les dérivations inchoative et factitive forment des paires équipollentes caractérisées par une alternance de transitivité non directionnelle.

11.1 Définitions et repères typologiques

L'équipollence est un type d'alternance non directionnelle dans la typologie des moyens de codification des paires causal/non causal de HASPELMATH (1993b, 2008, 2017) et HASPELMATH et al. (2014) (cf. 2.3). HASPELMATH (1993b : 91) appelle équipollentes les alternances dans lesquelles les membres d'une paire causal/non causal sont « tous deux dérivés de la même base [...] au moyen de différents affixes, auxiliaires verbaux ou modifications de la base ». Ainsi, les verbes non causal *lūžti* 'se casser' et causal *laužti* 'casser' en lituanien forment une paire équipollente par alternance vocalique.

Les suffixes inchoatif et factitif de l'andi forment des paires équipollentes. En effet, l'inchoatif dérive des verbes non-causaux et le factitif des verbes causaux à partir des mêmes bases non verbales.

D'après le dictionnaire *Trésor de la langue française* (QUEMADA 1983), le terme 'inchoatif' caractérise un « aspect, suffixe, verbe [...], [une] conjugaison [ou une] valeur » « qui indique le déclenchement ou la progression graduelle d'une action ». Est cité comme exemple le formant verbal latin *-esc-*, « employé dans des verbes inchoatifs comme *floresco* [...] 'je fleuris'. » C'est donc le terme que nous avons choisi pour désigner le suffixe verbal andi employé pour dériver des

verbes dénominatifs signifiant ‘devenir X’, où X correspond au caractère dénoté par la base. Par extension, les verbes dérivés au moyen de ce suffixe seront aussi désignés comme inchoatifs.

Le terme ‘factitif’ est défini par le même dictionnaire (QUEMADA 1980) comme une valeur « qui indique que le sujet fait faire l’action, mais ne la fait pas lui-même », dont est proposé comme synonyme le terme de ‘causatif’. De fait, le terme de ‘factitif’ est parfois employé dans la littérature avec le sens que nous attribuons au terme ‘causatif’ dans le présent travail. Cependant, la définition de QUEMADA (1980) inclue l’exemple suivant extrait de COYAUD (1966 : 131) : « En anglais, le suffixe verbal *-ize* [...] a un sens *causal* et **factitif**; de même en français le suffixe *-gène* (psychogène, épileptogène). » La définition ‘factitif’ est donc plus large que le terme ‘causatif’, et nous l’avons choisi pour désigner le suffixe équivalent de l’anglais *-ize* en andi, qui signifie ‘rendre X’, où X correspond au caractère dénoté par la base.

À titre de comparaison avec les paires factitif/inchoatif de l’andi, on pensera aux formants verbaux du russe en *-i-* et *-e-*, qui forment respectivement des dénominatifs factitifs et inchoatifs. Par exemple, à partir de la base adjectivale *bel-* ‘blanc’ sont formés *bel-i-* ‘blanchir (TR)’ et *bel-e-* ‘blanchir’ (ITR)¹.

La présence de dérivateurs dénominatifs équipollents formant des paires factitif/inchoatif est fréquente dans les langues caucasiennes de l’Est, mais selon des modalités et distributions variables.

Par exemple, en lezghien d’après HASPELMATH (1993a : 178–183)², le même auxiliaire *awun* ‘faire’ employé pour former des verbes signifiant ‘rendre X’ (à partir d’adjectifs dénotant X) est employé pour former des verbes signifiant ‘effectuer X’ (du type *sühbet awun* ‘converser’ à partir de *sühbet* ‘conversation’). On retrouve le même phénomène en udi d’après MAISAK (2008 : 100) avec les verbes *bak-es* ‘être, devenir’ et *b-es* ‘faire’.

1. Pour une comparaison avec les dérivations inchoative et factitive du latin et du sanskrit, voir la section sur l’origine des suffixes inchoatif et factitif de l’andi en annexe B.

2. Dans sa grammaire du lezghien, HASPELMATH (1993a : 183) décrit des composés verbaux similaires aux verbes inchoatifs et factitifs de l’andi, qu’il désigne respectivement comme ‘fientifs’ et ‘factitifs’.

En bagvalal d'après DANIEL' et al. (2001 : 192), c'est le suffixe causatif *-eɾ* (utilisé pour dériver des verbes transitifs à partir d'autres verbes) qui est employé pour dériver des verbes factitifs à partir d'adjectifs, soit directement à partir de la base adjectivale, soit par le verbe dérivé inchoatif.

11.2 Productivité, distribution et sémantique des dérivations inchoative et factitive

Les suffixes inchoatif en *-t* et factitif en *-jd* dérivent des verbes respectivement intransitifs et transitifs à partir des mêmes bases et sont en distribution complémentaire selon le critère de la transitivité. En effet, un dérivé inchoatif devient transitif en remplaçant son suffixe inchoatif par le suffixe factitif, et un dérivé factitif devient intransitif en remplaçant son suffixe factitif par le suffixe inchoatif.

Les éléments qui peuvent servir de base pour les dérivations inchoative et factitive sont des noms, des adjectifs, des adverbes, des postpositions et des mots de nature grammaticale inconnue n'existant pas (probablement plus) indépendamment. C'est pourquoi nous appelons les suffixes inchoatif et factitif des dérivateurs dénominaux. Ces derniers sont très productifs et peuvent virtuellement s'appliquer à toute base nominale (au sens large). Si cela n'a pas encore été vérifié, il ne serait pas étonnant qu'ils puissent dériver des verbes à partir d'éléments empruntés.

En *andi*, le suffixe factitif ne peut pas dériver de verbes signifiant 'effectuer X' à partir de noms d'actions comme l'auxiliaire *awun* du lezghien (cf. 11.1). C'est le verbe *dzidi* 'faire' qui sera employé dans cette fonction (p. ex. *zurmu dzidi* 'torturer' à partir de *zurmu* 'souffrance'). Par ailleurs, contrairement au bagvalal (cf. 11.1), le suffixe causatif *andi* ne peut pas être utilisé pour dériver des verbes à partir d'adjectifs, ni directement à partir de la base (p. ex. **sub-oł-* (good-CAUS-) n'est pas grammatical), ni en passant par le dérivé inchoatif (p. ex. **sub-t-oł-* (good-INCH-CAUS-) n'est pas grammatical non plus). Le causatif et l'inchoatif sont donc en distribution complémentaire selon la nature grammaticale de la base dérivée (verbale vs. non verbale).

11.2.1 La sémantique des verbes inchoatifs

Le suffixe inchoatif forme des verbes intransitifs signifiant ‘devenir X’, où le sens de X correspond à celui de la base à partir de laquelle il est dérivé. C’est ainsi qu’à partir de la base adjectivale *bot’i* ‘sombre’ est formé le verbe inchoatif *bot’iti* ‘s’assombrir’, et à partir de la base nominale *daru* ‘médicament’ le verbe inchoatif *daruti* ‘devenir un médicament’ (c’est-à-dire ‘faire effet’).

Quelques verbes inchoatifs sont lexicalisés dans un sens légèrement dérivé par rapport au sens grammatical ‘devenir X’. Par exemple, le verbe *badiiti* formé à partir de l’adverbe-postposition *badi* ‘devant’ ne signifie pas ‘devenir devant’ mais ‘se réunir’ (cf. exemple 2a).

On notera que le verbe inchoatif *sababti* dérivé à partir du substantif *sabab* ‘cause’ est employé comme prédicat de subordinées à la forme de converbe passé pour signifier ‘à cause de, grâce à’ (cf. exemple 1). À l’instar d’autres verbes inchoatifs comme *daruti* ‘devenir un médicament’, ce verbe inchoatif n’a pas de corrélat factitif : le mot **sababijdi* n’existe pas.

- (1) *men sabab-ł.i.j hingi-w hek^wa*
 thou[NOM] reason-INCH.PST-CVB DEM-M person[M][NOM]
w-utʃ.o.j.
 M-die.PST-PF
 ‘À cause de toi [lit. ‘toi étant devenu la cause’], cet homme est mort.’

11.2.2 La sémantique des verbes factitifs

Le suffixe factitif forme des verbes transitifs signifiant ‘rendre X’. C’est ainsi qu’à partir de la base adjectivale *sabi* ‘sain’ est formé le verbe factitif *sabijdi* ‘guérir quelqu’un’.

Comme pour les verbes inchoatifs, de nombreux verbes factitifs sont lexicalisés dans un sens légèrement dérivé par rapport au sens grammatical ‘rendre X’. C’est le cas, par exemple, du verbe *badijdi*, corrélat factitif du verbe inchoatif *badiiti* ‘se réunir’, qui signifie ‘réunir’. C’est également celui du verbe *ruhunnijdi* ‘apprendre (quelque chose à quelqu’un)’, dérivé à partir de l’adjectif *ruhun* signifiant ‘habitué’.

11.3 La morphologie des verbes inchoatifs et factitifs

Nous traitons dans cette section les propriétés morphologiques des suffixes inchoatif et factitif ainsi que des bases dérivées. La question de l'origine de ces suffixes est abordée en annexe B.

11.3.1 La morphologie du suffixe inchoatif

Dans le dialecte de Zilo, le suffixe inchoatif se réalise *-t* dans tous les cas de figure, c'est-à-dire dans tous les dérivés et à toutes les formes du paradigme. La base inchoative forme son thème de passé en *-i* et est donc une base vocalique.

Par exemple, les bases nominales vocaliques *tuna* 'mou', *badi* 'devant' et *ts'ik'u* 'aigre' forment respectivement leurs dérivés inchoatifs en *tuna-t.i* 'se ramollir, s'évanouir', *badi-t.i* 'se réunir' et *ts'ik'u-t.i* 'devenir aigre' à la forme d'aoriste (qui est la base thématique de passé nue) et *tuna-t-e*, *badi-t-e* et *ts'ik'u-t-e* à la forme d'habituel. Les bases nominales consonantiques CL-*ox:or* 'vieux', *sabab* 'cause' et *fu-CL* (good-CL) forment respectivement leur dérivés inchoatifs en CL-*ox:or-t.i* 'vieillir', *sabab-t.i* 'être la cause' et *fu-CL-t.i* 'être bon' à la forme d'aoriste et CL-*ox:or-t-e*, *sabab-t-e* et *fu-CL-t-e* à la forme d'habituel.

11.3.2 La morphologie du suffixe factitif

Le suffixe factitif en */-jd/* se réalise *[-jd]* derrière une base vocalique et en *[-ijd]* derrière une base consonantique. Le *-i* présent dans cette réalisation est considéré comme une voyelle épenthétique permettant d'éviter les clusters *Cj* jugés imprononçables (ceux-ci ne sont nulle part attestés dans la langue). La forme du suffixe factitif ne varie pas dans le paradigme verbal. La base factitive forme systématiquement son thème de passé en *-i* et est donc de type vocalique.

Par exemple, les bases vocaliques CL-*ihu* 'nombreux', *bat'a* 'séparément' et *sabi* 'sain' forment leurs dérivés factitifs respectifs en CL-*ihu-jd.i* 'augmenter', *bat'a-jd.i* 'séparer' et *sabi-jd.i* 'guérir' à la forme d'aoriste et CL-*ihu-jd-e* 'augmenter', *bat'a-jd-e* 'séparer' et *sabi-jd-e* à la forme d'habituel.

Les bases consonantiques *k^wanor* ‘brillant’, *madar* ‘bon état’ et *CL-ox̣:or* ‘vieux’ forment leur dérivés factitifs respectifs en *k^wanor-ijd.i* ‘éclairer, allumer’, *madar-ijd.i* ‘améliorer l’état’ et *CL-ox̣:or-ijd.i* ‘vieillir’ à la forme d’aoriste et *k^wanor-ijd-e*, *madar-ijd-e* et *CL-ox̣:or-ijd-e* à la forme d’habituel.

Certaines bases nominales se terminant par un *n* semblent se prononcer avec une gémiation de cette finale devant le suffixe factitif en [-*ijd*]: *ruhun* ‘habitué’ donne *ruhunn-ijd.i* ‘habituer, enseigner’ et *kulikon* ‘chatouillant’ donne *kulikonn-ijd.i* ‘chatouiller’. Cependant, ce n’est pas le cas de la base **on* (qui n’existe pas indépendamment), qui donne *on-ijd.i* ‘déplacer’. De même, les verbes *boqx’om-ijd.i* ‘partager’ (de **boqx’om*) et *CL-erts’om-ijd.i* ‘rendre propre’ (de *CL-erts’om* ‘propre’) ne géminent pas le *-m* final de la base nominale. Les bases se terminant par un marqueur de pluriel en *-l* ne géminent pas cette sonante non plus devant le suffixe factitif. Par exemple, *badol* (in_front.PL) donne *badol-ijd.i* ‘rassembler’.

11.3.3 Les propriétés morphologiques des bases dérivées au moyen des suffixes inchoatif et factitif

Les verbes dérivés au moyen des suffixes factitif et inchoatif conservent une partie des propriétés morphologiques des bases nominales à partir desquels ils sont formés. En effet, les marques d’accord en genre et en nombre éventuellement présentes dans la base nominale d’origine sont conservées dans le verbe dérivé et contrôlées par l’actant nominatif (S ou P) de la construction. Seule la flexion en cas des substantifs n’est pas conservée.

Par exemple, les bases variables en nombre *bat’a* / PL *bat’ol*, *sabi* / PL *saxol*, *badi* / PL *badol* forment leurs dérivés inchoatif et factitif respectifs en *bat’a-ɬ.i* / PL *bat’ol-ɬ.i* et *bat’a-jd.i* / PL *bat’ol-ijd.i*, *badi-ɬ.i* / PL *badol-ɬ.i* et *badi-jd.i* / PL *badol-ijd.i*, *sabi-ɬ.i* PL *saxol-ɬ.i* et *sabi-jd.i* PL *saxol-ijd.i*.

Les bases variables en genre *CL-it’i* ‘droit’ et *fu-CL* ‘bon, bien’ forment leurs dérivés inchoatif et factitif respectifs en *CL-it’i-ɬ.i* ‘devenir droit, se tendre’ et *CL-it’i-jd.i* ‘rendre droit, tendre’, *fu-CL-ɬ.i* ‘devenir bon’ et *fu-CL-ijd.i* ‘rendre bon’. On notera que la base adjectivo-adverbiale *fu-b* ‘bon, bien’ s’accorde aussi bien en genre qu’en nombre, avec par exemple des formes de pluriel comme *fu-w-ul-ɬ.i* (good-M-

PL-INCH.PST(AOR)), *fu-w-ul-ij.d.i* (good-M-PL-FCT.PST(AOR)) au masculin et *fu-j-il-ł.i* (good-F-PL-INCH.PST(AOR)), *fu-j-il-ij.d.i* (good-F-PL-FCT.PST(AOR)) au féminin.

Du fait que les bases conservent leurs propriétés morphologiques, il est possible que les dérivateurs inchoatif et factitif puissent être considérés comme des auxiliaires plutôt que des suffixes. Cependant, il semble que le verbe dérivé constitue une unité phonologique, d'où l'hypothèse qu'il n'est formé que d'un seul mot. Cette dernière est également appuyée par le fait que les bases de certains dérivés n'existent pas (ou plus) indépendamment, comme **on* dans les verbes *ontı* 'se déplacer' et *onijdi* 'déplacer'.

11.4 La syntaxe des dérivations inchoative et factitive

Le suffixe inchoatif forme des verbes employés avec la construction intransitive, c'est-à-dire un unique actant à la forme non marquée (nominative). Le suffixe factitif forme des verbes employés avec la construction transitive de base, c'est-à-dire un terme A à l'ergatif et un terme P au nominatif.

Les exemples 2a à 4b illustrent la dérivation de verbes inchoatifs et factitifs dérivés à partir de diverses bases nominales.

(2) *badi* 'devant'

a. Inchoatif

adam, badol-ł.i-b-ul!
 people[M][NOM] in_front.PL-INCH.PST-IMP(ITR)-PL
 'Les gens, rassemblez-vous!'

b. Factitif

samira-di badol-ij.d.i motf'il.
 PN-ERG in_front.PL-FCT.PST(AOR) child.PL[NOM]
 'Samira a rassemblé les enfants.'

(3) CL-*oχ:or* 'vieux'

a. Inchoatif

Muħammadi w-oχ:or-ł.i.j.
 PNM[NOM] M-old-INCH.PST-PF

‘Muhammad a vieilli.’

b. Factitif

rejǧǧur-di Muḥammadi w-oǧ:or-ijd.i-j.
 WAR-ERG PNM[NOM] M-old-FCT.PST-PF

‘La guerre a donné un coup de vieux à [lit. ‘a fait vieillir’] Muhammad.’

(4) *tǧuruki* ‘sale’

a. Inchoatif

ǧadizati tǧuruki-ǧ.i.
 PNF[NOM] dirty-INCH.PST(AOR)

‘Khadijat s’est tachée.’

b. Factitif

ǧadizati-di divan tǧuruki-jd.i.
 PN-ERG sofa[INAN₁][NOM] dirty-FCT.PST(AOR)

‘Khadijat a taché le canapé.’

Par ailleurs, il existe au moins deux verbes factitifs employant une construction transitive étendue. Le verbe *motijdi*, dérivé à partir du substantif *moti* ‘consigne’ emploie plusieurs schémas actanciels différents :

- Dans la construction $V\{A_{\text{ERG}}, P_{\text{NOM}} \text{EXP}_{\text{AFF}}\}$, *motijdi* signifie ‘aider à apprendre, expliquer, enseigner quelque chose à quelqu’un’ (cf. exemple 5).
- Dans la construction $V\{A_{\text{ERG}}, P_{\text{NOM}} G_{\text{DAT}}\}$, *motijdi* signifie ‘aider à apprendre, expliquer, enseigner quelque chose à quelqu’un’ (cf. exemple 6a) ainsi qu’‘indiquer, expliquer comment faire quelque chose’ (exemple 6b).
- Dans la construction $V\{A_{\text{ERG}}, P_{\text{NOM}} X_{\text{AD}}\}$, *motijdi* signifie également ‘indiquer, expliquer comment faire quelque chose’ (cf. exemple 7a) et ‘aider à apprendre, expliquer, enseigner quelque chose à quelqu’un’ (exemple 7b).

Là où la traduction française est identique, les locuteurs ne voient pas de différence sémantique.

(5) $V\{A_{\text{ERG}}, P_{\text{NOM}} \text{EXP}_{\text{AFF}}\}$

dada-di *moṭi-jd.i* *darsi*
daddy-ERG command-FCT.PST(AOR) lesson[INAN₁][NOM]
Qχurbani-o.
PN.OBL-AFF<INAN₁>

'Papa a expliqué la leçon à Qurban.'

(6) V{A_{ERG}, P_{NOM} G_{DAT}}

a. 'indiquer, expliquer comment faire quelque chose'

di-ṭu *w-otsu-di* *moṭi-jd.i* *berqχ'a*
I.OBL-DAT M-sibling.OBL-ERG command-FCT.PST(AOR) early
j-itʃ-eri.
F-get_up-INF

'Mon frère m'a expliqué comment me lever tôt.'

b. 'expliquer'

den-ni *hedefu-j* *darsi*
I-ERG DEM.OBL.M-DAT lesson[INAN₁][NOM]
moṭi-jd.i.
command-FCT.PST(AOR)

'Je lui ai expliqué la leçon.'

(7) V{A_{ERG}, P_{NOM} G_{AD}}

a. 'expliquer'

dada-di *moṭi-jd.i* *darsi*
daddy-ERG command-FCT.PST(AOR) lesson[INAN₁][NOM]
Qχurban-qχi.
PN-AD

'Papa a expliqué la leçon à Qurban.'

b. 'indiquer, expliquer comment faire quelque chose'

di-qχi *w-otsu-di* *moṭi-jd.i* *berqχ'a*
I.OBL-AD M-sibling.OBL-ERG command-FCT.PST(AOR) early
j-itʃ-eri.
F-get_up-INF

'Mon frère m'a expliqué comment me lever tôt.'

L'exemple 8 montre que la construction avec un second actant à l'affectif ne peut pas signifier 'indiquer, expliquer comment faire quelque chose' et donc ne peut pas employer un infinitif comme second actant.

(8) V{A_{ERG}, P_{NOM} EXP_{AFF}}

**di-<r>o* *w-otsu-di* *moŋi-jd.i* *berqχ'a*
 I.OBL-AFF<INAN₁> M-sibling.OBL-ERG command-FCT.PST(AOR) early
j-itʃ'-eri.
 F-get_up-INF

#'Mon frère m'a expliqué comment me lever tôt.'

Le verbe *ruhunnijdi*, formé à partir de l'adjectif *ruhun* 'habitué', signifie 'apprendre (quelque chose à quelqu'un)'. Il emploie le schéma actanciel V{A_{ERG}, P_{NOM} G_{SUPER(ESS)}}, où le participant désignant la destination est au superessif (cf. exemple 9a), ou bien le schéma actanciel V{A_{ERG}, P_{NOM} G_{INF}}, où la destination est un verbe à l'infinitif (exemple 9b).

(9) a. *Rasulu-di* *ruhunn-ijd.i* *Qχurban*
 Rasul.OBL-ERG accustomed-FCT.PST(AOR) Qurban[M][NOM]
arabski-ʔa.
 Arabic-SUPER(ESS)

'Rasul a appris l'arabe à Qurban.'

b. *w-otsu-di* *den* *faχmatol* *dzab-eri*
 M-sibling.OBL-ERG I[NOM] chess.PL[NOM] beat-INF
ruhunn-ijd.i.
 accustomed-FCT.PST(AOR)

'Mon frère m'a appris à jouer aux échecs.'

Quatrième partie

Les phénomènes de labilité

Chapitre 12

Définition typologique de la labilité

Parfois nommée ‘ambitransitivité’, la labilité est traditionnellement définie comme un phénomène de changement de valence non marqué caractérisant les verbes « pouvant être employés transitivement aussi bien qu’intransitivement sans aucune modification formelle » (LETUČIJ 2013 : 14). Il s’agit donc d’un phénomène de changement de valence impliquant une alternance de transitivité. Par exemple, le verbe français *casser* est labile, puisqu’il peut s’employer dans des constructions transitives comme *Pascal a cassé un verre* et dans des constructions intransitives comme *Le fil a cassé*.

Par ailleurs, DIXON (1994 : 230) a introduit une distinction entre la labilité préservant le patient (*patient-preserving*) et la labilité préservant l’agent (*agent-preserving*). Dans la labilité préservant le patient, aussi appelée ‘P-labilité’, « les deux emplois du verbe labile ont un participant patientif » (tel que reformulé par LETUCHIY (2009 : 265)). Tandis que dans la labilité préservant l’agent, ou ‘A-labilité’, « les deux emplois conservent le participant agentif » (*ibid.*). La P-labilité est illustrée par l’exemple 1 et l’A-labilité par l’exemple 2.

- (1) P-labilité : anglais
- a. *I broke the window.*
 - b. *The window broke.*

Dans l’exemple 1, le participant commun aux deux constructions contenant le verbe labile *break* ‘casser’ est le participant patientif *car*.

(2) A-labilité : tabassaran littéraire (BABALIYEVA 2013 : 220) [traduction modifiée]

- a. *bic'i Äldi äšq'.ni-ʔindi kitab urx-ura.*
little Ali.ERG love-with book read-PRS
Le petit Ali lit un livre avec passion. (Tab. č'al, 5kl, p.41)
- b. *Nariman xhubpi klass.di-ʔ urx-ura*
Nariman fifth class-IN study-PRS
Nariman étudie en cinquième année. (Tab. č'al, 5kl, p.24)

Dans l'exemple 2, c'est le participant agentif qui est commun aux deux constructions : *bic'i Äldi* 'le petit Ali' en 2a, et *Nariman* en 2b. Dans la construction 2a, le verbe *urxub* est employé transitivement dans le sens de 'lire', avec un terme A à l'ergatif et un terme P *kitab* à la forme non marquée. Dans la construction 2b, le verbe *urxub* est employé intransitivement dans le sens d' 'étudier', avec un seul terme S, *Nariman*, à la forme non marquée.

LETUCHIY (2010, 2009) a classé les verbes labiles en types sémantico-syntaxiques (anticausatif, réciproque, réflexif, converse et passif) qui correspondent tous à un procédé dérivationnel de changement de valence marqué, et proposé que la labilité n'était pas une dérivation mais un type de polysémie qui interagit de manière complexe avec les marqueurs dérivationnels de changement de valence présents dans une langue. Cependant, cet auteur a suggéré que dans les langues où la labilité était très productive et incompatible avec les marqueurs dérivationnels de changement de valence, la labilité s'apparentait davantage à une dérivation non marquée changeant la valence d'un verbe (LETUCHIY 2009 : 264). Nous verrons aux chapitres 14, 15 et 16 dans quelle mesure cette proposition s'applique à l'andi.

Chapitre 13

L'A-labilité en andi : un phénomène restreint

Comme toutes les langues caucasiennes de l'Est, l'andi présente peu de verbes labiles à préservation de l'agent. Nous en avons trouvé trois dans le dialecte de Zilo : *baʔi* TR 'lire' / ITR 'étudier, faire des études'¹ (ex. 1); *k'ari* 'vomir' (ex. 2) et *urʔun* TR 'inventer' / ITR 'penser' (ex. 3). Le seul type d'alternance représenté est l'alternance à objet non spécifique.

- (1) a. *motʃif-di* *χutʃa* *baʔ.i-r.*
child.OBL-ERG book[INAN₂][NOM] read.PST-PROG
'L'enfant lit un livre.'
- b. *di-j* *joʃi* *baʔ.i*
I.OBL-F(GEN) girl[F][NOM] study.PST(AOR)
anzil-ʔa.
Makhachkala.OBL-SUPER
'Ma fille a étudié à Makhachkala.'
- (2) a. *motʃif-di* *zahru* *k'ar.i.*
child.OBL.M-ERG poison[INAN₂][NOM] vomit.PST(AOR)
'L'enfant a vomi le poison.'
- b. *motʃi* *k'ar.i.*
child[NOM] vomit.PST(AOR)
'L'enfant a vomi.'
- (3) a. *den* *urʔ.un* *(masʔalal-ʔo).*
I[NOM] think.PST(AOR) exercise.OBL-SUPER.LAT
'J'ai réfléchi (au problème).'

1. Ce verbe est fréquemment labile dans les langues caucasiennes de l'Est. Pour le hinukh, voir FORKER (2013 : 492), pour le dargwa de Tanty, voir LANDER et SUMBATOVA (2017 : 265), pour le tabassaran littéraire, voir BABALIYEVA (2013 : 220).

- b. *den-ni urɤ.un he-b masʔala.*
 I-ERG think.PST(AOR) DEM-INAN₁ problem[INAN₁][NOM]
 'J'ai inventé ce problème.'

L'andi n'ayant pas de dérivation antipassive ni applicative, les autres verbes dont le terme P a un emploi non spécifique productif utilisent d'autres stratégies que la labilité. Le verbe 'manger' emploie le supplétisme, puisqu'il existe un lexème 'manger' transitif (*k'ammi*, ex. 4a) et un autre intransitif (CL-*ikon*, ex. 4b), à l'instar de nombreuses langues caucasiennes de l'Est.

- (4) a. *qɣurban-di ritʔi k'amm-e.*
 PN-ERG meat[INAN₁][NOM] eat(TR)-HAB
 'Qurban mange de la viande.'
- b. *motʔi w-uk.unn-esa.*
 child[NOM] M-eat(ITR).NPST-FUT.NEG
 'L'enfant ne va pas manger.'

Tous les autres verbes concernés sont strictement transitifs (ou P-labiles) : la non réalisation de leur terme P ne modifie pas leur structure syntaxique : leur terme A est à l'ergatif indépendamment de la réalisation effective de leur terme P. Cela est illustré par l'exemple 5, où le verbe *tudi* 'cracher', employé sans terme P (5b), marque son participant *wofudi* à l'ergatif. Le même participant ne peut pas être marqué au nominatif (5c), ce dont on déduit que ce verbe n'est pas labile. En effet, la construction à participant unique marqué à l'ergatif ne peut pas être considérée comme intransitive, car il n'existe pas de classe de verbes dont la seule structure actancielle serait constituée d'un unique actant à l'ergatif (cf. section 3.3.1).

- (5) a. *wofu-di ritʔi-tʃi kusoki tud.i.*
 boy.OBL-ERG meat-GEN piece[INAN₁][NOM] spit.PST(AOR)
 'Le garçon a recraché [lit. 'craché'] un morceau de viande.'
- b. *wofu-di tud.i.*
 boy.OBL-ERG spit.PST(AOR)
 'Le garçon a craché.'
- c. **wofo tud.i.*
 boy[M][NOM] spit.PST(AOR)
 #'Le garçon a craché.'

Chapitre 14

La P-labilité en andi : un phénomène extensif

Dans ce chapitre inspiré d'un article à paraître (ROCHANT 2019), nous décrivons la quête des verbes labiles andis et en tirons des conclusions sur la transitivité en andi.

14.1 La P-labilité dans les langues présentant la triple caractérisation typologique de Creissels

Au travers de l'analyse de la P-labilité dans des langues génétiquement proches de l'andi (l'akhvakh, le godoberi, le bagvalal et l'avar) et d'une comparaison typologique, notamment avec les langues mandingues, CREISSELS (2014) a suggéré qu'il existait trois caractéristiques typologiques dont la combinaison avait une conséquence cruciale sur la couverture et la définition de la labilité dans une langue. Ces trois caractéristiques sont les suivantes :

1. Un alignement radical
2. L'absence de dérivation rétrogradant ou supprimant l'agent
3. La possibilité illimitée d'interpréter un agent non exprimé comme non spécifique¹

On notera tout d'abord que la seconde caractéristique de cette trilogie s'applique à la langue andie, puisque cette dernière ne présente aucun procédé morphologique de réduction de valence (cf. 3.4). Il n'y existe donc pas de dérivation rétrogradant l'agent (telle une dérivation passive) ou le supprimant (telle une dérivation anticausative).

1. Chez CREISSELS (2014 : 924), ce trait est appelé « unrestricted use of an arbitrary reading of null A's ».

Dans les sections suivantes, nous proposons de définir la première et la troisième des caractéristiques énoncées par CREISSELS (2014).

14.1.1 *L'alignement radical et la labilité faible*

Il est plus pédagogique de définir ce qu'est un alignement radical en commençant par définir son contraire, un alignement non radical. Selon CREISSELS (2014), une langue a un alignement non radical si ses constructions intransitive et transitive sont distinctes autrement que par la présence vs. absence d'un terme syntaxique : cela peut être par l'indexation des actants dans le verbe, comme en adyghé (cf. exemple 1), ou par l'emploi de marqueurs spécifiques, comme en mandinka (exemple 3).

(1) Adyghé, caucasique de l'Ouest (ARKADJEV et al. 2009 : 61)

- a. *se s-e-k^we.*
I 1SG.ABS-DYN-go
'Je marche.' [lit. 'je vais']
- b. *pšâše-m se se-jə-λeβ^wə-r.*
girl-ERG I 1SG.ABS-3SG.ERG-see-PST
'La fille m'a vu.'

Dans la langue adyghée, qui a un alignement ergatif, les termes A et S/P sont tous deux indexés dans le verbe : dans la construction intransitive 1a, le terme S est indexé dans le verbe *kwe* 'aller' au moyen du préfixe *s-*. Dans la construction transitive 1b, le terme P *se* 'je' est indexé dans le verbe *λeβ^wə* 'voir' au moyen du préfixe *se-* (un allomorphe de *s-*), et le terme A *pšâšem* 'fille' au moyen du préfixe *je-*. En conséquence, les constructions 1a et 1b diffèrent non seulement par l'absence vs. présence d'un terme A, mais aussi par l'absence vs. présence d'un préfixe d'accord indexant le terme A dans le prédicat.

Quand une langue avec alignement non radical, comme l'adyghé, présente de la labilité, alors les emplois transitif et intransitif des verbes labiles ne se distinguent pas seulement par la simple absence vs. présence d'un terme syntaxique. C'est ce que CREISSELS (2014) appelle 'labilité forte', qui est un critère strictement formel

et la conséquence directe d'un alignement non radical². Ainsi, on observe qu'en adyghé, les usages intransitif et transitif d'un verbe P-labile se distinguent aussi par l'indexation du terme A dans le verbe de la construction transitive. Par exemple, l'emploi transitif du verbe *wəʃ^wejə* '(se) tacher' de la phrase 2a est distinct de son emploi intransitif dans la phrase 2b grâce à l'indexation du terme A au moyen du préfixe *sə-*.

(2) Adyghé, caucasique de l'Ouest (LETUČIJ 2009 : 415)

- a. *ʒane-r wəʃ^wejə-r.*
 shirt-ABS stain-PST
 'La chemise s'est tachée.'
- b. *se s-jə-ʒane-r sə-wəʃ^wejə-r.*
 I 1SG.PR-POSS-shirt-ABS 1SG.ERG-stain-PST
 'J'ai taché ma chemise.'

En mandinka, les constructions transitive et intransitive sont distinguées par des marqueurs marquant à la fois le temps-aspect-mode et la transitivité. Dans l'exemple 3a, le marqueur *tá* suffixé au verbe *jaa* 'être/devenir sec' indique que la construction est au temps complétif positif et est intransitive. Dans la phrase 3b, le marqueur *ye*, placé entre le terme A *kambaan-óo* 'garçon' et le terme P *sãa* 'serpent', indique que la construction est au temps complétif positif et est transitive. Ainsi, 3a et 3b diffèrent non seulement par l'absence vs. présence d'un terme syntaxique, mais aussi par leurs marqueurs sémantico-syntaxiques.

(3) Mandinka, Niger-Congo (CREISSELS 2015 : 2)

- a. *dendik-óo jaa-tá.*
 shirt-DEF be/become_dry-CMP.POS.INTR
 'La chemise a séché au soleil.'
- b. *kambaan-óo ye sãa búsa fál-óo la.*
 boy-DEF CMP.POS.TR snake.DEF hit stick-DEF OBL
 'Le garçon a frappé le serpent avec un bâton.'

2. Le terme employé par Creissels est 'strong lability'.

Du fait que le mandinka a un alignement non radical, la labilité dans cette langue est dite ‘forte’ (CREISSELS 2014), c’est-à-dire que les emplois transitif et intransitif d’un verbe labile sont distincts autrement que par la présence vs. absence d’un second terme. Par exemple, les usages intransitif et transitif du verbe ‘mourir / tuer’ de l’exemple 4 se distinguent grâce aux marqueurs sémantico-syntaxiques évoqués ci-dessus.

(4) Mandinka, Niger-Congo (CREISSELS 2014 : 915) [glose modifiée d’après CREISSELS (2015)]

- a. *saajíy-o faa-ta.*
 sheep-DEF kill/die-CMP.POS.ITR
 ‘Le mouton est mort.’
- b. *kew-ó ye saajíy-o faa.*
 man-DEF CMP.POS.TR sheep-DEF kill/die
 ‘L’homme a tué le mouton.’

Définie par opposition, une langue a un alignement radical si sa construction transitive et sa construction intransitive ne présentent aucune autre différence formelle que la présence vs. absence d’un second terme syntaxique (CREISSELS 2014 : 926). Dans le cas d’un alignement ergatif, ce terme est le terme A³.

- (5) a. *hetʹink’a r-iz.un.*
 corn[INAN₂][NOM] INAN₂-grow.PST(AOR)
 ‘Le maïs a poussé.’
- b. *qχʹurban-di χur r-etʹ-o.*
 PN-ERG field[INAN₂][NOM] INAN₂-plow-HAB
 ‘Qurban laboure le champ’.

Dans l’exemple 5b, le seul indice de la transitivité de la construction est la présence du groupe nominal marqué à l’ergatif *Qχurbandi*. Cette construction ne se distingue en aucun autre aspect de la construction intransitive 5a. La transitivité syntaxique d’une construction n’est indiquée ni par aucun marqueur, ni par l’accord

3. Dans le cas d’un alignement accusatif radical, le terme dont la présence est discriminante pour la transitivité d’une construction est le terme P. Le français, par exemple, est une langue à alignement accusatif radical, voir la différence formelle entre les constructions *Pascal dort* et *Pascal lit un livre*.

dans le verbe, puisque l'actant ergatif (qui est le seul actant dont la présence est discriminante) n'est jamais indexé dans le verbe. Le seul actant avec lequel le verbe est susceptible de s'accorder est l'actant nominatif (qui est toujours présent quelle que soit la transitivité de la construction).

Les exemples de l'adyghé et du mandinka montrent comment un alignement non radical a pour conséquence une labilité forte. Symétriquement, la conséquence de l'alignement ergatif radical est que « la labilité ne peut être que du type faible » (CREISSELS 2014 : 932)⁴. La labilité 'faible' est le contraire de la labilité forte : cette notion signifie que les deux emplois des verbes labiles ne se distinguent que par l'absence vs. présence d'un terme syntaxique. Dans l'exemple 6 issu du dialecte andi de Zilo, la seule différence entre la phrase 6a et la phrase 6b réside dans la présence du terme A *denni* dans la première.

- (6) a. *derzik'a* *b-ez.a.*
pumpkin[INAN₁][NOM] INAN₁-brown.PST(AOR)
'Le potiron a cuit.'
- b. *den-ni derzik'a* *b-ez.a.*
I-ERG pumpkin[INAN₁][NOM] INAN₁-brown.PST(AOR)
'J'ai fait cuire le potiron.'
- c. \emptyset *derzik'a* *b-ez.a.*
A \emptyset pumpkin[INAN₁][NOM] INAN₁-brown.PST(AOR)
'Le potiron a été cuit.' [lit. ' \emptyset a cuit le potiron.']

La conséquence cruciale d'un alignement ergatif radical et de la labilité faible est qu'une construction transitive dont le terme A est non exprimé sera formellement indistincte d'une construction intransitive, alors que la structure de ses participants sera {Agent, Patient}. CREISSELS (2014 : 929) exprime cette idée en ces termes : « Il est impossible de distinguer les patients marqués comme terme P d'une construction transitive avec un agent non exprimé des patients marqués comme terme S d'une construction intransitive. »

4. On notera qu'un alignement accusatif radical affecte l'A-labilité de la même manière que l'alignement ergatif radical affecte la P-labilité. Du fait que le français a un alignement accusatif radical, par exemple, les emplois transitif (*Pascal mange une pomme*) et intransitif (*Pascal mange*) du verbe labile *manger* ne se distinguent que par l'absence du terme P *une pomme*.

Comme le montre l'exemple 6b, le verbe *CL-eza* 'brûner' est compatible avec la construction transitive. Si l'on retire de cette construction le terme A, l'énoncé produit a deux interprétations possibles : 6a et 6c. Du fait que les énoncés transitifs et intransitifs ne sont distincts que par la présence vs. absence d'un terme A, 6a et 6c sont formellement identiques, mais pourraient être distincts du point de vue de leur transitivité syntaxique : 6a pourrait être un énoncé intransitif, avec son actant nominatif *derzik'a* marqué comme le terme S, et 6c un énoncé transitif avec un terme A non exprimé, où l'actant *derzik'a* serait marqué comme le terme P. Comme nous le verrons en 14.3.1, cette ambiguïté affecte tous les verbes labiles.

14.1.2 La possibilité illimitée d'interpréter un agent non exprimé comme non spécifique

Du fait de l'absence de dérivation rétrogradant l'agent (cf. 3.4), les agents non spécifiques, exprimés en français au moyen de la voix passive (comme dans l'énoncé *La souris a été mangée*), sont exprimés en andi par la simple non réalisation de l'agent (cf. exemple 7). L'agent de toute construction peut être non réalisé pour être interprété comme non spécifique.

- (7) a. *den-ni jofi qχamm.i*
 I-ERG girl[F][NOM] capture.PST(AOR)
 'J'ai capturé la fille.'
- b. \emptyset *jofi qχamm.i*
 A \emptyset girl[F][NOM] capture.PST(AOR)
 'La fille a été capturée.' [lit. ' \emptyset a capturé la fille.']

Le verbe *qχammi* 'capturer' est compatible avec la construction transitive, comme l'illustre l'exemple 7a. La même construction avec son terme A non réalisé en 7b reçoit une interprétation passive avec un agent non spécifique. Tous les verbes andis qui peuvent être employés dans une construction transitive sont sujets à ce phénomène.

14.1.3 La labilité préservant la structure des participants et la labilité modifiant la structure des participants

Le phénomène évoqué en 14.1.2 correspond à ce que CREISSELS (2014) appelle ‘labilité du type passif’, ‘labilité passive’ ou ‘P-labilité préservant la structure des participants’⁵. Ce type de labilité n’est pas associé à une redistribution des rôles sémantiques : les deux emplois du verbe contiennent un patient et un agent. Si l’agent est formellement absent d’un des deux emplois, il est y présent sémantiquement.

La P-labilité préservant la structure des participants s’oppose à ce que CREISSELS (2014) appelle ‘labilité modifiant la structure des participants’, ou ‘labilité du type anticausatif’, qui implique une redistribution des rôles sémantiques entre les deux emplois d’un verbe labile, et correspond aux constructions 6a/6b. En effet, dans ce type de labilité, l’agent d’un des deux emplois est absent de l’autre emploi non seulement formellement, mais également sémantiquement. L’exemple 8 fournit une autre illustration de la labilité modifiant la structure des participants, puisque l’énoncé 8a contient un agent (*denni*) et un patient (*s:urati*), tandis que l’énoncé 8b ne contient qu’un participant, sémantiquement autonome : *kempeti*.

- (8) a. *den-ni s:urati* *b-ats’.i*
 I-ERG picture[INAN₁][NOM] INAN₁-stick.PST(AOR)
 ‘J’ai recollé [lit. ‘collé’] la photographie.’ {agent, patient}
- b. (*Pat’imati-ʔa*) *kempeti* *b-ats’.i-j*
 PN.OBL-SUPER[ESS] candy[INAN₁][NOM] INAN₁-stick.PST-PF
 ‘Un bonbon s’est collé (sur Patimat).’ {Un seul participant autonome}

14.1.4 Labilité faible et couverture illimitée de la labilité passive : la question du niveau d’opération de la transitivité syntaxique

Dans une langue comme l’andi où la P-labilité ne peut être que faible, la couverture illimitée de la labilité du type passif, qui s’applique à tous les verbes

5. Les termes originaux sont *lability of the passive type* et *argument structure preserving P-lability*. *Argument structure* se traduit littéralement ‘structure actancielle’, mais dans la mesure où Creissels emploie cette notion dans un sens strictement sémantique, nous avons voulu éviter de la traduire par un terme formé sur le mot ‘actant’, qui renvoie uniquement au plan syntaxique dans la terminologie que nous avons choisie et définie en 2.1. Aussi, nous traduisons ce terme par ‘structure des participants’ afin d’en souligner le caractère sémantique.

employant la construction transitive, soulève les problèmes 1 et 2 suivants, dont la synthèse se traduit dans le problème 3 :

1. Dans un contexte où tous les verbes compatibles avec la construction transitive⁶ sont sujets à la labilité du type passif, les cas de labilité anticausative sont toujours ambigus avec ceux de labilité passive.
2. Si tous les verbes compatibles avec la construction transitive sont sujets à la labilité du type passif, il n'est pas évident qu'ils soient tous sujets à la labilité du type anticausatif. Il est nécessaire de considérer l'existence théorique de verbes qui seraient sujets à la labilité passive, mais pas à la labilité anticausative.
3. En l'absence de distinction morphosyntaxique entre la construction intransitive et la construction transitive sans agent réalisé, la P-labilité ne peut être que faible, et donc son statut syntaxique, qu'elle soit de type passif ou anticausatif, n'est pas clair.
 - En effet, il n'y a pas de moyen de déterminer si un énoncé à agent non réalisé interprété comme non spécifique est intransitif, avec un patient sémantique au rôle syntaxique de terme S, ou transitif, avec un patient au rôle de terme P⁷.
 - De même, lorsqu'un verbe qui peut être employé dans une construction transitive peut également être utilisé avec un seul participant autonome au cas nominatif, il n'est pas évident que ce dernier soit syntaxiquement un terme S. Il pourrait également s'agir du terme P d'une construction transitive dont l'agent non réalisé serait interprété comme inexistant, comme une extension sémantique de l'agent non spécifique.

Comme l'a noté CREISSELS (2014 : 923), résoudre le troisième problème évoqué ci-dessus implique de déterminer à quel niveau la transitivité syntaxique opère dans une langue donnée.

6. Le terme de 'verbe transitif' ne sera employé dans cette étude qu'une fois clarifiés les rapports entre transitivité et labilité en andi.

7. CREISSELS (2014 : 923) a suggéré que cette incertitude syntaxique à laquelle est sujette la P-labilité faible avait son pendant pour l'A-labilité faible, p. ex. dans l'alternance *Pascal mange une pomme / Pascal mange*.

En effet, si la transitivité s'applique aux énoncés prédicatifs théoriquement sous-jacents à leurs réalisations, alors il est nécessaire de déterminer quelle est la structure syntaxique sous-jacente d'énoncés sans agent exprimé : sont-ils transitifs : $V\{(A), P\}$, ou intransitifs : $V\{S\}$? La question se pose de savoir si cette structure sous-jacente serait différente en fonction de la sémantique de l'énoncé, c'est-à-dire en cas de sémantique passive (avec un agent non spécifique) ou anticausative (sans agent).

En revanche, si la transitivité s'applique aux réalisations des énoncés prédicatifs et non à ces derniers directement, seule une construction où les termes A et P sont tous deux exprimés pourra être considérée comme transitive. Toute construction sans terme A exprimé sera considérée comme intransitive. En conséquence, les alternances du type *denni jofi qɣammi* (TR) 'J'ai capturé la fille' / *jofi qɣammi* (ITR) 'La fille a été capturée', et a fortiori celles du type *denni derzik'a beza* (TR) 'j'ai cuit le potiron' / *derzik'a beza* (ITR) 'le potiron a cuit', seront considérées comme impliquant un alternance de transitivité et donc comme labiles à proprement parler.

Or, c'est cette dernière hypothèse que CREISSELS (2014) propose dans la synthèse de deux paragraphes que nous jugeons utile de rapprocher et d'analyser :

« In languages that have radical alignment, the transitive and intransitive predications can be described as instances of a single predicative construction including an obligatory morphosyntactic slot shared by S and one of the core terms of the transitive predication (either A or P), and an optional morphosyntactic slot whose instantiation depends on the transitivity properties of the verb, for the other core term of the transitive predication. »

(CREISSELS 2014 : 926)

« In languages with radical P-alignment, the existence of a distinction between intransitive predications and transitive predications with a null-A is ensured only if there are transitive verbs with which, either an NP in A role is obligatorily present, or the absence of an NP in A role, if not licensed by a detransitivizing derivation, obligatorily triggers an anaphoric reading. »

(CREISSELS 2014 : 930)

Dans les langues qui ont un alignement ergatif radical, mais un usage restreint de la non réalisation de l'agent, il existe une différence entre les énoncés prédicatifs transitifs et intransitifs, mais qui repose entièrement sur les propriétés de transitivité

du verbe : si la structure des participants du verbe contient un agent, le créneau qui lui est consacré doit être rempli ; tandis que si elle n'en contient pas, le créneau reste vide. Cependant, dans les langues qui combinent un alignement ergatif radical avec la possibilité illimitée d'interpréter un agent non réalisé comme non spécifique, le créneau du terme A n'est pas systématiquement rempli chaque fois qu'un verbe implique la participation d'un agent, puisque les agents présents sémantiquement mais non spécifiques ne sont pas réalisés.

Dans la mesure où la labilité faible couvrant tous les verbes compatibles avec la construction transitive efface toute distinction formelle possible entre les énoncés transitifs et intransitifs, et s'appuyant sur son analyse des tests de labilité appliqués au bagvalal et au godoberi, Creissels a conclu que cette absence de distinction formelle équivalait probablement à une absence de distinction syntaxique. En d'autres termes, la seule distinction existant entre les énoncés transitifs et intransitifs résiderait dans la réalisation du terme A : la transitivité syntaxique opère non sur les constructions prédicatives, puisqu'il n'en existe qu'une seule syntaxiquement, mais sur leurs réalisations.

En conséquence, CREISSELS (2014 : 932) estime que la labilité passive et la labilité anticausative ne sont pas distinctes syntaxiquement, mais uniquement sémantiquement, étant donné que tous les verbes « transitifs » (*sic*) sont syntaxiquement labiles de manière faible. Ainsi, « avec certains verbes transitifs, l'implication du patient dans le procès est telle que, en l'absence d'agent exprimé, le patient peut être perçu comme exerçant un certain degré de contrôle sur le procès, et peut donc présenter un comportement agentif dans les mécanismes sensibles aux traits sémantiques de l'agentivité. »

Nous en concluons que les deux types de labilité, selon Creissels, impliquent un changement de transitivité syntaxique et sont donc labiles à proprement parler. Nous déduisons également que, dans les langues présentant les trois caractéristiques typologiques en cause, tous les verbes autorisant la construction transitive sont sujets non seulement à la labilité passive, mais aussi à la labilité anticausative à

la seule condition que leur patient ait des propriétés suffisamment agentives pour être interprété comme l'unique participant autonome du procès.

14.2 L'application de tests de labilité à l'andi

l'hypothèse de CREISSELS (2014) repose sur un raisonnement logique conforté par son analyse des tests de labilité employés par KIBRIK (1996 : 109–112) pour le godoberi et par LJUTIKOVA (2001 : 377–383) pour le bagvalal, qui sont deux langues andiques. Bien que ces deux auteurs aient trouvé au moyen de ces tests syntaxiques un nombre relativement limité de verbes sujets à la P-labilité anticausative, CREISSELS (2014 : 932) note qu'aucun de ces tests « ne révèle réellement de distinction syntaxique entre les verbes transitifs qui peuvent être employés intransitivement dans un sens anticausatif et les autres verbes transitifs » et qu'ils impliquent tous deux « des mécanismes systématiquement décrits comme étant conditionnés sémantiquement plutôt que syntactiquement, c'est-à-dire directement sensibles aux traits sémantiques de l'agentivité plutôt qu'à des fonctions syntaxiques ».

Ainsi, les tests de labilité qui ont été appliqués à des langues présentant la triple caractérisation typologique de Creissels apportent un soutien plutôt négatif que positif à l'hypothèse de CREISSELS (2014). En revanche, les tests de labilité que nous avons appliqués de manière systématique aux verbes andis appuient l'hypothèse de Creissels de manière positive.

14.2.1 *Une hypothèse heuristique : les verbes labiles sont en nombre limité*

Lors de notre étude des verbes labiles en andi, nous avons fait abstraction de l'hypothèse de Creissels afin d'éviter d'en biaiser le résultat. Ainsi, nous sommes partis de l'hypothèse heuristique qu'il était théoriquement possible, malgré la combinaison des trois caractéristiques typologiques identifiées par Creissels, qu'un énoncé prédicatif contenant un seul actant au nominatif $V\{X_{\text{NOM}}\}$ corresponde à deux structures syntaxiques sous-jacentes différentes : l'une intransitive $V\{S_{\text{NOM}}\}$, sans aucun autre actant, et l'autre transitive $V\{A_{\emptyset}, P_{\text{NOM}}\}$, avec un terme A non réalisé, mais syntaxiquement présent. C'est-à-dire que nous avons envisagé la possibilité théorique

que la transitivité syntaxique s'applique aux constructions prédicatives et non à leurs réalisations. Nous avons donc posé comme hypothèse que la labilité passive, à laquelle sont sujets tous les verbes employant la construction transitive, n'impliquait pas nécessairement une alternance de transitivité syntaxique (transitif vs. intransitif), et s'opposait donc théoriquement à une labilité 'en propre' qui en implique une et concerne un nombre de verbes limité.

Par ailleurs, notre étude a portée spécifiquement sur les cas de labilité anticausative, et ce pour la raison suivante : nous avons tenu pour principe logique que s'il existe dans une langue deux types de labilité, — l'une 'proprement' labile, car impliquant une alternance de transitivité, l'autre 'improprement labile', car n'en impliquant pas —, alors la labilité en propre concerne nécessairement les alternances anticausatives, et non nécessairement les alternances passives. Ainsi, nous pensons logiquement impossible qu'une langue codifie un énoncé du type *La fille a été capturée* par une construction intransitive, mais un énoncé du type *Le beurre a fondu* par une construction transitive, produisant une alternance de transitivité dans *J'ai capturé la fille / La fille a été capturée*, mais non dans *J'ai fondu le beurre / Le beurre a fondu*. En d'autres termes, s'il existe une différence entre des agents qui seraient formellement absents mais syntaxiquement présents et d'autres qui seraient absents à la fois formellement et syntaxiquement, alors nous supposons nécessaire que la présence d'un agent sur le plan syntaxique soit corrélée à sa présence sur le plan sémantique, et que son absence syntaxique soit corrélée à son absence sémantique.

14.2.2 Fonction des tests de labilité

Compte tenu de l'hypothèse heuristique énoncé en 14.2.1, l'application de tests de labilité à l'andi avait pour but d'identifier les verbes proprement labiles, ce qui consiste à remplir les objectifs suivants :

1. Identifier les verbes compatibles avec la construction transitive pouvant être employés sans agent avec un sens anticausatif. Compte tenu de l'ambiguïté nécessaire de tout cas de labilité anticausative avec de la labilité passive (cf. 6a

et 6c), atteindre cet objectif nécessite de séparer clairement les cas de labilité passive et ceux de labilité anticausative afin de les désambiguïser. Cependant, on notera que la preuve la plus convaincante d'une désambiguïstation efficace serait apportée par l'identification de verbes sujets uniquement à la labilité passive.

2. S'assurer que la labilité anticausative est une labilité en propre, c'est-à-dire qu'elle implique une alternance de transitivité syntaxique, ou du moins qu'il existe des cas de labilité en propre. Cet objectif consiste à vérifier que les emplois anticausatifs de constructions sans agent exprimé sont syntaxiquement intransitifs, ou du moins d'identifier des verbes dont l'emploi anticausatif est syntaxiquement intransitif.

14.2.3 Les tests de labilité : description et résultats

Cette section décrit le principe et les résultats de chacun des tests de labilité que nous avons employés.

14.2.3.1 Phase préliminaire : sélection des verbes employables avec et sans terme A

Les tests de labilité ne sont appliqués qu'à un échantillon de verbes préalablement sélectionnés comme potentiellement labiles, c'est-à-dire les verbes qui peuvent être employés aussi bien sans terme A qu'avec. Un test préliminaire est donc employé à cette fin. Ce test est appliqué à tous les 321 verbes de notre base de données (cf. 2.5.1), qui ont été élicités par nos soins dans une phrase basique. Cette phrase tantôt contient un agent, tantôt n'en contient pas, selon un mode relativement aléatoire mais dépendant également des caractéristiques sémantiques du sémème visé qui ont pu inconsciemment guider notre choix. Par exemple, l'équivalent andi du verbe russe *zasypat'* 's'endormir' est obtenu par traduction de la phrase russe *Xadižat zasnula* en andi.

Identifier les candidats potentiels à la labilité dans cette base de données consiste à effectuer pour chaque verbe l'opération suivante :

- Si la phrase dans laquelle le verbe a été élicité ne contient pas de terme A, un terme A lui est ajouté sans aucune autre modification.
- Si la phrase dans laquelle le verbe a été élicité contient déjà un terme A, ce dernier est retiré sans aucune autre modification.
- Dans les deux cas, la grammaticalité de la phrase produite est vérifiée auprès de plusieurs consultants :
 - construction initiale $V\{S_{NOM}\} + A_{ERG} = OK$ ou $*?$
 - construction initiale $V\{P_{NOM}, A_{ERG}\} - A_{ERG} = OK$ ou $*?$

Ce test préliminaire est illustré par les exemples 9, 10 et 11.

- (9) a. *k'epi* *r-uk.u.*
 jug[INAN₂][NOM] INAN₂-fall.PST(AOR)
 'La carafe est tombée.'
- b. **Pat'imati-di k'epi* *r-uk.u.*
 PN.OBL-ERG jug[INAN₂][NOM] INAN₂-fall.PST(AOR)
 #'Patimat a fait tomber la carafe.'
- c. ^{OK}*Pat'imati-di k'epi* *r-uk-oł.i.*
 PN.OBL-ERG jug[INAN₂][NOM] INAN₂-fall-CAUS.PST(AOR)
 'Patimat a fait tomber la carafe.'

Le verbe *CL-uku* 'tomber' est répertorié dans la base de données dans la phrase donnée en exemple 9a. Comme le montrent les phrases 9b et 9c, l'ajout d'un terme A dans cette construction n'est autorisée que s'il s'accompagne d'une causativisation du verbe. Le verbe simple n'est pas compatible avec l'emploi d'un terme A. Le verbe *CL-uku* n'est donc pas retenu comme potentiellement labile.

- (10) a. *derzik'a* *b-ez.a.*
 pumpkin[INAN₁][NOM] INAN₁-brown.PST(AOR)
 'Le potiron a brun/cuit.'
- b. ^{OK}*den-ni derzik'a* *b-ez.a.*
 I-ERG pumpkin[INAN₁][NOM] INAN₁-brown.PST(AOR)
 'J'ai cuit [lit. 'bruni'] le potiron.'

Le verbe *CL-eza* 'brunir / cuire' est répertorié dans la base de données dans la phrase donnée en exemple 10a. Comme le montre la phrase 10b, ce verbe est

compatible avec un terme A dans sa forme simple, il est donc retenu comme potentiellement labile.

- (11) a. *den-ni ingur* *arχ.on.*
 I-ERG window[INAN₁][NOM] open.PST(AOR)
 'J'ai ouvert la fenêtre.'
- b. ^{OK}*ingur* *arχ.on.*
 window[INAN₁][NOM] open.PST(AOR)
 'La fenêtre a été ouverte. / La fenêtre s'est ouverte.'

Le verbe *arχon* 'ouvrir' est répertorié dans la base de données dans la phrase donnée en exemple 11a. La phrase 11b montre que le terme A peut être retiré sans que la phrase ne devienne agrammaticale. Le verbe *arχon* est donc retenu comme potentiellement labile.

Une fois que cette phase préliminaire a exclu les verbes qui ne pouvaient pas être labiles, les tests de labilité sont appliqués aux verbes restants.

14.2.3.2 Test n°1 : l'interprétation sémantique du pronom réfléchi-intensif

Ce test est emprunté à KIBRIK (1996 : 111) et à LJUTIKOVA (2001 : 381), qui l'ont utilisé respectivement pour repérer les verbes labiles du godoberi et du bagvalal.

14.2.3.2.1 Description du test n°1

L'objectif de ce premier test est de distinguer les verbes capables d'être employés sans terme A dans un sens anticausatif de ceux pour qui l'absence formelle de terme A ne peut être interprétée que dans un sens passif (cf. 14.1.3).

Le test repose sur l'existence, en andi, d'un pronom de forme *zi-cl=gu* qui peut être utilisé pour focaliser n'importe quel actant, dont il prend le cas. Sa forme nominative peut donc être employée pour focaliser un terme S (cf. exemple 12) ou un terme P (exemple 13).

- (12) *zi-r=gu* *r-iz.un* *qχ'urtfi-tti*
 RFL-INAN₂=EMPH INAN₂-GROW.PST(AOR) apricot-GEN
refa.
 tree[INAN₂][NOM]
 'L'abricotier a poussé de lui-même [c'est-à-dire sans participation humaine].'
- (13) *den-ni zi-w=gu* *direktor* *qχ'or.i.*
 I-ERG RFL-M=EMPH director[M][NOM] call.PST(AOR)
 'J'ai appelé le directeur en personne [lit. 'lui-même'].'

Le test consiste à focaliser, pour chaque verbe employé sans terme A, son actant nominatif au moyen du pronom *zi-CL=gu*, et de vérifier la sémantique de la phrase produite. Le pronom *zi-CL=gu* est supposé accentuer la différence sémantique entre les emplois passifs et anticausatifs des constructions sans terme A exprimé. Si un verbe employé sans terme A n'autorise que l'interprétation passive, on s'attend à ce que cela soit mis en lumière par le fait que le pronom *zi-CL=gu* signifie 'X lui-même est affecté par A (dans l'action désignée par V)' (cf. exemple 14). Si un verbe employé sans terme A exprimé autorise aussi bien une interprétation passive qu'une interprétation anticausative, cela devrait être corrélé au fait que le pronom *zi-CL=gu* signifie 'X fait V de lui-même' (exemple 15).

- (14) ∅ *zi-w=gu* *direktor* *qχ'or.i.*
 A∅ RFL-M=EMPH director[M][NOM] call.PST(AOR)
 'On a appelé le directeur en personne [lit. 'lui-même'].'
- (15) ∅ *ingur* *zi-b=gu* *arχ.on.*
 A∅ window[INAN₁][NOM] RFL-INAN₁=EMPH open.PST(AOR)
 'La fenêtre s'est ouverte toute seule [lit. 'd'elle-même'].'

14.2.3.2.2 Résultats du test n°1

L'application de ce test montre que tous les verbes compatibles avec la construction transitive qui ne sont pas dérivés peuvent recevoir l'interprétation 'X fait V de lui-même' lorsqu'ils sont utilisés sans terme A exprimé.

Cette interprétation est très courante pour les verbes non dérivés qui peuvent désigner un procès spontané en l'absence de terme A, comme 'ouvrir' (cf. exemple

15) ou 'fermer' (exemple 16). En effet, la sémantique de ces procès n'implique pas nécessairement la participation d'un agent.

- (16) \emptyset *zi-r=gu* *hints'u* *r-oqx'on.*
 A \emptyset RFL-INAN₂=EMPH door[INAN₂][NOM] INAN₂-close-PST(AOR)
 'La porte s'est fermée toute seule [lit. 'd'elle-même']. (/ 'La porte elle-même a été fermée.')

L'interprétation 'X fait V de lui-même' n'est pas automatiquement autorisée pour les verbes dont la sémantique requière un participant avec de fortes propriétés agentives, comme l'illustre l'exemple 17.

- (17) *tʃaj* *zi-b=gu* *ts'ad.i-r.*
 tea[INAN₁][NOM] RFL-INAN₁=EMPH drink.PST-PROG
 (i) ?'Le thé se boit de lui-même.'
 (ii) ^{OK}'On boit le thé tout seul [lit. 'lui-même'].'
- (18) *tʃaj* *zi-b=gu* *ts'ad.i-r.* (contexte fantastique)
 tea[INAN₁][NOM] RFL-INAN₁=EMPH drink.PST-PROG
^{OK}'Le thé est en train de se boire de lui-même [de manière magique].'

La phrase 17, proposée à un consultant sans aucun contexte, ne peut pas être interprétée comme exprimant un procès spontané (traduction (i)). Elle ne peut recevoir que l'interprétation (ii).

Cependant, l'interprétation anticausative d'un énoncé sans terme A peut être débloquée par l'emploi de contextes spécifiques durant l'élicitation. Le premier type de contextes qui remplissent cette fonction est le type 'fantastique'. En effet, le contexte fantastique, dans lequel des objets normalement inanimés peuvent prendre vie et donc acquérir des propriétés agentives, permet de contourner l'incapacité sémantique d'un verbe d'exprimer un procès spontané. Les exemples 18 et 19 illustrent cette possibilité pour un verbe a priori incompatible avec l'interprétation anticausative⁸.

8. On notera que ces exemples ne peuvent pas être interprétés dans un sens dit facilitatif, comme 'le thé se boit tout seul', c'est-à-dire 'le thé se boit facilement [car il est très bon]'. En effet, les constructions avec le pronom réfléchi-intensif de l'andi ne peuvent pas avoir de sens facilitatif.

causative de l'exemple 24 sont incompatibles avec l'interprétation anticausative de la construction sans agent exprimé, même dans un contexte sarcastique négatif.

- (22) *motf'i zi-w = gu *sabi-jd-esa /*
 child[NOM] RFL-M=EMPH healthy-FCT-FUT.NEG
 OK *sabi-~~t~~-esa !*
 healthy-INCH-FUT.NEG
 'L'enfant ne va pas guérir tout seul [lit. 'de lui-même']!'
- (23) *divan zi-b = gu *tfuruki-jd.i-su /*
 sofa[INAN₁][NOM] RFL-INAN₁=EMPH dirty-FCT.PST(AOR)-NEG
 OK *tfuruki-~~t~~.i-su, men-ni tfuruk-jd.i !*
 dirty-INCH.PST(AOR)-NEG thou-ERG dirty-FCT.PST(AOR)
 'Le canapé ne s'est pas sali tout seul [lit. 'de lui-même'], c'est toi qui l'as sali!'
- (24) *motf'i zi-w = gu *w-uk-onn-esa /*
 child[NOM] RFL-M=EMPH M-eat(ITR)-CAUS-FUT.NEG
 OK *w-uk.unn-esa !*
 M-eat(ITR).NPST-FUT.NEG
 'L'enfant ne va pas se nourrir tout seul [lit. 'de lui-même']!'

Le tableau 14.1 résume les résultats du test.

TAB. 14.1 : Sens anticausatif de la construction sans terme A en combinaison avec le pronom réfléchi-intensif

\oplus			\ominus : verbes causatifs et factitifs
tout contexte	contexte fantastique	contexte sarcastique négatif	
CL- <i>oqχ'on</i> 'fermer' <i>dzabi</i> 'frapper' <i>arχon</i> 'ouvrir'	<i>ts'enni</i> 'conserver' <i>roχo</i> 'brosser' <i>qχurun</i> 'émietter' <i>k'ammi</i> 'manger' <i>t^h'anni</i> 'fumer'	<i>ret^hi</i> 'labourer' <i>kanni</i> 'équarrir' <i>t'ammi</i> 'rosser' CL- <i>iqχu</i> 'égorger' <i>raqχ'i</i> 'faucher'	<i>sabijdi</i> 'guérir' <i>tfurukijdi</i> 'salir' CL- <i>ukontⁱ</i> 'nourrir' CL- <i>aχoti</i> 'vendre' <i>badijdi</i> 'rassembler'

Nous estimons que l'échantillon de verbes testés est suffisant pour généraliser le résultat du test à tous les verbes compatibles avec la construction transitive. En effet, le fait que les verbes les moins susceptibles d'être employés dans un sens anticausatif du fait de leur sémantique puissent néanmoins l'être dans certaines conditions encourage à penser que tous les verbes non dérivés (compatibles avec la construction transitive) sont concernés. Ainsi, seuls les verbes causatifs et factitifs

semblent incompatibles avec l'interprétation anticausative de la construction sans agent exprimé, ce qui s'explique par le fait qu'ils sont marqués manifestement pour la participation sémantique d'un agent dans leur structure.

Du fait que le test ne révèle aucun verbe incompatible avec l'interprétation anticausative de la construction sans terme A, il ne permet pas de distinguer syntaxiquement la labilité anticausative de la labilité passive. De plus, puisque c'est un test sémantique, il ne prouve pas l'existence d'une alternance de transitivité syntaxique dans les cas de labilité anticausative qu'il met au jour, et donc ne remplit que le premier des objectifs énoncés en 14.2.2.

14.2.3.3 Tests n°2 et n°3 : la compatibilité avec le schéma impératif intransitif

Le deuxième et le troisième test sont tous deux liés à l'impératif et s'emploient conjointement. Le deuxième test est également emprunté à KIBRIK (1996 : 110) et LJUTIKOVA (2001 : 379) et a trait à la morphologie de l'impératif. Le troisième est emprunté à FORKER (2013 : 493-494) et repose sur la syntaxe de la construction impérative. Ces deux tests ont pour fonction de remplir le deuxième objectif énoncé en 14.2.2, à savoir de vérifier si un verbe employé sans terme A est syntaxiquement intransitif.

14.2.3.3.1 Description des tests n°2 et n°3

Le test n°2 repose sur le fait qu'en andi, comme dans la plupart des langues caucasiennes de l'Est, la forme impérative est la seule du paradigme qui soit marquée pour la transitivité. L'andi présente, en effet, deux morphèmes impératifs : l'un est utilisé dans les constructions intransitives (puisque'elle est employée par les verbes qui ne sont compatibles qu'avec la construction intransitive), l'autre dans les constructions transitives (employées avec un terme A). Comme le montre l'exemple 25, le morphème impératif intransitif est un marqueur */-b/* (réalisé [*m*] en cas de base verbale nasale) qui se suffixe au thème de passé du verbe. L'impératif transitif,

illustré par l'exemple 26, est un morphème /-o/ ([-on] en cas de base nasale) qui se suffixe directement à la base athématique du verbe.

(25) *j-erɤ.a-b* *ho<j>a!*
 F-move.PST-IMP(ITR) hither<F>
 'Viens vite ici!'

(26) *hĩnts'u* *rĩd-o!*
 door[INAN₂][NOM] lock-IMP(TR)
 'Ferme la porte!'

La compatibilité d'un verbe pouvant être employé avec un terme A avec la construction intransitive devrait être corrélée à la possibilité pour ce verbe de former un impératif intransitif. Le test consiste donc à vérifier l'existence d'une forme impérative intransitive dans le paradigme des verbes ciblés.

La fonction du test n°3 est de corroborer les résultats du test n°2. Il repose sur le principe que la sélection morphologique du morphème d'impératif devrait être corrélée à la sélection de l'actant pour le rôle de destinataire de l'impératif. Les constructions impératives intransitives sélectionnent le terme S comme destinataire, tandis que les constructions impératives transitives n'autorisent comme destinataire que le terme A.

L'andi est d'autant plus sensible à ce test que le destinataire de l'impératif peut être manifestement exprimé non seulement en dehors de la proposition impérative sous forme de groupe nominal vocatif (qui a la forme non marquée, comme le cas nominatif), mais également au sein de la proposition en tant que sujet du prédicat impératif. Or, comme tout sujet, le sujet de l'impératif est fléchi en cas, ce qui rend apparente la transitivité de la construction. L'exemple 30 illustre le cas d'une construction impérative transitive : le destinataire exprimé sous la forme du groupe nominal vocatif *Pat'imat* est également exprimé sous la forme de sujet de l'impératif au cas ergatif *menni*⁹.

9. Il est utile de noter qu'un sujet de l'impératif fléchi en cas ne peut pas être employé comme vocatif.

- (27) *Pat'imat, men-ni b-ed:-o vedra !*
 PN[F] thou-ERG INAN₁-leave-IMP(TR) bucket[INAN₁][NOM]
 'Patimat, laisse le sceau!'

L'exemple 28 illustre le cas d'une construction impérative intransitive : le destinataire de l'impératif exprimé sous la forme du groupe nominal vocatif *wofo* est également exprimé sous la forme de sujet de l'impératif fléchi au nominatif *men*.

- (28) *wofo, men savił.i-b !*
 boy[M] thou[NOM] heal.PST-IMP(ITR)
 'Garçon, guéris!'

Le test n°3 est donc employé conjointement avec le test n°2 pour vérifier la compatibilité d'un verbe avec le schéma impératif intransitif (qui combine la morphologie impérative intransitive et la construction impérative intransitive).

14.2.3.3.2 Résultats des tests n°2 et n°3

Tous les verbes non dérivés soumis aux deux tests conjoints montrent une compatibilité avec le schéma impératif intransitif. Par exemple, le verbe CL-*ak'arun* 'rassembler', qui emploie la construction transitive (29a) et est donc compatible avec le schéma impératif transitif (29b), est également compatible avec le schéma impératif intransitif (29c). Les verbes *rifdi* 'verrouiller', *B^wanqχ'un* 'étouffer, couler' et *dzabi* 'frapper', qui emploient la construction transitive (respectivement 30a, 31a et 32a), sont compatibles avec le schéma impératif intransitif sous réserve d'un contexte fantastique.

- (29) a. *qχurban-di wak'ar.un ifi <w> a homoloxadul.*
 PN-ERG gather.PST(AOR) homeward<M> friend[M].PL[NOM]
 'Qurban a rassemblé ses amis à la maison.'
- b. *itlu-w=gu men-ni w-ak'ar-on homoloxadul!*
 all-M=EMPH thou-ERG M-gather-IMP(TR) friend[M].PL[NOM]
 'Rassemble tous tes amis!'

- c. *adam, bis:il w-ak'ar-um-ul!*
 people you[NOM] M-gather-IMP(ITR)-PL
 'Gens, rassemblez-vous!'
- (30) a. *pat'imat, hints'u rifd-o!*
 PN[F] door[INAN₂][NOM] lock-IMP(TR)
 'Patimat, ferme la porte!'
- b. *hints'u, men rifd.i-b!* (contexte fantastique)
 door[INAN₂] thou[NOM] lock.PST-IMP(ITR)
 'Porte, ferme-toi!'
- (31) a. *hindi-w B^wanqχ'-on!*
 DEM-M[NOM] drown-IMP(TR)
 'Coule-le!'
- b. *gama, men Bwanqχ'.u-m!* (contexte fantastique)
 boat[INAN₁] thou[NOM] drown.PST-IMP(ITR)
 'Bateau, coule!'
- (32) a. *pozarnif-di zarzal dzab.i*
 fireman.OBL-ERG bell[INAN₁][NOM] beat.PST(AOR)
 'Le pompier a sonné la cloche.'
- b. *zarzal, men dzab.i-b!* (contexte fantastique)
 bell[INAN₁] thou[NOM] beat.PST-IMP(ITR)
 'Cloche, sonne!'

Les verbes causatifs et factitifs sont les seuls verbes employant la construction transitive qui sont incompatibles avec le schéma impératif intransitif, pour les raisons expliquées en 14.2.3.2.2. Les exemples 33c et 34c montrent que le verbe factitif *saxijdi* 'guérir' et le verbe causatif *CL-ifoči* 'rendre' ne sont pas compatibles avec le schéma impératif intransitif : seuls leurs corrélats respectifs inchoatif et simple le sont.

- (33) a. *toxturada-di wofo saxi-jd.i*
 doctor[M].PL.OBL-ERG boy[M][NOM] healthy-FCT.PST(AOR)
 'Les médecins ont guéri le garçon.'
- b. *toxturadul, bisi-di wofo saxi-jd-o!*
 doctor[M].PL you-ERG boy[M][NOM] healthy-FCT-IMP(TR)
 'Médecins, guérissez le garçon!'

- c. *wofo, men *sabi-jd.i-b!* /
 boy[M] thou[NOM] healthy-FCT.PST-IMP(ITR)
 OK*sabi-đ.i-b!*
 healthy-INCH.PST-IMP(ITR)
 ‘Garçon, guéris!’
- (34) a. *ziw̃ hi?o b-if.o.*
 cow[AN][NOM] around AN-come_back.PST(AOR)
 ‘La vache s’est retournée.’
- b. *den-ni r-exudi <r> a χutfa*
 I-ERG INAN₂-backwards<INAN₂> book[INAN₂][NOM]
r-if-ot.i.
 INAN₂-come_back-CAUS.PST(AOR)
 ‘J’ai rendu le livre.’
- c. *wofo, men r-exudi <w> a*
 boy[M] thou[NOM] INAN₂-backwards<M>
 **w-uf-ot.i-b!* / OK*w-uf.o-b!*
 M-come_back-CAUS.PST-IMP(ITR) M-come_back.PST-IMP(ITR)
 ‘Garçon, reviens!’

TAB. 14.2 : Compatibilité avec le schéma impératif intransitif

⊕	⊖ : verbes causatifs et factitifs
<i>dzabi</i> ‘frapper’	CL- <i>uk:oti</i> ‘faire tomber’
<i>qx’abfun</i> ‘cligner’	CL- <i>ifoti</i> ‘rendre’
<i>ruto</i> ‘détacher’	CL- <i>ed:onti</i> ‘faire parler’
<i>arxon</i> ‘ouvrir’	<i>sabijdi</i> ‘guérir’
CL- <i>ixo</i> ‘détacher’	<i>badijdi</i> ‘rassembler’
<i>qx’urun</i> ‘émietter’	<i>bat’ajdi</i> ‘séparer’
CL- <i>ifdi</i> ‘verrouiller’	
CL- <i>ak’arun</i> ‘rassembler’	
<i>B^wanqx’un</i> ‘étouffer, couler’	
<i>obi</i> ‘toucher’	
CL- <i>ats’i</i> ‘coller’	
<i>ts’enni</i> ‘conserver’	

Étant donné que tous les verbes non dérivés testés qui sont a priori sémantiquement incompatibles avec une lecture anticausative peuvent néanmoins être employés dans un schéma impératif intransitif (à sens anticausatif) dans des conditions spécifiques, nous sommes portés à juger que ce résultat est généralisable à tous les verbes non dérivés employant la construction transitive. Or, le schéma impératif

intransitif est le seul autorisé pour les verbes strictement intransitifs. La compatibilité d'un verbe avec ce schéma suggère donc la possibilité pour ce verbe d'être employé dans une construction transitive. Nous en concluons que tous les verbes non dérivés employant la construction transitive peuvent également être utilisés dans une construction intransitive.

Le fait que seuls les verbes causatifs et factitifs ne se prêtent pas au schéma impératif intransitif ne fait que confirmer les résultats du test n°1 et suggère que ces derniers ne sont pas compatibles avec la construction intransitive.

14.2.3.4 Test n°4 : la compatibilité avec la construction dite de l'agent involontaire'

Le quatrième et dernier test est emprunté à HASPELMATH (1993a : 291-293), qui l'utilise pour prouver que les verbes labiles du lezghien (une langue caucasique de l'Est lointainement apparentée à l'andi, cf. annexe E) impliquent une alternance de transitivité syntaxique. Ce test est donc présenté et utilisé comme un test syntaxique par cet auteur. Dans le cadre de notre recherche des verbes labiles de l'andi, ce test serait donc supposé remplir les deux fonctions énoncées en 14.2.2 : identifier les verbes pour lesquels la construction sans terme A peut recevoir une interprétation anticausative d'une part, tout en assurant qu'une telle construction est syntaxiquement intransitive d'autre part.

14.2.3.4.1 Description du test n°4

Ce test repose sur une construction actancielle de l'andi appelée 'construction de l'agent involontaire'.

14.2.3.4.1.1 La construction de l'agent involontaire

Comme en lezghien, l'andi a une construction biactancielle dans laquelle un participant appelé 'agent' par HASPELMATH (1993a : 292), marqué par un cas spatial, affecte un patient au nominatif de manière involontaire ou très indirecte. Bien que le participant agentif n'ait aucun contrôle sur le procès (dont il est la

cause involontaire), l'assignation du rôle sémantique d'agent n'est pas tout à fait impropre, car ce participant se distingue d'une simple cause par ses propriétés agentives intrinsèques. La différence avec une action exercée par un agent est que ces propriétés agentives ne sont pas mises en application et n'ont aucun rôle dans le procès en question.

L'agent involontaire est marqué par le cas adélatif en lezghien et par le cas contélatif en andi. L'andi se distingue du lezghien en ce que la construction de l'agent involontaire a une sémantique par défaut plus proche de ce que nous interprétons comme le sens d'origine de la construction $V\{X_{\text{CONTEL}}, Y_{\text{NOM}}\}$, où le participant contélatif a le rôle spatial de lieu de provenance en position de contact (cf. exemple 35). En effet, le participant contélatif ne peut par défaut être, si ce n'est un repère spatial (auquel cas il ne s'agit pas de la construction de l'agent involontaire), qu'une cause directe, habituellement par contact physique (exemples 36 et 37). La sémantique de la construction de l'agent involontaire ne peut être étendue aux actions involontaires indirectes (et non accidentelles) que lorsque le prédicat est modifié par le converbe *ts'innit'igu* signifiant 'involontairement' (littéralement 'ne sachant pas', cp. anglais *unwittingly*), ce qui est illustré par l'exemple 39.

- (35) *soska* *χadizati-tʃu-ku* *b-uχ-o!*
 pacifier[INAN₁][NOM] PN-CONT-EL INAN₁-take_off-IMP(TR)
 'Enlève sa tétine à Khadizhat!'
- (36) *motfi-tʃu-ku* *anga* *r-iqχ.inn-ij.*
 wind-CONT-EL branch[INAN₂][NOM] INAN₂-break.PST-PF
 'La branche s'est arrachée à cause du vent.'
- (37) *wofu-tʃu-ku* *tʃab.i* *ts'on* *hor-ʔo.*
 boy.OBL-CONT-EL spill.PST(AOR) salt[INAN₂][NOM] ground-SUPER.LAT
 'Le garçon a renversé le sel par terre (accidentellement, par contact).'
- (38) a. *di-tʃu-ku* *retʃi.o-j* *ʃiŵ.*
 I.OBL-CONT-EL forget.PST-PF milk[INAN₂][NOM]
 'J'ai oublié le lait.'

- b. *di-<r>o* / **di-tʃu-kɯ* *hedɛʃu-r*
 I.OBL-AFF<INAN₂> I.OBL-CONT-EL DEM.OBL.M-INAN₂(GEN)
ts'er *retʃi.o.*
 name[INAN₂][NOM] forget.PST(AOR)
 'J'ai oublié son nom.'
- (39) a. **di-tʃu-kɯ* *famm.i* *ʁan.*
 I.OBL-CONT-EL throw.PST(AOR) bread[INAN₁][NOM]
 #'j'ai [involontairement] jeté le pain.'
- b. ^{OK}*di-tʃu-kɯ* *ts'inn.i-tʃigu* *famm.i*
 I.OBL-CONT-EL know.PST-CVB.NEG throw.PST(AOR)
ʁan.
 bread[INAN₁][NOM]
 'j'ai involontairement jeté le pain.'

14.2.3.4.1.2 Un test syntaxique ou sémantique ?

Comme l'andi, le lezghien a un alignement ergatif radical et peut interpréter tout agent non exprimé comme non spécifique. En conséquence, il n'existe pas de différence claire entre une alternance labile et l'omission d'un agent. Haspelmath a donc été confronté au même problème que nous en ce qui concerne la détection des verbes labiles et a employé des tests pour prouver que, contrairement aux verbes transitifs, les verbes labiles (identifiés par GADŽIEV (1954) et ŠEJXOV (1987)) impliquent une alternance de transitivité syntaxique, présentant bien un emploi transitif et un emploi intransitif.

Or, HASPELMATH (1993a : 291–293) a constaté que la construction de l'agent involontaire était compatible en lezghien avec tous les verbes pouvant désigner un procès « sémantiquement non agentif potentiellement sous contrôle du participant adélatif », ce qui inclut les verbes intransitifs dénotant un procès non agentif d'une part, et les verbes identifiés comme labiles d'autre part. Haspelmath traite cette distribution comme un des arguments en faveur de l'hypothèse selon laquelle la labilité se distingue syntaxiquement de l'omission libre de l'agent. Ainsi, cet auteur conclut son argumentaire en affirmant que la construction de l'agent involontaire est

syntactiquement intransitive, ce dont est déduit que les verbes labiles qui l'utilisent ont bien un emploi syntactiquement intransitif.

Cependant, il nous semble que la distribution décrite par Haspelmath repose sur un critère strictement sémantique et que l'andi présente le même phénomène. En effet, en lezghien comme en andi, cette construction n'est pas compatible avec les verbes intransitifs agentifs (appelés « unergative » chez HASPELMATH (2017 : 35)). Cela est illustré pour l'andi par l'exemple 40 pour le verbe *ħalt'un* 'travailler'. La construction produite, en effet, a une autre interprétation que celle d'une construction de l'agent involontaire. La construction de l'agent involontaire est néanmoins compatible avec tous les verbes intransitifs inagentifs, comme *zarχu* 'geler' (exemple 41). La phrase 41b montre que ce verbe ne peut pas être employé avec un terme A dans sa forme simple et est donc intransitif; la phrase 41c illustre sa compatibilité avec la construction de l'agent involontaire.

- (40) a. *wofo ħalt'un.*
 boy[M][NOM] work.PST(AOR)
 'Le garçon a travaillé.'
- b. *di-tfu-ku ts'inn.i-tf'igu wofo ħalt'un.*
 IOBL-CONT-EL know.PST-CVB.NEG boy[M][NOM] work.PST(AOR)
 #'J'ai involontairement fait travailler le garçon.'
 OK 'Le garçon a travaillé sans qu'il me soit nécessaire de l'y forcer.' [lit.
 'De contre moi ne sachant pas, le garçon a travaillé.']
- (41) a. *piqχi zarχ.u-j.*
 fruit[INAN₁][NOM] freeze.PST-PF
 'Les fruits ont gelé.'
- b. *zadaj-di piqχi *zarχ.u-j /*
 PN-ERG fruit[INAN₁][NOM] freeze.PST-PF
 OK *zarχ-oł.i-j.*
 freeze-CAUS.PST-PF
 'Zadaï a congelé les fruits.'

- c. *di-tf'u-ku* *ts'inn.i-tf'igu* *piqxi*
 I.OBL-CONT-EL know.PST-CVB.NEG fruit[INAN₁][NOM]
zarχ.u
 freeze.PST(AOR)
 'j'ai involontairement laissé geler les fruits.' [lit. 'De contre moi ne sachant pas, les fruits ont gelé.']

Ainsi, étant donné que la distribution de la construction de l'agent involontaire est sémantique, il nous semble infondé d'en tirer des conclusions d'ordre syntaxique tant sur la structure de la construction de l'agent involontaire que sur les verbes qui l'emploient. Aussi, nous n'estimons pouvoir employer ce test pour l'andi que dans une perspective strictement sémantique.

L'agent de la construction de l'agent involontaire n'est pas un agent en propre, puisqu'il n'exerce pas de contrôle sur le procès. En l'absence d'éventuelle spécification quant à la participation implicite d'un agent non exprimé, le procès a donc lieu sans la participation d'un quelconque agent, ce qui lui confère une sémantique de type anticausatif. Nous interprétons donc la compatibilité d'un verbe avec la construction de l'agent involontaire comme le signe qu'il peut être employé avec un sens anticausatif en l'absence de terme A.

Il convient de noter en second lieu que la construction transitive de base S{A_{ERG}, P_{NOM}} n'est pas marquée pour la volonté de l'agent. C'est-à-dire qu'elle n'exclue pas les actions involontaires et est compatible avec le converbe signifiant *ts'innitf'igu* 'involontairement'. Ainsi, l'énoncé 42b est tout à fait valide. La construction transitive modifiée par ce converbe (42b) et la construction de l'agent involontaire (42a) peuvent sembler synonymes et sont de fait présentées comme telles par nos consultants. Cependant, en vertu de la croyance selon laquelle il n'existe pas de parfaite synonymie (du moins en ce qui concerne les constructions grammaticales), nous suggérons que la différence sémantique entre le marquage contélatif et le marquage ergatif n'est pas tout à fait neutralisée par la présence du converbe *ts'innitf'igu* 'involontairement'. Celle-ci ne retirerait ni au participant ergatif, ni au participant contélatif leurs propriétés initiales : l'agent marqué au cas ergatif conserve de ses propriétés agentives, à savoir un certain contrôle sur le procès, tandis que le

participant marqué au cas contélatif conserve une de ses propriétés de surface de contact parfaitement inagentive, à savoir un degré nul de contrôle sur le procès.

- (42) a. *hedef-tʃu-kɹu* *tsʹinn.i-tʃʹigu* *dʒab.i*
 DEM.OBL.M-CONT-EL know.PST-CVB.NEG beat.PST(AOR)
gedu.
 cat[AN][NOM]
 ‘Il a accidentellement tué un chat.’
- b. *hedef-di* *tsʹinn.i-tʃʹigu* *dʒab.i* *gedu.*
 DEM.OBL.M-ERG know.PST-CVB.NEG beat.PST(AOR) cat[AN][NOM]
 ‘Il a accidentellement tué un chat.’

Nous verrons en 14.2.3.4.2 que la distribution de la compatibilité avec la construction de l’agent involontaire confirme l’hypothèse d’une différence sémantique avec la construction transitive. En effet, de la même manière que certains verbes intransitifs sont incompatibles avec la seconde tout en étant compatibles avec la première, certains verbes non intransitifs sont compatibles avec la seconde en étant incompatibles avec la première. Or, ces différences s’expliquent par la sémantique plutôt que par la syntaxe.

14.2.3.4.2 Résultats du test n°4

Il semblerait que tous les verbes non dérivés testés soient compatibles avec la construction de l’agent involontaire sous réserve d’une sémantique compatible avec l’interprétation comme procès spontané, c’est-à-dire qui ne requiert pas un participant aux fortes propriétés agentives. Les phrases 43 à 44 fournissent des exemples de verbes testés positifs. Nous interprétons la compatibilité des verbes *kʹammi* ‘(manger) avaler’ (43) et *ʃammi* ‘jeter’ (44=39b) avec la construction de l’agent involontaire comme le signe qu’ils puissent être employés dans un sens anticausatif, c’est-à-dire sans participation agentive quelconque.

- (43) *di-tʃu-kɹu* *tsʹinn.i-tʃʹigu* *rotʃi* *kʹamm.i.*
 I.OBL-CONT-EL know.PST-CVB.NEG bone[INAN₂][NOM] eat.PST(AOR)
 ‘J’ai accidentellement avalé un os.’

- (44) *di-tf'u-ku* *ts'inn.i-tf'igu* *famm.i*
 LOBL-CONT-EL know.PST-CVB.NEG throw.PST(AOR)
kan.
 bread[INAN₁][NOM]
 'j'ai involontairement jeté le pain.'

Les exemples 45 à 47 illustrent des cas d'incompatibilité sémantique avec la construction de l'agent involontaire. Nous suggérons comme explication que les verbes *ts'enni* 'conserver' (45), *CL-uχi* 'enlever' (46) et *CL-ed:o* 'laisser' (47) n'ont pas été interprétés par nos consultants comme désignant un procès non agentif dans les contextes en questions.

- (45) **di-tf'u-ku* / ^{OK}*den-ni* *ts'inn.i-tf'igu* *fam*
 LOBL-CONT-EL I-ERG know.PST-CVB.NEG smell[INAN₁][NOM]
b-aχ.o-b *ritl'i* *ts'enn.i*
 INAN₁-end_up.PST-PST.PTCP meat[INAN₁][NOM] preserve.PST(AOR)
χaladelnikul-ku.
 refrigerator.OBL-DAT
 'J'ai accidentellement conservé de la viande moisie au frigidaire.'
- (46) **di-tf'u-ku* / ^{OK}*den-ni* *ts'inn.i-tf'igu* *b-uχ.i*
 LOBL-CONT-EL I-ERG know.PST-CVB.NEG INAN₁-take_off.PST(AOR)
zanaveska.
 curtain[INAN₁][NOM]
 'J'ai accidentellement enlevé le rideau.'
- (47) **di-tf'u-ku* / ^{OK}*den-ni* *ts'inn.i-tf'igu* *rek'ul*
 LOBL-CONT-EL I-ERG know.PST-CVB.NEG key[INAN₂][NOM]
r-ed.o *ifu.*
 INAN₂-leave.PST(AOR) at_home
 'J'ai accidentellement laissé la clef à la maison.'

Les résultats du test sont résumés dans le tableau 14.3.

On notera que le test de la construction de l'agent involontaire n'est pas aisément compatible avec l'usage de contextes spécifiques permettant de contourner l'incapacité sémantique d'un verbe à exprimer un procès spontané. Il est donc attendu que de nombreux verbes soient négatifs à ce test. Or, les résultats du test montrent que de nombreux verbes sont positifs alors qu'on pourrait supposer chez eux une nécessité d'un participant agentif aussi forte que chez les verbes négatifs au test. Par exemple,

TAB. 14.3 : Compatibilité avec la construction de l'agent involontaire

Test positif	Test négatif
	Verbes non dérivés
<i>ſammi</i> 'jeter'	<i>ts'enni</i> 'conserver'
CL- <i>iſdi</i> 'verrouiller'	<i>itſi</i> 'donner'
CL- <i>aχo</i> 'échoir'	CL- <i>ed:o</i> 'laisser'
<i>arχon</i> 'ouvrir'	CL- <i>uχi</i> 'enlever'
<i>dʒabi</i> 'frapper'	CL- <i>ufo</i> 'enduire'
<i>ſunni</i> 'sentir'	<i>tʰanni</i> 'tirer'?
<i>k'ammi</i> 'manger' ('avalér')	Verbes dérivés
<i>roqχ'on</i> 'fermer'	<i>ts'ik'ujdi</i> 'rendre aigre'
CL- <i>eza</i> 'brunir, cuire'	<i>tantajajdi</i> 'déchirer'
CL- <i>uqχ'i</i> 'couper'	<i>tſurukijdi</i> 'salir'
<i>qχurun</i> 'émietter'	CL- <i>ik'oſi</i> 'faire être'
CL- <i>ik'un</i> 'avalér'	<i>retſ'annoſi</i> 'faire fâner'
<i>tʰanni</i> 'tirer'?	<i>zarχoſi</i> 'faire geler'
	<i>tſaboſi</i> 'disperser'
	CL- <i>iſoſi</i> 'collecter, guérir'
	CL- <i>ibannoſi</i> 'faire perdre'
	<i>tʰ^wahunnoſi</i> 'éclater'
	CL- <i>ats'oſi</i> 'faire coller'
	CL- <i>uk:oſi</i> 'faire tomber'

il est difficile de concevoir pourquoi le verbe *ſammi* 'jeter' nécessiterait moins un participant agentif que le verbe CL-*ed:o* 'laisser'.

De fait, le résultat du test pour un verbe donné est relativement instable et semble souvent dépendre des spécificités sémantiques du contexte et de l'imagination du consultant-traducteur. Le verbe *tʰanni* 'tirer', par exemple, est tantôt compatible, tantôt incompatible avec la construction de l'agent involontaire selon les consultants. Cela serait dû au fait que la construction de l'agent involontaire implique un degré nul de contrôle de la part du participant marqué au cas contélatif, ce qui dépend moins des caractéristiques sémantiques générales d'un verbe que de la situation précise dans laquelle il est employé. Ainsi, certains verbes, de par leur sémantique, requerraient le plus souvent un participant agentif, mais, lorsqu'il est envisageable par un consultant que le procès qu'ils désignent puisse être effectué sans être contrôlé dans une situation donnée, nous supposons que la construction de l'agent involontaire est alors possible.

Il nous semble que la nature strictement sémantique du critère de compatibilité avec la construction de l'agent involontaire est d'autant plus manifeste que les résultats du test sont instables.

Les verbes causatifs et factitifs, quant à eux, sont systématiquement incompatibles avec cette construction, ce qui peut s'expliquer par le fait que la présence d'un agent sémantique dans leur structure des participants est encodée explicitement dans leur morphologie, ce qui bloque l'interprétation anticausative du procès. Ainsi, dans l'exemple 48, le verbe *zarχu* 'geler' est compatible avec la construction de l'agent involontaire dans sa forme simple, mais incompatible dans sa forme causativée.

- (48) *di-tf'u-ku* *ts'inn.i-tf'igu* *piqχi*
 I.OBL-CONT-EL know.PST-CVB.NEG fruit[INAN₁][NOM]
zarχ.u / **zarχ-oł.i*
 freeze.PST(AOR) freeze-CAUS.PST(AOR)
 'j'ai involontairement laissé geler les fruits.' [lit. 'Les fruits ont gelé de contre moi ne sachant pas.']

De même, dans l'exemple 49, le verbe factitif *tfurukijdi* est incompatible avec la construction de l'agent involontaire. Seul son corrélat inchoatif *tfuruki-łi* est compatible avec cette dernière.

- (49) *di-tf'u-ku* *ts'inn.i-tf'igu* *ro?ol*
 I.OBL-CONT-EL know.PST-CVB.NEG clothing[INAN₁][NOM]
tfuruki-łi / **tfuruki-jd.i*
 dirty-INCH.PST(AOR) dirty-FCT.PST(AOR)
 'j'ai involontairement sali le vêtement.'

Ainsi, plutôt que de distinguer les verbes selon la transitivité syntaxique, les résultats du test suggèrent qu'il n'y a pas une différence syntaxique, mais sémantique entre les verbes compatibles et les verbes incompatibles avec la construction de l'agent involontaire. En effet, le critère de compatibilité avec cette dernière semble être la possibilité pour un verbe d'être interprété comme exprimant un procès inagentif ou spontané. Or, les résultats du test n°1 ont montré que tous les verbes non dérivés compatibles avec la construction transitive se prêtent virtuellement à une interprétation spontanée en l'absence de terme A exprimé. Cela est confirmé

par les résultats du test présent. L'incompatibilité des verbes causatifs et factitifs avec la lecture anticausative est également confirmée et peut s'expliquer pour les mêmes raisons : leur morphologie marque manifestement la présence sémantique d'un agent dans leur structure des participants, contrairement à leur corrélat non marqué, qui exprime exactement le même procès sans impliquer la participation d'un agent.

14.3 Conclusions pour une définition de la transitivité en andi

Les résultats des tests de labilité appliqués à l'andi mènent à des conclusions d'ordre général sur la transitivité en andi.

14.3.1 *De la nature sémantique des tests de labilité et de leurs résultats*

Les tests n°1 et n°4 remplissent le premier des objectifs énoncés en 14.2.2, à savoir celui d'identifier les verbes compatibles avec la construction transitive pouvant être employés sans agent avec un sens anticausatif. Tous les verbes compatibles avec la construction transitive non dérivés s'avèrent compatibles avec une lecture anticausative de la construction sans agent exprimé. Seuls les verbes causatifs et factitifs sont incompatibles avec cette dernière, et ne peuvent être interprétés que dans un sens passif en l'absence d'agent exprimé.

Les tests n°2 et n°3 remplissent le second objectif, à savoir celui d'assurer que l'emploi anticausatif des constructions sans agent exprimé est syntaxiquement intransitif. L'emploi anticausatif de tous les verbes compatibles avec la construction transitive non dérivés semble syntaxiquement intransitif. Seuls les verbes factitifs et causatifs sont incompatibles avec la construction intransitive.

Cependant, dans la mesure où les verbes factitifs et causatifs se distinguent sémantiquement des verbes non dérivés en marquant manifestement la présence sémantique d'un agent dans la structure de leurs participants et n'étant donc pas compatibles avec la lecture anticausative de la construction sans agent exprimé, il est tout à fait admissible d'interpréter les tests n°2 et n°3 comme des tests tout autant

strictement sémantiques que les tests n°1 et n°4. En effet, du fait de la concordance des résultats des quatre tests, qui divisent les verbes compatibles avec la construction transitive en deux catégories – les verbes non dérivés d'un côté, les verbes factitifs et causatifs de l'autre – il est tout à fait autorisé de considérer que les tests n°2 et n°3 ne permettent de discriminer qu'entre verbes compatibles et verbes incompatibles avec la lecture anticausative de la construction sans agent, plutôt qu'entre verbes compatibles et verbes incompatibles avec la construction transitive. La possibilité pour un verbe d'être employé dans un schéma impératif intransitif ne dépendrait que de sa capacité à exprimer un procès spontané. CREISSELS (2014 : 932) a aussi relevé que le test de l'impératif employé par KIBRIK (1996 : 110) et LJUTIKOVA (2001 : 379) dans une perspective syntaxique impliquait pourtant « des mécanismes dont on a constamment affirmé qu'ils avaient un conditionnement plutôt sémantique que syntaxique, c'est-à-dire qu'ils étaient directement sensibles aux traits sémantiques de l'agentivité plutôt qu'à des fonctions syntaxiques. » Ainsi, selon nous, les verbes incompatibles avec le schéma impératif intransitifs (à savoir les verbes factitifs et causatifs) ne sont pas nécessairement plus strictement transitifs que les verbes compatibles. Cette incompatibilité ne serait due qu'à leur sémantique nécessairement agentive et ne serait la manifestation d'aucune caractéristique syntaxique.

Les tests employés pour détecter les verbes labiles en *andi* ont donc révélé que :

1. Tous les verbes compatibles avec la construction transitive non dérivés se prêtent à la labilité anticausative.
2. La labilité anticausative implique un changement de transitivité syntaxique (cf. tests n°2 et n°3) et est donc une labilité en propre.
3. En l'absence de verbe incompatible avec la labilité anticausative pour des raisons non sémantiques, il n'est pas possible d'affirmer que les verbes incompatibles ne sont pas labiles d'un point de vue syntaxique, c'est-à-dire qu'ils se prêtent à un changement de transitivité syntaxique, même s'ils ne peuvent être employés dans un sens anticausatif. De fait, nous n'avons pas exploré la transitivité syntaxique des constructions sans agent exprimé à sens passif (avec lesquelles sont compatibles les verbes factitifs et causatifs).

14.3.2 *Confirmation de l'hypothèse de Creissels*

Les résultats des tests de labilité en andi confirment l'analyse de CREISSELS (2014 : 932) selon lequel « les tests en question ne révèlent pas vraiment de distinction syntaxique entre les verbes transitifs qui peuvent être utilisés intransitivement avec un sens anticausatif et les autres verbes transitifs », et donc que « la distinction entre eux est d'une nature sémantique plutôt que syntaxique, tous les verbes transitifs étant syntactiquement faiblement labiles »¹⁰.

Ainsi, dans la mesure où tous les verbes compatibles avec la construction transitive non dérivés peuvent être employés intransitivement (et où rien n'infirme la même possibilité pour les verbes factitifs et causatifs), il semble que l'hypothèse de Creissels est valide pour l'andi : l'absence formelle de terme A dans un énoncé n'aurait qu'une interprétation syntaxique possible, c'est-à-dire qu'elle ne pourrait équivaloir qu'à une absence syntaxique, même si un agent est sémantiquement présent dans la structure des participants du verbe. La transitivité syntaxique n'opérerait donc pas au niveau des constructions elles-mêmes (dans lesquelles un actant non réalisé peut néanmoins théoriquement être présent), mais sur leurs réalisations (dans lesquelles seule compte la présence formelle des éléments).

Une fois défini le niveau d'opération de la transitivité en andi, il est désormais possible d'employer les notions de verbe intransitif et de verbe transitif en les définissant au sein du système andi. Ainsi que conclu par CREISSELS (2014 : 934), « en akhvakh et dans les autres langues qui partagent les caractéristiques typologiques pertinentes, la seule distinction claire est entre deux classes de verbes : ceux qui se combinent avec un groupe nominal à l'ergatif dans leur forme non dérivée, et ceux pour qui la présence d'un groupe nominal à l'ergatif représentant un agent n'est autorisé que par la dérivation causative. » Or, en tenant compte des spécificités de cette opposition (à savoir qu'elle exclut l'existence de verbes pour lesquelles la présence d'un terme A serait obligatoire), il est possible de nommer les premiers transitifs et les seconds intransitifs. Ainsi, les verbes intransitifs andis sont les verbes incompatible avec un terme A dans leur forme simple (ce qui est

10. Pour rappel de la définition strictement formelle de la labilité faible, voir 14.1.1.

conforme à l'emploi courant du terme), et les verbes transitifs ceux pour lesquels la combinaison avec un terme A dans leur forme simple est simplement possible (sans être nécessaire).

14.3.3 *De l'apport théorique d'une analyse syntaxique de la labilité passive et des difficultés posées par celle-ci*

Une preuve supplémentaire pourrait être apportée par l'analyse du statut syntaxique de la P-labilité préservant la structure des participants (ou labilité passive, voir 14.1.3) en *andi*. Si la transitivité syntaxique opère au niveau des réalisations, la labilité préservant la structure des participants (ou labilité passive) devrait impliquer un changement de transitivité syntaxique de la même manière que la labilité modifiant la structure des participants (ou labilité anticausative), ce qui devrait pouvoir être révélé par des tests de labilité. Cependant, cette tâche apparaît bien plus complexe que pour la labilité anticausative.

Le seul test théoriquement applicable auquel nous avons pensé pour le moment est celui de l'impératif. L'emploi du schéma impératif intransitif dans le contexte d'agent non spécifique exprimé par l'omission du terme A corroborerait l'hypothèse étudiée ici, tandis que l'emploi du schéma impératif transitif la remettrait en question. Cependant, non seulement l'élicitation d'impératifs dans un tel contexte s'avère très difficile, et ce pour deux raisons, mais en plus, il est possible que ce test soit inadéquat.

D'une part, l'impératif dans des phrases sémantiquement admissibles telles que 'Mon fils, sois loué', 'Ma fille, sois récompensée' ou 'Mon ami, sois béni' est traduit par des phrases complexes employant un verbe principal intransitif et une proposition participiale circonstancielle (cf. 50 et 51).

(50) Stimulus : 'Garçon, sois loué!'

wofo, fu-w x^wad.u-m adam-di
 boy[M] good-M behave.PST-IMP(ITR) people-ERG
w-ets:iqχ-ijal-?a!
 M-praise-PTCP.NPST.OBL-SUPER

‘Garçon, conduis-toi bien de sorte d’être loué par les gens!’ [lit. ‘conduis-toi bien sur étant récompensé par les gens’]

(51) Stimulus : ‘Fille, sois récompensée!’

jofi, qχ'imaki itf:-ijal-ʔa
 girl[F] reward[INAN₁][NOM] give-PTCP.NPST.OBL-SUPER
x^wad.u-m!
 behave.PST-IMP(ITR)

‘Fille, conduis-toi bien de sorte qu’on te récompense!’ [lit. ‘conduis-toi bien sur étant donnée une récompense’]

Par ailleurs, on pourrait s’attendre à ce que d’autres expressions impératives de ce type soient traduites par le mode jussif, qui est consacré à l’expression des souhaits. D’autre part, des phrases sémantiquement douteuses dans lesquelles la faible agentivité de l’apostrophe de l’impératif n’est pas cohérente avec l’emploi d’un impératif intransitif (qui exprime l’attente d’un minimum de contrôle de la part du sujet de l’impératif), telle que ‘Porte, sois fermée!’, si jamais autorisées par des locuteurs, devraient être interprétées comme des cas de situations anticausatives plutôt que passives. En effet, une porte n’est pas en capacité de provoquer sa fermeture par quelqu’un, ce qui neutralise l’applicabilité du test. Il est donc nécessaire d’ajouter à de telles phrases un complément d’agent. De fait, nous avons tenté d’élucider de telles phrases avec un seul consultant. Ce dernier a traduit ‘Porte, sois fermée par l’enfant!’ par un causatif à la forme impérative transitive dans une phrase signifiant ‘Porte, oblige l’enfant à te fermer!’ (cf. exemple 52)

(52) Stimulus : ‘Porte, sois fermée par l’enfant!’

hints'u, motf'if:u-<r>o men=gu
 door[INAN₂] child.OBL.M-AFF<INAN₂> thou[NOM]=EMPH
rifd-oll-o!
 lock-CAUS-IMP(TR)

‘Porte, oblige l’enfant à te fermer!’

Les candidats les moins inadéquats à l’élucitation seraient les situations qui ne peuvent même pas être interprétées comme spontanées, comme ‘Sol, sois balayé!’, car

la lecture comme procès spontané (?‘Sol, balaye-toi de toi-même!’) est indisponible (en l’absence de contexte fantastique) à cause des propriétés sémantiques du verbe, qui exigent la participation d’un participant agentif. Ce type de phrases pourrait donc être interprété comme impliquant un agent non exprimé et traduit au moyen d’un impératif, en l’absence de tout contexte sémantique identifiable.

L’occurrence d’impératifs intransitifs avec un sens passif soutiendrait d’autant plus l’hypothèse étudiée ici s’ils étaient élicités en combinaison avec un terme A exprimant un agent rétrogradé, comme dans la phrase ‘Sol, sois lavé par le garçon!’. En effet, l’expression d’un agent sémantiquement rétrogradé en combinaison avec un impératif intransitif au sujet nominatif révélerait qu’une telle construction a un sens passif. Cependant, l’éllicitation de phrases aussi absurdes est difficilement réalisable. Nous avons pour le moment essayé d’en éliciter une avec un seul consultant. Cela fut sans succès, puisque ce dernier a traduit ‘Casserole, sois lavée!’ par un verbe intransitif (inchoatif) dans une phrase retraduite ensuite comme ‘Casserole, lave-toi!’, c’est-à-dire un procès interprété comme anticausatif (cf. exemple 53).

(53) Stimulus : ‘Casserole, sois lavée!’

χagi, men = gu r-erts’omi-ł.i-b!
 pot[INAN₂] thou[NOM]=EMPH INAN₂-clean-INCH.PST-IMP(ITR)

‘Casserole, lave-toi [lit. ‘deviens propre’]!’

Or, même si l’éllicitation d’impératifs transitifs pour traduire de telles phrases était féconde avec d’autres consultants, elle ne produirait probablement pas de résultats fiables au vu de leur absurdité.

Surtout, le test de l’impératif pourrait tout simplement être inadéquat du fait de sa probable nature strictement sémantique, évoquée en 14.3.1. En effet, si les verbes incompatibles avec le schéma impératif intransitif le sont uniquement parce qu’ils ne peuvent pas exprimer un procès spontané (ce qui est l’hypothèse défendue en 14.3.1), c’est que ce schéma ne peut être employé que dans un sens anticausatif. Ainsi, l’impossibilité pour le schéma impératif intransitif d’être utilisé dans un sens passif est non seulement probable (sinon, on s’attendrait à ce qu’il soit autorisé

avec les verbes factitifs et causatifs), mais surtout n'infirmait en rien l'hypothèse de Creissels.

Tester les constructions sans agent à sens passif semble donc une tâche difficile, voire impossible. Cependant, la difficulté de tester les contextes de sens passif indépendamment de leurs corrélats anticausatifs montre à quel point ils sont enchevêtrés dans la sémantique des constructions sans agent exprimé en l'absence de restriction par des marqueurs morphologiques indiquant manifestement la participation ou non participation d'un agent sémantique au procès.

14.3.4 *Élargissement des conclusions sur la transitivité andie à d'autres langues caucasiennes de l'Est*

Selon CREISSELS (2014), toutes les langues présentant les trois caractéristiques typologiques énoncées en 14.1 ont une transitivité syntaxique opérant uniquement sur la réalisation des constructions prédicatives. Ainsi, ce phénomène devrait concerner au moins aussi le godoberi, le bagvalal, l'akhvakh et l'avar, mais également de nombreuses autres langues caucasiennes de l'Est et peut-être toutes les langues andiques, ces caractéristiques typologiques étant très fréquentes dans cette famille et cette branche en particulier.

Aussi, si certains auteurs, comme KIBRIK (1996) et LJUTIKOVA (2001), décrivent un nombre plus ou moins limité de verbes labiles dans les langues étudiées (le godoberi et le bagvalal, respectivement), c'est que, probablement sans le savoir, ils restreignent la labilité à la labilité anticausative d'une part¹¹ et lexicalement productive d'autre part. En effet, à défaut de tester les verbes a priori incapables d'exprimer un procès spontané ou d'avoir conscience de la nature nécessairement faible de la labilité dans les langues qu'il étudient (décelée par CREISSELS (2014)¹²), ces auteurs attribuent une valeur syntaxique aux tests de labilité qu'ils emploient. Par

11. Conformément à la définition de la labilité par LETUCHIY (2009), qui implique aussi bien une alternance de transitivité syntaxique qu'un changement des rôles sémantiques.

12. À ce sujet, CREISSELS (2014 : 933) note : « Even when they make interesting suggestions, previous analyses of P-lability in Daghestanian languages are flawed by the lack of recognition of the fact that P-lability in languages like Akhvakh can only be of the weak type, and by the lack of explicitness on the necessity of distinguishing between argument structure preserving (passive) and argument structure modifying (anticausative) P-lability, and consequently of operating with definitions more precise than the current definition of P-lability. »

conséquent, en pensant saisir tous les verbes sujets à une alternance de transitivité syntaxique, ils n'ont pris que sur la poignée de verbes présentant un emploi anticausatif productif. Sont laissés de côté tous les verbes peu compatibles (verbes agentifs non dérivés) et les verbes non compatibles (verbes morphologiquement marqués pour la présence d'un agent sémantique) avec la labilité anticausative (ou labilité modifiant la structure des participants), de sorte que la labilité passive (ou labilité préservant la structure des participants) n'est pas reconnue et a fortiori pas étudiée d'un point de vue syntaxique.

On notera que le lezghien n'est probablement pas concerné par la généralisation opérée ici, puisqu'il présente une dérivation anticausative (dont l'absence est l'une des trois caractéristiques typologiques en cause dans le niveau d'opération de la transitivité). Or, les verbes compatibles avec la dérivation anticausative – c'est-à-dire ceux appartenant à la classe morphologique des verbes 'faibles' (HASPELMATH 1993a : 122, 166) –, ou du moins ceux de la liste non exhaustive fournie à titre d'exemple par HASPELMATH (*ibid* : 166), ne sont pas dans la liste exhaustive des verbes labiles (*ibid* : 289). Il existe donc peut-être en lezghien des verbes transitifs qui ne seraient pas labiles (bien que leur sémantique soit a priori compatible avec la lecture anticausative de la construction sans agent).

14.3.5 Portée de ces conclusions pour l'étude de la transitivité

Les conclusions que nous avons tirées sur la transitivité en *andi* à partir de l'analyse de ses phénomènes de labilité ont des conséquences pour l'étude typologique des codifications des paires causal/non causal ainsi que pour l'étude des verbes labiles de l'*andi*.

14.3.5.1 Conséquences pour l'étude des codifications d'opposition de transitivité en diachronie

Le statut de la transitivité et de la labilité en *andi* soulève des questions pour la typologie diachronique.

Dans le modèle de l'orientation de la valence (*valence orientation*) proposé par NICHOLS, PETERSON et BARNES (2004) (cf. 2.3), la labilité est classée parmi les

types d'alternance non directionnels (*undirected*) au même titre que les alternances équipollentes. Aussi, les langues privilégiant les alternances labiles sont classées parmi les langues à orientation de valence non directionnelle et inscrites dans les statistiques intragénétiqes et aréales en conséquence. Or, il nous semble que le fait que tous les verbes transitifs soient labiles (en andi comme dans d'autres langues) soulève d'une part la question de la genèse de la labilité (sont-ils tous d'origine transitive, et pourquoi sont-ils devenus labiles?) et d'autre part celle du classement de la labilité comme codification d'opposition transitive non directionnelle, surtout si l'on se place dans une perspective diachronique. En effet, au moins certains verbes labiles sont nécessairement d'origine transitive, voire fondamentalement transitifs (voir 16). De plus, nous avons montré que la couverture extensive du phénomène de labilité était, dans le cas de l'andi et des langues qui partagent avec lui les caractéristiques typologiques pertinentes, strictement structurelle¹³.

Or, nous admettons que l'inclusion du nombre de verbes labiles des langues comme l'andi dans des statistiques intra-linguistiques (pour déterminer l'orientation de valence de l'andi), intra-génétiqes (pour déterminer l'orientation de valence du caucasique de l'Est commun) ou aréales (pour déterminer les orientations de valence au niveau de l'aire linguistique) peut éventuellement se passer des conclusions de CREISSELS (2014) et de ce chapitre dans une perspective strictement descriptive. Cependant, il nous semble nécessaire de les prendre en compte dans une perspective explicative et diachronique. En effet, dans le cas des langues comme l'andi, il nous semble qu'il serait infondé de traiter les phénomènes de labilité indistinctement comme codification d'opposition de transitivité non directionnelle et d'y voir en conséquence, par exemple, l'influence d'une propension à la labilité dans des langues voisines, ou encore de l'inscrire dans une aire linguistique à orientation de valence non directionnelle (comme, chez NICHOLS, PETERSON et BARNES (2004 : 180), les aires 'méridionales' représentées par l'Afrique, l'Asie du Sud et du Sud-Est, la Nouvelle-Guinée, la Mélanésie et l'Australie). En effet, la quantité de verbes labiles en andi dépend fondamentalement de la quantité de verbes transitifs, et la labilité

13. Par le terme 'structurel', nous faisons référence à la structure de la langue, conditionnée par la triple caractérisation typologique de Creissels (cf. 14.1).

a des causes strictement structurelles (du moins pour la partie des verbes labiles d'origine transitive).

14.3.5.2 Conséquences pour la poursuite de l'étude de la labilité et de la transitivité en andi

Dans des langues où la P-labilité anticausative ou passive est limitée à une classe de verbes déterminée lexicalement¹⁴, il est intéressant de définir la classe de verbes concernés et d'en analyser les caractéristiques sémantico-lexicales (et éventuellement morphologiques et syntaxiques) pour comprendre pourquoi ces verbes sont labiles (LETUČIJ 2013; LETUCHIY 2009, 2010).

Cependant, dans les langues comme l'andi où tous les verbes transitifs sont sujets à la P-labilité¹⁵, l'intérêt de l'étude de la labilité réside dans des questions qui dépassent le cadre propre de cette dernière.

Il nous semble, en effet, que la poursuite de l'étude de la P-labilité en andi a un intérêt si elle se concentre sur deux points :

- La recherche de différentes classes de verbes P-labiles. Nous avons vu que l'andi présentait au moins deux types de labilité distingués sur le critère de l'implication ou non d'une modification de la structure des participants (ou d'un changement des rôles sémantiques dans la terminologie de LETUCHIY (2009) : la labilité passive (ou préservant la structure des participants) et la labilité antipassive (ou modifiant la structure des participants). Il est possible que les verbes labiles se différencient sur d'autres critères encore, qui peuvent être syntaxiques, sémantiques ou morphologiques. Cela fait l'objet du chapitre 15.
- Les verbes pseudo-labiles dont les deux emplois sont suffisamment divergents sémantiquement pour qu'il soit plus judicieux de parler d'homonymie que de labilité. En effet, ces verbes peuvent nous renseigner sur la labilité dans

14. C'est-à-dire pas uniquement sur le critère de la compatibilité théorique du verbe avec la labilité telle qu'elle est définie dans la langue.

15. Ce phénomène concerne non seulement les langues présentant la triple caractérisation typologique de Creissels, mais également des langues qui ont un alignement non radical comme les langues mandé centrales et sud-occidentales, par exemple le bambara (IDIAȚOV 2018).

un état plus ancien de la langue. Cela serait un sujet à étudier pour des recherches futures sur la labilité en diachronie.

Chapitre 15

Classification des verbes labiles

15.1 Hiérarchisation des verbes labiles selon le degré de transitivité

Les verbes labiles (préservant le patient ou l'agent), auxquels on peut se référer également en tant que verbes transitifs en vertu de la définition de cette notion au sein du système andi en 14.3.2, peuvent être classifiés selon leur degré de proximité à la construction transitive prototypique définie en 3.3.1.1 dans le cadre théorique établi par HOPPER et THOMPSON (1980) et NÆSS (2007). La classification obtenue, établie au moyen de tests d'après une méthode inspirée de GÉRARDIN (2016) consistant à séparer rigoureusement les niveaux de description linguistique (morphologique, syntaxique, sémantique et pragmatique), se présente comme une hiérarchie de transitivité. Dans cette section¹, nous présentons les résultats de cette étude accompagnés d'une brève description des tests employés. Ces derniers sont presque tous les mêmes que les tests employés pour détecter les verbes labiles dans le chapitre 14 (cf. 14.2).

15.1.1 Critère sémantique : la disponibilité de la lecture anticausative de la construction sans agent

La première distinction entre les verbes transitifs peut se faire sur un critère sémantique : la possibilité ou non d'interpréter la construction sans agent dans un sens anticausative. Comme nous l'avons décrit en 14.2.3.2 (test n°1), l'emploi du pronom réfléchi-intensif *ʒi-CL=gu* permet d'accentuer la différence sémantique entre

1. Cette section est inspirée d'un exposé co-présenté avec Hélène Gérardin lors du VIII^{ème} colloque Syntax of the World's Languages (ROCHANT et GÉRARDIN 2018).

les emplois passif et anticausatif des constructions sans agent et ainsi de discriminer entre les verbes compatibles et les verbes incompatibles avec la lecture anticausative de la construction sans agent. Ce test révèle que tous les verbes transitifs non dérivés autorisent sa lecture anticausative, tandis que les verbes transitifs dérivés (c'est-à-dire au moyen des suffixes factitif et causatif) ne peuvent être employés sans agent que dans un sens passif. Par ailleurs, les verbes dont la sémantique requiert un participant agentif n'autorisent la lecture anticausative que dans un contexte fantastique ou sarcastique négatif, tandis que les autres, qui n'en requièrent pas, autorisent la lecture anticausative dans tout contexte (cf. 14.2.3.2.2).

Dans la mesure où la construction transitive prototypique illustrée en 3.3.1.1 implique la participation d'un agent sémantique dans sa structure des participants, les verbes pouvant être employés sans agent sémantique sont considérés comme inférieurs à ceux nécessitant la présence sémantique d'un agent sur la hiérarchie de transitivité. De plus, les verbes qui peuvent être employés sans agent sémantique dans tout contexte sont considérés comme inférieurs dans la hiérarchie à ceux qui ont besoin d'un contexte fantastique ou sarcastique négatif. Ce test sémantique aboutit donc à une première hiérarchisation des verbes transitifs, illustrée par le tableau 15.1.

TAB. 15.1 : Première division des verbes transitifs : critère de la compatibilité avec la lecture anticausative

Tests			
1) RFL	A∅ peut recevoir une lecture passive ou anticausative		A∅ ne peut recevoir
	dans tout contexte	seulement en contexte spécial	qu'une lecture passive
	<i>arxon</i> 'ouvrir' CL- <i>oqx'on</i> 'fermer' <i>dzabi</i> 'frapper' etc.	CL- <i>itfon</i> 'apporter' <i>ummi</i> 'pousser' CL- <i>iqx'u</i> 'égorger' CL- <i>itfi</i> 'attraper' <i>qxuqxan</i> 'scier' etc.	CL- <i>uk-onfi</i> 'nourrir' <i>sabi-jdi</i> 'guérir' <i>jobi-jdi</i> 'castrer' CL- <i>it'i-jdi</i> 'rendre droit' <i>bari-jdi</i> 'aiguiser' <i>tfuruki-jdi</i> 'salir' etc.
	⊖ transitif $\xrightarrow{\hspace{10em}}$ ⊕ transitif		

15.1.2 Critère syntaxique et morphologique : la compatibilité avec les schémas impératifs transitif et intransitif

Les tests de labilité n°2 et 3 (cf. 14.2.3.3) ont révélé que tous les verbes transitifs non dérivés pouvaient être employés dans un schéma impératif intransitif, tandis que les verbes transitifs non dérivés étaient incompatibles avec ce dernier. Le test de compatibilité avec le schéma impératif intransitif confirme donc les résultats du test du pronom réfléchi-intensif et la hiérarchie de transitivité produite en conséquence.

Le test de compatibilité avec le schéma impératif transitif, quant à lui, permet de créer une distinction supplémentaire dans la hiérarchie de transitivité des verbes transitifs. On s'attend à ce que tous les verbes transitifs, c'est-à-dire les verbes compatibles avec un terme A dans leur forme simple, soient compatibles avec le schéma impératif transitif. Cependant, ce test montre qu'au moins un verbe transitif est incompatible avec ce dernier. Il s'agit du verbe CL-*iʔo* 'TR apporter / ITR arriver'. L'exemple 1 illustre la compatibilité de tous les autres verbes transitifs avec le schéma impératif transitif. Les phrases 2a et 2b illustrent les emplois

respectivement transitif et intransitif du verbe *CL-i?o* et l'exemple 2c montre que ce verbe est compatible avec le schéma impératif intransitif. Les exemples 2d et 2e montrent qu'il est incompatible avec le schéma impératif transitif complet, mais peut s'employer dans une construction impérative transitive (avec un sujet à l'ergatif) contenant une forme d'impératif intransitif, ce que nous considérons comme une combinaison incohérente idiosyncratique.

- (1) a. *qχ'urban-di w-ak'ar.un ifi<w>a homoloʒadul.*
 PN-ERG M-gather.PST(AOR) homeward<M> friend[M].PLNOM
 'Qurban a réuni ses amis à la maison.'
- b. *itlu-w=gu men-ni w-ak'ar-on homoloʒadul.*
 all-M=EMPH thou-ERG M-gather-IMP(TR) friend[M].PL[NOM]
 'Réunis tous tes amis!'
- (2) a. *den-ni bis-i-tu b-i?o*
 I-ERG you.OBL-DAT INAN₁-bring/arrive.PST(AOR)
sajʒati.
 gift[INAN₁][NOM]
 'Je t'ai apporté un cadeau.'
- b. *di-w w-ots-i hon-tti*
 I.OBL-M(GEN) M-sibling[NOM] village-INTER
w-u?o.
 M-bring/arrive.PST(AOR)
 'Mon frère est arrivé au village.'
- c. *woʒo, men ho<w>a w-u?o-b!*
 boy[M] thou[NOM] hither<M> M-bring/arrive.PST-IMP(ITR)
 'Garçon, viens ici!'
- d. *di-tu men-ni sajʒati*
 I.OBL-DAT thou-ERG gift[INAN₁][NOM]
 **b-i?o!*
 INAN₁-bring/arrive-IMP(TR)
 #'Apporte-moi un cadeau!'
- e. *di-tu men-ni sajʒati*
 I.OBL-DAT thou-ERG gift[INAN₁][NOM]
 OK *b-i?o-b!*
 INAN₁-bring/arrive-.PST-IMP(ITR)
 'Apporte-moi un cadeau!'

Étant donné que la forme d'impératif intransitif est normalement consacrée à l'expression de procès dépourvus d'agent sémantique et associée partout ailleurs à une construction impérative intransitive (avec un sujet au nominatif), tandis que l'impératif transitif ne se trouve que dans des constructions impératives transitives avec un agent à l'ergatif, on considère qu'un verbe incompatible avec la forme d'impératif transitif et employant à la place un impératif intransitif est plus éloigné de la construction transitive prototypique que les verbes compatibles avec la forme impérative transitive.

TAB. 15.2 : Seconde division des verbes transitifs : critère de la compatibilité avec les schémas impératifs transitif et intransitif

Tests	$A\emptyset \rightarrow$ lecture PASS / ANTICAUS		$A\emptyset \rightarrow$ lecture PASS ANTICAUS	
1) RFL	dans tout contexte	en contexte spécial		
2) IMP	Compatible avec : IMP(ITR) IMP(TR)	Compatible avec : IMP(ITR) et IMP(TR)	Compatible avec : IMP(ITR) IMP(TR)	
	CL- <i>i?o</i> 'arriver/apporter'	<i>arxon</i> 'ouvrir' CL- <i>oqx'on</i> 'fermer' <i>dzabi</i> 'frapper' etc.	CL- <i>itfon</i> 'apporter' <i>ummi</i> 'pousser' CL- <i>iqx'u</i> 'égorger' CL- <i>itfi</i> 'attraper' <i>qxuqxan</i> 'scier' etc.	CL- <i>uk-onli</i> 'nourrir' <i>sabi-jdi</i> 'guérir' <i>fobi-jdi</i> 'castrer' CL- <i>it'i-jdi</i> 'rendre droit' <i>tfuruki-jdi</i> 'salir' <i>bari-jdi</i> 'aiguiser' etc.
	\ominus transitif \longrightarrow \oplus transitif			

15.1.3 Critère syntaxique : la compatibilité avec la dérivation causative

Les verbes transitifs peuvent ensuite être distingués selon le critère de compatibilité avec la dérivation causative. En effet, certains verbes transitifs sont compatibles avec la dérivation causative uniquement dans leur emploi transitif, ce qui se voit à la

valence nécessairement triactancielle de leurs dérivés causatifs (cf. exemple 3). Ces verbes constituent la quasi-totalité des cent vingt-sept verbes transitifs testés. Cinq verbes, néanmoins, peuvent être causativés aussi bien dans leur emploi transitif que dans leur emploi intransitif, ce qui est révélé par la valence variable de leurs dérivés causatifs. Ces derniers, en effet, peuvent être aussi bien triactanciels que biactanciels (cf. exemple 4).

La phrase 3a illustre l'emploi transitif du verbe *roqχ'on* 'fermer' et la phrase 3b son emploi intransitif. L'exemple 3c montre que le dérivé causatif de ce verbe a nécessairement trois actants : un causateur, un patientif et un causataire. Ce dernier est interprété comme non spécifique, car il n'est pas exprimé mais bien présent sémantiquement. La traduction 'Patimat a fermé la porte' n'est pas admise, car elle n'implique que deux participants au verbe. L'exemple 3d montre que le causataire du verbe peut être exprimé dans l'énoncé.

- (3) a. *pat'imati-di roqχ'on hints'u.*
 PN-ERG close.PST(AOR) door[INAN₂][NOM]
 'Patimat a fermé la porte.'
- b. *hints'u roqχ'on.*
 door[INAN₂][NOM] close.PST(AOR)
 'La porte s'est fermée.'
- c. *pat'imati-di roqχ'-onł.i hints'u.*
 PN-ERG close-CAUS.PST(AOR) door[INAN₂][NOM]
 #'Patimat a fermé la porte.'
 OK'Patimat a fait fermer la porte [par quelqu'un].'
- d. *pat'imati-di di-<r>o roqχ'-onł.i*
 PN-ERG I.OBL-AFF<INAN₂> close-CAUS.PST(AOR)
hints'u.
 door[INAN₂][NOM]
 'Patimat m'a fait fermer la porte.'

Les emplois transitif et intransitif du verbe *CL-its'i* 'remplir' sont illustrés par les exemples respectifs 4a et 4b. L'exemple 4c montre que le causatif de ce verbe implique soit deux actants (un agentif, 'la fille', et un patientif, 'le seau'), le participants *len-di* 'd'eau' étant un circonstant, soit trois (un causateur, un patientif

et un causataire)². Le causataire de la construction triactancielle est inexprimé mais présent sémantiquement, d'où son interprétation non spécifique. L'exemple 4d montre qu'il peut être exprimé par un groupe nominal à valeur spécifique.

- (4) a. *jofu-di* *k^weru* *b-its'.i-j* (*ʔen-di*).
 girl.OBL-ERG jug[INAN₁][NOM] INAN₁-fill.PST-PF water-INST
 'La fille a rempli la bassine (d'eau).'
- b. *vedra* *b-its'.i-j* (*ʔen-di*).
 bucket[INAN₁][NOM] INAN₁-fill.PST-PF water-INST
 'Le seau s'est rempli (d'eau).'
- c. *jofu-di* *k^weru* *b-its'-oł.i-j*
 girl.OBL-ERG jug[INAN₁][NOM] INAN₁-fill-CAUS.PST-PF
 (*ʔen-di*)
 water-INST
 (i) 'La fille a rempli la bassine (d'eau).' /
 (ii) 'La fille a fait remplir la bassine (d'eau) [par quelqu'un].'
- d. *jofu-di* *di-o* *k^weru*
 girl.OBL-ERG I.OBL-AFF<INAN₁> jug[INAN₁][NOM]
b-its'-oł.i-j (*ʔen-di*).
 INAN₁-fill-CAUS.PST-PF water-INST
 'La fille m'a fait remplir la bassine (d'eau).'

La rare possibilité pour l'emploi intransitif d'un verbe transitif d'être causativé est un symptôme du statut particulier ou de la prégnance particulière de cet emploi dans le comportement de ce verbe en comparaison aux emplois intransitifs de verbes transitifs qui sont incompatibles avec la dérivation causative. Ce trait rapproche les verbes transitifs concernés des verbes intransitifs, qui ne peuvent former que des causatifs divalents. Aussi, ces verbes sont considérés comme inférieurs aux autres dans la hiérarchie de transitivité. On notera que les trois verbes A-labiles (*k'ari* 'vomir', *baʔi* 'lire' TR / 'étudier' ITR et *urɣun* 'penser / inventer') font partie de cette classe. Le verbe CL-*iʔo* 'arriver / apporter', qui fait aussi partie de cette classe, se retrouve par deux critères inférieur aux verbes du type CL-*itʃon* 'apporter' dans

2. On notera que les emplois divalents de tels verbes causatifs se distinguent sémantiquement du verbe simple de manière similaire aux causatifs sans augmentation de valence (cf. 6.3.4) et la double causativation associée à une augmentation de valence simple 6.4.2.4, c'est-à-dire par une focalisation de l'agentivité de l'agent.

la hiérarchie de transitivité. Il se retrouve donc en bas de la hiérarchie illustrée par le tableau 15.3³.

15.1.4 Critère syntaxique : l'A-labilité, ou possibilité pour un verbe transitif d'être employé sans terme A dans un sens agentif

Le lexique des verbes transitifs peut ensuite être divisé selon le critère de l'A-labilité. Certains verbes transitifs non dérivés sont non seulement P-labiles comme tous les autres, mais également A-labile. Il s'agit des verbes énoncés en 13.

Les trois verbes A-labiles de l'andi sont capables d'être employés dans les schémas impératifs transitif et intransitif et d'être causativés aussi bien dans leurs usages transitif qu'intransitif. Aussi, ils sont pour le moment situés dans la colonne des verbes qui partagent ces deux caractéristiques, à savoir les verbes du type *CL-its'i* 'remplir'.

Le trait de l'A-labilité, cependant, un verbe capable d'être employé sans terme A dans deux sens différents, à savoir non seulement dans un sens inagentif (dans le cas de la P-labilité), mais aussi dans un sens agentif (dans le cas de l'A-labilité), est considéré comme inférieur dans la hiérarchie de transitivité aux verbes ne pouvant être employé sans terme A que dans un seul sens (inagentif). De plus, l'A-labilité est une labilité forte en andi selon la terminologie de CREISSELS (2014) (cf. 14.1.1), contrairement à la P-labilité. Cette différence justifierait de considérer les verbes A-labiles comme inférieurs aux verbes qui ne sont pas A-labiles dans la hiérarchie de transitivité même si l'A-labilité ne se surajoutait pas à de la P-labilité pour les verbes concernés. Le tableau 15.4 illustre cette quatrième division du lexique des verbes transitifs⁴.

3. On notera que les verbes transitifs appartenant à la classe sémantico-syntaxique des verbes de mouvement appliqué à un objet, du fait qu'ils peuvent être causativés sans augmentation de valence (voir 6.3.2), forment aussi un causatif divalent à côté de leur causatif trivalent. Cependant, ils doivent être exclus de la catégorie des verbes pouvant causativer leurs emplois transitif et intransitif, dans la mesure où leur causatif divalent n'est pas formé à partir de leur emploi intransitif (puisque certains n'ont même pas d'emploi intransitif productif), mais à partir de leur emploi transitif, de même que leur causatif trivalent. C'est sur le seul critère possible, le critère sémantique du fait de dénoter un mouvement appliqué à un objet, que ces verbes sont distingués et exclus de la catégorie des verbes pouvant être causativés dans leur sens intransitif.

4. On notera que les verbes A-labiles sont placés dans une colonne différente du verbe *CL-i?o* 'arriver / apporter', supérieure dans la hiérarchie, pour des raisons de lisibilité. En effet, il serait tout aussi justifiable de les réunir dans une même colonne dans la mesure où ils sont inférieur aux autres verbes par le même nombre de caractéristiques.

TAB. 15.3 : Troisième division des verbes transitifs : critère de la compatibilité avec la dérivation causative

Tests	AØ PASS / ANTICAUS		AØ PASS ANTICAUS
	dans tout contexte	en contexte spécial	
1) RFL			
2) IMP	IMP(ITR) IMP(⇢⇢)	IMP(ITR) et IMP(TR)	IMP(⇢⇢) IMP(TR)
3) CAUS	Causatif applicable à ITR et TR		
	CL- <i>iʔo</i> 'arriver/apporter'	CL- <i>it'si</i> 'remplir' CL- <i>ega</i> 'cuire' CL- <i>ats'i</i> 'coller' CL- <i>erfo</i> 'changer' <i>k'ari</i> 'vomir' <i>baʔi</i> 'lire/étudier' <i>urʔun</i> 'inventer/penser'	CL- <i>ifon</i> 'apporter' <i>ummi</i> 'pousser' CL- <i>iqχ'u</i> 'égorger' CL- <i>itfi</i> 'attraper' <i>qχuqχan</i> 'scier' etc.
		Causatif applicable à ITR et TR <i>arχon</i> 'ouvrir' CL- <i>oqχ'on</i> 'fermer' <i>dʒabi</i> 'frapper' etc.	CL- <i>uk-onʔi</i> 'nourrir' <i>sasi-jdi</i> 'guérir' <i>ʒobi-jdi</i> 'castrer' CL- <i>it'i-jdi</i> 'rendre droit' <i>bari-jdi</i> 'aiguiser' <i>tʃuruki-jdi</i> 'salir' etc.

⊖ transitif ————— ⊕ transitif

TAB. 15.4 : Quatrième division des verbes transitifs : critère de l'A-labilité

Tests	A∅ PASS / ANTICAUS		A∅ PASS ANTICAUS
	dans tout contexte		
1) RFL			
2) IMP	IMP(ITR) IMP(⟦TR⟧)	IMP(ITR) et IMP(TR)	IMP(⟦TR⟧) IMP(TR)
3) CAUS	Causatif applicable à ITR et TR		Causatif applicable à ⟦TR⟧ TR
4) A-labilité	A-labiles	A-labiles	A-labiles
	CL- <i>iʔo</i> 'arriver/apporter'	CL- <i>ari</i> 'vomir' <i>baʔi</i> 'lire/étudier' <i>uʔuʔu</i> 'inventer/penser'	CL- <i>uk-onʔi</i> 'nourrir' <i>sabi-jdi</i> 'guérir' <i>fobi-jdi</i> 'castrer' CL- <i>itʔi-jdi</i> 'rendre droit' <i>bari-jdi</i> 'aiguiser' <i>ʔfuruʔi-jdi</i> 'salir' etc.
		CL- <i>itʔon</i> 'apporter' <i>ummi</i> 'pousser' CL- <i>iqχʔu</i> 'égorger' CL- <i>itʔi</i> 'attraper' <i>qχuqχan</i> 'scier' etc.	
		<i>arχon</i> 'ouvrir' CL- <i>oqχʔon</i> 'fermer' <i>dzabi</i> 'frapper' etc.	
		CL- <i>itʔsi</i> 'remplir' CL- <i>eza</i> 'cuire' CL- <i>atsʔi</i> 'coller' CL- <i>erʔo</i> 'changer'	

⊖ transitif

⊕

transitif

15.1.5 Conclusion : la hiérarchie de transitivité

Nous avons divisé le lexique des verbes labiles (c'est-à-dire transitifs) selon une hiérarchie de transitivité. Il convient à présent d'y ajouter les verbes intransitifs afin de voir selon quels critères ils s'articulent à côté d'eux dans la hiérarchie. Nous proposons donc un dernier tableau (15.5) comprenant tous les verbes exclus en section 14.2.3.1 sur le critère de l'incompatibilité avec un terme agentif dans leur forme simple. Cette catégorie contient les verbes dérivés au moyen du suffixe inchoatif (nécessairement intransitifs puisqu'ils ont tous un corrélat transitif dérivé au moyen du suffixe factitif), ainsi que 144 verbes non dérivés (sur une base de 321 verbes primaires, c'est-à-dire excluant les verbes causatifs, voir 2.5.1). Ces verbes partagent avec une classe de verbes transitifs une caractéristique : ils ne peuvent former qu'un impératif intransitif, comme le verbe CL-*i?o* 'arriver / apporter'.

Ainsi, les verbes labiles classés selon une hiérarchie de transitivité s'articulent harmonieusement avec les verbes intransitifs. Cette hiérarchie englobante, qui comporte sept classes de verbes, confirme que l'opposition Intransitif - Labile - Transitif n'est pas pertinente pour la description de l'andi et que la seule limite qu'il est possible de tracer de manière claire est celle entre verbes compatibles et verbes incompatibles avec un terme agentif dans leur forme simple (qui correspond au test n°o dans le tableau 15.5).

TAB. 15.5 : Répartition des verbes intransitifs et transitifs sur la hiérarchie de transitivité

Tests	classe 1	classe 2	classe 3	classe 5	classe 5	classe 6	classe 7																
0) A_{ERG}	A_{ERG} incompatible																						
1) RFL	A_{ERG} compatible																						
2) IMP	$A\emptyset$ PASS / ANTICAUS																						
3) CAUS	dans tout contexte			en contexte spécial																			
4) A-lab	IMP(ITR) IMP(⇢R)			IMP(ITR) et IMP(TR)																			
	Causatif : ITR (⇢R)			Causatif : ITR et TR																			
	A-labiles			A-labiles																			
	<i>bat'a-ti</i> 'se séparer' <i>tʃuruki-ti</i> 'se salir' <i>ts'ik'u-ti</i> 'aigrir' etc. CL-uku 'tomber' <i>krimmi</i> 'sourire' CL-uts'o 'fondre' <i>turi</i> 'pourrir', etc.			CL-l'lo 'arriver/ apporter' CL-ari 'vomir' <i>baʒi</i> 'lire/étudier' <i>urʒun</i> 'inventer/penser'				CL-it'si 'remplir' CL-ega 'cuire' CL-ats'i 'coller' CL-erfo 'changer'				arɣon 'ouvrir' CL-oqɣ'on 'fermer' <i>dʒabi</i> 'frapper' etc.				CL-itfon 'apporter' <i>ummi</i> 'pousser' CL-iqɣ'u 'égorger' CL-itʃi 'attraper' <i>qɣuqɣan</i> 'scier' etc.				CL-uk-onʃi 'nourrir' <i>sabi-jdi</i> 'guérir' <i>ʃobi-jdi</i> 'castrer' CL-it'i-jdi 'rendre droit' <i>bari-jdi</i> 'aiguïser' <i>tʃuruki-jdi</i> 'salir'			

⊖ transitif

⊕

transitif

Chapitre 16

Conclusions sur la labilité : labilité et lexique

Si tous les verbes de l'andi sont labiles, ils ne le sont néanmoins pas tous au même degré. En effet, la hiérarchie de transitivité décrite dans le tableau 15.5 montre que les verbes de l'andi présentent des degrés différents de transitivité.

Cependant, lorsque l'on compte les verbes labiles d'une langue, par exemple pour établir des statistiques sur les moyens privilégiés de codification des paires causal/non causal (voir section 2.3), seuls les verbes ayant un emploi labile utilisé communément dans le discours sont pris en compte. Ainsi, dans les échantillons de paires proposés par HASPELMATH (1993b : 97) et NICHOLS, PETERSON et BARNES (2004 : 156) pour l'établissement de statistiques, il n'est pas étonnant de ne pas trouver de paires du type 'planter / se planter' ou 'boire' / 'se boire', dans la mesure où les emplois anticausatifs de des verbes 'planter' et 'boire', qui sont très agentifs, ne peuvent pas être lexicalisés dans une langue.

Ainsi, en andi, la labilité de certains verbes (comme 'planter' et 'manger') est structurelle, mais non lexicale. Parler de verbes labiles de l'andi dans le cadre de statistiques sur la codification des paires causal/non causal n'a d'intérêt que si on inclut uniquement les verbes pour lesquels la labilité a une valeur lexicale. Ces derniers comprennent les verbes des classes 2, 3 et 4 dans la hiérarchie, ainsi qu'un nombre non négligeable de verbes de la classe 5, comme *arxon* 'ouvrir / s'ouvrir'. Cependant, même si les autres verbes labiles sont exclus de ces statistiques, il est nécessaire de connaître leur existence. En effet, la prise en compte des seuls verbes

pour lesquels la labilité a une valeur lexicale risquerait de donner l'impression que la labilité est un phénomène très rare en andi (voir conclusions en partie V).

Par ailleurs, la distinction syntaxique entre les verbes labiles capable d'être causativés dans leurs emplois transitif et intransitif et ceux dont seul l'emploi transitif est causativable nous semble primordiale. Cette différence pourrait être expliquée par un différent degré de lexicalisation : les emplois intransitifs de verbes labiles ne pouvant pas être causativés ne seraient pas aussi lexicalisés que ceux compatibles avec la causativation (KIBRIK 1996 : 122–125). Selon nous, cette différence de lexicalisation pourrait être décrite sur le plan synchronique : les verbes ne pouvant pas être causativés dans leur emploi intransitif seraient fondamentalement transitifs en synchronie, tandis que ceux pouvant être causativés dans leurs deux emplois seraient fondamentalement labiles¹.

ROCHANT (2018a) propose que le caractère fondamentalement labile de certains verbes est dû à un mode d'apparition de labilité différent des autres verbes : les verbes fondamentalement labiles ne sont pas labiles structurellement. Cette idée est soutenue par la découverte de points communs entre plusieurs de ces verbes pouvant être causativés dans leur deux emplois : les uns forment la classe des verbes A-labiles, ce qui implique un mode de labilisation différent des verbes P-labiles. D'autres, comme *CL-its'i* 'remplir' et *CL-eza* 'cuire', ont comme point commun d'avoir un emploi régulier avec un circonstant désignant un type de force marqué par le cas instrumental, homonymique du cas ergatif (cf. 3.3.3). Dans ROCHANT (2018a), nous proposons que les cas instrumental et ergatif étaient historiquement un seul et même cas marquant à la fois des agents et des forces, et que la différence entre verbes intransitifs et transitifs était en conséquence purement sémantique. Aussi, ces deux verbes pourraient historiquement s'employer aussi bien avec un agent qu'avec une force (de par leur sémantique) et seraient devenus des verbes labiles au moment de la distinction syntaxique entre ergatif et instrumental, et par la même de la

1. Cependant, les premiers ne seraient pas nécessairement labiles depuis plus récemment que les seconds. En effet, leur labilité est structurelle. Or, il est possible que les conditions qui impliquent cette labilité structurelle (c'est-à-dire la triple caractérisation typologique de Creissels, voir 14.1) aient émergé très tôt dans l'histoire de la langue andie.

distinction syntaxique entre transitif et intransitif. Ainsi, ces deux verbes pourraient avoir été labilisés selon un autre mode que les verbes structurellement labiles.

L'étude des verbes labiles pouvant être causativés dans leurs deux emplois nécessite d'être poursuivie afin de vérifier cette hypothèse et de comprendre pourquoi les verbes CL-*iʔo* 'arriver/apporter', CL-*ats'i* 'coller' et CL-*erʃo* 'changer' sont également concernés.

Cependant, il est également possible que les verbes labiles pouvant être causativés dans leurs deux sens soient plus anciennement labiles que les autres. En effet, le verbe pour '(se) remplir' a des cognats labiles dans toutes les branches de la famille caucasique de l'Est, ce qui conduit NICHOLS (2003 : 216–217, 257) à en reconstruire une valence labile en proto-caucasique de l'Est.

Par ailleurs, on notera que de nombreux verbes labiles ont un emploi lexicalisé dans un sens légèrement dérivé par rapport au sens d'origine présumé. Par exemple, les verbes A-labiles *baʔi* 'lire / étudier' et *urbun* 'penser / inventer', ainsi que les verbes P-labiles CL-*iʔo* 'arriver / apporter', *dʒidi* 'faire / naître' (un cas très fréquent dans les langues caucasiennes de l'Est), etc. Les emplois de certains verbes anciennement labiles ont tellement dérivé sémantiquement qu'il est plus correct de les considérer comme des homonymes. Par exemple, *beqʁaʃi* signifie 'se cacher' lorsqu'il est intransitif, mais 'voler' lorsqu'il est transitif; on notera aussi les paires homonymiques CL-*ed:o* 'laisser TR / tourner ITR (pour le lait)', CL-*oʁ:ɔn* 's'asseoir / s'allonger ITR / 'téter' TR.

Enfin, nous avons vu qu'un certain type de labilité, la P-labilité, était extrêmement productive (puisqu'applicable à tous les verbes transitifs), et dans la plupart des cas incompatible avec le marqueur causatif (dans l'emploi intransitif), ce qui réduisait les cas de synonymie entre le verbe simple et le verbe causativé. Ce phénomène constitue pour LETUCHIY (2009 : 264) un cas exceptionnel où la labilité peut être considérée comme une dérivation non marquée².

2. Si la labilité est une dérivation, il est selon nous d'autant plus important de considérer de telles alternances labiles comme directionnelles plutôt que non directionnelles (voir discussion en 14.3.5.1).

Cinquième partie

Conclusion

Dans cette étude des changements de valence dans le dialecte zilo de la langue andie, nous avons vu que l'andi présentait trois moyens principaux d'encodage des paires causal/non causal : d'une part, la causativisation au moyen du suffixe *-ol*, d'autre part, deux procédés symétriques (cf. 2.3), à savoir la dérivation de verbes dénominaux inchoatifs et factitifs en paires équipollentes, et la labilité.

Le causatif andi (partie II) peut augmenter la valence de n'importe quel verbe indépendamment de la valence d'origine de celui-ci, est sujet à la récursivité et a une sémantique globale (aussi bien factitive que permissive). De plus, il peut aussi être appliqué à un verbe sans en augmenter la valence, auquel cas il augmente l'agentivité sémantique du causateur.

Les suffixes inchoatif et factitif (partie III), très productifs, permettent de former des verbes respectivement intransitifs et transitifs à partir de différentes bases non verbales (noms, adjectifs, adverbes, postpositions, bases inconnues).

Du fait de la combinaison de trois traits typologiques spécifiques dans la langue andie, tous les verbes transitifs peuvent être employés intransitivement sans modification morphologique, et sont donc considérés comme P-labiles (cf. partie IV). L'A-labilité est beaucoup plus limitée, puisque seuls trois verbes A-labiles ont été détectés. Les verbes labiles de l'andi le sont à divers degrés qu'il est possible de hiérarchiser sur une échelle de transitivité selon différents critères sémantiques, morphologiques et syntaxiques.

Parmi les sujets qui pourraient faire l'objet de recherches dans la continuité de cette étude, on pensera notamment à la nécessité d'éclaircir le statut des verbes *t'ammī* 'forcer' et *elto* 'laisser' (sont-ils des auxiliaires causatifs?) afin de mieux comprendre leur place au sein du système des opérations transitivantes de l'andi. De plus, il serait intéressant d'évaluer la proportion de verbes primaires intransitifs et transitifs dans le lexique, afin de mesurer l'étendue du phénomène de la labilité. Dans cette optique, nous avons élicité 24 paires causal/non causal

pour les recherches de Johanna Nichols sur l'orientation de valence³ (cf. 2.3⁴). Cet échantillon montre déjà que 19 paires sur 24 sont codifiées par une alternance causative, où le membre non marqué est donc le verbe intransitif. Ainsi, malgré une P-labilité à couverture maximale, la proportion faible de verbes transitifs primaires (les seuls verbes transitifs à pouvoir être employés de manière labile dans une paire causal/non causal) ferait de l'andi est une langue très transitivante, comme l'akhvakh (cf. 2.4) et le karata (PASQUEREAU 2011 : 102), ce qui l'inscrit dans l'aire avare (NICHOLS 2011a : 76). Ces recherches pourraient être développées, notamment dans la perspective diachronique de la reconstruction de l'orientation de valence du proto-caucasique de l'Est.

Par ailleurs, non sans lien avec cette dernière, il nous semble intéressant de poursuivre l'étude de la labilité d'un point de vue diachronique, pour identifier les origines des différents types de verbes labiles en andi.

3. Ce travail a été effectué à partir de son questionnaire de référence NICHOLS (2017).

4. L'orientation de valence d'une langue est définie par le moyen privilégié de codification des paires causal/non causal (p. ex. *nourrir/manger*) dans une langue : ces paires peuvent être codifiées en marquant uniquement le membre causal (avec une dérivation causative), uniquement le membre non causal (avec une dérivation anticausative), ou bien encore les deux membres (avec des dérivations équipollentes) ou aucun des deux (par labilité ou supplétisme).

Sixième partie

Annexes

Annexe A

La morphologie du suffixe causatif : questions de diachronie

Aucun aspect de la variation allomorphique du suffixe causatif – ni l’alternance fricative ~ sonante, ni la gémination des réalisations en sonante – ne reçoit d’explication satisfaisante en synchronie. Rendre compte de ces phénomènes nécessite donc de proposer des explications diachroniques. Or, la recherche de telles explications est étroitement liée à l’identification de la forme sous-jacente historique du morphème causatif.

A.1 Explication diachronique de la gémination des sonantes dans le paradigme verbal

Ainsi qu’énoncé en 5.2, la réalisation géminée des suffixes en sonante est conditionnée synchroniquement par une règle en vertu de laquelle les sonantes situées à la fois en finale de morphème et en position intervocalique se réalisent de manière géminée. Cependant, cette règle ne fonctionne que dans le domaine verbal et n’est donc pas une règle strictement phonologique. C’est pourquoi elle nécessite une explication diachronique.

Cette règle résulte vraisemblablement de l’assimilation sonantique d’un *-d* historiquement présent dans les formes concernées, ou bien de la généralisation par réfection analogique d’un tel phénomène qui aurait initialement altéré certaines formes seulement.

En effet, tous les dialectes haut andis connus autres que celui de Zilo présentent, à côté du suffixe thématique de non-passé du paradigme nasal en *.Vnn* (commun

au dialecte de Zilo), un suffixe à la même fonction *.Vd* dans le paradigme vocalique (là où le dialecte de Zilo utilise la base athématique). Par conséquent, les suffixes d'habituel, d'infinitif et de futur sont précédés d'un *-d* dans ces dialectes, donnant des formes en *.Vd-o*, *.Vd-u* et *.Vd-ja*. Cela est illustré par le tableau A.1, qui recense les formes principales des paradigmes nasal et vocalique dans le dialecte haut andi de Gagatli.

Nous proposons que les suffixes thématiques de non-passé en *.Vd* (dans le paradigme vocalique) et en *.Vnn* (dans le paradigme nasal) des autres dialectes haut andis sont hérités du proto-andi et que les sonantes géminées des formes verbales du dialecte de Zilo sont issues de la sonantisation du *-d* de ce suffixe conservé dans le paradigme nasal et perdu dans le paradigme vocalique.

A.1.1 Explication de la sonante géminée dans le suffixe thématique de non-passé en *.Vnn* du paradigme nasal

Dans les dialectes haut andis autres que celui de Zilo, le suffixe thématique de non-passé en *-Vnn* du paradigme nasal est aisément identifiable comme allomorphe du suffixe thématique de non-passé en *.Vd* du paradigme vocalique. En effet, on y reconnaît le produit de la sonantisation du *-d* d'un suffixe sous-jacent en *.Vnd*, allomorphe nasalisé du suffixe thématique de non-passé vocalique en *.Vd*.

Ainsi, nous considérons que le suffixe thématique de non-passé présent dans le paradigme nasal du dialecte de Zilo (p. ex. *.unn* dans le verbe CL-*uk.on* 'se nourrir', INF CL-*uk.unn-u*) est la trace d'un suffixe de non-passé historiquement présent dans les deux paradigmes, vocalique et nasal, du proto-andi.

A.1.2 Explication de la sonante géminée dans les formes causatives vocaliques en *-oll*

Dans les dialectes haut andis qui ont conservé le suffixe thématique non-passé en *.Vd* dans le paradigme vocalique, les formes causatives contenant un *l* géminé peuvent être identifiées comme une forme de surface comprenant un suffixe thématique de non-passé réduit derrière le morphème causatif : */biqχ-ol.id-/* → */biqχ-ol.d-/* → *[biqχ-ol.l-]*, où *.l* note la forme de surface du suffixe thématique de non-passé. Dans

TAB. A.1 : Comparaison des paradigmes verbaux des dialectes de Zilo et de Gagatli (SALIMOV 2010 [1968] : 212-213, 219-237)¹

Valeur	Zilo		Gagatli	
	CL- <i>ik</i> - (nasal) 'se nourrir'		<i>rats</i> '- (nasal) 'demander'	
	[- CAUS]	[+ CAUS]	[- CAUS]	[+ CAUS]
AOR	CL- <i>ik.on</i>	CL- <i>ik-onł.i</i>	<i>rats</i> '-. <i>in</i>	<i>rats</i> '-. <i>onł.i</i>
PF	CL- <i>ik.onn-ij</i>	CL- <i>ik-onł.i-j</i>	<i>rats</i> '-. <i>in-dıu</i>	<i>rats</i> '-. <i>onł.i-dıu</i>
HAB	CL- <i>ik.unn-e</i>	CL- <i>ik-onn-e</i>	<i>rats</i> '-. <i>inn-o</i>	<i>rats</i> '-. <i>on.n-o</i>
INF	CL- <i>ik.unn-u</i>	CL- <i>ik-onn-u</i>	<i>rats</i> '-. <i>inn-u</i>	<i>rats</i> '-. <i>on.n-u</i>
FUT	CL- <i>ik.unn-ija</i>	CL- <i>ik-onn-ija</i>	<i>rats</i> '-. <i>in-ja</i>	<i>rats</i> '-. <i>on-ja</i>
IMP(TR)	<i>arχ-on</i> 'ouvre'	CL- <i>ik-onn-o</i>	<i>rats</i> '-. <i>on</i>	<i>rats</i> '-. <i>onł-o</i>
	CL- <i>ik^w</i> - (vocalique) 'être'		CL- <i>iqχ</i> - (vocalique) 'couper'	
	[- CAUS]	[+ CAUS]	[- CAUS]	[+ CAUS]
	AOR	CL- <i>ik'.o</i>	CL- <i>ik'-oł.i</i>	CL- <i>iqχ.i</i>
PF	CL- <i>ik'.o-j</i>	CL- <i>ik'-oł.i-j</i>	CL- <i>iqχ.i-dıu</i>	CL- <i>iqχ-ol-dıu</i>
HAB	CL- <i>ik^w-e</i>	CL- <i>ik'-oll-e</i>	CL- <i>iqχ.id-o</i>	CL- <i>iqχ-ol.l-o</i>
INF	CL- <i>ik^w-eri</i>	CL- <i>ik'-oll-u</i>	CL- <i>iqχ.id-u</i>	CL- <i>iqχ-ol.l-u</i>
FUT	CL- <i>ik'-uja</i>	CL- <i>ik'-oll-ija</i>	CL- <i>iqχ.id-ja</i>	CL- <i>iqχ-ol-ja</i>
IMP(TR)	<i>rutł-o</i> 'dis'	CL- <i>ik'-oll-o</i>	CL- <i>iqχ-o</i>	CL- <i>iqχ-oł-o</i>

- ¹ – La colonne concernant le dialecte de Gagatli a été composée d'après l'esquisse grammaticale et les textes de SALIMOV (2010 [1968]).
- Les dialectes d'Andi et de Rikvani ont des formes presque identiques à celle de Gagatli. Leurs différences ne sont pas pertinentes pour la comparaison.
- Le suffixe de parfait du dialecte de Gagatli est en *-dıu*.
- La forme CL-*iqχ-ol-dıu* (au lieu de CL-*iqχoł.i-dıu*) du dialecte de Gagatli s'explique par l'évolution *-łid-* > *łd* > *ld*, identique à la variation qui concerne le suffixe inchoatif, voir A.2.

le dialecte de Zilo, qui a perdu le suffixe thématique de non-passé dans le paradigme vocalique, la même forme est segmentée en attribuant la deuxième sonante au suffixe causatif : *bik'-oll-*, puisque les formes de cette partie du paradigme verbal ne sont pas supposées contenir de suffixe thématique. Cependant, la gémination de la sonante du suffixe causatif peut être attribuée au même phénomène que dans les dialectes qui ont conservé le suffixe thématique non-passé dans le paradigme vocalique et considérée comme une trace de la présence historique d'un tel suffixe.

A.1.3 Explication de la sonante géminée dans les formes causatives nasales en **-onn-**

En ce qui concerne les formes causatives nasales, p. ex. CL-*ik-onn-ija*, la gémination de leur sonante est conditionnée par une assimilation interne au morphème causatif : la forme sous-jacente */-onl/* du suffixe causatif accolé à une base nasale doit se réaliser en sonante géminée *[-onn]*. En effet, la séquence *[nl]* n'existe ni en andi de Zilo, ni dans les autres dialectes andis.

A.1.4 Explication de la sonante géminée dans les formes n'ayant pas de parallèle thématique en **.Vd** dans les autres dialectes haut andis

L'affixation des suffixes zilos de parfait en *-j* et d'habituel en *-e* à une base nasale produit des formes respectives en *.Vnn-ij* et en *.Vnn-e*, qui contiennent une nasale géminée. Or, ces suffixes n'ont pas de cognat clair dans les autres dialectes haut andis. Il n'est donc pas évident de savoir s'ils s'affixent historiquement à un thème en dentale, et donc si les formes concernées sont touchées par la gémination de leur sonante par assimilation d'un *-d* historique qu'elles contenaient effectivement en proto-andi ou par réfection analogique avec les autres formes du paradigme.

Il convient de noter que la présence d'un *-d* en finale de très nombreux radicaux verbaux en andi (p. ex. zil. *rifd.i* 'verrouiller', and. *kusd.i* 'chercher') comme dans les autres langues andiques a conduit GUDAVA (1959 : 27-44) à l'analyser comme un suffixe qu'il appelle thématique à valeur de formant verbal dans une partie des radicaux verbaux du proto-avaro-andique (avaro-ando-tsézique). Indépendamment de la justesse de cette analyse, c'est-à-dire du statut historique de la consonne *-d* dans le paradigme verbal proto-andique, il est certain que cette dernière y joue un rôle central, tant dans les paradigmes de non-passé que les paradigmes de passé des langues andiques. Tout d'abord, cette analyse montre que la probabilité pour les formes d'habituel en *.Vnn-e* et de parfait en *.Vnn-ij* d'être historiquement formées sur un thème en */Vnd/* est non nulle. Par ailleurs, cela conforte la thèse d'après laquelle la gémination des sonantes en finale de morphème intervocalique est issue, directement ou par réfection analogique, de l'assimilation d'un *-d* historique.

Le suffixe d'impératif transitif est également concerné par la gémination des sonantes lorsqu'il est suffixé au morphème causatif, cf. *rut~~t~~-ol-lo* 'dis'. Or, cette forme n'a pas pu être historiquement suffixée à un thème en dentale¹. La seule hypothèse disponible pour expliquer cette forme est donc celle d'une réfection par analogie.

Cette analyse diachronique permet de rendre compte de la règle synchronique en vertu de laquelle les sonantes en position intervocalique et finale de morphème sont géminées (et qui permet d'analyser les formes en sonante géminée du morphème causatif comme les réalisations de surface d'une forme en sonante simple), en montrant notamment le rôle probable qu'y ont joué des phénomènes de réfection par analogie.

A.2 La question de la forme sous-jacente historique de l'élément consonantique du morphème causatif

La variation allomorphique *-l ~ -ɬ* du morphème causatif ne peut être expliquée par aucune règle phonologique opérant en synchronie. Pour l'expliquer, il est donc en premier lieu nécessaire d'identifier la forme sous-jacente historique du morphème causatif.

A.2.1 Variation(s) *l ~ ɬ* en *andi*

Si elle n'est très répandue dans aucun dialecte *andi*, la variation consonantique à laquelle le morphème causatif est sujet n'est pas limitée à ce dernier. En effet, la variation *l ~ ɬ*, ou latérale sonante vs. latérale fricative, concerne également le verbe *beɬet-/beɬell-* 'pouvoir' en *andi* de Zilo, le suffixe inchoatif *-ɬ/-l* dans les dialectes d'*Andi* et de *Rikvani*, les suffixes de formation des numéraux ordinaux et collectifs (intra et inter-dialectalement), ainsi, probablement, que la forme d'infinitif *bildzu* (MAGOMEDOVA 2010) 'pouvoir' dans le dialecte d'*Andi*, opposée à la forme *biɬdu* fournie par GUDAVA (1959 : 134).

1. En effet, la voyelle *o* de l'*andi* a des correspondances régulières avec la voyelle *a* dans toutes les autres langues andiques. ALEKSEEV (1988 : 111) a rapproché l'impératif transitif *andi* en *-o* des impératifs transitifs en *-a* de toutes les autres langues andiques, reconstruisant une proto-forme **-o*. Or, dans aucune langue andique l'impératif transitif n'est affixé à un thème verbal en dentale : il est systématiquement affixé au radical verbal nu.

En plus de n'être pas conditionnée phonologiquement en synchronie, cette variation consonantique présente une seconde difficulté : elle est associée à différents types de comportement variationnels selon les morphèmes concernés. En effet, parmi les formes suscitées, seul le verbe zilo *bexel-/bexell-* 'pouvoir' présente la même distribution allomorphique que celle du causatif, se réalisant avec une fricative aux formes employant le suffixe thématique de passé en *i*, p. ex. *bexel.i* (can.PST) (ainsi que, dialectalement, à la forme d'impératif en *-o*), et avec une sonante géminée à toutes les autres formes, p. ex. *bexell-u* (can-INF).

Si le suffixe inchoatif, quant à lui, est toujours fricatif dans le dialecte de Zilo, il est sujet à une variation $-ʃ \sim -l$ dans les autres dialectes, suivant une distribution différente selon ces derniers. Dans le dialecte de Gagatli, par exemple, le suffixe inchoatif se réalise $-ʃ$ aux formes utilisant le thème de passé (p. ex. *tamaʃa-ʃi-du* (strange-INCH.PST-PF) 's'étonna', de l'adjectif *tamaʃa* 'étrange' (SALIMOV 2010 [1968] : 222)), et $-l$ à la forme d'infinitif (*tamaʃa-l-du*). La distribution du dialecte de Rikvani est encore différente, puisque SULEJMANOV (1957a : 397-399) recense de nombreuses formes telles que *paʃman-ʃi* (sad-INCH.PST(AOR)), *bot'i-ʃi* (dark-INCH-PST(AOR)), *ozden-ʃi.d-u* (free_peasant-INCH.NPST-INF), *qχaʃba-l.d-u* (woman_of_ill_repute-INCH.NPST-INF), ou encore *mitʃ'i-l.d-u/ mitʃ'i-(l)ʃi.d-u* (small-INCH.NPST-INF), dont la comparaison ne permet de conclure qu'à l'impossibilité pour le morphème inchoatif de se réaliser en sonante $-l$ devant le suffixe thématique de passé en *i* et à sa très forte variabilité non distributionnelle.

Ainsi, le causatif et les autres formes concernées par une variation $l \sim ʃ$ ne subissent probablement pas une seule et même variation, mais des variations différentes entre les mêmes deux latérales, causées par différents facteurs. Il serait donc fautif de comparer toutes les formes concernées en vue de reconstruire une forme sous-jacente historique unique.

A.2.2 Hypothèse d'une forme sous-jacente historique en fricative $ʃ/$

La première hypothèse étudiée est celle d'un morphème causatif de formes sous-jacentes historiques $/-oʃ/ \sim /-oʃʃ/$, conforme à la description qu'en fait KIBRIK

(1981–1982) pour le dialecte d’Andi. Cette hypothèse impliquerait de poser les formes de causatif en latérale fricative $-ʎ$ comme primaires et les réalisations de $/-ol/$ (c’est-à-dire $[-oll]$ et $[-onn]$) comme le produit d’une sonantisation de la fricative $/ʎ/$ en $[l]$.

A.2.2.1 Arguments en faveur de l’hypothèse d’une forme sous-jacente historique en fricative $/ʎ/$

On pourrait suggérer qu’une telle mutation est conditionnée par la présence historique d’un $-d$ devant les suffixes flexionnels, comme suggéré en A.1, qui placerait la consonne précédente en position syllabique de coda. En effet, MOROZ (2017) a repéré l’interdiction pour une consonne autre qu’une sonante ou la labiale voisée b de terminer une syllabe. Il n’existe en effet aucun $ʎ$ qui close une syllabe en andi de Zilo. Suivant cette règle, la séquence $*oʎd$ passerait à $*old$ avant l’assimilation de la dentale donnant oll . Cette hypothèse ne peut fonctionner que si, suivi d’une voyelle, le suffixe causatif conserve sa forme sous-jacente, c’est-à-dire son élément latéral n’est pas sonantisé. Or, c’est la situation présente dans les autres dialectes haut andis, où tous les suffixes flexionnels en initiale vocalique conditionnent une réalisation du morphème causatif précédent en latérale fricative $-ʎ$. Ainsi, non seulement les formes thématiques de passé en $.i$, mais également la forme d’impératif transitif en suffixe $/-o/$, qui n’est vraisemblablement pas affixée à un suffixe thématique en diachronie², conditionnent une réalisation du suffixe causatif en $[-oʎ]$ (ou $[-onʎ]$ pour un base nasale)³.

La situation que présente le dialecte de Zilo, moins transparente que celle des autres dialectes haut andis, requiert une analyse plus poussée pour ne pas mettre à mal l’hypothèse d’une forme sous-jacente du causatif en $/-oʎ/$. Comme évoqué précédemment, certains suffixes de l’andi de Zilo ont probablement été affixés à un formant thématique de non-passé en $-d$ final conservé dans les autres dialectes haut andis (cf. tableau A.1). Il n’est donc pas étonnant, si l’on suit l’hypothèse défendue ici, que le suffixe causatif précédant ces suffixes se réalise en $[-ol]$, par

2. cf. note de bas de page n°1.

3. Pour visualiser des exemples, se référer au tableau A.1.

sonantisation devant un formant thématique autrefois présent et, pour certaines formes, par réfection analogique (cf. A.1.4).

A.2.2.2 Arguments contre l'hypothèse d'une forme sous-jacente historique en fricative /ʃ/

Néanmoins, cette hypothèse n'explique pas pourquoi les formes causatives construites sur le thème passé en *.i* seraient les seules à n'avoir pas été refaites en *-*olli* et *-*onn.i*.

Le second problème est posé par le comportement morphologique du suffixe inchoatif *-ʃ* dans le même dialecte de Zilo. Selon l'hypothèse présente, ce suffixe devrait se réaliser en sonante aux mêmes formes du paradigme que le causatif. Or, dans le dialecte de Zilo, comme dans celui d'Andi (cf. A.2)⁴, l'inchoatif a la forme *-ʃ* dans tout le paradigme (cf. tableau A.2). Par ailleurs, les comportements morphologiques du suffixe inchoatif et du suffixe causatif ne sont pas non plus identiques dans les dialectes où l'inchoatif subit une variation *l ~ ʃ* (c'est-à-dire les dialectes de Gagatli et de Rikvani). Dans le dialecte de Gagatli, par exemple, lorsque le suffixe inchoatif *-ʃ* se réalise [-l] à la forme d'infinitif, il provoque la gémination de la dentale subséquente et non son assimilation sonantique, à l'instar de la réalisation en [-l] du suffixe causatif, p. ex. *baʃu-l-du* (beautiful-INCH-INF) et non **baʃu-l-lu* 'devenir beau' (SALIMOV 2010 [1968] : 359). Le tableau A.2 propose une comparaison des paradigmes des dérivations causative et inchoative en andi de Zilo et de Gagatli⁵.

La différence de comportement morphologique des suffixes causatif et inchoatif dans tous les dialectes andis connus suggère une différence dans leur forme sous-jacente historique. Ainsi, il devrait être possible de déduire, par contraste, la forme sous-jacente historique du suffixe causatif de celle du suffixe inchoatif.

4. Voir les formes verbales inchoatives dans *Le lion et le rat* (MAGOMEDOVA 2010), Lc (2015 : 11,34), ainsi que chez ALISULTANOVA (2009 : 39).

5. Seules les formes pertinentes pour la comparaison sont fournies.

TAB. A.2 : Comparaison des paradigmes causatif et inchoatif des dialectes de Zilo et de Gagatli

	Morphème		Zilo		Gagatli	
	ZIL.	NZIL.	causatif	inchoatif	causatif	inchoatif
AOR	.V		<i>bik'-oł.i</i>	<i>ts'ik'u-ł.i</i>	<i>biqχ'-oł.i</i>	
PF	.V-j	.V-d <u>u</u>	<i>bik'-oł.i-j</i>	<i>ts'ik'u-ł.i-j</i>	<i>biqχ'-oł.i-d<u>u</u></i>	<i>tamafa-ł.i-d<u>u</u></i>
INF	-eri/u	.Vd-u	<i>bik'-oll-u</i>	<i>ts'ik'u-ł-eri</i>	<i>biqχ'-ol.l-u</i>	<i>ba<u>u</u>-l.d-u</i>
HAB	-e	.Vd-o	<i>bik'-oll-e</i>	<i>ts'ik'u-ł-e</i>	<i>biqχ'-ol.l-o</i>	
FUT	-ija	.Vd-ja	<i>bik'-oll-ija</i>	<i>ts'ik'u-ł-ija</i>	<i>biqχ'-ol-ja</i>	

A.2.3 Quête de la forme sous-jacente historique du morphème inchoatif

Il est possible de déterminer la forme sous-jacente historique du suffixe inchoatif par comparaison avec les autres langues andiques. La majorité des autres langues andiques décrites (toutes sauf le botlikh, ainsi que certains dialectes du karata et du bagvalal) d'après GUDAVA (1959 : 45), mais aussi l'avar (MALLAEVA 2012 : 339) ainsi que toutes les langues tséziqes sauf le hunzib (BOKAREV 1959 : 278-279; ALEKSEEV 1988 : 165) présentent un suffixe inchoatif en *-ł*. Ces suffixes sont, d'après CREISSELS (à paraître : 22), les réflexes d'un verbe avaro-ando-tséziqie signifiant 'devenir' disparu dans toutes les langues contemporaines⁶, mais reconstruisible comme **ł*.⁷

Nous cherchons à déterminer si la forme sous-jacente historique du suffixe inchoatif de l'andi est une latérale fricative ou sonante. Or, il semble impossible qu'une fricative proto-andique **ł* ayant des réflexes en *ł* dans d'autres langues andiques ait donné la sonante *-l* en andi. En effet, il n'a été trouvé ni chez GUDAVA (1964 : 133-135, 166) et GUDAVA (1959), ni chez ALEKSEEV (1988) de

6. À l'exception au moins, cependant, du dialecte andi d'Andi, qui a bien un verbe *ł* (INF *łid-u*) 'devenir'.

7. DANIEL' et al. (2001 : 191-193) décrivent un suffixe inchoatif en *-l* dans le dialecte bagvalal de Kvanada. Cependant, cette consonne est peu vraisemblablement un réflexe du suffixe proto-andique **ł*. En effet, selon GUDAVA (1964 : 110,171), la latérale fricative **ł* donne régulièrement *h* (comme en botlikh) ou *lh* en bagvalal, selon les dialectes et les positions. Seul le dialecte de Khuchtada a conservé la fricative *ł* (GUDAVA 1959 : 61). Ainsi, l'inchoatif bagvalal de Kvanada en *-l* est probablement issu d'une réfection, peut-être par contamination du causatif en *-al* (KIBRIK et al. 2001 : 192), à l'instar de l'inchoatif hunzib en *-l* d'après l'analyse de BOKAREV (1959 : 279), reprise par ALEKSEEV (1988 : 167).

l andi correspondant à *ʎ* dans une autre langue andique. Il semble que le seul *l* andi ne correspondant pas à un *l* dans toutes les langues andiques (et n'étant donc pas un réflexe du **l* proto-avaro-ando-tsez (GUDAVA 1964 : 163)) soit le *l* des dialectes d'Andi et de Gagatli qui correspond à *ʎ* en zilo, *l'* en rikvani et *ʎ'* en muni. D'après GUDAVA (1964 : 133-135), ce *l* a diverses correspondances dans les langues andiques (*ʎ'* dans les plus archaïques, *l*, *l'*, *ʎ*, ou encore *t'* dans les autres) et est un réflexe du **ʎ'* proto-avaro-andique.

Le morphème inchoatif ne peut donc pas provenir d'un **ʎ* si sa forme sous-jacente est un *l*. Or, d'après GUDAVA (1964 : 147), le **ʎ* du proto-andique s'est conservé en andi, comme dans la plupart des langues andiques ainsi qu'en avar septentrional. Le morphème inchoatif andi peut donc être un réflexe du suffixe **-ʎ* du proto-avaro-ando-tsézique. En le supposant apparenté aux morphèmes inchoatifs semblables des autres langues du groupe avaro-ando-tsézique, nous le faisons donc remonter à la proto-forme **-ʎ* et déduisons, par élimination du *-l* comme potentielle forme sous-jacente, qu'il a comme forme sous-jacente historique une latérale fricative *ʎ* issue de la conservation de cette consonne andie⁸.

A.2.4 *Déduction de la consonne sous-jacente historique du morphème causatif*

Par contraste, nous déduisons que le morphème causatif est en sonante dans sa forme sous-jacente historique. Cette analyse est cohérente avec la forme en latérale sonante du morphème causatif dans toutes les langues andiques et tséziques présentant des cognats probables du causatif andi : le morphème *-al* du suffixe causatif en godoberi (KIBRIK 1996 : 118), bagvalal et tindi (ALEKSEEV 1988 : 120) et en dialecte tokita de la langue karata (MAGOMEDBEKOVA 1971 : 142)⁹, ainsi que, dans le groupe tsézique, le morphème */-l/* du bejta (KHALILOVA 2017 : 111)

8. La réalisation en sonante [-l] du suffixe inchoatif */-ʎ/* dans le dialecte de Gagatli (cf. tableau A.2) peut s'expliquer par la règle phonologique évoquée en A.2.2.1, en vertu de laquelle une consonne autre qu'une sonante ou la labiale voisée *b* ne peut terminer une syllabe (MOROZ 2017). La variation décrite pour le dialecte de Rikvani par SULEJMANOV (1957a : 397-399) semble à la fois distributionnelle et libre et n'est pas élucidée.

9. En effet, le **l* historique du proto-andique s'est conservé dans toutes les langues andiques (GUDAVA 1964 : 163).

et du hunzib et le /-r/ du tsez et du hinukh (ALEKSEEV 1988 : 167)¹⁰. Par ailleurs, en supposant toujours que ces formes sont toutes des cognats¹¹, le fait qu'au -l du causatif andi corresponde un -l et non un -h ou lh (réflexes du *ł, cf. note de base de page n°7) en bagvalal conforte l'hypothèse d'une forme sous-jacente historique en -l en andi.

A.2.5 Vers une explication diachronique de la distribution morphologique du suffixe causatif

Selon la proposition adoptée, la forme fricative en ł du suffixe causatif est historiquement allomorphique de la forme en l. Il est nécessaire d'expliquer sa distribution. Or, celle-ci varie selon les dialectes. En effet, dans le dialecte de Zilo, le causatif se réalise sous forme fricative uniquement lorsqu'il précède le suffixe thématique de passé (toujours en -i dans les verbes causativés). Dans les dialectes d'Andi, de Gagatli et de Rikvani, en revanche, le causatif se réalise aussi de manière fricative à la forme d'impératif transitif, p. ex. rkv. *r-ik'-oł-o* (INAN₂-be-CAUS-IMP) (HSE Rikvani 2015 : texte n°10), ggt. *w-uqχ'-oł-o* (M-cut-CAUS-IMP) (SALIMOV 2010 [1968] : 212), and. *r-ik^m-oł-o* (INAN₂-be-CAUS-IMP) (MAGOMEDOVA 2010 : *Le Petit Chaperon rouge*).

Ce point nécessite de supposer une réfection par analogie de la forme d'impératif soit dans le dialecte de Zilo, soit dans ceux de Rikvani, de Gagatli et d'Andi. Supposer que la réfection a eu lieu dans le dialecte de Zilo, et donc que la forme d'impératif transitif d'un verbe causativé se réalisait historiquement en fricative (c'est-à-dire que **buz-oł-o* (believe-CAUS-IMP) a été refait en *buz-oll-o*), implique de considérer que la réalisation en [-oł] était historiquement conditionnée par la position prévocalique en général (c'est-à-dire devant une voyelle quelconque)¹². L'hypothèse inverse, selon laquelle la réfection a eu lieu dans les trois autres dialectes, suppose que la forme historique du causatif devant le suffixe d'impératif

10. En effet, BOKAREV (1959 : 279) note que le r du tsez et de l'hinukh a des correspondances régulières avec le l du bejta et du hunzib.

11. Ainsi que mentionné en note de base de page n°1, le o andi a des correspondances régulières a dans toutes les autres langues andiques.

12. Moyennant la résolution du problème posé par le suffixe -e (causatif en -oll-e), dont on ignore s'il était historiquement accolé à un formant thématique .Vd, cf. A.1.4.

transitif est en sonante (c'est-à-dire que ggt. **w-uqχ'-ol-o* a été refait en *w-uqχ'-oɫ-o*), et donc que la réalisation [-*oɫ*] est conditionnée par la position devant la voyelle -*i* spécifiquement.

Cependant, rappelons qu'il n'existe aucune règle phonologique andie d'après laquelle la sonante *l* se fricatiserait devant la voyelle *i* ou quelconque autre voyelle. Les séquences [*li*] et [*lo*] existent en effet en andi, tant dans le domaine nominal que dans le domaine verbal. Ainsi, au lieu de supposer qu'une règle telle phonologique ait opéré en diachronie, il est plus aisé d'envisager l'hypothèse selon laquelle la réalisation [-*oɫ*] du suffixe causatif /-*ol*/ trouve sa cause dans le domaine de la morphologie historique.

Or, DIRR (1906 : 54) a proposé une explication à la variation consonantique du suffixe causatif dans le dialecte d'Andi. Selon cet auteur, le suffixe causatif serait historiquement composé du morphème -*ol* et d'un suffixe issu de la grammaticalisation du verbe historique signifiant 'faire', dont le réflexe du dialecte d'Andi a un paradigme hétéroclitique : aux formes employant le thème de passé et à la forme d'impératif transitif, le radical de ce verbe a la forme *ih-* (aoriste *ih*, impératif *ih*); à toutes les autres formes du paradigme, qui emploient régulièrement le thème de non-passé en *.Vd*, il a la forme *i-* (infinitif *i.d-u*, habituel *i.d-o*, futur *i.d-ja*)¹³. Par réduction morphologique, le causatif composé tantôt de -*ol* + -*ih-*, tantôt de -*ol* + *i.d-*, se réalise sous les formes présentées dans le tableau A.3.

Si elle est convaincante pour le dialecte d'Andi, l'explication de Dirr le paraît moins pour les dialectes de Zilo, de Gagatli et de Rikvani, dans lesquels le verbe 'faire' n'a pas la forme *ih-/id-* mais une forme en *zid-* (à Rikvani) ou *dzid-* (à Zilo ou à Gagatli). S'il est aisément envisageable que ces formes invariables soient issues d'une réfection d'un thème de passé historiquement *(*d*)*zih-* sur un thème de présent *(*d*)*zid-*¹⁴, la présence du segment (*d*)*ʒ* à l'initiale de la base semble

13. Suivant la reconstruction par NIKOLAYEV et STAROSTIN (1994) de la forme proto-andique du verbe 'faire' en *-*ih*, ces formes sont vraisemblablement issues de la réduction morphologique des formes respectives **ih.id-u*, **ih.id-o* et *ih.id-ja*, par laquelle le suffixe thématique de présent *.id-* aurait remplacé dans la base la consonne de la racine.

14. C'est le cas de nombreuses bases verbales contenant un -*d* final en andi de Zilo alors que le suffixe thématique de présent -*Vd* a disparu, cf. A.1.

TAB. A.3 : Explication diachronique de la distribution morphologique du suffixe causatif d'après DIRR (1906 : 54)¹

'boire'	+ CAUS	+ <i>ih-/id</i> - ² 'faire'		Résultat
<i>ts'ad-</i>	+ <i>-ol</i>	+ <i>ih</i>	AOR	<i>ts'ad-ol-hi</i> > <i>ts'ad-ot̪i</i>
<i>ts'ad-</i>	+ <i>-ol</i>	+ <i>ihid̪u</i>	PF	<i>ts'ad-ol-hid̪u</i> > <i>ts'ad-ot̪-d̪u</i> ³ > <i>ts'ad-old̪u</i>
<i>ts'ad-</i>	+ <i>-ol</i>	+ <i>ihir</i>	PROG	<i>ts'ad-ol-hir</i> > <i>ts'ad-ot̪ir</i>
<i>ts'ad-</i>	+ <i>-ol</i>	+ <i>ih</i>	IMP	<i>ts'ad-ol-ho</i> > <i>ts'ad-ot̪o</i>
<i>ts'ad-</i>	+ <i>-ol</i>	+ <i>idu</i>	INF	<i>ts'ad-ol-du</i> > <i>ts'ad-ollu</i>
<i>ts'ad-</i>	+ <i>-ol</i>	+ <i>ido</i>	HAB	<i>ts'ad-ol-do</i> > <i>ts'ad-ollo</i>
<i>ts'ad-</i>	+ <i>-ol</i>	+ <i>idja</i>	FUT	<i>ts'ad-ol-dja</i> > <i>ts'ad-ollja</i>

¹ Les formes verbales de ce tableau sont issues de DIRR (1906 : 52-54) et de MAGOMEDOVA (2010).

² La simplification de **ihid-* en *id-* a pu également avoir lieu après la grammaticalisation du verbe 'faire' auprès du morphème causatif. Ainsi, un stade intermédiaire de la contraction de *id-* est peut-être à envisager : *ts'ad + -ol + ihid-* > *ts'ad-ol-d-*. Cependant, il est plus probable que la simplification de **ihid-* en *-id-* ait eu lieu avant cette grammaticalisation, car la contraction de *ts'ad + -ol + ihid-* serait plus susceptible, selon nous, de produire *ts'ad-ol-hid-* > *ts'adot̪id-*, ce qui n'aurait pas produit d'alternance consonantique dans le morphème causatif.

³ L'analyse de la forme causative de parfait *ts'adold̪u* est issue de CERCVADZE (1965 : 168). On notera que dans cette forme, la réalisation en sonante du morphème causatif est secondaire, contrairement aux autres formes, et conditionnée par la règle énoncée en A.2.2.1, selon laquelle il est interdit pour une consonne autre qu'une sonante de terminer une syllabe.

plus problématique. Il est néanmoins possible d'appliquer l'hypothèse de Dirr à ces dialectes également.

Cette variation dans la forme du verbe 'faire' se retrouve dans les autres langues andiques. NIKOLAYEV et STAROSTIN (1994) et GUDAVA (1959 : 74) décrivent pour les langues andiques une variation interdialectale entre une forme en *ih-* (botlikh, tchamalal, tindi, bagvalal, et godoberi avec une version nasalisée *ih̪-*) et une forme en *g-* initial (*gVh* dans trois dialectes karatas dont celui de tokita, *gu-* en akhvakh). Le dialecte kvanada du bagvalal et le dialecte andi de Muni présentent une forme *dʒ-* comme les dialectes andis de Zilo, de Gagatli et de Rikvani. Suivant GUDAVA (1959 : 75), d'après lequel la forme en *dʒ-* du muni est issue d'une palatalisation du *g-* conservé en karata et en akhvakh, nous nous appuyons sur l'hypothèse que la palato-alvéolaire initiale (*ʒ-* ou *dʒ-*) dans le verbe 'faire' en andi de Zilo, Gagatli,

Rikvani et Muni est issue d'un *g- et donc que les formes concernées sont du même type que les formes en g- initial.

Or, les formes du verbe 'faire' en *g- initial et les formes en ih- pourraient être formées sur des racines différentes, mais plusieurs éléments invitent à penser qu'elles sont apparentées.

Tout d'abord, le karata a des formes en gVh- (dans trois dialectes différents), c'est-à-dire partage avec les formes en ih- la présence du h. C'est le cas également de la forme proto-akhvakh *g-ih-ur- reconstruite par NIKOLAYEV et STAROSTIN (1994), dont la forme actuelle gu-r- serait issue par chute régulière de la consonne de la racine.

Par ailleurs, la variation entre formes avec et sans *g- initial se retrouve également dans la forme de la copule dans les dialectes andis, avec la même distribution que pour la forme du verbe 'faire' : zil., ggt. (SALIMOV 2010 [1968] : 289), mun. dʒi, rkv. ʒi (SULEJMANOV 1957a : 47), and. i (DIRR 1906 : 69). Dans les autres langues andiques, la forme de la copule varie également entre ces deux types, selon une distribution légèrement plus complexe, mais proche de celle qui concerne la forme du verbe 'faire' : des formes en gVdi dans les dialectes de l'akhvakh, idja, iza, eg^w ou gira en karata selon le dialectes, ira en bagvalal, ida ou giʔa dans les dialectes d'Aknada et d'Angida du tindi, ida en tchamalal, botlikh et godoberi (GUDAVA 1959 : 57; KIBRIK, TATEVOSOV et EULENBERG 1996 : 291). Ainsi, la variation interdialectale entre formes avec et sans *g- initial se retrouve dans au moins deux lexèmes différents. Les deux éléments énoncés suggèrent une probabilité non négligeable que les formes avec et sans *g- initial du verbe 'faire' sont issues de la même racine, de même que les formes avec et sans *g- initial de la copule.

C'est en se fondant sur cette hypothèse que NIKOLAYEV et STAROSTIN (1994) reconstruisent une forme proto-andique en *-ih- pour les formes sans aussi bien qu'avec *g- initial, interprétant ce segment comme un préverbe. Cette analyse est confortée par le fait que la voyelle subséquente au g- de la copule akhvakh gVdi (NIKOLAYEV et STAROSTIN 1994) varie en genre, ce qui peut témoigner d'une segmentation morphologique entre le g- initial et l'élément -di. De plus, la

disparition (plus ou moins régulière selon les langues) du *g- initial ne semble pas être avoir été conditionnée phonologiquement (ce qu'indiquerait, par exemple, une disparition régulière des consonnes initiales dans les langues concernées), ce qui conforte également l'interprétation de cet élément comme préverbe.

Si le *g- est historiquement un préverbe qui a disparu uniquement dans certains lexèmes ou certaines langues, c'est qu'il était probablement suppressible au stade proto-andique : les lexèmes 'faire' et la copule pouvaient certainement s'y rencontrer aussi bien avec que sans préverbe *g-. Les langues andiques se seraient ensuite séparées du proto-andique en conservant uniquement les formes préfixées pour les unes, et uniquement les formes sans préfixe pour les autres, et ce, à différents stades de divergence de l'andique à en juger de la disparité dialectale. Les dialectes d'Aknada et d'Angida du tindi, d'après les données de GUDAVA (1959 : 57-58), présentent tous deux deux formes de la copule, l'une sans *g- initial (*ida*) et l'autre avec (*giʔa*, que Gudava interprète comme issue de **gida*). Selon l'hypothèse ici considérée, la présence d'une forme avec et sans *g- dans une même langue est une rétention issue du proto-andique.

De là, nous pouvons envisager deux hypothèses différentes en ce qui concerne l'andi :

1. Le préverbe *g- était encore suppressible en proto-andi. Il serait devenu obligatoire en zilo, rikvani, gagatli et muni (et peut-être d'autres) aussi bien dans le verbe 'faire' que dans la copule, et aurait disparu en andi d'Andi.
2. Le préverbe *g- était devenu obligatoire en proto-andi, mais il aurait chuté en andi d'Andi.

Cependant, la deuxième hypothèse nous paraît moins logique que la seconde, dans la mesure où il est difficilement concevable qu'un élément puisse disparaître régulièrement sans conditionnement phonologique s'il n'est déjà plus suppressible et donc vraisemblablement plus interprété morphologiquement distinct de la base.

Si l'on suit la première hypothèse, la proposition de Dirr selon laquelle la variation du morphème causatif en [-oʔ] / [-oll] est issue de l'affixation d'une forme réduite du verbe 'faire' qui varie entre *ih-* et *id-* est applicable aux dialectes qui ont un

verbe 'faire' en *g- initial dans la mesure où le verbe 'faire' qui s'est grammaticalisé auprès du morphème causatif en *-ol a pu être la version non préverbée existant encore dans les dialectes concernés.

Si l'on suit néanmoins la seconde hypothèse, on peut également considérer la proposition de Dirr dans la mesure où une forme proto-andie du verbe 'faire' en *dʒ- ou en *g- initial (suivant la date de la palatalisation du *g-¹⁵) a pu fortement se contracter en se grammaticalisant auprès du morphème causatif *-ol. Ainsi, une évolution du type décrit par le schéma A.1 expliquant la variation [-oʔ] / [-oll] est envisageable :

zil. *ts':ad-ol- + *g-ihī > *ts':ad-olgihi > *ts':ad-olihi > *ts':ad-olhi > ts':ad-oʔi
 zil. *ts':ad-ol- + *g-id- > *ts':ad-olgid- > *ts':ad-olid- > *ts':ad-old- > ts':ad-oll^a

FIG. A.1 : Évolution hypothétique de la contraction du verbe 'faire' dans le marquage causatif du dialecte de Zilo

a. Ces évolutions valent aussi pour *ts':ad-ol- + *dʒ-ihī/*dʒ-id-

Qu'on adopte l'hypothèse 1 ou 2, la proposition de Dirr est donc applicable aux dialectes de Zilo, de Gagatli et de Rikvani. Cela est corroboré par l'existence d'un cas très vraisemblable de grammaticalisation et de contraction du verbe 'faire' en andi et notamment dans ces dialectes, à savoir en suffixe factitif -jd (cf. 11). Ce morphème très probablement issu du verbe 'faire' ne contient pas de trace de *g- initial, ce qui indique qu'il est possible, soit que le verbe 'faire' ait eu une forme non préverbée en proto-andi, soit que sa forme préverbée soit capable de se contracter au point de perdre toute trace de son préverbe. La différence morphologique entre les formes grammaticalisées du verbe 'faire' en suffixe factitif (-jd) d'une part et comme suffixe complémentaire au morphème causatif (*-hi-/*d-) d'autre part peut s'expliquer par une date de grammaticalisation différente : le verbe 'faire' se serait grammaticalisé comme suffixe complémentaire au morphème causatif lorsqu'il avait

15. Le dialecte kvanada du bagvalal partageant avec l'andi la palatalisation du *g-. L'hypothèse d'une innovation partagée (donc antérieure au proto-andi) est aussi vraisemblable que celle d'une innovation parallèle.

encore un paradigme hétéroclitique **(g)-ihi-* / **(g)-id-*, puis comme suffixe factitif après avoir refait son thème de passé sur le thème de présent en **(g)-id-*.

Suivant la proposition de Dirr, c'est donc dans le dialecte de Zilo que la forme d'impératif transitif du paradigme causatif en *-o~~l~~o* aurait été refaite en *-ollo*, puisque la forme historique d'impératif du verbe 'faire' grammaticalisée auprès du suffixe causatif est hypothétiquement en **(g)-iho* (**(dʒ)-iho*), à l'instar de la forme actuelle *iho* du dialecte d'Andi (cf. tableau A.3). Cela est cohérent avec le paradigme verbal des dialectes qui ont conservé le suffixe thématique en *.Vd-*, puisque l'impératif n'y utilise pas ce thème mais la base verbale athématique.

A.2.6 Conclusion sur la reconstruction de la consonne historique du morphème causatif

L'analyse de la forme sous-jacente historique du suffixe inchoatif en proto-andi commun par comparaison avec les autres langues andiques permet de déduire par contraste celle du morphème causatif : celle-ci est en latérale sonante. L'hypothèse de DIRR (1906 : 54) permet de rendre compte de sa réalisation en fricative à certaines formes du paradigme et d'analyser la forme causative impérative du zilo en *-ollo* comme une réfection par analogie.

A.3 Du statut historique du o initial du morphème causatif

Après avoir traité la question de la forme sous-jacente historique de l'élément consonantique du morphème causatif, nous souhaitons aborder la question de son élément vocalique. En synchronie, la voyelle /o/ du morphème causatif appartient sans équivoque à ce dernier, du moins dans les dialectes haut andis, car il n'existe aucun contexte dans lequel elle n'apparaîtrait pas devant l'élément consonantique du suffixe causatif. Cependant, l'existence de contextes très marginaux s'apparentant à l'emploi du suffixe causatif sans la voyelle /o/, ainsi que le comportement similaire du marqueur d'impératif transitif /-o/, fournissent des arguments en faveur d'une analyse attribuant historiquement la voyelle /o/ de ces deux marqueurs à la base verbale à laquelle ils se suffixent.

Selon la proposition développée ici, l'élément morphologique /*o*/ (réalisé [*on*] en cas de base nasale) qui précède le /*l*/ du suffixe causatif ou marque à lui seul l'impératif transitif, correspondrait historiquement à un formant thématique de la base verbale, employé par défaut lorsque ne seraient disponibles ni les thèmes de passé et de non-passé, pour des raisons sémantiques, ni la base athématique, pour des raisons phonologiques.

A.3.1 Deux emplois du morphème causatif exempt de la voyelle *o* : arguments pour la reconstruction d'un marqueur causatif purement consonantique et pour l'analyse de la voyelle *o* comme un formant thématique par défaut de la base verbale

Nous proposons tout d'abord deux analyses qui nous fournissent des arguments pour considérer que la voyelle /*o*/ apparaissant dans les formes causatives devant la sonante *-l* appartient historiquement non au morphème causatif, mais à la base du verbe causativé, et remplit la fonction de voyelle d'appui par défaut. La première est une analyse de la description du paradigme verbal du dialecte de Rikvani par MAISAK (2016 : 1), la seconde celle d'une forme verbale marginale dans le dialecte de Muni.

A.3.1.1 Première analyse : les formes causatives progressives en *-rallo* du dialecte de Rikvani

MAISAK (2016 : 1) décrit une forme spécifique du paradigme verbal rikvani dans laquelle la voyelle et la consonne du suffixe causatif sont séparées. La forme concernée est celle de progressif en *-rallo*, qui, selon MAISAK (2016 : 1) est une forme causative dans le dialecte de Rikvani, en opposition à la forme progressive d'un verbe simple en *-rado*. Ainsi, le verbe au progressif donné comme exemple *k'urrado* 'goutte' a pour dérivé causatif la forme *k'urorallo* 'fait goûter'.

Selon l'analyse de MAISAK (2016 : 1), cette forme causative en *-rallo* serait un indice que le suffixe de progressif *-rado*, attesté ailleurs uniquement sous cette forme, est historiquement segmentable en *-ra* et *-do*¹⁶. En effet, il suppose une

16. Si l'on adapte cette hypothèse à la segmentation des formes verbales en vigueur dans le présent travail, les formes de type *k'urrado*, segmentées comme *k'ur.ra-do* chez MAISAK (2016 : 1), se décomposeraient plutôt ainsi : *k'ur-ra.d-o*, où *.d* est la réalisation réduite du suffixe thématique de non-passé *.id*.

forme sous-jacente de type *k'uro-ra-l-do* réalisée, par assimilation, *k'uro-ra-l-lo*. Cette hypothèse est corroborée par la présence, dans les dialectes de Rikvani, d'Andi et de Gagatli, d'un suffixe *-o* s'affixant au thème de non-passé en /Nd/ avec une valeur d'habituel. Quant au suffixe *-ra*, il existe seul avec une valeur de présent (certainement habituel) dans le dialecte de Muni, d'après les données de terrain de Timur Maisak et les nôtres (août 2017).

Cette analyse suppose que le suffixe causatif est, lui aussi, segmentable, puisque, dans les formes du type *k'uro-ra-l-lo*, le *o* et le *l* du causatif sont séparés par le suffixe *-ra*. Par ailleurs, nous supposons peu vraisemblable l'hypothèse d'une infixation du suffixe *-ra* dans un morphème causatif *-ol*. Si l'on écarte donc cette hypothèse en suivant l'analyse de MAISAK (2016 : 1), la voyelle *-o* n'appartiendrait pas au morphème causatif, mais à la base verbale à laquelle la dérivation causative s'applique. Cette voyelle peut être considérée comme un formant thématique de la base verbale.

La proposition de MAISAK (2016 : 1) est que le suffixe *-ra* serait historiquement un marqueur d'imperfectivisation, ce qui est cohérent avec le fait qu'il s'affixe à la base thématique de passé du verbe, que ce soit dans le dialecte de Muni (p. ex. à partir d'une base de passé comme *dz.i* 'X a fait Y' est régulièrement formé un présent de type *dz.i-ra* 'X fait Y') ou dans ceux qui ne l'ont conservé qu'en composition dans le marqueur de progressif (p. ex. à Zilo, à partir d'une base de passé telle *dzid.i* 'X a fait Y' est régulièrement formé un présent progressif de type *dzid.i-rado* 'X fait Y').

La forme causative progressive du type *k'uro-ra-l-lo* du dialecte de Rikvani représente donc une exception, puisque, dans cette dernière, le suffixe *-ra* s'accole régulièrement à un thème en *-o*, et non au thème de passé¹⁷. Cette forme est d'autant plus exceptionnelle qu'elle diffère par le thème utilisé de la forme correspondante dans le dialecte de Zilo. Ce dernier présente, en effet, des formes progressives en */-rallo/* (*[-mallo]* pour une base nasale) qui se distinguent par deux aspects de celles

17. Dans la forme *k'ur.rado*, en revanche, le suffixe *-ra* s'accole bien au thème de passé *k'ur.i*, attesté dans les formes d'aoriste (*k'ur.i*) et de parfait (*k'ur.i-d*). Devant le suffixe *-ra*, la voyelle du thème de passé est éliée, conformément à la tendance à la chute des voyelles attestée dans le dialecte de Rikvani.

du dialecte de Rikvani : elles utilisent le thème de passé, comme leurs corrélats en *-r/ -rado / -mado* (p. ex. *b-itʃʷ:un* (CL-understand.PST), PROG. *b-itʃʷ:u-mallo*), et elles ne présentent aucune sémantique ni syntaxe causative. Ces formes sont interprétées par les locuteurs comme synonymes de celles en *-r(ado) / -mado* (p. ex. *b-itʃʷ:u-mallo = b-itʃʷ:u-mado*) et sont de fait en variation libre avec celles-ci. Il a été observé que certains locuteurs emploient plus souvent une forme que l'autre. A. G. Magomedov (communication personnelle, août 2018) interprète la forme en */-rallo/* comme un emprunt au dialecte andi d'Ashali¹⁸.

À supposer que les formes en *-rallo / -mallo* des dialectes de Zilo et de Rikvani soient des cognats et toutes deux historiquement causatives dans les deux dialectes (suivant l'analyse de MAISAK (2016 : 1)), la différence de thème utilisé (thème en *-o* en rikvani, thème de passé en zilo) doit être interprétée comme le produit d'une réfection dans l'un ou dans l'autre de ces dialectes. Plusieurs scénarios sont alors envisageables.

Selon une proposition possible, mais à notre avis invraisemblable, la forme historique serait une forme en **radical-o-ra-l-lo**. Cette forme se serait conservée avec sa sémantique causative en rikvani, alors que les locuteurs du dialecte de Zilo auraient cessé de l'interpréter comme causative et dans le même temps refaite en **radical.PST-rallo**, en conformité avec sa nouvelle sémantique non causative. Dans l'hypothèse de l'emprunt au dialecte d'Ashali, un scénario similaire impliquerait que le dialecte de Zilo a emprunté les formes en **radical-orallo** en les interprétant comme non causatives avant de les refaire en **radical.PST-rallo** pour cette même raison.

Cependant, si l'on considère ces deux scénarios, il ne semble pas évident qu'une forme causative au radical augmenté de la voyelle *-o* puisse avoir été réinterprétée comme non causative. En effet, cette voyelle a un statut particulier dans le paradigme, n'étant employée qu'aux formes causatives et d'impératif transitif. La supposition de la chronologie inverse, selon laquelle la réfection de **radical-o-ra-l-l-o** en **radical.PST-ra-l-l-o** aurait eu lieu avant et aurait causé la réinterprétation de la

18. Ce dialecte haut andi n'est pas décrit. Seul la grammaire de CERCVADZE (1965) contient un nombre très restreint de données dans ce dialecte.

forme comme non causative (dans le dialecte de Zilo ou celui d'Ashali), ne paraît pas plus logique, puisque le paradigme causatif en général diffère du paradigme simple par l'emploi systématique de la base athématique suivie de la voyelle *-o*. Il semble donc incongru de refaire la base d'une seule forme du paradigme causatif pour l'aligner sur le paradigme non causatif.

Le plus vraisemblable est le scénario impliquant une forme historique en **radical.PST-ra-ll-o**, où le suffixe d'imperfectivisation forme une nouvelle base verbale à partir d'un thème de passé, comme dans sa version non causativée en **radical.PST-ra-do**. En effet, ce scénario suppose une réfection dans le dialecte de Rikvani et non celui de Zilo. Il semble logique que le dialecte de Zilo ait réinterprété comme non causative une forme qui ne diffère de la forme non causative en *-rado* que par sa terminaison, et pas par sa base, d'autant plus que toutes les autres formes causatives emploient une base particulière. Si l'on suit le scénario d'une forme historique en **V.PST-ra-ll-o**, le dialecte de Rikvani aurait refait cette forme pour l'aligner sur le paradigme causatif, où la voyelle *-o* apparaît à toutes les autres formes. Ce cas de figure nous paraît lui aussi plus vraisemblable que les deux premiers scénarios.

Or, si l'on suppose une forme historique en **radical.PST-ra-ll-o** (**radical.PST-IPF-CAUS.NPST-HAB**), on considère le *-o* comme historiquement non nécessaire à la causativisation d'une base verbale. Cette hypothèse implique de nier à la voyelle *-o* présente dans les autres formes du paradigme causatif toute valeur sémantique ou syntaxique, et donc de lui conférer une valeur phonologique, c'est-à-dire de l'interpréter comme une voyelle d'appui par défaut de la base verbale, dont la fonction serait de compléter un radical verbal qui ne saurait être réalisé sous forme athématique. On pourrait proposer que la voyelle *-o* n'eût été historiquement nécessaire que lorsque la base verbale se termine par une consonne pour laquelle la position coda est phonologiquement interdite (c'est-à-dire une autre consonne qu'une sonante ou un *b*, cf. A.2.2.1). Cela expliquerait pourquoi, dans le cas marginal de base vocalique dont il est question ici, le *-o* n'apparaîtrait pas.

Cette hypothèse concorde avec l'absence de *-o* dans le suffixe *-rallo* du dialecte de Rikvani. En effet, si le suffixe *-ra* est historiquement un suffixe d'imperfectivation, auquel s'accrochent des marqueurs de TAME qui s'affixent par ailleurs à des bases verbales non fléchies¹⁹, il est probable qu'il forme à lui-même une nouvelle base verbale. Selon cet angle, il n'est pas étonnant que le suffixe causatif, qui, lui-même, s'accroche régulièrement aux bases verbales non fléchies, s'y accroche directement. Or, accolé au suffixe *-ra*, le marqueur causatif ne nécessiterait pas de voyelle d'appui, car la base à laquelle il se suffixe se termine déjà par une voyelle.

Le cas des formes en *-rallo* serait à interpréter comme le reliquat morphologiquement figé d'une règle historique qui ne fonctionne plus en synchronie (d'où l'attribution de la voyelle *-o* au morphème causatif dans une analyse synchronique). En effet, dans l'analyse adoptée ici, les formes historiques en **radical.PST-*ra-ll-o*** (**radical.PST-IPF-CAUS.NPST-HAB**) auraient perdu leur sens causatif dans le dialecte de Zilo, et auraient été refaites par réintégration de la voyelle *-o* en **radical-*o-ra-ll-o*** (**radical-CAUS<IPF>.NPST-HAB**) dans celui de Rikvani. Cela signifie que l'emploi du suffixe causatif sans voyelle *-o* aurait cessé d'être reconnu en synchronie dans ces deux dialectes.

Cependant, on pourra objecter à notre analyse diachronique des formes en *-rallo* que la forme de causatif en *-l* derrière le morphème *-ra* résulte de la réduction de sa voyelle *o* en hiatus derrière la voyelle *a*. Nous proposons à l'appui de l'hypothèse défendue ici une seconde analyse, fondée sur des données du dialecte de Muni.

A.3.1.2 Seconde analyse : la causativisation des radicaux verbaux vocaliques dans le dialecte de Muni

Le morphème causatif du dialecte bas-andi parlé au village de Muni²⁰ offre un parallèle intéressant dans le cadre de notre argumentation : dans ce dialecte, le suffixe causatif est en */-ot/* (réalisé [-ont] en cas d'application à une base nasale) et s'accroche à la base verbale athématique. Il présente donc deux points communs

19. L'habituel en *-do* des dialectes d'Andi, de Gagatli et de Rikvani s'affixe au thème de non-passé de la base verbale.

20. Les données sur lesquelles se fonde ce paragraphe ainsi que le paragraphe A.3.2.2 ont été collectées lors d'une expédition de terrain au village de Muni en août 2017, par nos soins ainsi que ceux de Timur A. Maisak (MAISAK 2017b).

avec le suffixe *-ol* des dialectes haut andis : sa voyelle initiale (variation morpho-phonologique comprise)²¹ et la base verbale à laquelle il s'applique. Par exemple, le verbe *k'am-* 'manger' (au thème de passé *k'am.i*), ici présenté sous forme athématique, a pour causatif *k'am-ot-* (thème de passé *k'am-ot.i*).

Or, contrairement au dialecte de Zilo, dans lequel toutes les bases verbales sont consonantiques (probablement moyennant la resegmentation de bases historiquement vocaliques), le dialecte de Muni présente au moins une base verbale en finale vocalique : *ts'a* 'boire', au thème de passé (dont la forme nue correspond à l'aoriste) *ts'a*. L'analyse de cette forme comme une base verbale vocalique athématique (donc un radical verbal vocalique) et non comme un radical *ts'*- suivie du suffixe thématique de passé *-a*²² s'appuie sur sa forme d'infinitif *ts'aw*. En effet, le morphème d'infinitif muni est */-u/*. Si le verbe 'boire' avait une base consonantique en *ts'*-, à l'instar du verbe *dʒ-* 'faire', il formerait un infinitif en *ts'u*²³.

Une fois *ts'a* analysé comme radical verbal vocalique, l'observation de la forme causative de ce verbe soutient la thèse défendue ici. En effet, ce verbe a une forme causative *ts'a-t-* (avec pour base de passé *ts'at.i*), où le suffixe causatif n'est pas en *-ot*, mais en *-t*. Notre lecture de ce phénomène est que la base verbale athématique ne nécessite pas d'être augmentée de la voyelle d'appui *-o*, car elle se termine elle-même par une voyelle. L'exemple 1 illustre l'emploi des formes simple et causative en andi de Muni.

21. On notera que le *o* des dialectes haut andis a des correspondances régulières en *o* dans le dialecte de Muni.

22. De telles bases existent dans le dialecte de Muni, p. ex. *dʒ-* 'faire', INF. *dʒu*, AOR. *dʒi*, CAUS. *dʒot-*.

23. On notera une comparaison éloquentes avec les dialectes de Gagatli et de Zilo, dans lesquels la base verbale 'boire' est en *ts'ad-* (avec pour thème de passé *ts'ad.i*), probablement suite à une resegmentation des formes d'infinitif, d'habituel et de futur, dont les suffixes sont précédés d'un formant thématique de non-passé *.Vd*. Les occurrences d'une telle resegmentation sont fréquentes dans le dialecte de Zilo, qui compte de nombreuses bases verbales en *d* final correspondant à des formes sans *d* dans les dialectes d'Andi et de Gagatli. L'analyse de la base *ts'a* comme une base verbale athématique fournit une explication à cette resegmentation, permettant de la comprendre comme un moyen de rendre consonantique un radical verbal vocalique. Cependant, cette analyse ne permet pas d'expliquer la différence, dans le dialecte de Muni, entre la base vocalique *ts'a-* et la base consonantique non syllabique *dʒ-*, puisque cette dernière, également problématique dans le dialecte de Zilo, semble y avoir été refaite *dʒid-* selon un procédé similaire.

- (1) a. *den-ni tfaj ts'a.*
 I-ERG tea drink(PST(AOR))
 'J'ai bu du thé.'
- b. *ila-di di-tʃu tfaj ts'a-t.i.*
 mother-ERG I-CONT tea drink-CAUS.PST(AOR)
 '[Ma] mère m'a fait boire du thé.'

Dans l'hypothèse où le *-o* du morphème causatif muni est assimilable à celui du morphème causatif des autres dialectes andis, l'existence, en muni, d'une forme du suffixe causatif exempte de cette voyelle – lorsqu'appliquée à un radical verbal vocalique – soutient notre thèse selon laquelle la voyelle *-o* du suffixe causatif serait une voyelle d'appui ajoutée aux bases verbales consonantiques. Cependant, l'objection qu'on peut opposer à l'analyse précédente s'applique également ici : il est possible que le *-o* soit présent dans la forme sous-jacente, mais éliminé derrière la voyelle finale de la base verbale.

A.3.2 Deux emplois spéciaux de l'impératif transitif : arguments pour l'analyse de l'impératif transitif en /-o/ comme la forme nue d'un thème par défaut de la base verbale

Après avoir défendu une proposition selon laquelle le morphème causatif aurait historiquement été uniquement consonantique et la voyelle *-o* un thème par défaut de la base verbale, nous souhaitons développer des arguments en faveur d'une lecture similaire de la forme d'impératif transitif. Cette dernière est la seule forme du paradigme andi qui soit formée, comme le causatif, à partir de la base verbale athématique au moyen d'un suffixe en /-o/ ~ [on] (p. ex. *rifd-o!* 'verrouille X!'), et peut elle-même s'analyser historiquement comme la forme nue d'un thème par défaut de la base verbale.

Ces arguments sont fournis par deux analyses : la première est une analyse morphologique des formes verbales employant le suffixe *-ej* dans un recueil de contes traduits en dialecte d'Andi. La seconde est celle d'une forme impérative marginale dans le dialecte de Muni.

A.3.2.1 Première analyse : le suffixe verbal atténuatif *-ej*

Le suffixe verbal *-ej* n'est évoqué par aucun auteur dans la littérature, mais a des occurrences dans la traduction de l'Évangile selon Saint Luc (Lc 2015)²⁴ et dans un recueil de contes du monde traduits par M. A. Alisultanova (MAGOMEDOVA 2010), deux ouvrages en dialecte d'Andi. Le morphème *-ej* se retrouve suffixé soit aux formes d'impératif intransitif en */-b/* et de prohibitif en *-osub*, soit directement à la base verbale athématique. Or l'observation des contextes d'apparition de ce morphème dans lesquels il se suffixe directement à la base verbale athématique permet de tirer une conclusion univoque : ces formes expriment des impératifs situés dans des constructions transitives ; elles sont l'équivalent en *-ej* des impératifs transitifs en */-o/*. Nous proposons comme analyse de ce phénomène que la finale *o* caractéristique de l'impératif transitif est historiquement une voyelle d'appui apparaissant pour éviter à une base verbale athématique nue de se terminer par une consonne interdite en position coda. La forme d'impératif transitif aurait correspondu à la base verbale athématique nue, qui aurait été complétée par la voyelle *.o* quand nécessaire (si elle se terminait par une voyelle interdite en position coda et n'était pas suivie d'une voyelle), mais aurait conservé sa forme consonantique lorsqu'elle ne nécessitait pas de voyelle d'appui, par exemple lorsqu'elle est suivie d'un suffixe vocalique, cas de figure représenté ici par le suffixe *-ej*. Ce cas exceptionnel d'impératif transitif sans voyelle */-o/* serait un reliquat de la situation historique décrite ci-dessus. En effet, dans notre analyse, l'impératif transitif se serait réalisé sans voyelle (donc sous la forme de base verbale athématique nue) dans des contextes phonologiques plus variés et plus nombreux qu'en synchronie²⁵.

Le suffixe *-ej* semble avoir une valeur atténuative : associé à une forme injonctive comme l'impératif ou le prohibitif, il permettrait de former un impératif moins

24. Cette traduction en dialecte andi a été effectuée à partir de plusieurs versions (russe, mais également grecque) du texte biblique, selon la méthode de l'*Institut perevoda Biblii* (Jakov G. Testelec, c. p., juillet 2016). Le locuteur andi qui a participé à cette traduction, que nous connaissons personnellement, est lui-même originaire du village de Rikvani, mais a traduit le texte dans une langue qui se rapproche davantage du dialecte d'Andi, probablement parce qu'il le considère comme une norme dialectale.

25. Aussi, nous considérons que la voyelle */-o/* n'est pas une voyelle d'appui en synchronie, mais un suffixe marqueur de l'impératif transitif.

impérieux, plus poli qu'un impératif simple, et exprimerait des ordres s'apparentant à des demandes ou à des suggestions, en opposition à l'impératif simple, qui exprimerait des ordres ou, par extension, des autorisations. Cependant, la sémantique du suffixe *-ej* n'est pas parfaitement transparente, notamment à cause d'un exemple problématique (8). Nous accompagnons chaque exemple d'une analyse contextuelle sémantique permettant de justifier la caractérisation du morphème *-ej* comme suffixe atténuatif, et ainsi de montrer la cohérence entre ses emplois en accompagnement de l'impératif intransitif et du prohibitif et ses emplois lorsqu'il est affixé directement à la base athématique.

Les exemples 2 et 3 illustrent le cas où l'impératif intransitif n'est pas suivi du suffixe *-ej*, et les exemples 4 et 5 illustrent le cas où il l'est.

La phrase de l'exemple 2, issue de la traduction du *Petit Chaperon rouge*, contient la forme d'impératif intransitif *j-il.o-m* du verbe CL-*ulon* 'aller' sans suffixe *-ej* (où *-m* est la réalisation du suffixe d'impératif intransitif */-b/* en cas de base nasale). L'ordre exprimé par ce verbe, qui s'adresse au Petit Chaperon rouge, est proféré par le loup, un personnage discourtois; c'est ainsi que nous expliquons l'absence du suffixe *-ej* dans ce contexte. De plus, dans la version russe qui a vraisemblablement servi d'original pour cette traduction²⁶, la forme employée est l'impératif simple *stupaj*.

- (2) *den hono-b mit'i-la-ku b-ul.inn-ja, men hundoli-qxi-ku*
 I DEM-INAN₁ road-IN-EL AN-go.NPST-FUT thou DEM.OBL-AD-EL
j-il.o-m.
 F-go.PST-IMP(ITR)
 'J'irai par cette route-ci, toi, vas par celle-là.' (MAGOMEDOVA 2010 : *le Petit Chaperon rouge*)

Dans l'exemple 3, issu du conte *Macha et l'ours*, le même impératif intransitif *jilom* est aussi employé sans suffixe *-ej*. Cette phrase est une réponse à la demande d'autorisation de Macha à aller se promener en forêt avec ses amies. L'impératif employé n'exprime donc pas une injonction, mais une autorisation, ce qui ne

26. Cette version est disponible en ligne à l'adresse <http://www.kostyor.ru/tales/tale10.html> au 24.09.18.

nécessite pas de marque de politesse. Dans le cadre de l'hypothèse d'après laquelle le suffixe *-ej* a une valeur atténuative, l'absence de ce dernier dans ce contexte est donc cohérente. Dans la version russe qui a vraisemblablement servi d'original pour cette traduction²⁷, la forme employée est l'impératif simple *idi*.

- (3) *j-il.o-m*, *zi-b=gu* *homolovada-tʃu* *soru-ku*
 F-go.PST-IMP(ITR) RFL-INAN₁=EMPH friend.PL.OBL-CONT together-EL
tann-ja-lʔi-j *maf:qʃil* *ih-o*.
 separate-PTCP.NPST-OBL-DAT capability do-IMP(TR)
 'Va, seulement prends garde à ne pas t'éloigner de tes amies.' (MAGOMEDOVA 2010 : *Macha et l'ours*)

L'exemple 4 extrait du *Petit Chaperon rouge* est une phrase adressée à ce dernier par sa mère. Dans la forme *jilomej*, Le suffixe impératif [-*m*] est suivi du suffixe *-ej*. Dans ce contexte de relation filiale chaleureuse, il est aisé d'imaginer que l'injonction exprimée ait vocation à être proférée avec plus de douceur qu'un impératif simple ne le permet. Dans la version russe qui a vraisemblablement servi d'original pour cette traduction, cet ordre est exprimé par un impératif suivi du suffixe *-ka* (*sxodi-ka*), qui a lui-même une fonction atténuative de l'impératif. Il est donc permis de supposer au suffixe *-ej* la même fonction dans sa traduction.

- (4) *j-il.o-m-ej*, *hiri rag^wara*, *jajja-ʃo*
 F-go.PST-IMP(ITR)-ATT red hood grandma-AD.LAT
piraskol=lo *r-og-ol.l-u*
 pie[INAN₂].PL[NOM]=ADD INAN₂-PL\arrive-CAUS.NPST-INF
 'Va, Petit Chaperon rouge, chez ta grand-mère lui porter ces galettes.'
 (MAGOMEDOVA 2010 : *le Petit Chaperon rouge*)

L'exemple 5 illustre le cas où le suffixe *-ej* s'accôle à une forme prohibitive. La verbe causatif *tʃʔurdoti* 'écraser' est employé à la forme prohibitive en *.NPST-os:ub* suivie du suffixe *-ej*. Cette forme exprime une prière du rat au lion, ce qui exigerait

27. Cette traduction est publiée en ligne sur la page <http://hyaenidae.narod.ru/story1/038.html>, visitée le 5.06.18.

d'atténuer le caractère impérieux de l'impératif simple. L'usage du suffixe *-ej* dans ce contexte conforte donc notre hypothèse²⁸.

- (5) *tʃʷurd-ol.l-osʷub-ej* *den*, *dī-b* *χan!*
 crush-CAUS.NPST-PROH-ATT I[NOM] LOBL-AN(GEN) king
 'Ne m'écrase pas, mon seigneur!' (MAGOMEDOVA 2010 : *Le lion et le rat*)

Les exemples 6, 7 et 8 illustrent le troisième type d'occurrences du suffixe *-ej* dans les corpora disponibles : le cas d'affixation directe à la base verbale athématique. Dans toutes les occurrences concernées, le verbe exprime un impératif dans une construction transitive. Dans l'exemple 6, issu de *Macha et l'ours*, le verbe *elta* 'envoyer, laisser aller' est à la forme athématique *elt-* suivie du suffixe *-ej*, et exprime une injonction. La construction est transitive : l'actant au cas non marqué *den* 'moi' a le rôle syntaxique de patientif, tandis que le sujet non exprimé de l'impératif est l'agentif ayant pour référent les grands-parents de Macha, auxquels cette dernière s'adresse. L'injonction exprimée est adressée à des personnes exerçant une autorité sur l'énonciateur, ce qui suggère qu'elle s'apparente à une demande. Dans ce contexte, l'usage du suffixe *-ej*, auquel nous attribuons une fonction d'atténuation polie de l'impératif, se justifie²⁹.

- (6) *elt-ej* *den* *ref-tti* *homoloʷadul = logu!*
 send-ATT I[NOM] wood-INTER friend.PL[NOM]=COM
 'Laissez-moi aller en forêt avec mes amies!' (MAGOMEDOVA 2010 : *Macha et l'ours*)

Dans la phrase 7 extraite des *Trois petits cochons*, le même verbe que l'exemple 6 comprenant le suffixe *-ej* accolé à la base athématique exprime une injonction dans une construction transitive : le terme P est *den* 'moi' et l'agentif est l'allocutaire

28. Dans la version russe qui a vraisemblablement servi d'original pour cette traduction, consultable sur la page <https://subscribe.ru/archive/home.children.skazkidetkam/201106/09161049.html> au 24.09.18, la forme employée est un prohibitif neutre (*ne davi*). Cependant, cela est imputable au fait que la sémantique du suffixe atténuatif russe *-ka* contient une connotation familière qui l'empêche d'être utilisée dans les adresses à un élément hiérarchiquement plus élevé que l'énonciateur.

29. Cependant, dans la version originale russe de ce conte (cf. note de bas de page n°27), l'atténuatif *-ka* n'est pas employé, pour la raison indiquée en note de bas de page n°28.

(deux des petits cochons). Ce verbe est employé pour formuler une prière, contexte dans lequel la politesse est de mise, ce qui étaye encore l'hypothèse selon laquelle le suffixe *-ej* sert à atténuer l'impératif.

- (7) *elt-ej den reŋo r-uχ.id-u, den*
 send-ATT I[NOM] night INAN₂-take_off.NPST-INF I[NOM]
reda-tʃu-ku=lo tann.i-du zolo b-aβ.i-du-bu!
 flock-CONT-EL=ADD separate.PST-PF very AN-get_tired.PST-PF-PRSTV
 'Laissez-moi passer la nuit [ici], je me suis éloigné de mon troupeau et suis
 très fatigué!' (MAGOMEDOVA 2010 : *Les Trois petits cochons*)

Dans l'exemple 8, issu de l'Évangile selon Saint-Luc, le verbe *χos:arihi* 'sauver' est à la forme athématique *χos:arih-*, suivie directement du suffixe *-ej*. Ce verbe, qui exprime un ordre, est dans une construction transitive où le terme P est *men* 'toi' et le terme A l'allocutaire. Ce dernier exemple est problématique quant à l'hypothèse attribuant au suffixe *-ej* une fonction atténuative, car il n'est pas situé dans un contexte où l'on s'attendrait à une adresse polie. En effet, d'après le verset précédant le discours direct, les énonciateurs (les soldats) se moquent de l'allocutaire (Jésus). On se demandera si le traducteur a jugé bon d'employer une forme plus polie de l'impératif en raison du rang jugé divin de l'apostrophe de l'impératif (c'est-à-dire Jésus-Christ). Cependant, bien que ce soit la forme impérative neutre *spasi* qui soit employée dans douze versions russes de l'Évangile³⁰, T. A. Maisak (communication personnelle, 8 octobre 2018) nous a fait remarquer que l'impératif atténuatif russe en *-ka*, qui n'est pas restreint aux demandes polies, serait tout à fait autorisé dans ce contexte. Suivant ce parallèle, il est envisageable d'interpréter l'impératif en *-ej* dans cet exemple comme un impératif atténuatif sans valeur de politesse. On pourra peut-être le rapprocher également de la tournure 't'as qu'à ...' en français familier contemporain. En effet, cette tournure sert à formuler aussi bien de réelles suggestions (dans sa fonction initiale) que, par extension, des injonctions de manière atténuée (puisque sur le ton de la suggestion). L'emploi initial de cette

30. La page <https://bible.by/verse/42/23/37/> consultée le 24.09.18 offre une lecture de chaque verset de l'Évangile dans la comparaison de douze versions russes du texte différentes.

tournure pourrait correspondre à celui de l'exemple 8 et son emploi dérivé aux exemples précédents.

- (8) [Rahuχamadadilo masqχaruj wufjir wuk'odu hegew. tlerχolo wolondu, ts'ik'ru tfahir biqχ'onfir bik'odu hegefχo.]

men zuhut'aw patfahi=libor, χos:arih-ej men[NOM]=gu.
 thou Jew king=COND save-ATT thou=EMPH

[Les soldats aussi se moquaient de lui; s'approchant, ils lui présentaient de la boisson vinaigrée, en disant :] 'Si tu es le Roi des Juifs, sauve-toi toi-même.' (Lc 2015 : 23,37)

Ainsi, le morphème *-ej*, dont la fonction est vraisemblablement d'atténuer la sémantique par défaut impérieuse des formes impératives, est sujet à deux types d'affixation : d'une part, il s'accôle aux suffixes d'impératif intransitif et de prohibitif. D'autre part, il s'accôle à la forme athématique de la base verbale. Les occurrences de ce cas de figure coïncident toutes avec l'expression par le verbe concerné d'une injonction en construction transitive. On peut donc proposer que ces occurrences sont des formes d'impératif transitif. Or, au lieu de se suffixer, à l'instar des autres formes injonctives, à la forme d'impératif transitif simple en *-o/* (ce dont pourrait par exemple témoigner une trace du *-o* désyllabifié en *-w* dans une terminaison en *-wej*), le morphème *-ej* semble se suffixer directement à la base verbale athématique.

Nous considérons à présent la contre hypothèse selon laquelle le suffixe *-ej* s'accolerait bien à la forme d'impératif en *-o* (et non à la base verbale athématique), en évitant le hiatus par troncation. Seule l'observation d'occurrences du suffixe *-ej* avec des bases verbales nasales est à même de valider ou d'invalider cette contre-hypothèse. En effet, la finale en sonante de l'impératif transitif des bases nasales en *[-on]*, qui n'est susceptible de provoquer aucun hiatus avec le morphème suivant, est un test probant pour vérifier à quel morphème s'accôle le suffixe *-ej*. Une forme d'impératif atténuatif en *-onnej* (avec une gémation attendue de la sonante en position de fin de morphème intervocalique) pourrait infirmer notre hypothèse en suggérant que le suffixe *-ej* s'accôle au marqueur d'impératif transitif. À l'inverse, si

le suffixe *-ej* s'accolait directement à la base athématique du verbe, sa combinaison avec une base nasale devrait produire une terminaison sans suffixe d'impératif transitif [-*on*], composée uniquement d'une forme allo(phono)morphique nasalisée du morphème *-ej*, p. ex. **-ennij* (hypothèse d'après le modèle des bases thématiques nasales qui, suivies du suffixe de verbe passé *-j*, produisent des formes en *-Vnnij*). En effet, l'on s'attend à ce qu'un suffixe succédant immédiatement à la base verbale athématique prenne en charge la nasalité de la base, habituellement exprimée dans les suffixes thématiques, à l'instar du marqueur d'impératif transitif et du causatif. L'occurrence de telles formes en contexte d'injonction atténuée exprimée par une construction transitive confirmerait notre hypothèse.

Cependant, notre corpus ne contient aucune forme qui s'apparente à la combinaison d'une base verbale nasale avec le suffixe *-ej*. Si nous disposions d'un corpus considérablement plus conséquent comportant de très nombreuses occurrences du suffixe *-ej*, la même absence serait significative et recevrait une explication satisfaisante dans l'hypothèse où *-ej* se suffixe directement à la base athématique. En effet, étant donné que la combinaison de ce dernier avec une base nasale athématique requerrait alors l'emploi d'un allomorphe nasalisé, l'absence de formes réalisant une telle combinaison pourrait s'interpréter comme la conséquence de l'inexistence d'une version nasalisée du morphème *-ej*.

À défaut d'occurrence d'impératif atténuatif en combinaison avec une base nasale dans notre corpus, ou de disposer d'un corpus plus conséquent, l'hypothèse d'une affixation directe du suffixe *-ej* à la base verbale athématique n'est pas certifiable. Cependant, on notera que l'hypothèse inverse selon laquelle les formes en **radical-*ej*** résultent d'une élision de la voyelle *o* devant le suffixe *-ej* serait plus convaincante si nous trouvions des cas avérés d'élision du même type en *andi*. Or, nous n'en avons pas trouvé à ce jour.

Nous choisissons donc à ce stade de poursuivre l'analyse dans laquelle notre hypothèse s'inscrit.

Ainsi, le suffixe *-ej*, qui s'accole aux morphèmes d'impératif intransitif et de prohibitif pour en modifier la sémantique, semble s'accoler directement à la base

verbale athématique en cas de modification de l'impératif transitif. Un tel comportement morphologique indiquerait que l'impératif transitif est exprimé historiquement en andi par le marquage zéro de la base verbale. Le marquage en *-o/-on* par lequel s'exprime l'impératif transitif seul en synchronie serait issu d'une extension vocalique par défaut de la base verbale qui servirait initialement à empêcher que cette dernière, employée nue, ne se terminât par une consonne, et ne serait donc pas nécessaire en cas de suffixation du morphème atténuatif.

La raison qui nous retient de considérer ce phénomène comme actif en synchronie tient dans la productivité du marquage impératif transitif */-o/* en synchronie. En effet, d'après MOROZ (2017), les syllabes CVR (où C représente une consonne, V une voyelle et R une sonante) et CV*b* sont autorisées, du moins en andi de Zilo. En supposant qu'elles le sont aussi dans les autres dialectes haut andis, un mot devrait pouvoir se terminer par une sonante ou un *b*. Les radicaux verbaux avec de telles finales devraient donc pouvoir former un impératif transitif en marquage zéro, sans l'appui de la voyelle */-o/*. Or, nous n'avons trouvé de telle forme dans aucun dialecte andi. Nous en concluons que le marquage */-o/* a été généralisé aux radicaux ne le nécessitant pas phonologiquement. Il ne peut donc être considéré comme un marquage par défaut de la base verbale qu'en diachronie.

A.3.2.2 Seconde analyse : l'impératif des radicaux verbaux vocaliques dans le dialecte de Muni

Un deuxième argument en faveur de la proposition énoncée est fourni par la forme impérative transitive du seul verbe en radical vocalique attesté pour le moment dans le dialecte de Muni. L'impératif transitif du dialecte de Muni est identique à celui des autres dialectes, se formant au moyen de l'affixation de la voyelle *-o* au radical athématique du verbe, p. ex. du radical *k'am-* 'manger qch' (TR) est formé l'impératif *k'am-o!* 'mange X!', et du radical *dʒ-* 'faire' est formé l'impératif *dʒ-o!* 'fais X!'.

Nous avons donné en A.3.1.2 l'exemple du radical *ts'a* 'boire' et argumenté la nature vraisemblablement vocalique de sa finale. Or sa forme d'impératif transitif représente de ce fait une exception, puisqu'elle ne consiste pas en une modification ou

augmentation suffixale du radical, mais de son emploi sous forme nue nécessairement accompagné du verbe *hiʔó*, impératif intransitif du verbe ‘venir’³¹. cf. exemple 9 :

- (9) a. *den-ni tfaj ts’a.*
I-ERG tea drink(PST)
‘J’ai bu du thé.’
- b. *tfaj ts’a hiʔ-ó!*
tea drink come-IMP(ITR)
Bois le thé!
- c. **tfaj ts’a !*
tea drink
#Bois le thé!

Cette forme d’impératif transitif exceptionnellement analytique est certainement à analyser comme le marquage secondaire, par l’ajout d’un auxiliaire, d’une forme interprétée comme insuffisamment marquée. Par ailleurs, cette forme représente un argument supplémentaire en faveur de la lecture de la forme *ts’a* comme un radical vocalique, proposée en A.3.1.2. Dans le cas où cette forme était le thème d’une base consonantique, en effet, on attendrait une forme d’impératif transitif régulière en **ts’o*.

En ce qui concerne l’interprétation morphologique de la forme *ts’a* au sein du complexe *ts’a hiʔó*, il est possible d’envisager que la voyelle *-o* caractéristique de l’impératif transitif soit élidée derrière la finale *a* du radical verbal. Cependant, si l’élision du *-o* derrière la voyelle *a* avait un statut phonologique dans la langue, on s’attendrait certainement à ce que cette forme */ts’a + o/* réalisée *[ts’a]* soit reconnue comme une forme d’impératif, et ne nécessite donc pas d’augmentation par l’auxiliaire *hiʔó*. On pourrait suggérer que la forme issue d’une telle élision ait pu être analysable par les locuteurs en diachronie, mais ne le serait plus en synchronie. Cependant, dans le cadre de la contre-hypothèse énoncée, on s’attendrait à la présence d’un *o* désyllabifié en *w* ou bien à un allongement du *a*. En effet,

31. Dans le dialecte de Muni, à l’instar d’autres langues du groupe avaro-ando-tséziq, l’impératif intransitif d’un verbe donné est homonymique de sa forme d’aoriste, à ceci près que l’accent est porté sur la syllabe finale. Du fait que l’aoriste du verbe ‘venir’ est en *-o* (*hiʔo*), l’impératif intransitif de ce verbe coïncide, du moins infrasegmentalement, avec sa forme d’impératif transitif.

à titre d'exemple, le suffixe d'infinitif *-u* (p. ex. *UBOT-* 'arrêter', INF. *UBOTU*; *dʒ-* 'faire', INF. *dʒu*) se réalise *-w* derrière le radical *ts'a*, donnant la forme d'infinitif *ts'a-w*. Si un *o* s'accolait à ce radical, on s'attendrait à un phénomène phonologique du même type. Or, on remarque dans la forme *ts'a hiʔó* l'absence de toute trace phonétique de la voyelle *o*.

Ainsi, cette hypothèse est moins vraisemblable que celle qui suppose un impératif historiquement non marqué par défaut, employant la voyelle *-o* uniquement en cas de radical consonantique. Selon cette hypothèse, la forme *ts'a* serait la réalisation d'une forme sous-jacente identique, et serait historiquement une forme régulière d'impératif. Par la suite, la forme d'impératif *ts'a* aurait été interprétée comme non suffisamment marquée en synchronie, simultanément avec la réinterprétation de la voyelle *o* comme le marquage de l'impératif transitif, du fait de la rareté des radicaux vocaliques (ou même de leur réfection en radicaux consonantiques en ce qui concerne les dialectes haut andis).

A.3.2.3 L'hypothèse de l'impératif historiquement non marqué comme argument en faveur d'un causatif historiquement consonantique

Nous avons proposé deux hypothèses parallèles dans l'argumentaire précédent : une première hypothèse selon laquelle le */-o/* du marqueur causatif correspond historiquement à une voyelle d'appui appartenant à la base du verbe causativé (en A.3.1); une seconde hypothèse selon laquelle le marquage en */-o/* de l'impératif transitif correspond historiquement à une réalisation phonologique par défaut du marquage zéro de la base verbale (en A.3.2).

Les arguments en faveur de l'hypothèse concernant le marquage de l'impératif transitif servent à étayer notre hypothèse concernant le morphème causatif. En effet, les deux réalisations (vocalique et nasale) de l'élément *-o ~ -on* du morphème causatif sont identiques au marquage de l'impératif transitif, et leur distribution allo(morpho)phonique est conditionnée par le même facteur, à savoir le type morphophonologique de base verbale (vocalique vs. nasal). De plus, les deux marqueurs se suffixent directement à la base verbale athématique. En vertu des deux hypothèses argumentées en A.3.1 et A.3.2, nous suggérons que cette proximité ne tient

pas de la coïncidence. Notre lecture n'est pas celle d'un causatif issu du marqueur d'impératif, qui nous semble peu vraisemblable³². Nous proposons plutôt que les marqueurs d'impératif transitif et de causatif soient historiquement tous deux formés à partir d'un thème par défaut en *-o/-on* de la base verbale. Selon cette hypothèse, la forme d'impératif correspond à cette base thématique nue, tandis que le causatif est formé au moyen du suffixe */-l/*.

A.3.3 Cohérence des deux hypothèses des points de vue typologique, phonologique et comparatif

Nous proposons à présent d'étayer notre argumentation d'une justification typologique et phonologique de chacune des deux hypothèses énoncées, ainsi que d'un parallèle avec les cognats du morphème causatif andi dans les langues tséziqes.

A.3.3.1 Cohérence typologique

Nous avons vu que la distribution du suffixe *-ej* dans le dialecte d'Andi et la forme impérative de la base vocalique *ts'a* dans le dialecte de Muni suggéraient que le marquage de l'impératif transitif emploie historiquement la forme nue d'un thème par défaut de la base verbale, c'est-à-dire la forme du paradigme la moins marquée à la fois phonétiquement et sémantiquement. Or, cette analyse est cohérente d'un point de vue typologique. En effet, en typologie, la forme d'impératif correspond souvent à un base verbale nue (VAN DER AUWERA et al. 2005 : 286), qui est la forme la moins marquée phonétiquement et morphologiquement. C'est le cas par exemple en anglais et en turc (LEWIS 1967). Il n'est pas étonnant non plus que le thème sélectionné par l'impératif transitif ne soit ni celui de passé, ni celui de non-passé, mais un thème qui semble n'apporter aucune valeur ajoutée sémantique au radical, ce qui en fait la forme du paradigme la moins marquée sémantiquement. En ce qui concerne le causatif, il semble tout aussi logique qu'un suffixe dérivationnel de changement de valence s'accrole à un thème sémantiquement non marqué de la base verbale, puisqu'il s'applique au lexème en propre, et à non l'une de ses valeurs temporelles ou aspectuelles. En proto-indo-européen, par exemple, les bases

32. C'était l'hypothèse brièvement suggérée par ROCHANT (2017 : 35). Nous n'avons néanmoins pas d'argument pour la justifier dans cette discussion.

causatives en *-éje/o* sont dérivées directement à partir de la racine et forment à elles-même un thème (parallèle au thème imperfectif). Elles ne sont pas formées à partir d'un des thèmes verbaux qui, eux, ont des valeurs aspecto-temporelles (FORTSON 2004 : 90).

Cependant, étant donné que le causatif et l'impératif transitif partagent la structure syntaxique transitive, il nous est nécessaire d'étudier l'hypothèse selon laquelle le thème verbal en *-o* serait un thème indiquant la transitivité de la base. Cette hypothèse nous semble invalidée par les bases verbales dénominales dérivées au moyen du suffixe factitif *-jd*, p. ex. *sabi-jd* 'guérir' (TR) formé à partir de l'adjectif *sabi* 'sain'. En effet, ces dernières ne contiennent de voyelle *-o* ni devant, ni derrière leur suffixe factitif, à moins d'être fléchie à l'impératif, auquel cas on obtient une forme sur le modèle *sabijdo!* 'guéris X!'. Si la voyelle *-o* indiquait la transitivité d'une base verbale, on s'attendrait plutôt à la retrouver devant le suffixe factitif, à l'instar des formes causatives. Or, le suffixe factitif s'accroche systématiquement directement à la racine des morphèmes à partir desquels il dérive un verbe. Si la racine se termine par une consonne, p. ex. *madar* 'bonne santé', c'est une voyelle épenthétique *i* qui est interposée entre la racine et le suffixe factitif */-jd/*, donnant des formes sur le modèle *madar-ijdi*. L'absence de voyelle *-o* dans les dérivés factitifs constitue un argument contre l'hypothèse attribuant à cette voyelle une valeur associée à la transitivité.

A.3.3.2 Cohérence phonologique

L'hypothèse selon laquelle les marqueurs d'impératif transitif et de causatif sont tous deux formés sur un thème par défaut de la base verbale est donc cohérente d'un point de vue typologique. Nous proposons qu'elle l'est également dans le cadre de la phonotactique historique de l'andi. En effet, il semble qu'à un stade antérieur du développement de l'andi et même probablement de celui des langues andiques, les séquences syllabiques CVC autres que CVR et CVb, observables aux finales consonantiques et aux clusters à l'intérieur des mots, aient été prosrites. Cette proscription aurait rendu indispensable pour un radical verbal en finale consonantique

autre qu'une sonante ou un *b* d'être augmenté d'un élément thématique vocalique (oral ou nasalisé) en cas d'emploi de la base verbale nue (comme dans le cas de l'impératif transitif) ou devant un suffixe commençant par une consonne (comme dans le cas du causatif).

Tout d'abord, nous observons que la langue andie n'autorise que certains clusters consonantiques. Dans le dialecte de Zilo, c'est la situation interprétée dans la présente analyse comme historique qui est décrite par MOROZ (2017). Comme évoqué en A.2.2.1, d'après ce dernier, les seules syllabes autorisées en zilo actuel sont de type (C)V(L) ou (C)V*b*, ce qui se traduit notamment par l'absence, sur un échantillon de 248 clusters, de clusters autres que RC et *bC*, selon un taux d'exception de 0,036% (c'est-à-dire 9 exceptions). Sept de ces neuf exceptions sont représentées par des clusters en *ʃK*, où K représente une occlusive, tandis que les deux restantes sont en SK, où S représente une fricative. Si nous ajoutons les nombreux cas, vraisemblablement mis de côté par MOROZ (2017), de base oblique de noms masculins formée au moyen du suffixe *-ʃ*, à l'origine de nombreux clusters en *ʃK* tels que dans la forme démonstrative *hegef-di* (DEM.OBL.M-ERG), la plupart de ce que MOROZ (2017) considère comme de possibles exceptions se réanalyse plutôt comme le produit d'une autre type de syllabe autorisé en synchronie, la syllabe CV*ʃ*. Cependant, il est probable que ce type de syllabe soit de nature innovative. En effet, la variation de la forme en *-ʃ* du suffixe oblique masculin avec une forme en *-ʃu*, ainsi que la comparaison avec les autres langues andiques dans lesquelles ce suffixe a toujours la forme *-ʃu*, suggère l'historicité de cette dernière, qui a une structure CV. L'attestation marginale de syllabes CV*ʃ* dans le dialecte de Zilo en synchronie n'implique donc pas l'existence de cette syllabe en proto-andi.

Par ailleurs, si le dialecte de Rikvani autorise bien plus de types de clusters, et donc de syllabes, que le dialecte de Zilo, il est évident d'après la comparaison avec les autres dialectes andis que ses nombreux clusters consonantiques ne sont pas hérités mais issus d'une propension secondaire à la chute des voyelles dans ce dialecte. De même, en andi de Gagatli, d'Andi et de Rikvani, on observe la chute de la voyelle du suffixe thématique de non-passé *.Vd* chez certaines bases verbales

consonantiques. Cette chute provoque des clusters de type *Cd*, qui sont donc autres que *CR* ou *Cb*, p. ex. *kus:du* ‘chercher’ (ALISULTANOVA 2009 : 193), ou *k’ut’ef:du* ‘toquer’. Cependant, ici encore, l’exception est limitée aux fricatives dites sifflantes (*-s* et *-ʃ*). Il s’agit donc exclusivement de clusters de type *Sd*. En effet, ces bases ont des corrélats dans d’autres langues andiques³³.

La proscription historique de la majorité des clusters consonantiques expliquerait pourquoi le causatif en *-l* ne peut s’affixer directement aux bases verbales en finale consonantique, d’où la nécessité d’une voyelle thématique ‘par défaut’ telle la voyelle *-o* d’après notre analyse. La présence généralisée de la voyelle *-o* devant le suffixe causatif *-l* quelle que soit la consonne finale de la base verbale (c’est-à-dire même si celle-ci est une sonante ou un *-b*) pourrait avoir pour cause une réfection par analogie due à la productivité du morphème causatif et à la réinterprétation du marquage de ce dernier comme étant *-ol*.

Quant aux finales consonantiques, deuxième traduction de la syllabe de type *CVC*, ces dernières sont également restreintes aux sonantes et à l’occlusive *-b* dans le dialecte de Zilo d’après MOROZ (2017), et semblent l’être aussi dans les dialectes de Gagatli, d’Andi et de Muni selon une lecture de leurs listes Swadesh. Les seules exceptions sont constituées par des emprunts.

Ainsi, nous proposons que la proscription des consonnes autres que *R* ou *-b* en position coda en andi ait rendu obligatoire la présence d’une voyelle pour compléter les bases verbales nues (employées à valeur d’impératif transitif) se terminant par une consonne autre qu’une sonante ou un *b*. Ce rôle aurait été rempli par la voyelle *-o*, que nous analysons donc comme une voyelle historiquement ‘par défaut’. La suffixation de la voyelle *-o*, à la fonction initiale purement phonotactique, aurait été généralisée aux bases verbales terminées en sonante ou *b* par réanalyse de cette voyelle comme suffixe impératif ou comme composante du morphème causatif. Aussi, l’absence de voyelle *-o* dans l’emploi impératif de radicaux vocaliques (p. ex. mun. *ts’a* ‘boire’) serait actuellement perçue comme une anomalie, d’où la nécessité de corriger l’insuffisance de son marquage par l’emploi d’un auxiliaire.

33. À ce sujet, voir également l’analyse de MAGOMEDBEKOVA (1971 : 127) : les suffixes en *-d* pourraient être issus d’une copule *ida* encore présente dans d’autres langues andiques.

Ces manifestations de la réanalyse de la voyelle *o* comme marquage de l'impératif justifient que l'on considère cette dernière comme marqueur de l'impératif en synchronie. De même, la généralisation du thème en *-o* devant le suffixe causatif est une manifestation de sa réinterprétation, ce qui justifie que l'on considère cette voyelle comme partie intégrante du morphème causatif.

A.3.3.3 Cohérence comparative historique au sein du groupe avaro-ando-tséziq

Enfin, l'hypothèse énoncée est confortée par les données comparatives offertes par les langues tséziq, un groupe de langues étroitement apparenté au groupe andique (cf. section 1.3 et annexe E). En effet, la comparaison avec le seul groupe des langues andiques n'est pas suffisante : seul le godoberi, le bagvalal et le dialecte tokita de la langue karata présentent un morphème causatif manifestement apparenté à celui de l'andi, et ce dernier est en *-al*. Comme nous l'avons vu en A.3.1.2, cependant, le causatif en *-(o)t* du dialecte de Muni offre également un parallèle éloquent.

Quant aux langues du groupe tséziq, toutes à l'exception du khvarchi présentent un morphème causatif dont la consonne *l* (dans les langues tséziq orientales, c'est-à-dire bejta et hunzib) ou *r* (en tsez et hinukh, langues tséziq occidentales) justifie leur rapprochement du causatif andi. En effet, ainsi qu'évoqué en note de bas de page n°10, BOKAREV (1959 : 279) note que le *r* du tsez et de l'hinukh a des correspondances régulières avec le *l* du bejta et du hunzib.

Or, en hunzib, tsez et hinukh, le morphème causatif a une forme exclusivement consonantique (*-l*, *-r*). En bejta, KHALILOVA (2017 : 111-112) (dialecte de Bejta) et KIBRIK et TESTELEK (2004 : 271) (dialecte de Tliadal) décrivent un morphème causatif variant entre *-il(l)* et *-l(l)* dont, d'après KIBRIK et TESTELEK (2004 : 271), la distribution est phonotactique : */-l/* se réalise *[-il]* en position interconsonantique, c'est-à-dire à la fois derrière une base consonantique et devant un suffixe flexionnel

en consonne initiale, ce qui est confirmé par les exemples fournis par KHALILOVA (2017 : 111-112)³⁴.

Ainsi, la nature exclusivement consonantique des suffixes causatifs tséziqes (du moins dans leur forme sous-jacente, en ce qui concerne le bejta) très probablement apparentés à celui de l'andi raffermit l'hypothèse d'une forme sous-jacente historique similaire en andi.

On notera que l'argumentation attribuant à voyelle du suffixe causatif andi le statut historique une voyelle d'appui par défaut vaut également pour les langues andiques présentent un causatif en *-al*. En effet, ALEKSEEV (1988 : 120) traite tous les suffixes causatifs andiques en *-ol* ou *-al* comme apparentés, et tous se suffixent directement à la base verbale athématique. Étant donné que le *o* andi a des correspondances régulières avec un *a* dans les langues concernées, il y a lieu de penser que ce *a* y a le même statut historique de voyelle d'appui. De plus, ALEKSEEV (1988 : 113) rapproche le suffixe d'impératif transitif en *-o* de l'andi de celui en *-a* dans toutes les langues andiques, reconstruisant une forme en *-*o* pour le proto-andique. La lecture historique du suffixe impératif comme voyelle d'appui par défaut est donc certainement aussi valide pour les autres langues andiques, ce qui soutient la possibilité d'une généralisation de l'hypothèse concernant le suffixe causatif.

En revanche, les suffixes causatifs uniquement vocaliques des autres langues andiques (*-a(j)* en akhvakh (CREISSELS à paraître : 21), *-a* en botlikh (GUDAVA 1962 : 259) et en karata (PASQUEREAU 2011), *-aʔ* en tchamalal (BOKAREV 1949 : 96) et *-aʔ/-eʔ* en bagvalal de Kvanada (KIBRIK et al. 2001 : 188-189, 384)) ne se prêtent pas si facilement à la même analyse que la voyelle des suffixes en *-Vl*, bien qu'ils soient en voyelle *a* et s'accolent le plus souvent à la base verbale athématique.

En effet, le fait que ces suffixes apparaissent sous une forme morphologiquement ou phonologiquement plus riche qu'un simple *ǎ* dans plusieurs langues indique que la forme proto-andique n'est probablement pas en *-ǎ* et ne peut donc pas

34. La description d'une forme causative *-(o)l* par MADIEVA (1965 : 113) (reprise par ALEKSEEV (1988 : 167)) pour le dialecte de bejta est manifestement erronée : après étude des bases verbales concernées, aucun des exemples fournis ne permet de déduire un allomorphe *-ol* du suffixe *-l*.

être directement rapporté au *a* des suffixes causatifs en *-al* et *o* du suffixe *-ol*. Il est possible, cependant, que ces suffixes proviennent d'une forme historiquement polymorphématique composée d'un *-ǎ* et d'un autre élément (par exemple, *-j* comme en akhvakh), ce qui permettrait alors d'envisager une interprétation historique du suffixe causatif similaire à celle proposée pour les suffixes causatifs *-ol* et *-al*.

A.4 Conclusions : reconstruction d'un marqueur causatif proto-andi en */-l/* + *ihī-/id-* 'faire'

L'argumentaire que nous avons développé soutient la reconstruction d'un marqueur causatif proto-andi composé du suffixe */-l/* et d'une forme contractée du verbe 'faire' *ihī-/id-*. Le deuxième élément de ce composé a été proposé par DIRR (1906 : 54) (cf. A.2.5).

A.4.1 L'hypothèse d'une parenté entre marqueur causatif et morphème de pluriel

On notera que le morphème */-l/* est homonymique du suffixe de pluriel andi³⁵, qui existe également dans la plupart des langues avaro-ando-tsézique et qu'ALEKSEEV (1988 : 183) fait dater au moins du proto-avaro-ando-tsézique. En vertu de cette homonymie entre marqueur causatif et marqueur de pluriel, CERCVADZE (1965 : 268) suggère la possibilité d'une parenté.

Bien que la littérature typologique n'en parle pas, une homonymie entre marquage pluriel et marquage causatif a été relevée dans plusieurs langues non apparentées à l'andi : MILLER (2011 : 109–110) décrit pour le tiipay (une langue yuman des États-Unis) une forte similarité entre les bases verbales à sujet pluriel et les bases causatives. En kisi (une langue de la famille Niger-Congo parlée en Guinée, Sierra Leone et au Libéria), CHILDS (1995 : 178) note une coïncidence entre formes verbales plurielles et formes verbales causatives. Le même auteur évoque l'existence de phénomènes similaires dans d'autres langues du phylum Niger-Congo. En effet, VOELTZ (1977) reconstruit pour le proto-Niger-Congo deux extensions verbales

35. Toutes les marques de pluriel andies comprennent un *-l* final, mais la plupart sont morphologiquement plus riches. Il existe une marque de pluriel monoconsonantique en *-l* simple capable de se suffixer à un nombre indéterminé de formes verbales et non verbales (cf. 3.2.2).

causatives qui présentent également une sémantique intensive et fréquentative, et dont l'une marque aussi la pluralité de l'agent. Cet exemple montre qu'il existe, en typologie, un lien entre la pluralité d'action et la pluralité de participants à celle-ci.

La sémantique fréquentative ou itérative se conçoit aisément comme point de ralliement entre le causatif et le pluriel. Or, la catégorie du causatif et celle de l'itératif, elle-même liée à l'intensif, sont souvent liées en typologie. AIKHENVALD (2011) et KULIKOV (2001 : 894), par exemple, évoquent la sémantique itérative parmi les sens non causatifs fréquemment exprimés par les marqueurs causatifs dans les langues du monde. La relation entre itératif-intensif et causatif est par ailleurs explorée en détail chez LI et WHALEY (1995), où sont proposées des explications à leur proximité, ainsi que des arguments en faveur de la primauté historique du sens intensif pour le schème à fonction causative-intensive de l'arabe. Pour rendre compte de la polysémie causatif-itératif-intensif, KULIKOV (2001 : 894) utilise « l'approche de la transitivité comme ensemble complexe de caractéristiques qui entretiennent toutes un rapport avec l'efficacité avec laquelle une action a lieu (HOPPER et THOMPSON 1980) » : selon lui, le dénominateur commun entre causativité d'une part et intensivité et itérativité d'autre part, qui permettrait de rendre compte de la polysémie causatif-itératif-intensif, est la nécessité d'acheminer de la force supplémentaire de l'extérieur de la situation pour appliquer à l'action plus de fermeté et d'efficacité³⁶.

On proposera l'exemple des formes proto-indo-européennes en degré *o* + suffixe *-*éje/o-*, qui, selon les langues filles et les lexèmes, ont un sens tantôt causatif, tantôt itératif (FORTSON 2004 : 90). D'autres exemples sont offerts par le suffixe letton *-inā*, qui sert à former aussi bien des verbes itératifs que des verbes causatifs (KALNAČA 2014 : 154 ; NAU 2015 : 109), et le préfixe causatif *va-* du leti, une langue austronésienne (AIKHENVALD 2011 : 122), qui, appliqué à des verbes transitifs, dérive des verbes à sens itératif-intensif.

La proposition par CERCVADZE (1965 : 268) d'associer historiquement le marqueur causatif à celui de pluriel n'est donc pas typologiquement aberrante. On pourrait

36. À ce sujet, voir aussi KULIKOV (1999), LI (1991 : 349-351), GOLOVKO (1993), MASLOVA (1993).

envisager l'évolution sémantique suivante pour les langues andiques qui partagent le morphème causatif en *-l* :

1. Le marqueur de pluriel *-l* aurait été initialement affixé à des bases verbales pour exprimer la pluralité de l'argument absolutif (une stratégie encore employée facultativement en synchronie pour certaines formes, cf. ZAKIROVA (2018)).
2. Puis, la sémantique de telles formes aurait évolué de la pluralité du participant vers la pluralité de l'action, d'où une sémantique itérative-intensive (qui remplace encore en synchronie la sémantique causative lors de la dérivation causative de certains verbes, cf. 6.3.2).
3. Le marqueur *-l* aurait ensuite acquis une sémantique causative. On peut supposer qu'à cette phase, ce marqueur a une sémantique ambiguë entre itératif-intensif et causatif.
4. Enfin, le marqueur *-l* aurait fini par exprimer presque exclusivement des actions causatives. Seuls les verbes appartenant à une classe spécifique pourraient être encore causativés avec un sens intensif. Ce stade correspondrait à l'état des langues andiques actuelles.

A.4.2 La question de la composition avec l'élément grammaticalisé *ihī-/id-* 'faire'

Dans les langues andiques dont le marqueur causatif est un cognat probable du morphème causatif andi, à savoir le godoberi (KIBRIK 1996 : 118), le bagvalal, le tindi (ALEKSEEV 1988 : 120) et dialecte tokita de la langue karata (MAGOMEDBEKOVA 1971 : 142), ainsi que dans le dialecte bas andi de kvankhidatli (CERCVADZE 1965 : 268), le morphème causatif ne subit pas d'alternance $l \sim \text{ʔ}$: il se réalise partout en sonante. Nous suggérons donc que l'ajout du verbe *ihī-/id-* 'faire' (grammaticalisé comme auxiliaire, puis suffixe sous une forme réduite) au morphème *-l* est une innovation des dialectes haut andis. On peut envisager le scénario dans lequel la sémantique des formes en suffixe *-l*, devenue ambiguë entre itératif-intensif et causatif au troisième stade de leur évolution sémantique (décrite en A.4.1), aurait été désambiguïsée en haut andi par l'affixation supplémentaire du verbe 'faire' aux formes dont on voulait spécifier la sémantique causative (puis généralisée à toutes

les formes dérivées par le suffixe *-l* quelle que soit leur sémantique). On notera qu'en typologie, le verbe 'faire' est fréquemment grammaticalisé sous forme de marqueur causatif (HEINE et KUTEVA 2002 : 117–118; KULIKOV 2001 : 895). En français, par exemple, le verbe *faire* est utilisé comme auxiliaire causatif.

A.4.3 *De la coïncidence entre la forme sous-jacente historique et la forme sous-jacente synchronique*

La forme sous-jacente historique du morphème causatif, reconstruite comme /-l/, partage avec la forme élue comme sous-jacente synchronique /-ol/ le fait d'être en sonante *l*. Néanmoins, il s'agit d'une coïncidence, la forme sous-jacente synchronique ayant été déterminée en 5.2 selon des critères partiellement conventionnels. De plus, il n'est pas évident que la forme sous-jacente synchronique des autres dialectes haut andis soit nécessairement déterminée comme identique. En effet, dans ces dialectes (de Gagatli, d'Andi et de Rikvani), le suffixe causatif se réalise en fricative *-ɬ* dans un contexte de plus qu'en zilo, à savoir à la forme impérative. Si cette réalisation peut être expliquée en diachronie (cf. A.2.5), elle s'inscrit en synchronie dans une distribution où le suffixe causatif se réalise en fricative devant tous les suffixes en voyelle et en sonante devant tous les suffixes en consonne (dans leur réalisation, c'est-à-dire après la chute de la voyelle initiale présente dans leur forme sous-jacente) : cf. section A.2.2.1 et tableau A.1. Compte tenu de la règle phonologique selon laquelle *ɬ* est sonantisé devant une consonne³⁷, il serait peut-être admissible de supposer pour ces dialectes une forme sous-jacente synchronique /-oɬ/ se réalisant [-ol] en position préconsonantique.

37. Cette règle concerne par exemple les formes d'infinitif dérivées au moyen du suffixe inchoatif en Andi de gagatli, cf. A.2.2.2 et tableau A.2.

Annexe B

L'origine des suffixes inchoatif et factitif

Le suffixe inchoatif en $-ṭ$ est partagé par la plupart des langues avaro-ando-tséziqes (cf. A.2.3). Il provient très probablement de la grammaticalisation d'un verbe signifiant 'devenir' qui n'existe plus que dans le dialecte andi du village d'Andi sous la forme $ṭ.i-$ (thème de passé) / $ṭ.id-$ (thème de non-passé) (MAGOMEDOVA 2010; ALISULTANOVA 2009).

Le suffixe factitif en $-jd$, quant à lui, n'a pas de correspondant clair dans les langues apparentées à l'andi. Il semble très probable qu'il soit issu d'une version morphologiquement réduite du verbe 'faire' qui aurait été grammaticalisé soit sous la forme $id-$, qui aurait disparu depuis du dialecte de Zilo mais a été conservée dans le dialecte d'Andi, soit sous la forme $dʒid-$ conservée dans le dialecte de Zilo. Dans ce dernier cas, il faudrait envisager une réduction morphologique plus radicale que dans le premier¹.

On notera que le sanskrit présente une alternance équipollente de verbes dénomi-natifs très similaire à celles de l'andi du point de vue de leur formation historique, avec les constructions dites en Cvi (dans la terminologie traditionnelle). Ces dernières consistent à dériver des verbes factitifs et inchoatifs au moyen d'auxiliaires verbaux (grammaticalisés en suffixe au cours de l'évolution de la langue), respectivement $kṛ-$ 'faire' et $bhū-$ 'devenir', à partir de bases adjectivales ou nominales invariablement fléchies en $-ī$ (BALLES 2006 : 45). Par exemple, à partir de l'adjectif $sphuta-$ 'ouvert,

1. Une discussion plus détaillée des chemins possibles de grammaticalisation du verbe 'faire' est proposée en annexe A.2.5, section consacrée à la morphologie historique du suffixe causatif.

clair, évident' sont dérivés les verbes inchoatifs *sphutībhū* 'devenir clair' et *sphutīkṛ* 'rendre clair' (BALLES 2006 : 136).

Annexe C

Liste des abréviations

1SG 1^{ère} personne de singulier (adyghé) 132, 133

3SG 3^{ème} personne de singulier (adyghé) 132

ABS cas absolutif (adyghé) 132, 133

ACC cas accusatif (touvain) 52

AD cas adlocatif 30, 43, 46, 72, 89, 104, 108, 112, 123, 124, 219, 220

ADD particule additive 41, 89, 108, 220, 222

AFF cas affectif 40, 70–74, 76, 79–81, 88, 89, 95–101, 103, 104, 107–109, 123–125, 157, 168, 180, 181

AN classe animée 27, 71, 82, 154, 160, 219, 221, 222

AOR aoriste 30, 31, 37–47, 68–72, 74–76, 81–83, 85–89, 91, 92, 95–104, 107–109, 112–114, 122–125, 129, 130, 134–137, 144–147, 149, 152–154, 156–161, 163, 178, 180, 199, 202, 206, 217, 249–252

APUD cas apudlocatif 30, 42, 43, 72, 89, 108

ATR attributif 3

ATT atténuatif 220–223

CARD numéral cardinal 103

CAUS causatif 45, 52, 54, 60, 67–76, 81–83, 85–92, 95–104, 107–109, 118, 144, 149, 154, 158, 163, 168, 180, 181, 183, 184, 186, 204, 206, 214–217, 220, 221, 249–252

CL marqueur de classe 26, 34, 38, 39, 44, 45, 62, 64, 69, 70, 73–76, 79, 82, 95, 97, 109, 114, 120–122, 136, 144–146, 149, 152–154, 161, 162, 175, 177–186, 188, 189, 195–197, 213

CMP complétif (mandinka) 133, 134

- COM** comitatif 221
- COND** conditionnel 223
- CONT** cas contlocatif 30, 39, 84, 85, 156–161, 163, 217, 220, 222
- COP** copule 44
- CVB** converbe 95, 96, 119, 157–161, 163
- DAT** cas datif 42, 71, 123, 124, 161, 178, 220
- DEF** défini (mandinka) 133, 134
- DEM** démonstratif 36, 39–41, 72, 76, 81, 88, 89, 108, 113, 119, 124, 130, 153, 157, 160, 219, 230
- DISTR** distributif 68
- DYN** dynamicité (adyghé) 132
- EL** cas élatif 30, 39, 73–75, 84, 85, 102, 156–161, 163, 219, 220, 222
- EMPH** particule emphatique 41, 146–149, 152, 168, 169, 178, 220, 223
- ERG** cas ergatif 16, 37, 38, 41–43, 45–48, 67–76, 79–83, 85–92, 95–104, 107–109, 112, 113, 122–125, 128–130, 132–137, 144–146, 149, 152–154, 158–161, 167, 178, 180, 181, 186, 217, 226, 230
- ESS** cas essif 29, 41, 42, 73, 125, 137, 251
- F** classe féminine 27, 31, 38, 40, 43, 45, 47, 68, 73, 76, 81, 82, 85, 96, 97, 100, 102, 107, 122–125, 129, 136, 151–153, 168, 219, 220, 251
- FCT** factitif 46, 122–125, 149, 153, 154, 163, 250, 251
- FUNC** fonctif 107
- FUT** futur 43, 130, 148, 149, 202, 206, 219, 252
- GEN** cas génitif 36, 41, 44, 87, 89, 90, 108, 129, 130, 146, 157, 178, 221
- HAB** habituel 32, 40, 68, 76, 89, 108, 130, 134, 202, 206, 214, 215, 249–251
- ILLAT** cas illatif 30, 71
- IMP** impératif 179, 183, 184, 186, 204, 206
- IMP(ITR)** impératif intransitif 122, 151–154, 167–169, 178, 179, 183, 184, 186, 219, 220, 226
- IMP(TR)** impératif transitif 89, 95, 96, 108, 151–153, 156, 168, 178, 179, 183, 184, 186, 220

Liste des abréviations

IN cas illocatif 128, 219

INAN₁ classe inanimée 1 3, 27, 36, 37, 39-41, 44, 46, 60, 67, 70, 72-74, 76, 81, 83, 88-92, 95-100, 103, 104, 107-109, 112, 113, 123-125, 130, 135, 137, 144-149, 152, 153, 156-159, 161, 163, 168, 178, 181, 219, 220, 251, 252

INAN₂ classe inanimée 2 27, 32, 36-38, 43, 44, 68, 69, 71, 72, 75, 85-87, 96, 97, 99, 101, 104, 129, 134, 144, 146-148, 151, 153, 154, 156, 157, 160, 161, 168, 169, 180, 204, 220, 222, 250-252

INCH inchoatif 89, 108, 118, 119, 122, 123, 149, 154, 163, 169, 199, 201, 250

INDEF particule indéfinie 72

INF infinitif 32, 98, 124, 125, 195, 199, 201, 202, 206, 216, 220, 222, 227

INST cas instrumental 44-46, 103, 181

INTER cas interlocatif 30, 69, 99, 103, 178, 221

INTR intransitif (mandinka) 133

IPF imperfectivation 214, 215

ITR intransitif 94, 117, 129, 130, 134, 139, 149, 177, 181, 183, 184, 186, 189, 251

LAT cas latif 29, 30, 39, 41-43, 68, 69, 72, 95, 104, 114, 129, 156, 220

M classe masculine 27, 31, 36, 39-42, 44-46, 68, 69, 72, 81, 82, 85, 89, 95, 99, 102-104, 108, 119, 121-125, 129, 130, 146, 149, 152-154, 157, 158, 160, 167, 168, 178, 204, 230, 251, 252

MSD masdar 89, 108

NEG négation 82, 83, 107, 109, 130, 148, 149, 157-161, 163, 250

NM non-masculin 28, 71, 89, 108

NOM cas nominatif 13, 16, 37-47, 67-76, 79-92, 95-104, 107-109, 112, 113, 119, 122-125, 129, 130, 134-137, 141, 144-149, 151-154, 156-161, 163, 168, 169, 178, 180, 181, 220-223

NPST non-passé 32, 33, 41, 63-65, 130, 149, 167, 168, 199, 214, 215, 219-222

OBL oblique 28, 30, 36, 38-47, 68-74, 76, 81, 82, 85-90, 92, 95-104, 107-109, 112, 113, 124, 125, 129, 130, 133, 137, 144, 153, 156-161, 163, 167, 168, 178, 180, 181, 219-221, 230, 251

- PF** parfait 32, 37, 44, 60, 67, 69, 73, 85, 89, 90, 107, 108, 119, 122, 123, 137, 156, 158, 181, 199, 202, 206, 222, 249-252
- PL** pluriel 28, 30, 31, 36, 39, 42, 44, 62, 68, 70-73, 82, 85, 89, 104, 108, 121, 122, 125, 148, 152, 153, 178, 220, 221
- PN** nom propre 38, 40-44, 67, 68, 70-73, 76, 85, 89, 90, 92, 95, 96, 107, 108, 122-124, 130, 134, 137, 144, 152, 153, 156, 158, 178, 180
- POS** positif (mandinka) 133, 134
- POSS** possession aliénable (adyghé) 133
- PR** possesseur (adyghé) 133
- PROG** progressif 32, 39, 41, 42, 68, 73, 83, 107, 129, 147, 148, 206, 249, 251
- PROH** prohibitif 82, 221
- PRS** présent 44, 128
- PRSTV** présentatif 222
- PST** passé 30-32, 36-47, 52, 60, 62-65, 67-76, 81-83, 85-92, 95-104, 107-109, 112-114, 119, 122-125, 129, 130, 132-137, 144-149, 151-154, 156-161, 163, 167-169, 178, 180, 181, 199, 213-215, 217, 219, 220, 222, 226, 249-252
- PTCP** participe 36, 41, 85, 86, 89, 108, 161, 167, 168, 220, 249, 250
- QUOT** quotatif 43, 89, 107, 108
- RFL** réfléchi 41, 68, 89, 107, 108, 146-149, 177, 179, 183, 184, 186, 220
- SG** singulier 30, 31
- SUB** cas sublocatif 30
- SUPER** cas superlocatif 13, 16, 30, 39, 41, 42, 68, 69, 72-75, 85, 86, 89, 95, 102, 108, 112-114, 125, 129, 137, 156, 167, 168, 251
- TR** transitif 95-97, 117, 129, 130, 133, 134, 139, 177, 181, 183, 184, 186, 189, 225, 249-251

Annexe D

La localisation des dialectes andis

D.1 La localisation des villages andis en République du Daghestan

D.2 La localisation des villages andis dans le district de Botlikh avec leurs nombres d'habitants

D.2 La localisation des villages andis dans le district de Botlikh avec leurs nombres d'habitants



FIG. D.1 : Localisation des villages andis en République du Daghestan (© Koryakov Y. B. 2010 *lingvarium.org*)

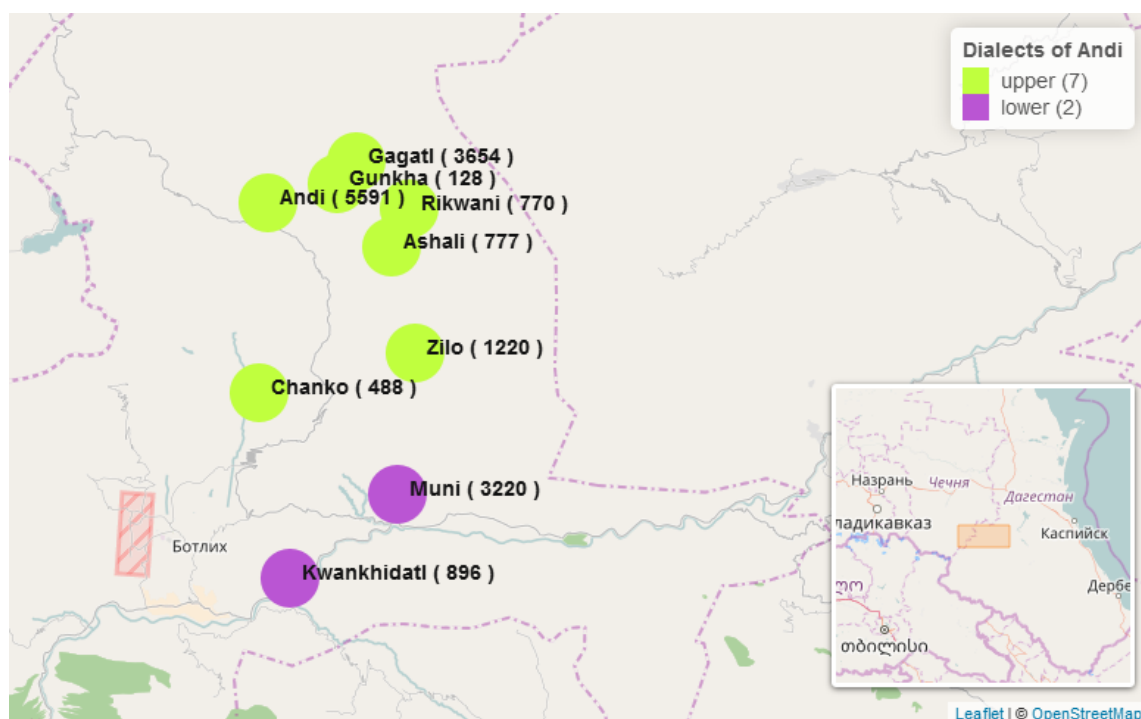
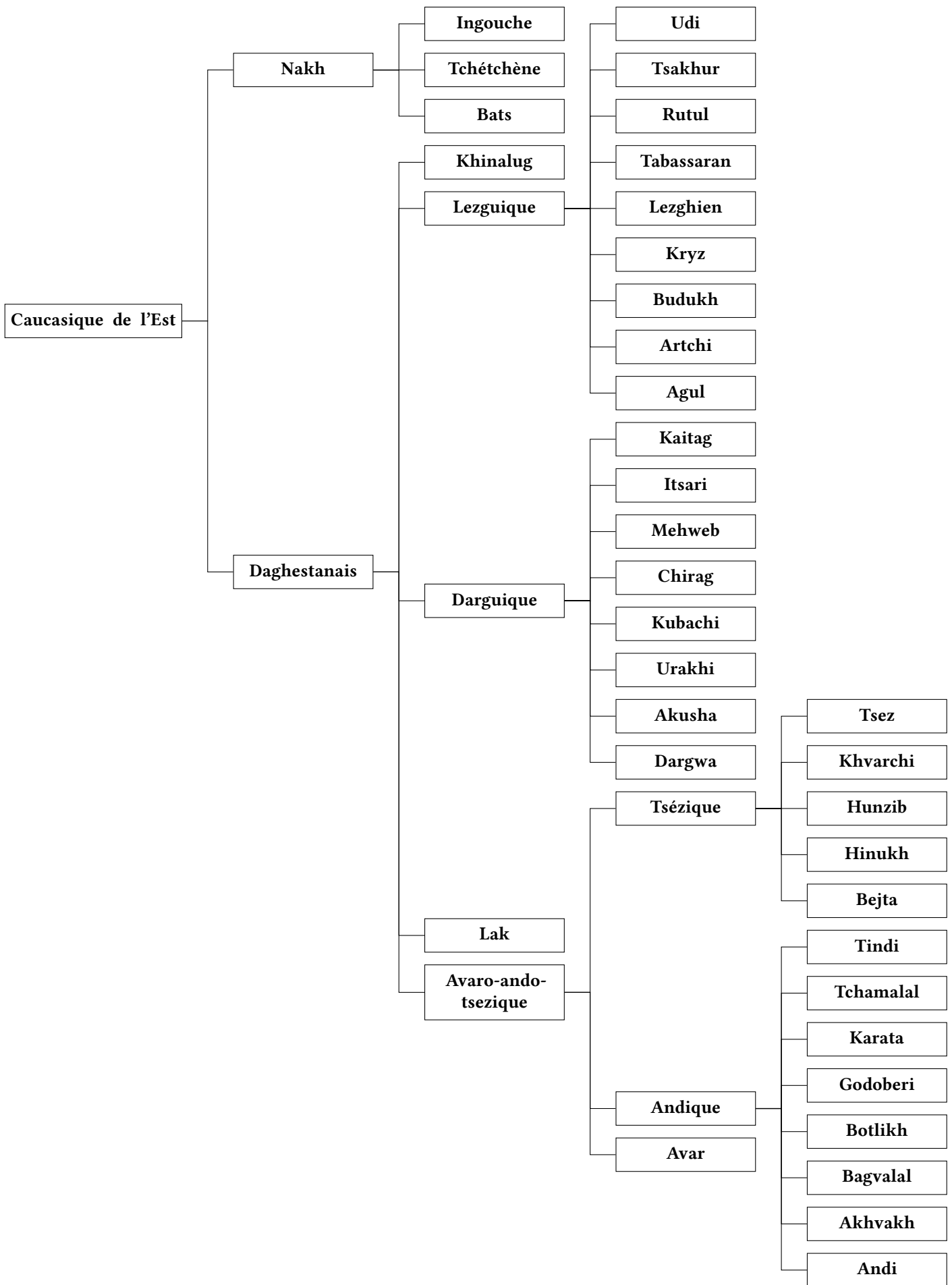


FIG. D.2 : Localisation des villages andis dans le district de Botlikh avec leurs nombres d'habitants (© Fait par S. Verhees avec Lingtypology (MOROZ 2018))

Annexe E

La famille des langues caucasiques de l'Est



Annexe F

Questionnaire de Nichols (2017) sur la réalisation des alterternances causatives

Laugh	<i>jusupi w-<u>el</u>.i.</i>	laugh.PST(AOR)	basic
Make laugh	<i>den-ni w-<u>el</u>-<u>ot</u>.i Jusupi.</i>	laugh-CAUS.PST(AOR)	derived
Boil	<i>ɫen hots'ogu minutil-di <u>ox</u>:<u>on</u>.</i>	come _to_boil.PST(AOR)	basic
Come to boil	<i>ɫen <u>ox</u>:<u>on</u> bots'olloj ifdugu sekundil-ʔaku.</i>	come_to_boil.PST(AOR)	basic
Bring to boil	<i>den-ni ɫen <u>ox</u>:<u>on</u>ɫ.i.</i>	come_to_boil-CAUS.PST(AOR)	derived
burn	<i>milki b-<u>ik</u>.o-r.</i>	burn.PST-PROG	basic
catch fire	<i>kavar <u>ts</u>'at.o</i>	burn.PST(AOR)	basic
set afire	<i>den-ni kavar <u>ts</u>'at-<u>ot</u>.i.</i>	burn-CAUS.PST(AOR)	derived
be broken	<i>anga r-<u>iq</u>χ.<u>inn</u>-ij</i>	break.PST-PF	basic
break	<i>anga r-<u>iq</u>χ.<u>in</u>.</i>	break.PST(AOR)	basic
break TR	<i>wofu-di innagulo angibol r-<u>oq</u>χ-<u>onn</u>-e.</i>	break-CAUS-HAB	derived
be open	<i>ingur <u>ar</u>χ.<u>onn</u>-ij.</i>	open.PST-PF	basic
open	<i>ingur (zigu) <u>ar</u>χ.<u>on</u>.</i>	open.PST(AOR)	basic
open TR	<i>pat'imati-di fifa <u>ar</u>χ.<u>on</u>.</i>	open.PST(AOR)	basic
dry	<i>qχ'aj <u>beq</u>χ'.u-b.</i>	dry_out.PST-PTCP.PST	basic
get dry	<i>roʔol <u>beq</u>χ'.u-j.</i>	dry_out.PST-PF	basic
dry (out)	<i>pat'imati-di roʔol <u>beq</u>χ'-<u>ot</u>.i-j.</i>	dry_out-CAUS.PST-PF	derived

be straight	<i>tel r-it'i.</i>	INAN ₂ -straight	basic
straighten	<i>zala r-it'i-t.i-j.</i>	straight-INCH.PST-PF	derived
make straight	<i>ališhab-di zala r-it'i-jd.i.</i>	straight-FCT.PST(AOR)	derived
hang	<i>sunni palatentsa gelgejo r-ix.i.</i>	? INAN ₂ -be.PST(AOR)	? + copula
hang (up)	<i>den-ni ro?ol abx-oł.i</i>	hang-CAUS.PST(AOR)	derived
capsized	<i>gama tš'ink.unn-ij.</i>	capsize.PST-PF	basic
capsize	<i>gama tš'ink.unn-ij.</i>	capsize.PST-PF	basic
capsize TR	<i>ališhadzi-di gama tš'ink-oł.i-j.</i>	capsize-CAUS.PST-PF	derived
fall	<i>χadizati j-uk:u.</i>	fall.PST(AOR)	basic
drop	<i>pat'imati-di k'epi r-uk:-oł.i.</i>	fall-CAUS.PST(AOR)	derived
awake	<i>muħazirati tš'ix.onn-ij-szu.</i>	fall_asleep-PST-PF-NEG	basic
wake up	<i>muħazirati j-itš':i ontligu t'obannir b-ix.i oħodoro.</i>	stand_up.PST(AOR)	basic
awaken	<i>mesedu-di j-itš':oł.i muħazira- ti.</i>	stand_up-CAUS.PST(AOR)	derived
dead	<i>ħingi-b ħink'ru b-itš'.o-b.</i>	die.PST-PTCP.PST	basic
die	<i>hege-w w-utš'.o.</i>	die.PST(AOR)	basic
kill	<i>χ^wej-di tš'ertšin dżab.i-j (*b- itš'-oł.i-j).</i>	beat.PST-PF	basic
asleep	<i>motš'i tš'ix.onn-ij.</i>	fall_asleep.PST-PF	basic
fall asleep	<i>motš'i tš'ix.on.</i>	fall_asleep.PST(AOR)	basic
put to sleep	<i>mesedu-di tš'ix-onł.i muħam- madi.</i>	fall_asleep-CAUS.PST(AOR)	derived
run	<i>qχ'urban zi-r-zi-r zubu ħell-e.</i>	run-HAB	basic
run off	<i>hege-w ħell.i.</i>	run.PST(AOR)	basic
make run	<i>utšitelš-di motš'il ħell-oll-e.</i>	run-CAUS-HAB	derived
shine	<i>tš'iraqħi bot'ido-la b-ik.o-j.</i>	burn.PST-PF	basic
light up	<i>tš'iraqħi g^wanx.un.</i>	shine.PST(AOR)	basic

light on	<i>batuli-di tʃiraqxi qχ'inn-oł.i.</i>	wedge_in-CAUS.PST(AOR)	derived
shake	<i>tʃaχatti berkol j-erχ.a-do.</i>	F-move.PST-?	basic
shake	<i>olil r-erχ.a.</i>	INAN ₂ -move.PST(AOR)	basic
make tremble	<i>den-ni b-erχ-oł.i t'ansa.</i>	INAN ₁ -move-CAUS.PST(AOR)	derived
roar	<i>mat'odul z^warz^waf.o</i>	rattle.PST(AOR)	basic
roar	<i>mat'odul tł^wat'.un.</i>	rattle.PST(AOR)	basic
make roar	<i>qχ'urban-di tł^wat'-oł.i-j</i> <i>mat'odul k'unt'i-f.o-j.</i>	rattle-CAUS-PST-PF	derived
be sitting	<i>ho<w>k'.o-j.</i>	sit_down<M>.PST-PF	basic
sit down	<i>pat'imati ho<j>k'.o-j ingulu-χa.</i>	sit_down<F>.PST-PF	basic
seat	<i>den-ni ho<j>k'-oł.i χadizat.</i>	sit_down<F>-CAUS.PST(AOR)	derived
eat	<i>qχ'urban-di ritł'i k'amm-e.</i>	eat(TR)-HAB	basic
eat up	<i>qχ'urban-di k'amm.i ritł'i.</i>	eat(TR).PST(AOR)	basic
feed	<i>sakinati-di ritł'i = lojgu w-uk-oł.i qχ'urban.</i>	eat(ITR)-CAUS.PST(AOR)	derived
be learning	<i>qχ'urban-di ts'inn-oł.i-r arabskij.</i>	know-CAUS.PST-PROG	derived
learn	<i>qχ'urban-di arabskij ufkulu-?a ts'inn-oł.i.</i>	know-CAUS.PST(AOR)	derived
teach	<i>rasul-di ruhunn-ijd.i qχ'urban arabski-?a.</i>	accustomed-FCT.PST(AOR)	derived
see	<i>di-<j>o j-otsi ha?o-r.</i>	see.PST-PROG	basic
catch sight	<i>di-<j>o j-otsi ha?o.</i>	see.PST(AOR)	basic
show	<i>den-ni du-o mafina ha?-oł.i.</i>	see-CAUS.PST(AOR)	derived
be angry	<i>uzlipati simo-?a muradi-?o.</i>	anger.OBL-SUPER.ESS	basic
get angry	<i>t'ulu sim b-i?o-j hegefu-b.</i>	anger INAN ₁ -come.PST-PF	basic

Annexe F Questionnaire de Nichols (2017) sur la réalisation des alternances causatives

make angry	<i>muradi-di uzlipati-tli <u>s:im</u> b-iʔ- oʔ.i.</i>	INAN ₁ -come-CAUS.PST(AOR)	derived
fear	<i>muradi <u>s:ir.i</u> misχ^warda-tʃu- ku.</i>	fear.PST(AOR)	basic
get scared	<i>zinol <u>s:ir.i</u> piritʃu-ku.</i>	fear.PST(AOR)	basic
frighten	<i>χ^wejo-di <u>s:ir-oʔ.i</u> motʃi.</i>	fear-CAUS.PST(AOR)	derived
be hidden	<i>den w-<u>eqχʹaf-ija</u>.</i>	M-hide-FUT	basic
go into hiding	<i>den ifu w-<u>eqχʹaf.i-j</u>.</i>	M-hide.PST-PF	basic
conceal	<i>reʔobil r-<u>eqχaf-oʔ.i</u>.</i>	INAN ₂ -hide-CAUS.PST(AOR)	derived

Annexe G

Tableaux et figures

Liste des tableaux

2.1	Interface entre la sémantique et la syntaxe	12
2.2	Les types principaux de changement de valence	19
3.1	Les marqueurs de genre en haut andi	27
3.2	Glose des quatre bases nominales	28
3.3	Le système des cas grammaticaux	28
3.4	Le système des cas spatiaux	29
3.5	Paradigme des formes verbales synthétiques de base	33
3.6	Paradigme verbal des formes verbales analytiques, modifié d'après VERHEES (2017c) et VERHEES (c.p., mars 2018)	35
5.1	Le paradigme des verbes causatifs en andi de Zilo	61
5.2	Réalisations phonétiques du suffixe causatif	63
14.1	Sens anticausatif de la construction sans terme A en combinaison avec le pronom réfléchi-intensif	149
14.2	Compatibilité avec le schéma impératif intransitif	154
14.3	Compatibilité avec la construction de l'agent involontaire	162
15.1	Première division des verbes transitifs : critère de la compatibilité avec la lecture anticausative	177
15.2	Seconde division des verbes transitifs : critère de la compatibilité avec les schémas impératifs transitif et intransitif	179
15.3	Troisième division des verbes transitifs : critère de la compatibilité avec la dérivation causative	183
15.4	Quatrième division des verbes transitifs : critère de l'A-labilité	184

15.5 Répartition des verbes intransitifs et transitifs sur la hiérarchie de transitivité	186
A.1 Comparaison des paradigmes verbaux des dialectes de Zilo et de Gagatli (SALIMOV 2010 [1968] : 212-213, 219-237)	196
A.2 Comparaison des paradigmes causatif et inchoatif des dialectes de Zilo et de Gagatli	202
A.3 Explication diachronique de la distribution morphologique du suffixe causatif d'après DIRR (1906 : 54)	206

Table des figures

4.1	Relations typiques entre verbe simple et verbe causatif selon COMRIE (1985 : 342)	56
5.1	Structure des verbes simple et causatif	60
A.1	Évolution hypothétique de la contraction du verbe ‘faire’ dans le marquage causatif du dialecte de Zilo	209
D.1	Localisation des villages andis en République du Daghestan (© Koryakov Y. B. 2010 <i>lingvarium.org</i>)	245
D.2	Localisation des villages andis dans le district de Botlikh avec leurs nombres d’habitants (© Fait par S. Verhees avec Lingtypology (MOROZ 2018))	246

Annexe H

Bibliographie

Corpora

Salimov Zilo (2016). Textes originaux en dialecte de Gagatli issus de Salimov (2010 [1968]: 219–237), traduits des versions gagatlie et russe dans le dialecte de Zilo par P. M. Magomedova.

Le Teigneux (2017). Texte de 812 mots en andi de Zilo. Traduit du russe par A. G. Magomedov.

Lc (2015). *Lukaŋdi bosam rerhanotli ɣabar [Évangile selon Saint-Luc]*. Traduit en dialecte d’Andi avec la collaboration d’un locuteur de Rikvani. Moscou : Institut perevoda Biblii.

MAGOMEDOVA, P. A., éd. (2010). *Dunjalla baɣunnirs:i ɣarciltɔl ɔwanab mits’:illas:ol muɣal [Contes des peuples du monde en langue andie]*. Traduits du russe dans le dialecte d’Andi par M. A. Alisultanova. Makhatchkala : Nurul’ iršad.

HSE Rikvani (2015). *Textes andis de Rikvani*. Recueil de textes inédit. Collectés par un groupe de la Haute École d’Économie de Moscou (NRU HSE).

Bibliographie typologique

- AIKHENVALD, A. Y. (2011). « Causatives which do not cause : non-valency-increasing effects of a valency-increasing derivation ». In : *Language at Large : Essays on syntax and semantics*. Sous la dir. d'A. Y. AIKHENVALD et R. M. W. DIXON. Leyde : Brill, p. 86-142.
- AIKHENVALD, A. Y. et R. M. W. DIXON (2000). « Introduction ». In : *Changing valency : Case studies in transitivity*. Sous la dir. d'A. Y. AIKHENVALD et R. M. W. DIXON. Cambridge : Cambridge University Press, p. 1-28.
- BALLES, I. (2006). *Die altindische Cvi-Konstruktion : Form, Funktion, Ursprung*. Brême : Hempen.
- CENNAME, M. et L. I. KULIKOV, éd. (2018). *Constructions and valency changing strategies in a diachronic perspective : Evidence from Indo-European and beyond*. Atelier (workshop) du 51^{ème} colloque annuel de la Societas Linguistica Europaea. Tallinn.
- CHILDS, G. T. (1995). *A Grammar of Kisi : a southern Atlantic language*. Berlin, New York : Walter de Gruyter.
- COMRIE, B. (1974). « Causatives and universal grammar ». In : *Transactions of the Philological Society* 73.1, p. 1-32.
- (1978). « Ergativity ». In : *Syntactic Typology : Studies in the Phenomenology of Language*. Sous la dir. de B. COMRIE et W. P. LEHMANN. Austin : University of Texas Press, p. 329-394.
- (1985). « Causative verb formation and other verb-deriving morphology ». In : *Language Typology and Syntactic Description*. Sous la dir. de T. SHOPEN. T. 3 : Grammatical Categories and the Lexicon. Cambridge : Cambridge University Press, p. 309-348.

Bibliographie typologique

- COMRIE, B. (2000). « Valency-changing derivations in Tsez ». In : *Changing Valency : Case Studies in Transitivity*. Sous la dir. d'A. Y. AIKHENVALD et R. M. W. DIXON. Cambridge : Cambridge University Press, p. 360-374.
- COYAUD, M. (1966). *Introduction à l'étude des langages documentaires*. Paris : Klincksieck.
- CREISSELS, D. (2006a). *Syntaxe générale : une introduction typologique*. T. I. Cachan : Hermes Science.
- (2006b). *Syntaxe générale : une introduction typologique*. T. II. Cachan : Hermes Science.
- (2009a). *P-lability and radical P-alignment*. Communication présentée au 19th International Symposium on Theoretical & Applied Linguistics. Workshop : Typology of Labile Verbs : Focus on Diachrony. Thessaloniki.
- (2009b). « Spatial cases ». In : *The Oxford Handbook of Case*. Sous la dir. d'A. MALCHUKOV et A. SPENCER. Oxford : Oxford University Press, p. 609-625.
- (2014). « P-lability and radical P-alignment ». In : *Linguistics 52.4 : Typology of Labile Verbs : Focus on Diachrony*, p. 911-944.
- (2015). « Valency properties of Mandinka verbs ». In : *Valency Classes in the World's Languages*. Sous la dir. d'A. MALCHUKOV et B. COMRIE. T. 1 : Introducing the Framework, and Case Studies from Africa and Eurasia. Comparative Handbooks of Linguistics 1/1. Berlin : Mouton De Gruyter, p. 221-260.
- DIXON, R. M. W. (1994). *Ergativity*. Cambridge University Press.
- (2000). « A typology of causatives : form, syntax and meaning ». In : *Changing valency : Case studies in transitivity*. Sous la dir. d'A. Y. AIKHENVALD et R. M. W. DIXON. Cambridge : Cambridge University Press, p. 30-83.
- FEUILLET, J. (1998). *Actance et valence dans les langues de l'Europe*. T. 2. Empirical Approaches to Language Typology 20. Berlin, New York : Mouton de Gruyter.
- FORTSON, B. W. (2004). *Indo-European Language and Culture : An introduction*. Hoboken : John Wiley & Sons.

- GOLOVKO, E. V. (1993). « On non-causative effects of causativity in Aleut ». In : *Causatives and Transitivity*. Sous la dir. de B. COMRIE et M. POLINSKY. Studies in Language Companion Series 23. Amsterdam, Philadelphie : John Benjamins, p. 385-390.
- GRÜNTHAL, R. et J. NICHOLS (2017). « Transitivity-detransitivizing typology and language family history ». In : *Lingua Posnaniensis* 58.2, p. 11-31.
- HASPELMATH, M. (1993b). « More on the typology of inchoative/causative verb alternations ». In : *Causatives and Transitivity*. Sous la dir. de B. COMRIE et M. POLINSKY. Studies in Language Companion Series 23. John Benjamins, p. 87-121.
- (2001). « Non-canonical marking of core arguments in the languages of European languages ». In : *Non-Canonical Marking of Subjects and Objects*. Sous la dir. d'A. Y. AIKHENVALD, R. M. W. DIXON et M. ONISHI. Typological Studies in Language 46. Amsterdam, Philadelphie : John Benjamins, p. 53--84.
- (2008). *Causatives and anticausatives*. Exemptier. Cours intitulé « Syntactic Universals and Usage Frequency », Leipzig Spring School on Linguistic Diversity. URL : https://www.eva.mpg.de/lingua/conference/08_springschool/pdf/course_materials/Haspelmath_Causatives.pdf.
- (2017). « Universals of causative and anticausative verb formation and the spontaneity scale ». In : *Lingua Posnaniensis* LVIII.2. DOI : 10.5281/zenodo.807022.
- HASPELMATH, M. et T. MÜLLER-BARDEY (2001). « Valence Change ». In : *Morphologie / Morphology. Ein internationales Handbuch zur Flexion und Wortbildung / An International Handbook on Inflection and Word-Formation*. Berlin, Boston : Mouton De Gruyter. URL : https://www.eva.mpg.de/fileadmin/content_files/staff/haspelmt/pdf/2005val.pdf.
- (2004). « Valence change ». In : *A Handbook on Inflection and Word Formation*. Sous la dir. de G. BOOIJ, C. LEHMANN et J. MUGDAN. T. 2. Berlin, Boston : Mouton de Gruyter, p. 1130-1145.
- HASPELMATH, M. et al. (2014). « Coding causal-noncausal verb alternations : A form-frequency correspondence explanation ». In : *Journal of Linguistics* 50.3.

- HEINE, B. et T. KUTEVA (2002). *World Lexicon of Grammaticalization*. Cambridge : Cambridge University Press.
- HOPPER, P. J. et S. A. THOMPSON (1980). « Transitivity in grammar and discourse ». In : *Language* 56.2, p. 251-299.
- IDIATOV, D. (2018). *Isomorphism, conversion and lability in Mande verbal morphosyntax : big consequences of small changes*. Communication présentée au colloque Syntax of the World's Languages VIII. Paris.
- KALNAČA, A. (2014). *A Typological Perspective on Latvian Grammar*. Varsovie, Berlin : De Gruyter.
- KORN, A. (2013). « Looking for the middle way : Voice and transitivity in complex predicates in Iranian ». In : *Lingua* 135, p. 30-55. DOI : <https://doi.org/10.1016/j.lingua.2013.07.015>.
- KULIKOV, L. I. (1993). « The “second causative” : A typological sketch ». In : *Causatives and Transitivity*. Sous la dir. de B. COMRIE et M. POLINSKY. Studies in Language Companion Series 23. John Benjamins, p. 121-154.
- (1999). « Split causativity ». In : *Tense-Aspect, Transitivity and Causativity. Essays in honour of Vladimir Nedjalkov*. Sous la dir. de W. ABRAHAM et L. I. KULIKOV. Studies in Language Companion 50. Amsterdam, Philadelphie : John Benjamins, p. 21-43.
- (2001). « Causatives ». In : *Language Typology and Language Universals : An international handbook*. Sous la dir. de M. HASPELMATH et al. T. 2. Berlin, New York : Walter de Gruyter, p. 886-898.
- (2010). « Voice typology ». In : *The Oxford handbook of linguistic typology*. Sous la dir. de J. J. SONG. Oxford : Oxford University Press.
- KULIKOV, L. I. et L. JOHANSON (1998). « Causative constructions in Tuvinian : towards a typology of transitivity ». In : *The Mainz Meeting : Proceedings of the Seventh International Conference on Turkish Linguistic*. Sous la dir. de L. JOHANSON et al. Turcologica 33. Wiesbaden : Harrassowitz, p. 258-64.

- KULIKOV, L. I. et N. LAVIDAS, éd. (2014). *Linguistics* 52.4 : *Typology of labile verbs : focus on diachrony*. DOI : <http://dx.doi.org/10.1515/ling-2014-0010>.
- KULIKOV, L. I. et K. STROŃSKI, éd. (2018). *Labile verbs and transitivity oppositions in diachrony : Evidence from Indo-European and beyond*. session thématique du colloque 48th Poznań Linguistic Meeting. Poznań.
- LANDER, J. A. et N. R. SUMBATOVA (2017). *Darginskij govor selenija Tanty : grammatičeskij očerk, voprosy sintaksisa*. Moscou : Jazyki slavjanskoj kul'tury (Studia philologica).
- LAZARD, G. (1994). *L'actance*. Paris : Presses universitaires de France.
- (1997). « Actance, diathèse : questions de définition ». In : *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 92, p. 115-136.
- (1998a). « De la transitivité restreinte à la transitivité généralisée ». In : *La transitivité*. Sous la dir. d'A. ROUSSEAU. T. 3. Lille : Presses universitaires du Septentrion, p. 55-84.
- (1998b). « Définition des actants dans les langues européennes ». In : *Actance et valence dans les langues de l'Europe*. Sous la dir. de J. FEUILLET. T. 2. Empirical Approaches to Language Typology 20. Berlin, New York : Mouton de Gruyter.
- LETUCHIJ, A. B. (2009). « Towards a typology of labile verbs : Lability vs. derivation ». In : *New Challenges in Typology : Transcending the borders and refining the distinctions*. Sous la dir. de P. EPPS et A. ARKHIPOV. Trends in Linguistics. Studies and Monographs 217. Berlin : Mouton De Gruyter, p. 247-268.
- (2010). « Lability and spontaneity ». In : *Transitivity : Form, meaning, acquisition, and processing*, p. 237-255.
- LETUČIJ, A. B. (2013). *Tipologija labil'nyx glagolov [Typologie des verbes labiles]*. Jazyki slavjanskoj kul'tury (Studia philologica).
- LEWIS, G. L. (1967). *Turkish Grammar*. Oxford : Clarendon Press.
- LEWIS, M. P. et G. F. SIMONS (2010). « Assessing endangerment : expanding Fishman's GIDS ». In : *Revue roumaine de linguistique* 55.2, p. 103-120.

- LI, F. (1991). « An examination of causative morphology from a cross-linguistic and diachronic perspective ». In : *Papers from the 27th Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society. Part 1 : The General Session*. Sous la dir. de L. M. DOBRIN, L. NICHOLS et R. M. RODRIGUEZ. T. 1. Chicago : Chicago Linguistic Society, p. 344-359.
- LI, F. et L. J. WHALEY (1995). « A Cross-Linguistic Examination of Morphological Causatives, Intensives, and Reciprocals from a Grammaticization Perspective ». Article inédit.
- LOVESTRAND, J. (2009). « French causatives in LFG : Adverbial complements as evidence of subjecthood properties of the causee ». In : *Dallas International University : Graduate Institute of Applied Linguistics Electronic Notes Series* 3-2.
- MALCHUKOV, A., M. HASPELMATH et B. COMRIE (2010). « Ditransitive constructions : a typological overview ». In : *Studies in Ditransitive Constructions : A comparative handbook*. Sous la dir. d'A. MALCHUKOV, M. HASPELMATH et B. COMRIE. Berlin, New York : Mouton De Gruyter, p. 1-64.
- MASLOVA, E. S. (1993). « The causative in Yukaghir ». In : *Causatives and Transitivity*. Sous la dir. de B. COMRIE et M. POLINSKY. Studies in Language Companion Series 23. Amsterdam, Philadelphie : John Benjamins, p. 271-285.
- MATSUMOTO, Y. (1992). « On the Wordhood of Complex Predicates in Japanese ». Thèse de doct. Stanford : Stanford University.
- MILLER, A. (2011). *A Grammar of Jamul Tiipay*. Sous la dir. de G. BOSSONG et B. COMRIE. Mouton Grammar Library 23. Berlin, New York : Walter de Gruyter.
- MORAVCSIK, E. A. (1978). « On the case marking of objects ». In : *Universals of Human Language*. Sous la dir. de J. H. GREENBERG, C. A. FERGUSON et E. A. MORAVCSIK. T. 4 : Syntax. Stanford : Stanford University Press Stanford, p. 249-289.
- MOROZ, G. A. (2018). *Lingtypology : easy mapping for Linguistic Typology*. Extension pour R. URL : <https://CRAN.R-project.org/package=lingtypology>.

- NÆSS, A. (2007). *Prototypical Transitivity*. T. 72. Typological Studies in Language. Amsterdam, Philadelphie : John Benjamins.
- NAU, N. (2015). « Morphological causatives in contemporary Latvian ». In : *Voice and argument structure in Baltic*. Valency, Argument Realization and Grammatical Relations in Baltic 2. Sous la dir. d'A. HOLVOET et N. NAU, p. 99-146. DOI : <https://doi.org/10.1075/vargreb.2>.
- NEDJALKOV, V. P. et G. G. SIL'NICKIJ (1969). « Tipologija morfoložičeskogo i leksičeskogo kauzativov [Typologie des causatifs morphologique et lexical] ». In : *Tipologija kauzativnyx konstrukcij : Morfoložičeskij kauzativ [Typologie des constructions causatives : Le causatif morphologique]*. Sous la dir. d'A. A. XOLODOVIČ. Leningrad : Nauka, p. 20-50.
- NICHOLS, J. (2017). *Realization of the causative alternation : Revised wordlist and examples*. URL : https://www.academia.edu/34318209/Realization_of_the_causative_alternation_Revised_wordlist_and_examples.
- (2018). « Non-linguistic Conditions for Causativization as a Linguistic Attractor ». In : *Frontiers in psychology* 8.
- NICHOLS, J., E. GROSSMAN et R. GRÜNTAL, éd. (2018). *Valence Orientation in Contact : a Cross-Linguistic Perspective*. Atelier (workshop) du 51^{ème} colloque annuel de la Societas Linguistica Europaea. Tallinn.
- NICHOLS, J., D. A. PETERSON et J. BARNES (2004). « Transitivity and detransitivizing languages ». In : *Linguistic Typology* 8.2, p. 149-211.
- PENNANEN, E. V. (1986). « On the so-called curative verbs in Finnish ». In : *Finnisch-ugrische Forschungen* 47.2-3, p. 163-182.
- QUEMADA, B., éd. (1980). *Trésor de la langue française : dictionnaire de la langue du XIXe et du XXe siècle (1789-1960)*. T. 8. Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique.
- éd. (1983). *Trésor de la langue française : dictionnaire de la langue du XIXe et du XXe siècle (1789-1960)*. T. 10. Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique.

- SCHAUB, W. (1985). *Babungo*. Croom Helm Descriptive Grammars. Londres : Croom Helm.
- SHIBATANI, M. (1975). *A Linguistic Study of Causative Constructions*. Bloomington : Indiana University Linguistics Club.
- SONG, J. J. (2001). *Toward a Typology of Causative Constructions*. Languages of the World 23. Munich : Lincom Europa.
- TESNIÈRE, L. (1959). *Éléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck.
- VAN DER AUWERA, J. et al. (2005). « The morphological imperative ». In : *The World Atlas of Language Structures*. Sous la dir. de M. HASPELMATH et al. Oxford : Oxford University Press, p. 286-289.
- VOELTZ, E. F. K. (1977). « Proto Niger-Congo verb extensions ». Thèse de doct. Los Angeles : University of California.
- WIEMER, B. (2006). « Relations between Actor-demoting devices in Lithuanian ». In : *Passivization and Typology : Form and Function*. Sous la dir. de W. ABRAHAM et L. LEISIÖ. Typological Studies in Language 68. Amsterdam, Philadelphie : John Benjamins, p. 274–309.
- XOLODOVIČ, A. A., éd. (1969). *Tipologija kauzativnyx konstrukcij, morfoložičeskij kauzativ*. Leningrad : Nauka.
- YEON, J.-H. (1993). *The degree of transitivity in Korean : A functional-typological approach*. Publié en ligne sur le site de l'université Seouldaehakgyo Eoneogyoyugwon. URL : <http://s-space.snu.ac.kr/bitstream/10371/85964/1/5.%202241157.pdf>.

Bibliographie caucasologique

- AGLAROV, M. A. (2002). *Andijcy : Istoriko-etnografičeskoe issledovanie [Les Andis : étude historico-ethnographique]*. Makhatchkala : Jupiter.
- ALEKSEEV, M. E. (1988). *Sravnitel'no-istoričeskaja morfologija avaro-andijskix jazykov [Morphologie comparative historique des langues avaro-andiques]*. Moscou : Nauka.
- (1999). « Andijskij jazyk [La langue andie] ». In : *Kavkazskie jazyki [Les langues caucasiques]*. Sous la dir. de M. E. ALEKSEEV et al. Jazyki mira. Moscou : Academia (Institut Jazykoznanija. Rossijskaja Akademiya Nauk), p. 220-228.
- (2003). *Sravnitel'naja-istoričeskaja morfologija naxsko-dagestanskix jazykov. Kategorii imeni*. Moscou : Academia (Institut jazykoznanija. Rossijskaja Akademiya Nauk).
- ALISULTANOVA, M. A. (2007a). « Arabskie zaimstvovanija v andijskom jazyke [Les emprunts à l'arabe dans la langue andie] ». In : *VTRDža* 4, p. 58-63.
- (2007b). « Terminy rodstva i semejnyx otnošenij v andijskom jazyke [Les termes de parenté et de relations familiales dans la langue andie] ». In : *VTRDža* 3, p. 41-46.
- (2008a). « Avarizmy v andijskom jazyke [Les avarismes dans la langue andie] ». In : *Voprosy tipologii russkogo i dagestanskix jazykov*. T. 4. Makhatchkala : Dagestanskij Gosudarstvennyj Universitet, p. 63-67.
- (2008b). « Leksičeskaja derivacija slov v andijskom jazyke [La dérivation lexicale dans la langue andie] ». In : *Kavkazskie jazyki : genetiko-tipologičeskije obščnosti i areal'nye svjazi*. Makhatchkala : Institut jazyka, literatury i iskusstva im. G. Cadasy. Dagestanskij naučnyj centr Rossijskoj Akademii Nauk, p. 44-46.

- ALISULTANOVA, M. A. (2009). « Leksika andijskogo jazyka [Le lexique de la langue andie] ». Thèse de doct. Institut jazyka, literatury i iskusstva im. G. Cadasy. Dagestanskij naučnyj centr Rossijskoj Akademii Nauk.
- ARKADJEV, P. M. et al. (2009). « Osnovnye Svedenija Ob Adygejskom Jazyke [Notions de bases sur la langue adyghée] ». In : *Aspekty polisintetizma : Očerki po grammatike adygejskogo jazyka [Aspects du polysynthétisme : esquisses grammaticales de la langue adyghée]*. Sous la dir. de P. M. ARKADJEV et al. Moscou : Rossijskij Gosudarstvennyj Gumanitarnyj Universitet, p. 17-120.
- AUTHIER, G. (2003). « Actance et changements de valence en Kryz ». In : *Cahiers du Cercle de Linguistique de l'INaLCO*, p. 11-31.
- (2009). *Grammaire kryz : langue caucasique d'Azerbaïdjan, dialecte d'Alik*. Collection linguistique de la Société Linguistique de Paris 93. Louvain : Peeters.
- (2012). « The detransitive voice in Kryz ». In : *Ergativity, Valency and Voice*. Sous la dir. de G. AUTHIER et K. HAUDE. Empirical Approaches to Language Topology. Berlin : Mouton De Gruyter, p. 133-163.
- (2018). *Not so stable : valence changing strategies in East Caucasian over time*. Communication présentée au 51^{ème} colloque annuel de la Societas Linguistica Europaea. Tallinn.
- BABALIYEVA, A. (2013). « Études sur la morphosyntaxe du tabasaran littéraire ». Thèse de doct. Paris : École pratique des hautes études. URL : https://www.academia.edu/7649321/These_Ayten_Babaliyeva_octobre_2014.
- van den BERG, H. (1995). *A Grammar of Hunzib (with texts and lexicon)*. Studies in Caucasian linguistics 1. Munich, Newcastle : Lincom Europa.
- BOKAREV, A. A. (1949). *Očerk čamalinskogo jazyka [Esquisse grammaticale de la langue tchamalal]*. Moscou, Leningrad : Éditions de l'Académie des Sciences d'URSS.
- BOKAREV, E. A. (1959). *Cezskie (didojskie) jazyki Dagestana*. Moscou : Éditions de l'Académie des Sciences d'URSS.
- (1981). *Sravnitel'no-istoričeskaja fonetika vostočnokavkazskix jazykov [Phonétique comparative et historique des langues caucasiennes de l'Est]*. Moscou : Nauka.

- CENNAME, M., J. BARDDAL et E. VAN GELDEREN, éd. (2012). *Transactions of the Philological Society* 110.3 : *Variation and Change in Argument Realization*.
- CERCVADZE, I. I. (1965). *Andiuri ena [La langue andi]*. Tbilissi : Mecniereba.
- (1966). « Andijskij jazyk [La langue andie] ». In : *Jazyki narodov SSSR [Les langues des peuples d'URSS]*. T. IV : Iberijsko-kavkazskie jazyki. Moscou : Institut Jazykoznanija. Akademija Nauk SSSR.
- CHARACHIDZÉ, G. (1981). *Grammaire de la langue avar (langue du Caucase Nord-Est)*. Saint-Sulpice-de-Favières : Association Jean Favard pour le développement de la Linguistique Quantitative.
- COMRIE, B., D. FORKER et Z. M. KHALILOVA (2012). « Adverbial clauses in the Tsezic languages ». In : *Clause-Linkage in Cross-Linguistic Perspective : Data-driven approaches to cross-clausal syntax*. Sous la dir. de V. GAST et H. DIESSEL. *Empirical Approaches to Language Typology* 13. Berlin : Mouton de Gruyter, p. 157-190.
- COMRIE, B., M. KHALILOV et Z. M. KHALILOVA (2015). « Valency and valency classes in Bejta ». In : *Valency Classes in the World's Languages*. T. 1 : *Introducing the Framework, and Case Studies from Africa and Eurasia*. *Comparative Handbooks of Linguistics* 1. Berlin : Mouton de Gruyter, p. 541-570.
- COMRIE, B. et M. POLINSKY (1998). « The great Daghestanian case hoax ». In : *Case, Typology and Grammar*. Sous la dir. d'A. SIEWIERSKA et J. J. SONG. *Typological Studies in Language* 38. Amsterdam : John Benjamins, p. 95-114.
- CREISSELS, D. (2009c). « Valency properties of Northern Akhvakh verbs ». In : URL : https://www.academia.edu/18971279/Valency_properties_of_Northern_Akhvakh_verbs.
- (2010). « Specialized converbs and adverbial subordination in Axaxdərə Akhvakh ». In : *Clause Linking and Clause Hierarchy : Syntax and pragmatics*. Sous la dir. d'I. BRIL. *Studies in Language Companion* 121. Amsterdam : John Benjamins, p. 105-142. DOI : 10.1075/slcs.121.04cre.
- (2017). « Transitivity and valency in Northern Akhvakh ». In : *Transitivity and Valency : From theory to acquisition*. Sous la dir. de G. FOTIADOU et

- H. VASSILIADOU. *Lingvisticæ Investigationes* 40 : 1. Amsterdam, Philadelphie : John Benjamins, p. 247-268.
- CREISSELS, D. (à paraître). « A sketch of Northern Akhvakh ». In : *The Caucasian Languages, an international handbook*. Sous la dir. de J. B. KORYAKOV, J. A. LANDER et T. A. MAISAK. *Handbooks of Linguistics and Communication Science* (HSK). Berlin : Mouton De Gruyter.
- DANIEL, M. A. et D. S. GANENKOV (2008). « Case marking in Daghestanian ». In : *The Oxford Handbook of Case*. Oxford : Oxford University Press. DOI : 10.1093/oxfordhb/9780199206476.013.0047.
- DANIEL, M. A., T. A. MAISAK et S. R. MERDANOVA (2012). « Causatives in Agul ». In : *Argument Structure and Grammatical Relations : A crosslinguistic typology*. Sous la dir. de P. SUIHKONEN, B. COMRIE et V. SOLOVYEV. *Studies in Language Companion Series* 126. Amsterdam : John Benjamins, p. 55-114.
- DANIEL', M. A. et al. (2001). « Derivacionnaja morfologija [Morphologie dérivationnelle] ». In : *Bagvalinskij jazyk : Grammatika. Teksty. Slovare* [La langue bagvalal : grammaire, textes, dictionnaires]. Sous la dir. d'A. E. KIBRIK et al. Moscou : Nasledie (Institut Mirovoj literatury im. A. M. Gor'kogo. Rossijskaja Akademija Nauk), p. 186-196.
- DIRR, A. M. (1906). « Kratkij grammatičeskij očerk andijskago jazyka [Esquisse grammaticale de la langue andi] ». In : *Sbornik materialov dlja opisanija mestnostej i plemën Kavkaza [Recueil de documentation pour la description des lieux et tribus du Caucase]*. T. 36. IV. Tbilissi : Upravlenie Kavkazskago Učebnago Okrug.
- (1909). « Materialy dlja izučeniya jazykov i narečij ando-didojskoj grupy [Données pour l'étude des langues et dialectes du groupe ando-didoïque] ». In : *Sbornik materijalov dlja opisanija mestnostej i plemën Kavkaza [Recueil de documentation pour la description des lieux et tribus du Caucase]*. T. 40. III. Tbilissi : Upravlenie Kavkazskago Učebnago Okrug.
- DOBRUSHINA, N., D. STAFEROVA et A. BELOKON, éd. (2018). *Atlas of Multilingualism in Daghestan Online*. URL : <https://multidagestan.com>.

- VON ERCKERT, R. (1895). *Die Sprachen des Kaukasischen Stammes, I Theil. Wörterverzeichnis. II Theil. Sprachproben und grammatische Skizzen [Les langues des tribus du Caucase. Partie I : Lexique. Partie II : Textes enregistrés et esquisses grammaticales]*. Vienne : Hölder.
- FORKER, D. (2017). « Ergativity in Nakh-Daghestanian ». In : *The Oxford Handbook of Ergativity*. Sous la dir. de J. COON, D. MASSAM et L. D. TRAVIS. Oxford handbooks. Oxford : Oxford University Press. URL : https://www.academia.edu/8116976/Ergativity_and_grammatical_relations_in_Nakh-Daghestanian_An_overview.
- FORKER, D. (2013). *A Grammar of Hinuq*. Mouton Grammar Library 63. Berlin : Walter de Gruyter.
- (2016a). *Antipassives in Nakh-Daghestanian languages*. Communication présentée au colloque 46th Poznań Linguistic Meeting. Poznań. URL : https://www.academia.edu/28589066/ANTIPASSIVES_IN_NAKH-DAGHESTANIAN_LANGUAGES.
- (2016b). « Gender in Hinuq and other Nakh-Daghestanian languages ». In : *International Journal of Language and Culture* 3.1, p. 90-114. DOI : <https://doi.org/10.1075/ijolc.3.1.05for>. URL : <https://www.jbe-platform.com/content/journals/10.1075/ijolc.3.1.05for>.
- FORKER, D. et O. BELYAEV (2016). « Word order and focus particles in Nakh-Daghestanian languages ». In : *Information Structuring of Spoken Language from a Cross-linguistic Perspective*. Sous la dir. de M. M. J. FERNANDEZ-VEST et R. D. VAN VALIN. Trends in Linguistics. Studies and Monographs 283. Berlin : Mouton De Gruyter, p. 239-262.
- GADŽIEV, M. M. (1954). *Sintaksis lezginского jazyka [Syntaxe de la langue lezghienne]*. Makhatchkala : Dagučpedgiz.
- GANENKOV, D. S. (2005). « Kontaktnye lokalizacii v naxsko-dagestanskix jazykax i ix tipologičeskie paralleli [Les localisations de contact dans les langues nakho-daghestanaises et leur parallèles typologiques] ». Thèse de doct. Moscou : Université d'État de Moscou.

- GIGINEISHVILI, B. K. (1977). *Sravnitel'naja fonetika dagestanskix jazykov [Phonétique comparative des langues daghestanaises]*. Tbilissi : Izdatel'stvo Tbilisskogo universiteta.
- GUDAVA, T. E. (1959). *Sravnitel'nyj analiz glagol'nyx osnov v avarskom i andijskix jazykax [Analyse comparative des bases verbales dans les langues avare et andiques]*. Makhatchkala : Institut Istorii, jazyka i literatury im. G. Cadasy. Dagestansij filial Akademii Nauk SSSR.
- (1962). *Botlixuri ena [La langue botlikh]*. Tbilissi : Akademija Nauk Gruzinskoj SSR.
- (1964). *Konsonantizm andijskix jazykov. Istoriko-sravnitel'nyj analiz [Le consonantisme des langues andiques. Analyse comparative]*. Tbilissi : Institut jazykoznanija. Akademija Nauk Gruzinskoj SSR.
- GÉRARDIN, H. (2016). « Les verbes intransitifs primaires et dérivés en géorgien : description morphosyntaxique, sémantique et dérivationnelle ». Thèse de doct. Paris : Inalco.
- GÜLDENSTÄDT, J. A. (1791). *Reisen durch Russland und im Caucasischen Gebürge [Voyages en Russie et dans les montagnes du Caucase]*. T. II. Saint-Pétersbourg : Bey der Kayserl. Akademie der Wissenschaften.
- HARRIS, A. (2010). « On the Fused Pronoun in Andi, Avar and Andian Languages ». In : *Essais de typologie et de linguistique générale : Mélanges offerts à Denis Creissels*. Sous la dir. de F. FLORICIC. Lyon : ENS éditions. URL : http://scholarworks.umass.edu/linguist_faculty_pubs/130.
- HASPELMATH, M. (1993a). *A Grammar of Lezgian*. T. 9. Mouton Grammar Library. Berlin, New York : Walter de Gruyter.
- (1995). « Contextual and specialized converbs in Lezgian ». In : *Converbs in Cross-Linguistic Perspective : Structure and meaning of adverbial verb forms–adverbial participles, gerunds*. Sous la dir. de M. HASPELMATH et E. KÖNIG. Empirical Approaches to Language Typology 13. Berlin : Mouton de Gruyter, p. 415-440.

- HEWITT, B. G. (1983). « The causative : Daghestanian variations on a theme ». In : *Paper in Linguistics* 16.3-4, p. 171-202. DOI : 10.1080/08351818309370601.
- KHALILOVA, Z. M. (2017). « Kauzativy v bežtinskem jazyke [Les causatifs dans la langue bejta] ». In : *Vestnik Voronežskogo Gosudarstvennogo Universiteta. Lingvistika i mežkul'turnaja komunikacija* 4.
- KIBRIK, A. E. (2003). « Nominal inflection galore : Daghestanian, with side glances at Europe and the world ». In : *Noun Phrase Structure in the Languages of Europe*. T. 7. Empirical Approaches to Language Typology 20. Berlin : Mouton de Gruyter, p. 37-112.
- KIBRIK, A. E. et S. V. KODZASOV (1988). *Sopostavitel'noe izučenie dagestanskix jazykov. Glagol [Étude comparative des langues du Daghestan. Le verbe]*. Moscou : Izdatel'stvo Moskovskogo Gosudarstvennogo Universiteta im. M. V. Lomonosova.
- (1990). *Sopostavitel'noe izučenie dagestanskix jazykov. Imja. Fonetika [Étude comparative des langues du Daghestan. Le nom. La phonétique]*. Moscou : Izdatel'stvo Moskovskogo Gosudarstvennogo Universiteta im. M. V. Lomonosova.
- KIBRIK, A. E., S. G. TATEVOSOV et A. EULENBERG, éd. (1996). *Godoberi. Studies in Caucasian linguistics* 2. Munich : Lincom Europa.
- KIBRIK, A. E. et J. G. TESTELEK (2004). « Bejta ». In : *The Indigenous Languages of the Caucasus, an international handbook*. Sous la dir. de M. JOB. T. 3 : The North East Caucasian languages, partie 1. Ann Arbor : Caravan Books, p. 217-295.
- KIBRIK, A. A. (1981–1982). « Fragmenty sistemy finitnyx glagol'nyx form v andijskom jazyke [Fragments de description du système des formes verbales finies dans la langue andie] ». Rapport de terrain.
- (1996). « Transitivity in lexicon and grammar ». In : *Godoberi*. Sous la dir. d'A. E. KIBRIK, S. G. TATEVOSOV et A. EULENBERG. *Studies in Caucasian linguistics* 2. Munich : Lincom Europa, p. 107-142.
- KIBRIK, A. E. et al., éd. (2001). *Bagvalinskij jazyk : Grammatika. Teksty. Slovori [La langue bagvalal : grammaire, textes, dictionnaires]*. Moscou : Nasledie (Institut Mirovoj literatury im. A. M. Gor'kogo. Rossijskaja Akademija Nauk).

- KLAPROTH, J. (1814). *Reise in den Kaukasus und nach Georgien, unternommen in den Jahren 1807 und 1808 [Voyages dans le Caucase et en Géorgie effectués en 1807 et 1808]*. T. II : Kaukasische Sprachen. (Anhang zur Reise in den Kaukasus und nach Georgien). Halle : Buchhandlungen des Hallischen Waisenhauses.
- KLIMOV, G. A. et M. E. ALEKSEEV (1980). *Tipologija kavkazskix jazykov [Typologie des langues du Caucase]*. Moscou : Nauka.
- LETUČIJ, A. B. (2009). « Kausativ, Dekausativ i Labil'nost' [Le causatif, le décausatif et la labilité] ». In : *Aspekty polisintetizma : Očerki po grammatike adygejskogo jazyka [Aspects du polysynthétisme : esquisses grammaticales de la langue adyghée]*. Sous la dir. de P. M. ARKADJEV et al. Moscou : Rossijskij Gosudarstvennyj Gumanitarnyj Universitet, p. 372-428.
- LJUTIKOVA, E. A. (2001). « Labil'nye glagoly ». In : *Bagvalinskij jazyk : Grammatika. Teksty. Sloviki*. Sous la dir. d'A. E. KIBRIK et al. Moscou : IMLI RAN, « Nasledie », p. 377-383.
- MADIEVA, G. I. (1965). *Grammatičeskij očerk bežtinskogo jazyka*. Makhatchkala : Dagestanskij Gosudarstvennyj Universitet, p. 26-27.
- MAGOMEDBEKOVA, Z. M. (1967). *Axvaxskij jazyk [La langue akhvakh]*. Tbilissi : Mecniereba.
- (1971). *Karatinskij jazyk : Grammatičeskij analiz, Teksty, Slovar' [La langue karata : analyse grammaticale, textes, dictionnaire]*. Tbilissi : Mecniereba.
- MAISAK, T. A. (2008). « Glagol'naja paradigma udinskogo jazyka (nidžskij dialekt) [Paradigme verbal de la langue udie (dialecte de Nidj)] ». In : *Udinskij sbornik : grammatika, leksika, istorija jazyka [Recueil udi : grammaire, lexique, histoire de la langue]*. Sous la dir. de T. A. MAISAK et A. M. EGOREVIČ. Moscou : Academia (Institut Jazykoznanija. Rossijskaja Akademija Nauk), p. 96-161.
- (2016). *Glagol'naja sistema rikvaninskogo govora andijskogo jazyka : formoobrazovanie [Le système verbal du dialecte rikvani de la langue andie : morphologie flexionnelle]*. Exemplier : « Séminaire andi » n°1 (5/10/2016). Rossijskaja Akademija Nauk. Institut Jazykoznanija. Moscou.

- (2017a). *Endoklitiki vnutri glagola : teper' i v andijskom* [Les endoclitiques intra-verbaux : en andi aussi à présent]. Communication présentée au colloque Tipologija morfosintaksičeskix parametrov VII. Moscou.
- (2017b). « Osobennosti muninskogo dialekta andijskogo jazyka [Particularités du dialecte muni de la langue andie] ». Notes de terrain (10–11 août 2017).
- (2017c). *Tense and aspect among the factors conditioning the distribution of quotatives : data from Andi*. Communication présentée au 12^{ème} colloque de l'Association for Linguistic Typology (ALT). Canberra.
- (2017d). *The future and the prospective within a tense-aspect system : the case of Andi*. Communication présentée au 50^{ème} colloque annuel de la Societas Linguistica Europaea. Zürich.
- (2018a). « Atributivnye pokazateli v andijskom jazyke : klitiki ili affiksy? [Les marqueurs attributifs en andi : clitiques ou affixes?] » Manuscrit soumis pour publication.
- (2018b). *Endoclitics in Andi*. Communication présentée au 18^{ème} International Morphology Meeting. Budapest.
- (2018c). « Kontrastivnyj pokazatel' *-bib (-k'ob)* v andijskom jazyke [Le marqueur contrastif *bib (-k'ob)* dans la langue andie] ». In : *Kavkazskie jazyki : genetiko-tipologičeskie obščnosti i areal'nye svjazi. Materialy VI meždunarodnoj naučnoj konferencii. Pamjati vydajuščegosja kavkazoveda, akademika A. S. Čikobava (1898–1985)*. Makhatchkala : Institut jazyka, literatury i iskusstva im. G. Cadasy. Dagestanskij naučnyj centr Rossjskoj Akademii Nauk.
- (2018d). « Prezens narušenного ožidanija v andijskom jazyke [Le présent de rupture d'attente dans la langue andie] ». In : *Malye jazyki v bol'soj lingvistike. Sbornik trudov konferencii 2017*. Sous la dir. de K. P. SEMËNOVA. Moscou : Buki Vedi.
- (2018e). *Some remarkable features of negative verb forms in Andi (Nakh-Daghestanian)*. Communication présentée au colloque Syntax of the World's Languages VIII. Paris.

- MALLAEVA, Z. M. (2012). *Glagol avarskogo jazyka : struktura, semantika, funkcii*. Makhatchkala : Institut jazyka, literatury i iskusstva im. G. Cadasy. Dagestanskij naučnyj centr Rossijskoj Akademii Nauk.
- (2015). *Glagol'naja morfologija avaro-andijskix jazykov [Morphologie verbale des langues avaro-andiques]*. Makhatchkala : Institut jazyka, literatury i iskusstva im. G. Cadasy. Dagestanskij naučnyj centr Rossijskoj Akademii Nauk.
- MALLAEVA, Z. M. et A. R. ALIGADŽIEVA (2015). « Sintaksičeskaja semantika kauzativnyx glagolov avaro-andijskix jazykov [Syntaxe sémantique des verbes causatifs dans les langues avar-andiques] ». In : *Vestnik dagestanskogo naučnogo centra Rossijskoj Akademii Nauk* 56, p. 82--86.
- MARTYNOVA, A. (2017). *Sistema padežej v zilovskom dialekte andijskogo jazyka [Le système casuel dans le dialecte zilo de la langue andie]*. Exemplier : « Séminaire andi » n°26 (09/11/2017). Rossijskaja Akademija Nauk. Institut Jazykoznanija. Moscou.
- MOROZ, G. A. (2017). *Segmentnaja sistema i slogovaja struktura zilovskogo andijskogo [Le système segmental et la structure syllabique de l'andi de Zilo]*. Exemplier : « Séminaire andi » n°16 (26/05/2017). Rossijskaja Akademija Nauk. Institut Jazykoznanija. Moscou.
- NICHOLS, J. (1984). « Direct and oblique objects in Chechen-Ingush and Russian ». In : *Objects. Towards a theory of grammatical relations*. Sous la dir. de F. PLANK. Londres, New York : Academic Press, p. 183-209.
- (2003). « The Nakh-Daghestanian consonant correspondences ». In : *Current Trends in Caucasian, East European and Inner Asian Linguistics : Papers in honor of Howard I. Aronson*. Current Issues in Linguistic Theory 246. Amsterdam, Philadelphie : John Benjamins, p. 207-264.
- (2011a). « Causativization and contact in Nakh-Daghestanian ». In : *Proceedings of the Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*. T. 37. 2. Washington : Linguistic Society of America, p. 68-80.
- (2011b). *Ingush grammar*. Publications in linguistics 143. Berkeley : University of California Press.

- NIKOLAYEV, S. L. et S. A. STAROSTIN (1994). *A North Caucasian Etymological Dictionary*. Moscou : Asterisk Press. URL : http://starling.rinet.ru/cgi-bin/response.cgi?root=config&morpho=0&basename=%5Cdata%5Ccauc%5Caandet&first=1&off=&text_proto=&method_proto=substring&text_meaning=make&method_meaning=substring&text_ava=&method_ava=substring&text_avc=&method_avc=substring&text_and=&method_and=substring&text_akv=&method_akv=substring&text_chm=&method_chm=substring&text_tnd=&method_tnd=substring&text_krt=&method_krt=substring&text_btl=&method_btl=substring&text_bgv=&method_bgv=substring&text_gdb=&method_gdb=substring&text_comment=&method_comment=substring&text_any=&method_any=substring&sort=unsorted.
- PASQUEREAU, J. (2011). « Valency in Karata (a preliminary study) ». Mém. de mast. Lyon : Université Lumière Lyon II. URL : <https://jeremypasquereau.jimdo.com/app/download/14488445625/Me%CC%81moireM2.pdf?t=1493938406>.
- PASQUEREAU, J. et R. KHALIDOVA (2017). « A preliminary investigation of the formation of constituent questions in Karata (Nakh-Daghestanian) ». In : *Proceedings of the Linguistic Society of America*. T. 2. 50. Washington : Linguistic Society of America, p. 1-11.
- PAYNE, D. L. et I. BARSHI (1999). *External possession*. Typological Studies in Language 39. Amsterdam : John Benjamins.
- Rasprostranënnost' vladenija jazykami (krome russkogo) [Taux de maîtrise des langues (russe exclu)]* (2002). Rapp. tech. Service fédéral des statistiques nationales (Russie). URL : <http://www.perepis2002.ru/index.html?id=78> (visité le 10/04/2018).
- ROCHANT, N. (2016). *The semantics of the causative marker be- in Kuban Kabardian*. Communication présentée au colloque Valency and valency change in the Caucasus. Moscou.
- (2017). « Morphologie, syntaxe et sémantique des verbes causatifs synthétiques dans un dialecte andi ». Mém. de mast. Paris : Institut National des Langues et des Civilisations Orientales. URL : <https://www.academia.edu/35439392/>

Morphologie_syntaxe_et_s%C3%A9mantique_des_verbes_causatifs_synth%C3%A9tiques_dans_un_dialecte_andi.

ROCHANT, N. (2018a). *P-labile verbs in Andi : a two-phase emergence?*

Communication présentée au colloque 48th Poznań Linguistic Meeting. Session thématique : Labile verbs and transitivity oppositions in diachrony : Evidence from Indo-European and beyond (organisée par Leonid Kulikov Igorevič and Krzysztof Stroński). Poznań.

– (2018b). *Transitivization and detransitivization in Andi*. Communication présentée au 51^{ème} colloque annuel de la Societas Linguistica Europaea. Tallinn.

– (2019). « Lability in Andi ». In : *Acta Linguistica Petropolitana : Transactions of the Institute for Linguistic Studies* 15.2, p. 229-264.

ROCHANT, N. et H. GÉRARDIN (2018). *Alignment in the Andic languages : towards a definition of transitivity in Zilo Andi*. Communication présentée au colloque Syntax of the World's Languages VIII. Paris.

ROCHANT, N. et S. VERHEES (2017). *The (auxiliary) verb b-ibidu in Andi*. Communication présentée au colloque Historical Linguistics of the Caucasus. Paris.
URL : https://www.academia.edu/33113058/The_auxiliary_verb_b-i%CA%81idu_in_Andi_Historical_Linguistics_of_the_Caucasus_-_April_12-14_2017_.

SALIMOV, X. S. (2010 [1968]). *Gagatlinskij govor andijskogo jazyka [Le dialecte gagatli de la langue andie]*. Makhatchkala : Institut jazyka, literatury i iskusstva im. G. Cadasy. Dagestanskij naučnyj centr Rossijskoj Akademii Nauk.

SCHULZE, W. (1998). *Person, Klasse, Kongruenz : Fragmente einer Kategorialtypologie des einfachen Satzes in den ostkaukasischen Sprachen*. T. I : Die Grundlagen. Studies in Caucasian linguistics. Munich : Lincom Europa.

« Andi » (2018). In : *Ethnologue : Languages of the world*. Sous la dir. de G. F. SIMONS et C. D. FENNIG. 21. Dallas : SIL International. URL : <https://www.ethnologue.com/language/ani> (visité le 07/10/2018).

STASSEN, L. (2013). « Predicative Possession ». In : *The World Atlas of Language Structures Online*. Sous la dir. de M. S. DRYER et M. HASPELMATH.

Leipzig : Max Planck Institute for Evolutionary Anthropology. URL : <https://wals.info/chapter/117>.

- SULEJMANOV, J. G. (1957a). « Grammatičeskij očerk andijskogo jazyka (po dannym govora s. Rikvani) [Esquisse grammaticale de la langue andie (dialecte de Rikvani)] ». Thèse de doct. URSS : Institut jazykoznanija. Akademija Nauk SSSR.
- (1957b). « Nekotorye fonetičeskie osobennosti rikvaninskogo govora andijskogo jazyka [Quelques particularités phonétiques du dialecte rikvani de la langue andie] ». In : *Učenyje zapiski IIĴAL DFAN SSSR* III.
- (1962a). « Imennoe sklonenie v andijskom jazyke (Po dannym govora S. Rikvani) [La déclinaison nominale dans la langue andie (d’après des données du dialecte de Rikvani)] ». In : *Učenyje zapiski IIĴAL DFAN SSSR* V.
- (1962b). « Mestoimenie v andijskom jazyke (Po dannym govora S. Rikvani) [Le pronom dans la langue andie (d’après des données du dialecte de Rikvani)] ». In : *Učenyje zapiski IIĴAL DFAN SSSR* XI.
- (1983). « Mestoimenie v severoandijskix govorax andijskogo jazyka [Le pronom dans les parlers septentrionaux de la langue andie] ». In : *Mestoimenija v jazykax Dagestana [Les pronoms dans les langues du Daghestan]*. Sous la dir. de D. N. SIRAŽUTINOVIČ. Makhatchkala : Institut jazyka, literatury i iskusstva im. G. Cadasy. Dagestanskij naučnyj centr Rossijskoj Akademii Nauk.
- TROUBETZKOJ, N. S. (1922). « Les consonnes latérales des langues caucasiennes septentrionales ». In : *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* XXIII.70, p. 184-204.
- (1926). « Studien auf dem Gebiete der vergleichenden Lautlehre der nordkaukasischen Sprachen. » In : *Caucasica* I. "Die "kurzen" und "geminierten" Konsonanten der awaro-adischen Sprachen".3.
- (1929). « Notes sur les désinences du verbe dans les langues tchéchéno-lesghiennes (caucasiennes-orientales) ». In : *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* XXIX.88.
- VERHEES, S. (2016). *Evidentiality and other usages of the perfect in Avar and Andi (Nakh-Daghestanian)*. Communication présentée au colloque Temps, aspect,

modalité, évidentialité : perspectives comparative, cognitive, théorique, appliquée.
Paris.

VERHEES, S. (2017a). *Evidentiality and the perfect in the Rikwani and Zilo dialects of Andi (East Caucasian)*. Communication présentée au 51^{ème} colloque annuel de la Societas Linguistica Europaea. Zürich.

– (2017b). *Evidentiality as clausal grounding in the Rikvani dialect of Andi (East Caucasian)*. Communication présentée au colloque 14th Conference on Typology and Grammar for Young Scholars. Saint-Pétersbourg.

– (2017c). *Glagol v zilovskom dialekte andijskogo jazyka : paradigma [Le verbe dans le dialecte zilo de la langue andie : paradigme]*. Exemplier : « Séminaire andi » n°18 (09/06/2017). Rossijskaja Akademija Nauk. Institut Jazykoznanija. Moscou.

– (2018). « The perfect in Avar and Andi : Cross-linguistic variation among two closely-related East Caucasian languages ». In : *Tense, Aspect, Modality, and Evidentiality : Crosslinguistic perspectives*. Sous la dir. de D. AYOUN, A. CELLE et L. LANSARI. Studies in Language Companion 197. Amsterdam : John Benjamins, p. 261-280.

– (2019). « General converbs in Andi ». In : *Studies in Language* 43.1, p. 195-230. DOI : <https://doi.org/10.1075/sl.18026.ver>.

– (2020). « Evidentiality in the Rikvani dialect of Andi ». In : *Iran and the Caucasus* 24.3, p. 309-324.

VERHEES, S. et T. A. MAISAK (2018). *Counterexpectation present in Andi : discerning the grammaticalization source*. Communication présentée au colloque Chronos 13 : International conference on tense, aspect, modality and evidentiality. Neuchâtel.

VERHEES, S. et G. A. MOROZ (2018). « Klassy v Zilo : eksperimental'nye dannye andijskogo jazyka [Les classes nominales en zilo : données et expérimentales andies] ». In : *Malye jazyki v bol'soj lingvistike. Sbornik trudov konferencii 2017*. Sous la dir. de K. P. SEMËNOVA. Moscou : Buki Vedi.

- (2019). « Variability in noun classes assignment in Zilo Andi : experimental data ». In : *Iran and the Caucasus* 23.3.
- Vladienie jazykami naseleniem Rossijskoj Federacii [Maîtrise des langues par la population de la Fédération de Russie]* (2010). Rapp. tech. Service fédéral des statistiques nationales (Russie). URL : http://www.gks.ru/free_doc/new_site/perepis2010/croc/perepis_itogi1612.htm (visité le 10/04/2018).
- ZAKIROVA, A. N. (2018). *Fakul'tativnoe soglasovanie po čislu v zilovskom : suffiks -l [L'accord en nombre facultatif en zilo : le suffixe -l]*. Exemplier : « Séminaire andi » n°33 (19/10/2018). Rossijskaja Akademija Nauk. Institut Jazykoznanija. Moscou.
- Čislennost' naselenija Rossijskoj Federacii po municipal'nyh obrazovanijam na 1 janvarja 2017 goda [Population de la Fédération de Russie par municipalités au 1er janvier 2017]* (2017). Rapp. tech. Service fédéral des statistiques nationales (Russie). URL : http://www.gks.ru/wps/wcm/connect/rosstat_main/rosstat/ru/statistics/publications/catalog/afc8ea004d56a39ab251f2bafc3a6fce (visité le 17/04/2018).
- ŠEJXOV, E. M. (1987). « Labil'nye glagoly i labil'naja konstrukcia predloženiya v lezginskom jazyke [Les verbes labiles et la construction labile dans la langue lezghienne] ». In : *Ežegodnik iberijsko-kavkazskogo jazykoznanija* 14, p. 282-287.

Neige Rochant

Transitivation et détransitivation dans le Caucase

Description de procédés de changement de valence
dans un dialecte andi

Cette étude a pour objet la description morphologique, syntaxique et sémantique des procédés de changement de valence du dialecte de l'andi parlé dans le village de Zilo, dans une perspective typologique et synchronique.

L'andi est une langue caucasique de l'Est à alignement ergatif. Cette langue présente une opération causative synthétique dérivant des verbes transitifs à partir de verbes de toutes les valences (qui fait l'objet de la partie II), deux suffixes dérivant des verbes intransitifs et transitifs en équipollence à partir de bases non verbales (décrits en partie III), et un phénomène de labilité extensive concernant tous les verbes transitifs (partie IV).

Ce travail se situe dans la continuité de notre mémoire de Master 1, qui portait sur la description du causatif du dialecte andi de Zilo. Nous avons développé cette première étude dans plusieurs directions en fonction de ce qui n'y avait pas été abordé : d'une part en l'étendant aux autres changements de valence, d'autre part en étudiant la causativisation sans augmentation de valence et en approfondissant le sujet de la morphologie du causatif. Or, dans la mesure où cette dernière ne s'explique pas dans le domaine de la synchronie, nous y avons cherché des explications diachroniques, explorant ce sujet au point de dépasser le cadre de ce mémoire. Cette recherche a été justifiée par le fait que la morphologie du causatif andi ne peut s'expliquer que dans une perspective comparative diachronique. Notre proposition détaillée d'explication diachronique à la morphologie du causatif est située en annexe A.

Ce travail a pour objectif de contribuer à la description et documentation de la langue andie, ainsi que d'apporter des données à la typologie des changements de valence marqués et non marqués.